



2012

Document de Référence
Rapport Financier Annuel

01

**PRÉSENTATION
DU GROUPE 2**

1.1	Message de la Gérance	4
1.2	Direction et contrôle du Groupe	8
1.3	Chiffres clés du Groupe	10
1.4	Bourse et actionnariat	12
1.5	Panorama du Groupe	14
1.6	Politique de mécénat	16

02

**PRÉSENTATION
DES ACTIVITÉS**

2.1	Rubis Terminal : stockage de produits liquides	20
2.2	Rubis Énergie : distribution de GPL et de produits pétroliers	30

03

**PRÉSENTATION
ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE 42**

3.1	Présentation économique et financière Groupe	44
	Rubis Énergie	46
	Rubis Terminal	50
3.2	Événement important survenu depuis la clôture de l'exercice	51

04

**FACTEURS DE RISQUES
ET ASSURANCES 52**

4.1	Identification des risques significatifs	54
4.2	Gestion et suivi des risques	56
4.3	Assurances et politique de couverture des risques	59

05

**RESPONSABILITÉ SOCIALE,
ENVIRONNEMENTALE
ET SOCIÉTALE 62**

5.1	Informations sociales	64
5.2	Informations environnementales	72
5.3	Informations sociétales	77

06

**GOVERNEMENT
D'ENTREPRISE
ET CONTRÔLE INTERNE 80**

6.1	Le Code AFEP/MEDEF : code de référence	82
6.2	Répartition des pouvoirs - Spécificité de la société en commandite par actions	82
6.3	Renseignements concernant les associés commandités, les gérants et les membres du Conseil de Surveillance	83
6.4	Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance	92
6.5	Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance	96
6.6	Options de souscription d'actions et actions de performance	99
6.7	Opérations avec des apparentés	105
6.8	Procédures de contrôle interne	105
6.9	Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce	111
6.10	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce	114

07

**RUBIS
ET SES ACTIONNAIRES 116**

7.1	Renseignements de caractère général concernant le capital social	118
7.2	Dividendes	119
7.3	Programme de rachat d'actions - autocontrôle	120
7.4	Répartition du capital et des droits de vote	120
7.5	Actionnariat salarié	121
7.6	Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices	122

08

**RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX SUR RUBIS 124**

8.1	Renseignements statutaires	126
8.2	Renseignements concernant les autorisations et délégations de compétence et de pouvoirs	130
8.3	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2013	132

09

ÉTATS FINANCIERS

9.1	Comptes consolidés 2012 et annexe	134
9.2	Comptes sociaux 2012, annexe et autres informations	184
9.3	Rapports des Commissaires aux Comptes	204

10

**INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES 212**

10.1	Attestation des personnes responsables	214
10.2	Incorporation par référence	216
10.3	Documents accessibles au public	217
10.4	Table de concordance du Document de Référence	218
10.5	Table de concordance du Rapport Financier Annuel et du Rapport de Gestion	221
10.6	Table de concordance des informations sociales, environnementales et sociétales	222



2012

Année de grands événements sportifs, 2012 a rappelé à beaucoup que le goût de l'effort, le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et une saine compétition, pouvaient conduire à la réussite.

Chez Rubis, nous avons façonné notre identité et notre organisation autour de ces valeurs et principes.

Notre réussite résulte de leur mise en application :

- une priorité donnée à l'esprit entrepreneurial ;
- une recherche permanente de la performance ;
- et une culture d'entreprise fondée sur l'épanouissement de nos collaborateurs.

Dans un monde aujourd'hui si difficile, nous souhaitons, tout au long de ce document, vous faire partager de façon originale et « sportive », le reflet des valeurs de Rubis.



PRÉSENTATION DU GROUPE

“ La seule façon d’être
suivi, c’est de courir plus
vite que les autres. ”

Francis-Marie de Picabia
Peintre graphiste
(1879 - 1953)



1.1
1.2
1.3
1.4
1.5
1.6

Message de la Gérance	4
Direction et contrôle du Groupe	8
Chiffres clés du Groupe	10
Bourse et actionariat	12
Panorama du Groupe	14
Politique de mécénat	16



MESSAGE DE LA GERANCE

EDITO



Gilles Gobin & Jacques Riou
Associés-gérants

Pouvez-vous commenter les résultats 2012 ?

Gilles Gobin : Dans la continuité des années précédentes, les résultats du Groupe sont d'excellente facture, démontrant, s'il en était besoin, la pertinence des choix effectués. La croissance de 31 % du résultat net part du Groupe est particulièrement élevée pour des secteurs d'activités considérés comme mûrs. Le dividende par action est en croissance de 10 %, ce qui constitue également une performance élevée et un gage de confiance en l'avenir.

Jacques Riou : Notons qu'à périmètre constant, la croissance du Groupe est également élevée (10 % pour le résultat opérationnel courant, par exemple) et identique pour les deux branches, stockage et distribution. Ces résultats sont, en outre, à apprécier dans un contexte de forts investissements industriels (112 millions d'euros), auxquels se sont ajoutés 220 millions d'euros d'acquisitions. La situation financière reste, quant à elle, extrêmement solide, avec un endettement net parfaitement maîtrisé.

Ces résultats sont à replacer dans le mouvement de croissance de Rubis depuis plus d'une dizaine d'années, qui s'établit à quelque 20 % par an.

Sur la dernière décennie, Rubis a affiché, sans exception, des performances de haut niveau. Le Groupe est-il immunisé contre les risques d'un monde secoué par des crises de toute nature ?

GG : Aucune société n'est totalement immunisée contre les risques d'un monde secoué par des crises fréquentes et imprévisibles. La globalisation et l'économie numérique ont amplifié l'entropie du système et donc son imprévisibilité.

Comment anticiper l'imprévisible, voilà le grand défi devant nous !

Rubis y apporte deux réponses :

- la première, c'est la gouvernance de Rubis, société en commandite par actions, fondée sur les principes de responsabilité et d'entrepreneuriat. Notre organisation très décentralisée et mobile favorise en permanence la confrontation entre le long terme et la réalité du court terme, permettant d'anticiper, voire de réagir très rapidement à toute modification de marché ou d'environnement ;
- la seconde, c'est le modèle économique de Rubis, qui repose sur la satisfaction de besoins essentiels

moins sensibles aux cycles économiques, protégé par des barrières à l'entrée très élevées et des positions de leader difficiles à contourner.

Gouvernance et modèle économique sont les deux atouts de Rubis face au défi de la mondialisation.

JR : L'incertitude et le changement relèvent de l'état normal du monde et il n'y a probablement pas de différence à ce titre entre le passé et notre environnement futur. Tout au plus, peut-on considérer que l'émergence de nouveaux acteurs économiques et leur croissance rapide seraient de nature à rendre les mouvements plus brutaux et de plus grande ampleur. Le maintien de nos disciplines d'organisation et d'investissement devrait permettre au Groupe de continuer à s'adapter.

Société atypique, Rubis cumule les spécificités : statut en commandite, direction bicéphale, décentralisation extrême, valeurs fortes. En quoi sont-elles à l'origine de la réussite du Groupe ?

JR : Comme l'indique sa devise « la volonté d'entreprendre, le choix de la responsabilité », le Groupe veut promouvoir les valeurs de responsabilité et d'entreprise. C'est l'essence même de la commandite par actions et la décentralisation permet précisément d'exercer des responsabilités à de nombreux niveaux.

Cette organisation permet d'attirer des talents d'entrepreneur, qui sont les clés du développement et de la sécurité de nos opérations.

Les fondamentaux de Rubis lui confèrent trois qualités majeures, le rendant particulièrement armé face à un environnement aussi mouvant : une faculté d'adaptation permanente, le sens de la rigueur et, en dernier lieu, la prudence :

- l'adaptation, pour trouver les nouveaux investissements attractifs et se retirer de ceux qui paraissent durablement ou définitivement menacés ;
- la rigueur de sélection des investissements et de la gestion ;
- la prudence, en s'assurant de la sécurité de nos activités dans tous les domaines, ce qui comprend le maintien d'un endettement limité.

In fine, cette approche repose sur la qualité des collaborateurs du Groupe, à tous niveaux.



Le cours de bourse de Rubis a augmenté de 290 % depuis 10 ans et le dividende de 145 %. Comment voyez-vous l'avenir ?

GG : Tous nos efforts concourent à maintenir cette performance. La croissance annuelle du dividende par action, très au-delà de l'inflation, demeure une priorité qui, implicitement, nécessite une croissance solide et récurrente du bénéfice par action.

JR : Pour l'avenir, nous pensons que les principes qui ont guidé l'action du Groupe dans le passé restent d'actualité. De même, les secteurs de l'aval pétrolier, et plus largement de l'énergie, continueront de receler de nombreuses opportunités d'investissements industriels.

Investissements industriels pour l'entreprise et croissance des dividendes pour l'actionnaire sont-ils antinomiques ?

JR : Le développement de Rubis repose sur un trépied : des équipes compétentes et entreprenantes, des investissements judicieux et des financements efficaces. Loin d'être antinomiques, ces trois éléments sont indissociables dans la réussite. Sans les efforts des actionnaires de Rubis et sa cotation à la Bourse de Paris, rien n'aurait été possible. Les actionnaires de Rubis ont toujours été présents lorsque des apports en fonds propres se révélaient nécessaires pour financer la croissance. En retour, Rubis a toujours considéré comme une priorité le service d'un dividende en augmentation, d'autant plus légitime vu la croissance de nos résultats.

« Le monde de l'énergie est un univers infini. »

Êtes-vous condamné à la croissance externe pour poursuivre votre développement ?

GG : Le modèle économique de Rubis repose sur le couple croissances interne et externe à parts égales. La croissance externe était d'autant plus nécessaire, durant ces dix dernières années, que le Groupe a été fondé il y a 20 ans à partir d'une feuille blanche !

JR : ... mais nous avons toujours annoncé que la croissance élevée de Rubis résultait de la combinaison des deux composantes.

GG : Les relais de croissance interne, tant par les gains de productivité que par l'extension naturelle de ses activités sur ses différents marchés, deviennent de plus en plus récurrents et solides. Plus le Groupe grandit, moins la croissance externe devient essentielle.

JR : ... même si elle reste un accélérateur de croissance.

GG : Par ailleurs, la mobilité du Groupe, détenant un portefeuille d'actifs de plus en plus vaste, lui permet de procéder à des arbitrages favorisant les marchés à plus forte croissance.

Où seront vos relais de croissance, si les opportunités d'acquisitions venaient à se tarir ?

GG : Au-delà des désengagements des Majors de l'activité *downstream*, de nouveaux relais de croissance apparaissent. Pour ne citer que quelques exemples :

- le gaz naturel liquéfié (GNL), que nous distribuons d'ores et déjà en Espagne ;
- les nouveaux besoins de stockage en CO₂, éthylène et autres produits dans les grandes zones pétrochimiques (Anvers et Rotterdam) ;
- le développement des nouveaux biocarburants ;
- l'extension des activités *supply* et *shipping* par zone de distribution.

JR : L'activité économique génère constamment des changements qui poussent les entreprises à s'adapter et à faire des choix. Ces adaptations sont une source inépuisable de cessions d'actifs (comme d'acquisitions). Plus particulièrement, si l'on regarde le mouvement général de retrait opéré par les grandes compagnies pétrolières de certaines de leurs activités aval, qui constituent un gisement d'acquisition naturellement limité, il faut aussi considérer que ces actifs sont acquis par des sociétés nombreuses qui auront, à leur tour, à faire des choix générant de ce fait un nouveau mouvement de cessions/acquisitions.

GG : Il faut également souligner que le monde de l'énergie est un univers infini. Rubis a su se faire reconnaître dans cet univers comme un acteur efficace et respecté. Sa base d'expertise, sa présence aujourd'hui sur trois continents et la diversité de son portefeuille d'activités, lui permettent d'envisager l'avenir de façon sereine.

Comment voyez-vous la configuration de Rubis d'ici 5 ou 10 ans ? L'équilibre entre les deux « branches » sera-t-il respecté ?

GG : Nous souhaitons que les deux branches soient équilibrées en termes de contribution car elles sont complémentaires.

« Le succès est à réinventer chaque jour. »

JR : Les deux branches du Groupe ont toujours connu des taux de croissance comparables et ont dégagé les moyens propres à financer leur développement ; l'équilibre entre les deux branches est ainsi resté assez stable au fil du temps. Nous pensons que ces deux métiers, distribution de produits pétroliers et stockage de produits pétrochimiques, devraient poursuivre leurs développements parallèles. À long terme, des inflexions et des compléments d'activités sont probables, tout en s'appuyant sur les avantages compétitifs du Groupe.

GG : À l'évidence, d'ici 5 à 10 ans, le Groupe aura au moins doublé de taille, opérera sans doute sur quatre continents et aura pénétré de nouveaux marchés.

Comptez-vous procéder à des cessions d'actifs, comme vous l'avez fait en 2012 ?

JR : Le Groupe n'a pas pour vocation de procéder à une rotation de ses actifs, mais bien de construire sur le long terme.

GG : Toutefois, il est de notre responsabilité d'optimiser le profil de croissance et de risque de notre portefeuille d'actifs. C'est la raison pour laquelle nous continuerons les arbitrages d'actifs, si nécessaire et en fonction des opportunités.

JR : ... c'est ce qui s'est produit pour deux pays en 2012, dont les marchés nous apparaissaient durablement affectés, sans espoir d'y maintenir un développement sur la durée.

Le débat sur la transition énergétique vous concerne-t-il ?

GG : Oui, bien sûr !

JR : Comme tout ce qui touche aux aspects technique, politique et économique du secteur de l'énergie et plus particulièrement du pétrole.

GG : Nous voyons le débat sur la transition énergétique comme une opportunité pour nous. Rubis développe, dans le secteur de l'énergie, une stratégie de niches. La transition énergétique va générer de nouveaux marchés où l'expertise de Rubis sera nécessaire.

JR : Il nous appartiendra de saisir ces opportunités pour prolonger le développement du Groupe.

Vous êtes une entreprise industrielle qui investit et qui réussit. La France industrielle souffre-t-elle de n'avoir pas su investir ?

GG : Certainement. La France connaît un trou d'air très inquiétant et probablement durable. La prise de risque est nécessaire au développement d'une industrie compétitive. Le « principe de précaution », inscrit dans la constitution française, est, à cet égard, totalement dévastateur pour le tissu industriel français.

JR : Les difficultés économiques que connaît actuellement le pays sont dues, comme souvent, à des causes multiples et celles-ci sont à l'œuvre depuis fort longtemps. Les problèmes auraient probablement pu être traités dans la durée, afin d'éviter d'entrer dans une crise économique générale, en situation de faiblesse et de déséquilibre.

Quelle est votre position d'industriel et de citoyen sur l'exploitation des gaz de schiste ? Vont-ils révolutionner le monde de l'énergie ? Peser sur le prix des ressources ?

GG : La révolution est en marche. Les conséquences sont considérables sur la compétitivité de l'outil industriel, sur la croissance économique qui en résulte, ainsi que sur les rapports géopolitiques. Se priver même d'étudier son développement est suicidaire pour un pays et très lourd de conséquences pour l'avenir.

JR : L'exploitation des gaz de schiste semble avoir déjà révolutionné en partie la première économie mondiale avec des effets profonds sur son développement industriel. Refuser d'entreprendre et de rechercher les moyens d'une exploitation sûre expose, non seulement à manquer une opportunité, mais en outre à se trouver confronté à une concurrence plus rude encore à court et moyen terme.

Devant le succès reconnu de Rubis, pourquoi autant de modestie de votre part ?

GG : C'est la nature de Rubis. L'ego ne fait pas partie de nos valeurs. Nous préférons faire parler de nous au travers de nos réussites, plutôt que de parler de nous en vantant nos résultats.

Rubis est une aventure humaine fondée sur des valeurs humanistes, où l'ego n'a pas sa place.

« Trancher l'ego pour rassembler », c'est l'ADN de Rubis.

JR : Le groupe Rubis s'efforce de communiquer avec la plus grande transparence sur ses activités et permet à chacun de se forger une opinion sur ses réalisations et son développement. Il n'a pas pour autant la prétention de servir d'exemple ou de modèle. D'autant que le succès est à réinventer chaque jour.

À quelle autre question auriez-vous aimé répondre ?

GG : Question non compatible avec la réponse précédente !

1.2

DIRECTION ET CONTRÔLE DU GROUPE



Rubis, opérateur international indépendant, est spécialisé dans le **stockage** de produits liquides (produits pétroliers, chimiques et agroalimentaires), à travers **Rubis Terminal**, et dans la **distribution** de produits pétroliers (réseaux de stations-service, fioul aviation, marine, GPL, bitume, lubrifiants, négoce), à travers **Rubis Énergie**.

DIRECTION ET CONTRÔLE DU GROUPE

DIRECTION GÉNÉRALE RUBIS



Gilles Gobin

— Associé-gérant

Jacques Riou

— Associé-gérant

Bruno Krief

— Directeur Général Finance

Maura Tartaglia

— Directrice Juridique et Administrative

Anne Zentar

— Directrice de la Consolidation et de la Comptabilité

Evelyne Peloye

— Directrice de la Communication

CONSEIL DE SURVEILLANCE AU 31/12/2012



Olivier Heckenroth*

— Président

Nils Christian Bergene*

Jacques-François de Chaunac-Lanzac

Hervé Claquin

Olivier Dassault

Jean-Claude Dejouhanet

Chantal Mazzacurati

Olivier Mistral

Christian Moretti*

Alexandre Picciotto

Erik Pointillart*

Gilles de Suyrot ⁽¹⁾

* Membre du Comité des Comptes.

(1) A donné sa démission au 1^{er} février 2013.



DIRECTIONS GÉNÉRALES FILIALES

RUBIS TERMINAL 

François Terrassin
— Directeur Général

Bruno Hayem
— Directeur Général Adjoint Finance

Gérard Lafite
— Directeur Général Adjoint Exploitation/Travaux

Didier Clot
— Directeur Opérations France

Clarisse Gobin Swiecznik
— Responsable Études et Développement

RUBIS ÉNERGIE 

Christian Cochet
— Directeur Général

Jean-Pierre Hardy
— Directeur Général Délégué

Gilles Kauffeisen
— Directeur Financier

Frédéric Dubost
— Directeur Technique Fuels et HSE

Franck Loizel
— Directeur Technique GPL

Hervé Chrétien
— Directeur Ressources et Risques

DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES*

RUBIS TERMINAL 

Pascal De Maeijer	Belgique (Anvers)
Paul Van Herrewegen	Pays-Bas (Rotterdam)
Sami Habbab	Turquie (Ceyhan)

RUBIS ÉNERGIE 

Philippe Sultan	France
Vincent Perfettini	Corse
David Barklage	Allemagne
Manuel Ledesma	Espagne
Stephan Theiler	Suisse
Arnaud Havard	Îles anglo-normandes
Olivier Nechad	Maroc
Pierre Gallucci	Madagascar/Comores
William Solliez	Afrique du Sud/Botswana
Florian Cousineau	Antilles et Guyane françaises
David Rose	Bermudes
Mauricio Nicholls	Caribbean - West Indies
Stewart Gill	Western Caribbean
Donald Gary	Jamaïque

* Au 31 mars 2013



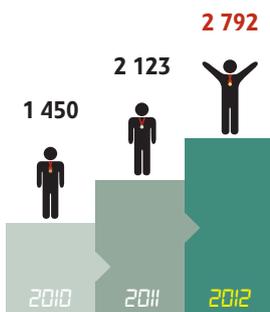
La performance réalisée en 2012 est à mettre au crédit de la bonne répartition des actifs par métier (distribution et logistique), par zone géographique (pays développés, pays émergents), par segment de clientèle (résidentielle, industrielle et agricole) et d'une configuration en multiples centres de profit autonomes, à même de réduire la dépendance aux cycles économiques.

Cet équilibre harmonieux, allié à la qualité intrinsèque des métiers de Rubis, ont permis, sur longue et moyenne période, d'afficher d'excellentes performances financières et de déjouer les cycles conjoncturels.



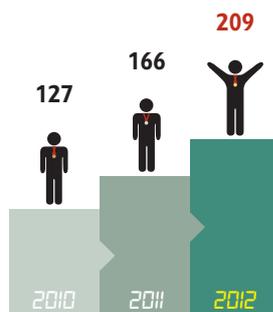
CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)



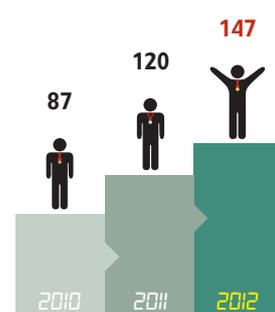
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)



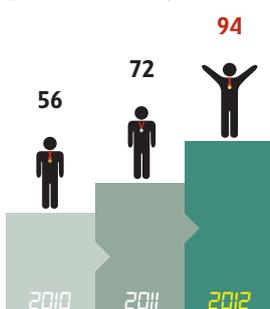
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

(en millions d'euros)



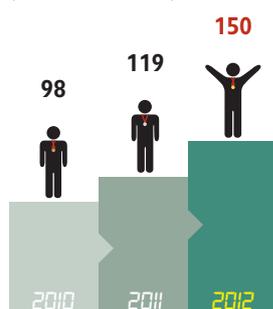
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

(en millions d'euros)



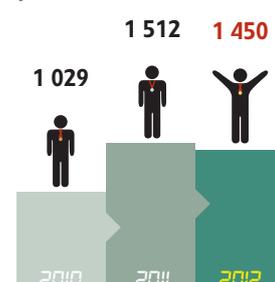
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

(en millions d'euros)



EFFECTIF

(Effectif moyen des sociétés intégrées globalement)





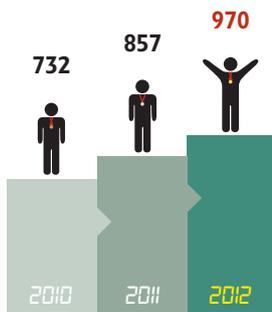
TAUX DE CROISSANCE COMPOSÉ DES AGRÉGATS FINANCIERS JUSQU'À 2012

	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS
Résultat brut d'exploitation	26 %	23 %	21 %	17 %
Résultat opérationnel courant	22 %	24 %	22 %	18 %
Résultat net part du Groupe	31 %	26 %	20 %	22 %
Bénéfice par action ajusté	23 %	10 %	8 %	10 %
Dividende par action	10 %	9 %	8 %	10 %



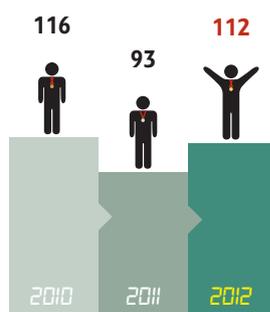
FONDS PROPRES

(en millions d'euros)



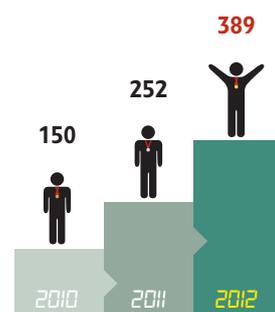
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

(en millions d'euros)



ENDETTEMENT FINANCIER

(en millions d'euros)



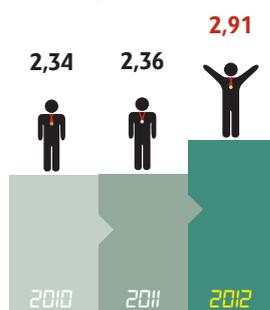
CAPITALISATION BOURSIÈRE

(en millions d'euros)



BÉNÉFICE NET PAR ACTION

Données ajustées (en euros)



DIVIDENDE PAR ACTION

Données ajustées (en euros)

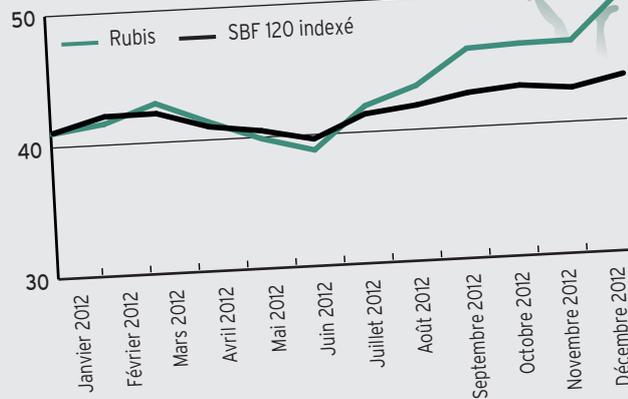


* Soumis à l'approbation de l'AGM du 7 juin 2013.



L'ACTION RUBIS

Évolution comparée du cours de l'action Rubis et du SBF 120 depuis le 1^{er} janvier 2012.



MARCHÉ DU TITRE ET VIE BOURSIÈRE

Le titre Rubis est coté à Paris sur NYSE Euronext, compartiment A.

Son code ISIN est FR0000121253 et son code mnémorique est RUI FP.

Le titre Rubis fait partie des indices SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid and Small, CAC All-Tradable et CAC All-Share.

	2012	2011
Nombre de titres échangés (cumul en millions de titres)*	14,7	14,1
Capitaux échangés (cumul en millions d'euros)*	651,22	571,1
Cours le plus haut en séance ⁽¹⁾ (en euros)	51,80	45,75
Cours le plus bas en séance ⁽¹⁾ (en euros)	37,55	32,50

* Source Euronext.

(1) Cours ramené à un nominal divisé par deux.

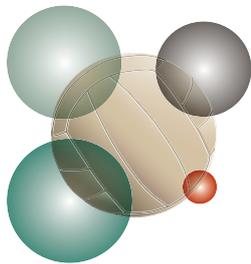


L'ACTIONNARIAT DE RUBIS

Le Groupe compte près de **20 000 actionnaires**.

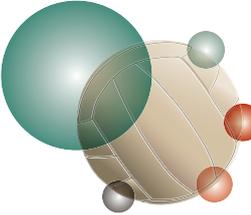
STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

(au 31/12/2012)



PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

(au 31/12/2012)



COMMUNICATION FINANCIÈRE

SOURCES D'INFORMATION

Rubis porte un soin particulier à la diffusion des informations le concernant.

En 2012, plus de 30 communiqués ont été diffusés à la presse et mis simultanément en ligne sur www.rubis.fr en versions française et anglaise.

Le site internet permet également de consulter et télécharger les précédents Rapports Financiers et Documents de Référence du Groupe visés par l'AMF.

Rubis publie également, en mars, « L'Essentiel », une plaquette institutionnelle concise, décrivant le groupe Rubis, ses activités et sa stratégie, en versions française et anglaise (téléchargeables sur le site de la Société) et en version espagnole (téléchargeable sur www.vitogas.es).

Les actionnaires désireux d'entrer en contact avec la Société peuvent appeler la ligne qui leur est dédiée au : +33 (0)1 45 01 99 51.

SERVICE DU TITRE

Le service du titre est assuré par :
CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget de Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 09

AGENDA

- 14/03/2013** Résultats annuels 2012
- 14/05/2013** Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2013 et informations financières
- 07/06/2013** Assemblée Générale Mixte
- 10/06/2013** Détachement du coupon et début de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
- 24/06/2013** Fin de la période d'option pour le paiement du dividende en actions
- 08/07/2013** Paiement du dividende en espèces
- 29/08/2013** Résultats semestriels 2013
- 12/11/2013** Chiffre d'affaires 3^e trimestre 2013 et informations financières
- 11/02/2014** Chiffre d'affaires 4^e trimestre 2013

RENCONTRE AVEC LES INTERLOCUTEURS FINANCIERS

Tout au long de l'année, le Groupe organise également des rencontres avec les principaux acteurs des marchés financiers : investisseurs institutionnels et analystes financiers des sociétés de bourse à Paris, ainsi que sur les principales places financières européennes.

Le titre Rubis est régulièrement suivi par les analystes des sociétés de bourse suivantes : Arkeon Finance, Exane BNP Paribas, Gilbert Dupont, HSBC, Natixis Securities, Oddo, Portzamparc et Société Générale.



LA DIMENSION INTERNATIONALE EST AU CŒUR DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE RUBIS

Dans un monde tendant à se globaliser, la capacité à se fragmenter devient une force. Rubis est ainsi organisé en multiples centres de profit gérés de façon décentralisée, une forme essentielle pour conserver intacte son aptitude à réagir, s'adapter, anticiper, en résumé, pour déjouer les écueils d'un système mondialisé.

RUBIS DANS LE MONDE

IMPLANTATIONS INTERNATIONALES À FIN AVRIL 2013

Zone Europe et Méditerranée

Allemagne
Belgique (Anvers)
Espagne
France
Jersey et Guernesey
Pays-Bas (Rotterdam)
Suisse
Turquie (Ceyhan)

Zone Caraïbes

Antigua
Bahamas
Barbade
Bermudes
Îles Caïmans
Dominique
Grenade
Guadeloupe
Guyane française
Guyana
Jamaïque
Martinique
Marie-Galante
Saint-Barthélemy
Sainte-Lucie
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Trinité et Tobago
Îles Turques-et-Caïques

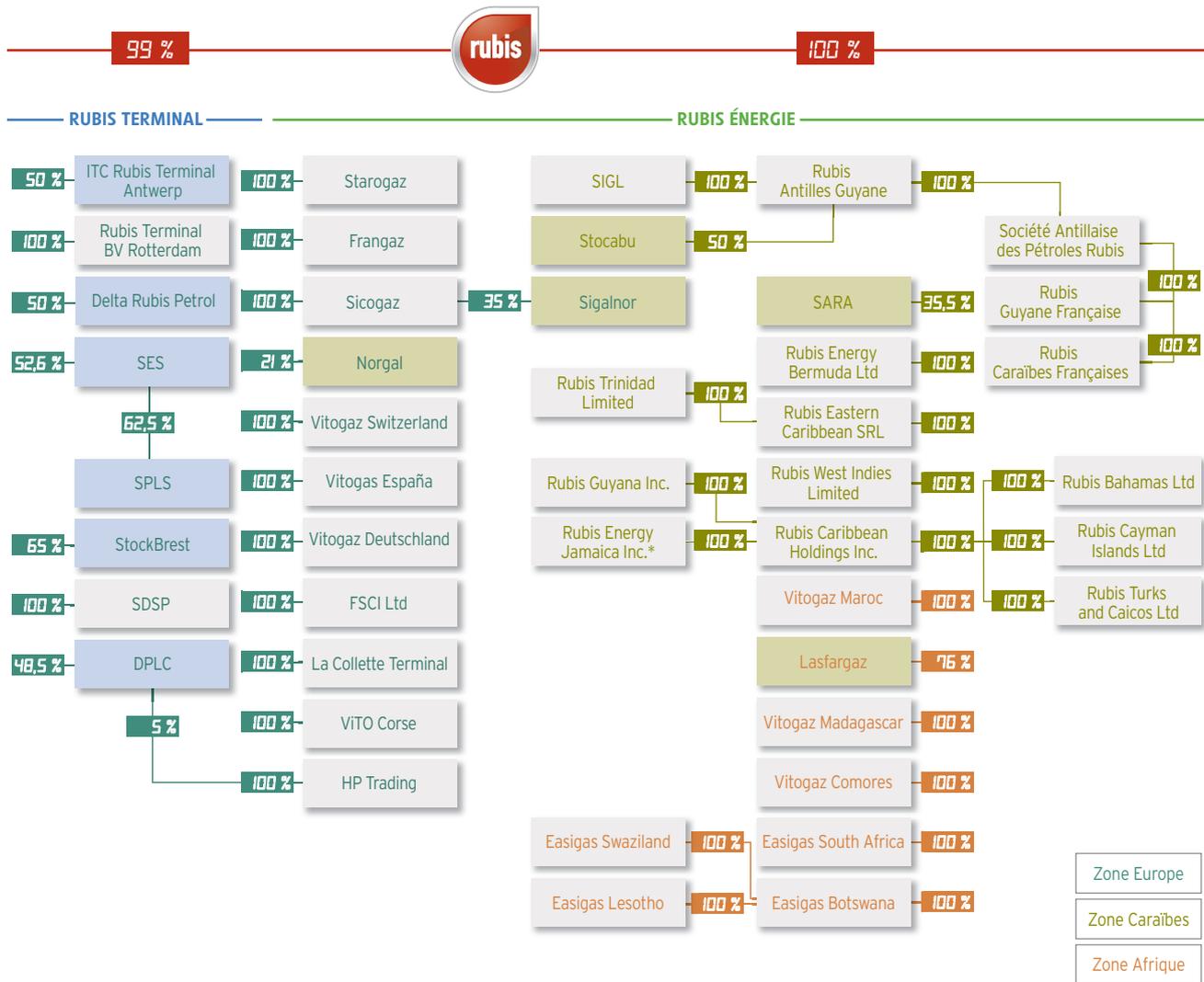
Zone Afrique

Afrique du Sud
Botswana
Comores
Lesotho
Madagascar
Maroc
Swaziland





ORGANIGRAMME SYNTHÉTIQUE DU GROUPE AU 31/12/2012



* Consolidée à partir du 1^{er} janvier 2013.

PARTICIPATIONS MINORITAIRES

RUBIS TERMINAL		RUBIS ÉNERGIE	
ITC Rubis Terminal Antwerp		Norgal	
Mitsui	(35 %)	Antargaz	(52,66 %)
Intercontinental Terminals Company LLC	(15 %)	TotalGaz	(26,40 %)
SES		Sigalnor	
Bolloré Énergie	(0,7 %)	CGP Primagaz	(35 %)
Distridyn	(7,1 %)	TotalGaz	(30 %)
Petrovex	(5,6 %)	Stocabu	
SCA Pétrole et Dérivés	(8,8 %)	Antilles Gaz	(50 %)
Siplec	(4,8 %)		
Zeller & Cie	(2,4 %)		
Total Raffinage Marketing	(18 %)		
Delta Rubis Petrol		SARA	
Med Energy Holding SAL	(50 %)	Total Raffinage Marketing	(50 %)
SPLS		Esso Caribbean Inc.	(14,5 %)
Bolloré Énergie	(37,5 %)	Lasfargaz	
StockBrest		Ceramica Ouadras SA	(3,37 %)
Société Pétrolière de Dépôt	(35 %)	Facemag SA	(7,57 %)
DPLC		Grocer SA	(3,92 %)
Total Raffinage Marketing	(24,99 %)	Sanitaire BS SA	(2,25 %)
Delek France SAS	(21,5 %)	Union Cerame SA	(6,72 %)
M. Joseph-Louis Galleti	(0,01 %)		



« L'HUMAIN, AU CŒUR DE NOS PROJETS »

Rubis Mécénat, fonds de dotation créé en 2011, a choisi l'Art comme langage, afin d'ouvrir de nouveaux horizons et d'apporter un nouveau souffle à travers le regard et la création d'artistes contemporains.

Sa mission est :

- d'accompagner, en France et à l'étranger, une génération d'artistes engagés, porteurs de nouvelles énergies, par le biais d'expositions, de commissions et d'acquisitions d'œuvres d'art ;
- de soutenir et de s'investir dans des causes principalement humanitaires et environnementales, en créant des passerelles avec les artistes ;
- de faire naître des projets sociaux et culturels et les aider à prendre forme.

Se positionner comme acteur industriel, social et culturel, dans les pays où il est implanté, permet à Rubis de renforcer ses actions sur chaque territoire et de s'investir à travers la mise en œuvre de projets philanthropiques.



2012

DES SILHOUETTES POÉTIQUES

Rubis Mécénat a clôturé l'année 2012 en présentant les installations poétiques de l'artiste plasticienne Fanny Allié en la Paroisse Saint-Eustache à Paris. Fanny Allié aborde les thèmes de l'existence, de la place de l'Homme dans notre société, ainsi que le rapport de l'humain à son propre corps et à sa mémoire. Elle tente de revenir à la nature même du cours de la vie et de son devenir. Nourrir un dialogue avec un lieu spirituel, un lieu sacré habité par les hommes de Dieu, est un projet ambitieux que l'artiste a magnifiquement réussi, intensifiant ainsi la dimension humaine de la création.

Une vidéo sur la relation entre les œuvres mystérieuses de Fanny Allié et la grande Paroisse de Saint-Eustache est en ligne sur le site www.rubismecenat.fr.



Silhouette #1-#5,
néon, métal,
hauteur de
1 m 65 à 1 m 85
© 2012 Fanny Allié
« Silhouettes » pour
Rubis Mécénat



Bambous, vidéo,
6 min 41, 2008
à l'intérieur
de la Paroisse
Saint-Eustache
© Fanny Allié

Fanny Allié

Fanny Allié, artiste française, obtient le diplôme de l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles en 2005 et s'installe à Brooklyn où elle vit depuis.

Elle participe au programme Artist in the Marketplace (AIM) au Bronx Museum of the Arts à New York en 2006-2007.

Fanny Allié expose régulièrement aux États-Unis.

Son travail a aussi été exposé en Belgique, France, Italie, Allemagne, Espagne et au Mexique.

www.fannyallie.com



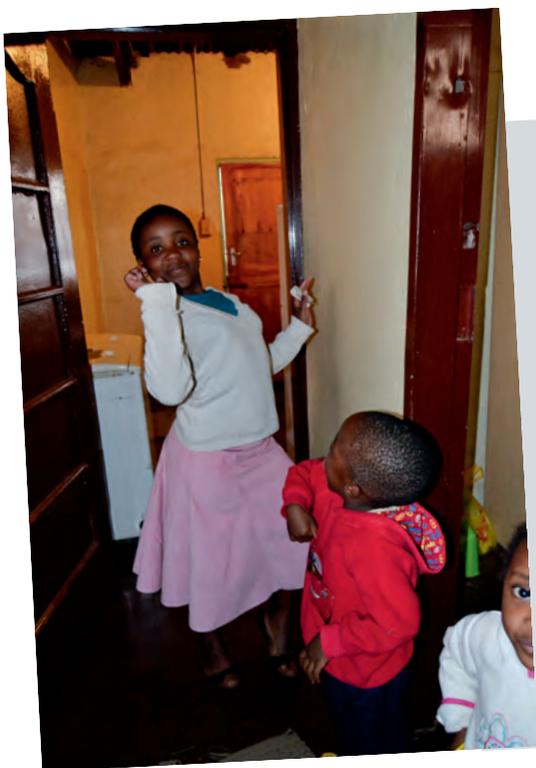


2012

AFRIQUE DU SUD - «OF SOUL & JOY PROJECT IN THOKOZA»

L'année 2012 a été marquée par la naissance du projet social et culturel « Of Soul & Joy ». Rubis Mécénat s'est engagé dans l'humanitaire en Afrique du Sud en s'alliant avec la filiale de Rubis Énergie, Easigas. Ce projet a pour but d'apporter un enseignement de la photographie aux lycéens de l'école secondaire Buhlebuzile, située dans le *township* reculé de Thokoza, dans le Gauteng.

L'année 2012 a constitué la première étape d'une longue collaboration avec l'école, qui consiste à offrir à des élèves, issus d'une communauté particulièrement défavorisée et n'ayant jamais été en contact avec un appareil photo, la possibilité d'apprendre la photographie. Ainsi, Rubis Mécénat espère leur donner la chance de trouver un emploi grâce à ce nouveau moyen d'expression.



Photographies réalisées
par les étudiants

Ci-contre, © Teboho Vanessa Rabede
Ci-dessous, © Siyamcela Ngantweni





... 2013

Plusieurs ateliers intensifs de photographie se sont tenus, dirigés par des photographes professionnels : Bieke Depoorter, Cyprien Clément-Delmas, Tjorven Bruyneel et Kutlwano Moagi. Ces photographes sont en parallèle commissionnés par Rubis Mécénat pour réaliser un reportage photographique sur le township de Thokoza.

Un « Photo Festival » a été organisé le 23 mars dernier à Thokoza et une exposition des photographies réalisées par les étudiants s'est tenue dans le centre de Johannesburg en mars et avril derniers.

L'école de Buhlebusile a officiellement annoncé l'ouverture de ce programme photographique au sein de l'école pour 2014, intégrant ainsi la photographie dans le curriculum des élèves.

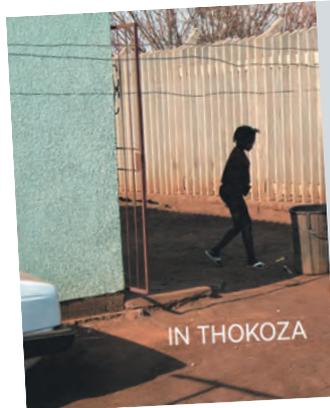
Avec ce projet, Rubis Mécénat souhaite offrir un futur prometteur à certains lycéens des communautés désavantagées de Thokoza.

Les élèves les plus talentueux auront la chance de continuer des études supérieures de photographie, développant ainsi une véritable carrière. Parmi eux, deux étudiants sont entrés au prestigieux « Market Photo Workshop », sponsorisé par Rubis Mécénat et Easigas.

Une nouvelle école de photographie a vu le jour dans le township « oublié » de Thokoza ayant été victime des violentes émeutes politiques en 1994.



© Cyprien Clément-Delmas pour Rubis Mécénat



Catalogue
du projet
© 2013
Rubis Mécénat



► “ Si l'industrie façonne le monde d'aujourd'hui et de demain, l'art... est un baromètre de l'évolution de nos sociétés. L'art nous offre une nouvelle perspective, un refuge, une vérité et un espace de réflexion.”

Lorraine Gobin
Directeur Commissaire
Rubis Mécénat



© 2012 Cyprien Clément-Delmas - Archives Rubis Mécénat

24 HOUR

Privilégiant son rapport avec les filiales du Groupe, Rubis Mécénat a commissionné Cyprien Clément-Delmas afin de réaliser un photoreportage sur le site de Rubis Terminal à Anvers.

Une exposition des photographies s'est tenue en mai sur le site même, apportant ainsi l'Art au plus près de l'Industrie. L'accrochage des œuvres a été réalisé en extérieur et l'exposition, permanente, intègre l'Art au sein des dépôts de Rubis Terminal.

Cyprien Clément-Delmas

Cyprien Clément-Delmas, photographe français de 26 ans, vit et travaille entre Barcelone et Paris.

Tout juste diplômé de la fameuse ESCAC de Barcelone, il parcourt les pays à la recherche d'un regard.

Ses photographies et son court-métrage, « Luciano », qui a reçu plusieurs prix dans les festivals de films en Europe, ont été exposés à Paris par Rubis Mécénat en novembre 2011 à la Galerie Nikki Diana Marquardt. Il travaille aujourd'hui sur un court-métrage d'animation, « À la Dérive », en tant que scénariste et réalisateur.

Plusieurs expositions de ses photographies se sont tenues à Paris et à Barcelone.

Voyageur passionné par l'Europe de l'Est, il a parcouru plus de vingt pays ces cinq dernières années. Il souhaite désormais approfondir la découverte de ces pays et continuer à témoigner...
son appareil à la main.

www.clement-delmas.fr

Beaucoup de projets à venir...
sur l'homme et son rapport à son environnement socio-culturel.



21

**RUBIS TERMINAL :
STOCKAGE
DE PRODUITS
LIQUIDES**

“ Ne jamais
baisser les bras ! ”



RUBIS TERMINAL : STOCKAGE DE PRODUITS LIQUIDES



Rubis Terminal stocke, pour le compte de ses clients, des produits liquides tels que produits pétroliers, produits chimiques, engrais, oléagineux et mélasses, stockés pour des périodes plus ou moins longues, dans le cadre de leur importation, de leur production, de leur distribution ou en complément d'un stockage d'usine.

Leader en France, Rubis Terminal poursuit son développement à l'international avec l'extension de ses nouveaux terminaux aux Pays-Bas (Rotterdam), en Belgique (Anvers) et en Turquie (Ceyhan).

La localisation géographique des unités de stockage est essentielle. La plupart des sites de Rubis Terminal sont, de ce fait, situés en façade maritime ou ont un accès fluvial et sont, pour certains, en liaison avec les principaux pipelines.

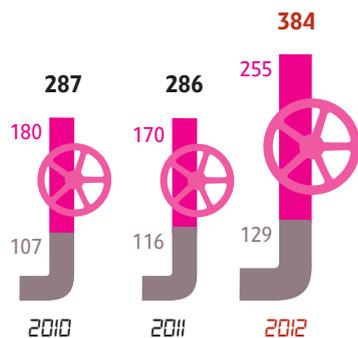
SES PRINCIPAUX CLIENTS SONT :

- les grandes surfaces, pour la gestion de leurs approvisionnements en carburants et la distribution vers leurs magasins ;
- les compagnies pétrolières et les groupes chimiques et pétrochimiques, qui souhaitent optimiser leurs coûts logistiques ou avoir une plateforme de distribution, d'importation, d'exploitation, ou simplement transitoire lors d'opérations de maintenance de leur plateforme industrielle ;
- les traders et les intermédiaires, qui doivent pouvoir stocker les produits qu'ils négocient sur les marchés internationaux, en attente de revente, ou selon les fluctuations de l'offre et de la demande.

Pour tous ces clients, Rubis Terminal est devenu un acteur essentiel du paysage logistique, non seulement grâce à sa localisation géographique dans des zones à fort potentiel de développement, mais aussi grâce aux lourds investissements réalisés ces dernières années, tant pour adapter son outil aux besoins du marché et aux nouvelles normes en vigueur, qu'au travers de ses implantations hors des frontières de l'Hexagone.

CHIFFRE D'AFFAIRES

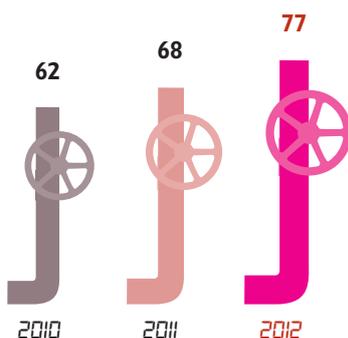
(en millions d'euros)



● CA Stockage ● CA Négoc

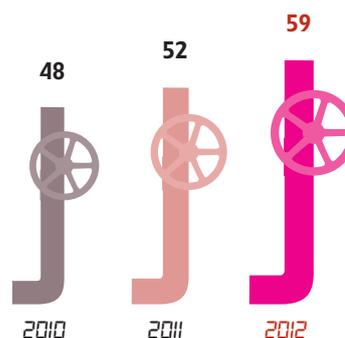
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

(en millions d'euros)





ATOUTS STRATÉGIQUES

- Localisation (façade maritime et accès fluviaux, branchement pipelines).
- Connexions : pipelines, jetées maritimes et fluviales, gares routières et embranchements ferroviaires.
- Investissements réguliers pour les mises aux normes et l'adaptation aux besoins du marché.
- Qualité des infrastructures.
- Opérateur indépendant.

FAITS MARQUANTS 2012

- Nouvelle année record en volumes et en chiffre d'affaires.
- Rotterdam : mise en service de 8 nouveaux réservoirs d'une capacité totale de 35 200 m³.
- Ceyhan (Turquie) : rachat de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, rebaptisé « Delta Rubis », et lancement d'un vaste programme d'extension.
- Anvers : démarrage de la construction et de la commercialisation de 37 000 m³ de capacité supplémentaire.
- Salaise-sur-Sanne et Strasbourg : obtention de la certification ISO 14001.

CALENDRIER 2013

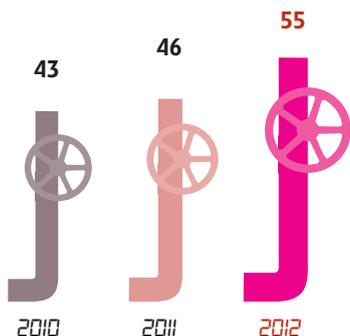
- Strasbourg : reprise au mois de février d'une capacité de 500 000 m³ sur le site de l'ancienne raffinerie de Reichstett.
- Rotterdam : mise en service de 6 nouveaux réservoirs d'une capacité globale de 15 000 m³, lancement de l'extension du terminal sur la zone adjacente.
- Ceyhan (Turquie) : mise en service de nouvelles capacités pour l'avitaillement des navires et la distribution. Poursuite de la construction d'une jetée « Suezmax ».
- Anvers : mise en service de 39 000 m³ de capacités chimiques.

“Notre croissance le prouve : nous contribuons à l'évolution de notre métier et accompagnons nos partenaires là où les mène leur développement.”

François Terrassin
Directeur Général
Rubis Terminal

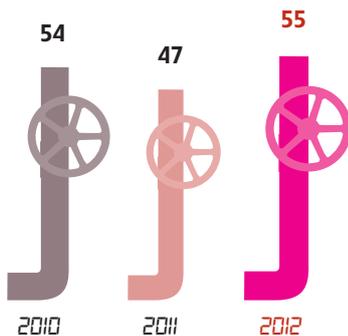
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

(en millions d'euros)

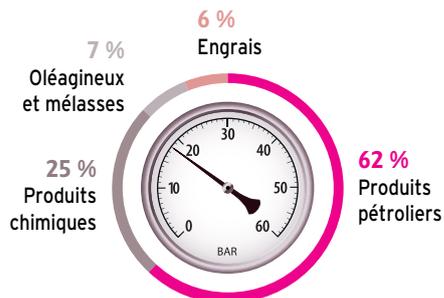


INVESTISSEMENTS

(en millions d'euros)



RECETTES STOCKAGE





PRODUITS PÉTROLIERS

Les dépôts de Rubis Terminal constituent un maillon essentiel de l'aval pétrolier. Véritable « charnière » entre les fonctions d'approvisionnement et de distribution, ils sont utilisés par tous les opérateurs du marché (centrales d'achats de la grande distribution, opérateurs indépendants, raffineurs, traders, organismes de contrôle et de gestion des stocks stratégiques) à différents niveaux :

- organiser la distribution vers les points de consommation (stations-service et consommateurs directs) ;
- entreposer des produits en période de contango, c'est-à-dire lorsque les prix à terme sont supérieurs aux prix spot ;
- assurer la sécurité et la diversité des approvisionnements entre les ressources locales et nationales et l'importation ;
- réaliser préalablement à la mise sur le marché des opérations d'additivation des produits, soit en incorporant des additifs de performance, soit par mélange avec des biocarburants comme les esters méthyliques d'acide gras (EMAG) pour le gazole, ou l'éthanol pour l'essence ;
- et permettre aux opérateurs de remplir leurs obligations de couverture en stocks de réserve.

La crise du raffinage européen conduit à des rationalisations et des modifications de flux qui rendent toujours plus nécessaires les capacités d'importation. Positionnés à l'entrée d'importantes zones de consommation, les terminaux de Rubis sont en mesure de s'adapter à ce contexte et de jouer un rôle croissant dans l'approvisionnement du territoire.

Le gouvernement a lancé en 2005 un plan biocarburant destiné à encourager l'additivation d'EMAG (esters méthyliques produits à partir d'huiles végétales ou de graisses animales) dans le gazole, et d'éthanol ou d'ETBE (produits à partir de betteraves sucrières principalement) dans les essences. Les taux d'additivation cibles ont progressé de 5 % en 2005 jusqu'à 7,5 % en 2011. L'arrivée sur le marché de biocarburants de deuxième génération offre à Rubis Terminal la possibilité d'augmenter la valeur ajoutée de son offre

SITES CONCERNÉS

■ Ceyhan	650 000 m ³
■ Rouen	390 000 m ³
■ Strasbourg	303 000 m ³
■ Dunkerque	273 000 m ³
■ Brest	124 000 m ³
■ Saint-Priest	94 000 m ³
■ Rotterdam	72 000 m ³
■ Mulhouse	62 000 m ³
■ Corse	38 000 m ³

commerciale et de capter des trafics additionnels. Rubis Terminal, en concertation avec ses grands clients, a mené une politique active pour faciliter la mise en place de ces additivations sur ses sites.

La qualité des prestations d'additivation est devenue l'un des critères d'appréciation de la performance d'un dépôt et d'arbitrage entre plusieurs dépôts concurrents. Aujourd'hui, Rubis Terminal reste à l'écoute de ses clients, afin de proposer des solutions techniques permettant à ces derniers d'optimiser leurs choix en termes de *sourcing*, notamment en proposant des solutions de mélange en ligne.

L'utilisation du fioul lourd subsiste dans les centrales thermiques, en appoint pour le chauffage urbain et chez certains industriels. La nécessité d'utiliser des produits de moins en moins soufrés conduit les acheteurs à importer les produits que l'outil de raffinage français ne peut fournir. Ils doivent pour cela disposer de capacités de réception suffisantes.

Par ailleurs, depuis son installation à Rotterdam, Rubis Terminal occupe un rôle majeur sur le marché de l'avitaillement des navires, qui constitue le débouché principal de la production de fioul lourd.

L'introduction de nouvelles normes européennes sur les émissions des navires en escale, ou en cabotage, rend nécessaire le stockage de nouveaux produits peu soufrés.

CAPACITÉ GLOBALE DE STOCKAGE

	Capacités attribuées		Sorties de produits (en milliers de tonnes)	Recettes		
	(en milliers de m ³)	Répartition		(EN MILLIONS D'EUROS)	Répartition	Variation 2012/2011
Pétrole et fioul lourd	2 007	75 %	10 032	81	62 %	+ 12 %
Produits chimiques	264	10 %	1 683	31	25 %	+ 24 %
Engrais	204	7,5 %	1 022	8	6 %	-
Oléagineux et mélasses	203	7,5 %	859	9	7 %	- 10 %
TOTAL	2 678	100 %	13 596	129	100 %	+ 12 %





ZOOM



Le cap des 10 000 prises de rendez-vous franchi à Saint-Priest !

En fin d'année 2012, l'équipe du dépôt de Saint-Priest, près de Lyon, a finalisé un projet visant à réduire son empreinte sur le trafic local et optimiser le temps d'attente des camions avant leur chargement. Les contraintes étaient notamment de gérer les 60 000 camions-citernes qui se présentent au chargement chaque année, tout en optimisant le travail des 11 personnes qui constituent l'effectif total du dépôt.

Après la construction d'un parking poids lourds de 60 places - en étroite collaboration avec la commune, la communauté urbaine du Grand Lyon et les services de la préfecture - les équipes de Rubis Terminal ont mis au point, avec la société SETMAT, un système extrêmement performant de gestion des camions à charger.

L'efficacité de ce système tient dans le couplage de deux flux de nature différente. Le premier, issu des rendez-vous parfaitement connus et organisés, bien que définitifs quelques heures seulement avant l'ouverture du dépôt, et le second, l'arrivée des camions sans rendez-vous, totalement aléatoire.

L'ordre d'appel des chauffeurs pour le chargement prend en compte la disponibilité des postes de chargement et des installations techniques, la nature des produits et les quantités à charger, la connaissance que le chauffeur a du site, l'heure du rendez-vous lorsqu'il existe et l'heure d'arrivée sur site.

Les résultats sont extrêmement satisfaisants. En effet, 60 % des rendez-vous sont honorés en avance et moins de 10 % avec plus d'un quart d'heure de retard. De plus, 80 % des camions restent désormais moins d'une heure sur le dépôt, entre leur arrivée vide et leur départ chargé.

La meilleure preuve de réussite de ce projet est l'adoption par les transporteurs de ce nouvel outil, disponible sur internet, qui vient de franchir le cap des 10 000 prises de rendez-vous en moins de trois mois.

... 80 % des camions restent désormais moins d'une heure sur le dépôt, entre leur arrivée vide et leur départ chargé...



ENGRAIS LIQUIDES

Le dépôt de Rouen constitue le plus gros centre d'importation d'engrais liquides en Europe.

Les produits stockés sont utilisés dans les zones de grande culture de la moitié nord de la France : Picardie, Beauce, Champagne-Ardenne, Berry.

Dunkerque, qui participe à l'approvisionnement du nord de la France, de la Champagne et du sud de la Belgique, développe ses positions en s'appuyant sur ses liaisons ferroviaires.

L'existence de moyens logistiques adaptés est essentielle pour la filière :

- l'importation d'engrais fabriqués dans des zones riches en gaz, qui représente déjà plus de 50 % de la consommation de l'Hexagone, va continuer à concurrencer les productions locales et nécessitera de grosses capacités d'accueil ;
- la consommation est très saisonnière et concentrée sur le printemps. Il faut donc à la fois disposer de capacités de stockage importantes et de moyens de chargement proportionnés ;
- l'application d'engrais, avec des volumes globalement stables, tend à être plus précise et efficace. On assiste au développement de formules de mélanges associant à l'azote d'autres composants, soufrés ou phosphatés.

SITES CONCERNÉS

■ Rouen	180 000 m ³ à 250 000 m ³
■ Dunkerque	24 000 m ³

Rubis Terminal accompagne les distributeurs dans cette voie et met en place des systèmes d'additivation et de mélange, s'orientant ainsi vers des prestations à plus forte valeur ajoutée.

Parallèlement, l'amélioration des flux d'information, notamment via l'EDI (*Electronic Data Interchange*), constitue un axe de développement pour Rubis auprès de cette filière regroupant de nombreux intermédiaires.

La concentration du secteur en groupements d'achats de plus en plus grands et l'augmentation de la taille des contrats qui en découlent rendent plus compliqués le suivi et la gestion des camions par destination. Il devient nécessaire de développer des outils permettant au dépôt, via internet, d'enregistrer, de tracer et de mettre à disposition des clients des informations détaillées sur chaque livraison.

OLÉAGINEUX ET MÉLASSES

SITES CONCERNÉS :

■ Dunkerque	167 000 m ³
■ Rouen	36 000 m ³

Une part significative des capacités de Rouen et de Dunkerque est consacrée à cette famille de produits dans laquelle sont regroupés les oléagineux, les mélasses et des coproduits issus de l'industrie du sucre.

Les installations de Rubis Terminal permettent à la fois de traiter de gros volumes et de ségréguer les qualités, offrant à ces industries l'outil à la fois flexible et fiable que nécessite leur activité.

Après un développement soutenu de la filière des biocarburants au cours des cinq dernières années, le secteur des biocarburants

de première génération connaît une baisse d'activité très sensible sous la conjonction de plusieurs facteurs :

- une politique fiscale de moins en moins avantageuse (double-comptage réservé aux produits de deuxième génération, plafonnement à 7 % du taux d'incorporation des biocarburants de première génération, remise en cause de l'objectif européen du quota d'énergie renouvelable dans les carburants) ;
- le renchérissement du prix des matières premières, couplé avec une forte hausse de la volatilité de ces prix ;
- l'essor de la filière palme qui concurrence fortement le colza et le soja.

La traçabilité, enjeu majeur dans la chaîne alimentaire, est au cœur de l'activité de stockage des oléagineux et des esters.

Les directives européennes sur la durabilité se sont traduites, en 2012, par des contraintes supplémentaires en termes de traçabilité.

Le terminal permet également aux grands groupes agroalimentaires avec lesquels il travaille de garantir à leurs clients l'origine française de certains lots.



PRODUITS CHIMIQUES

Rubis Terminal est devenu un acteur majeur dans le domaine du stockage des produits chimiques en Europe de l'Ouest.

Les dépôts de stockage de produits chimiques de Rubis Terminal, tant en France qu'en zone ARA* (Rotterdam/Anvers), sont devenus les maillons indispensables d'une chaîne logistique de plus en plus spécialisée, en offrant une large palette de connexions : fluviales, maritimes, routières ou ferroviaires.

Rubis Terminal a acquis, au fil des années, une parfaite maîtrise de la complexité du stockage des produits chimiques, grâce à sa capacité à mettre en place les équipements adaptés, sa réactivité, le professionnalisme de ses équipes et la prise en compte du respect de l'environnement et de la sécurité.

Sa certification ISO 9001 et l'obtention de la certification ISO 14001 pour certains dépôts, sa participation au « Cdi-t » (*Chemical Distribution Institute-Terminals*) et son engagement « *Responsible Care* » sont également les témoins de sa volonté d'excellence.

Rubis Terminal sait répondre aux demandes de ses clients, que ce soit en tant que plateforme de distribution, d'externalisation de stockage « rattaché » à une plateforme industrielle, de stockage à proximité d'une usine pour pallier les aléas de *sourcing* de matières premières, d'arrêt provisoire d'usine ou de tout autre besoin ponctuel.

Le stockage des produits chimiques se fait en mode « ségrégué », c'est-à-dire que chaque produit a son bac et sa ligne dédiée, ainsi qu'un *process* adapté.

* Anvers/Rotterdam/Amsterdam.

“Nous privilégions systématiquement la performance des moyens d'entrée-sortie : jetées, gares routières et embranchements ferroviaires.”

François Terrassin
Directeur Général
Rubis Terminal

SITES CONCERNÉS :

■ Rotterdam	73 000 m ³
■ Anvers	70 000 m ³
■ Rouen	45 000 m ³
■ Strasbourg	42 000 m ³
■ Salaise-sur-Sanne (Lyon)	19 000 m ³
■ Villeneuve-la-Garenne (Paris)	11 000 m ³
■ Dunkerque	5 000 m ³

Rubis Terminal propose à ses clients un large choix en termes de :

- capacités (taille de bacs allant de 300 à 6 300 m³) ;
- connexions (maritimes, fluviales, ferroviaires, routières, pipelines) ;
- matériaux (inox, acier, acier revêtu le cas échéant) ;
- autorisations multiples (inflammables, toxiques, très toxiques, dangereux pour l'environnement) ;
- équipements particuliers : azote, air appauvri, contrôle de pression et du taux d'oxygène, dilution, maintien en chauffe des produits (électrique, vapeur ou eau chaude, selon les dépôts) ;
- récupération ou traitement des vapeurs (individuel si nécessaire, ou en unité de traitement).

L'extension progressive du dépôt de Rotterdam d'ici à 2015/2016, sur un terrain attenant au dépôt existant, avec des capacités de stockage très diverses, permettra encore plus de flexibilité pour répondre aux besoins de ses clients.

AUTRE ACTIVITÉ : NÉGOCE

Rubis Terminal est également présent dans une activité de vente grossiste de produits pétroliers. Cette activité, marginale mais complémentaire, a généré un chiffre d'affaires de 255 millions d'euros pour des volumes annuels d'environ 261 000 m³.



DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DÉVELOPPEMENT

ROTTERDAM (PAYS-BAS)

Situé à Botlek, au cœur du port de Rotterdam, premier port d'Europe avec un trafic de plus de 400 millions de tonnes par an, le terminal de Rubis offrira à terme une capacité de 350 000 m³ avec des accès ferroviaires et maritimes importants (trois jetées pour les navires de haute mer et deux jetées pour les barges). Rapportés aux capacités, ces accès se montrent bien supérieurs à ceux des autres opérateurs.

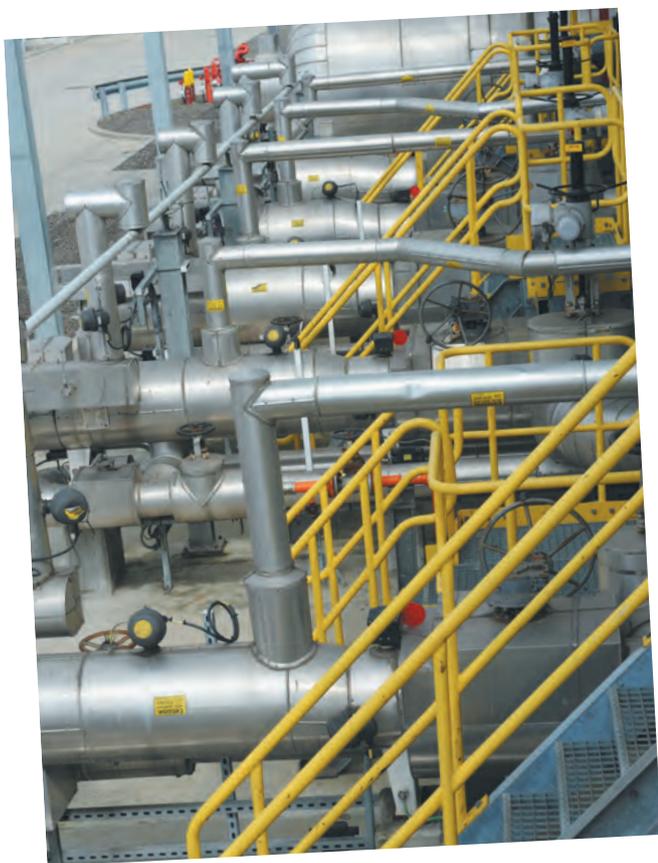
Dans un contexte où la rapidité des opérations maritimes et la réduction des temps d'escale sont des enjeux essentiels de la logistique, ce terminal disposera d'un avantage compétitif indéniable.

Par ailleurs, la ségrégation des bacs de stockage, inox ou acier, dans des cuvettes contenant un faible nombre de bacs, permet de stocker des produits très différents sans problème d'incompatibilité.

Le dépôt dispose aujourd'hui d'une capacité de près de 145 000 m³, qui lui permet de stocker à la fois des produits pétroliers, des commodités chimiques et des spécialités.

Ce terminal a trouvé sa place sur le marché de la zone ARA, en offrant à la fois une excellente accessibilité et disponibilité sur ses appointements et une expertise déjà reconnue pour les produits sensibles.

La mise en service de six nouveaux réservoirs, en juillet 2013, marquera l'achèvement du développement de la superficie initiale du dépôt. La construction de nouvelles capacités va se poursuivre sur le terrain voisin pour lequel Rubis a obtenu une concession en 2011.



Traitement des COV et économie d'énergie

Sur le site de Rubis Terminal BV à Rotterdam, les composés organiques volatils d'hydrocarbures « purs » (COV), issus de la vaporisation naturelle des produits dans les réservoirs, sont collectés pour être traités, avant rejet, en fonction de leurs caractéristiques, soit par un Oxydateur Thermique Régénératif (RTO), soit par un Oxydateur à Fibres Métalliques (MFO). Afin de réduire les consommations de gaz de soutien de température de traitement du MFO, un oxydateur récupératif traitant également les COV, tout en générant de la vapeur pour le chauffage des produits dans les réservoirs, est en cours de mise en service. Pour augmenter davantage l'efficacité énergétique, la partie chaudière est munie d'un économiseur. Cet ensemble vient s'insérer dans une chaufferie complète installée pour l'occasion.



ENT INTERNATIONAL DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DÉVELOPPEMENT INTERN

ANVERS (BELGIQUE)

Rubis et le groupe japonais Mitsui ont annoncé, en décembre 2007, leur projet de s'associer (à parts égales) pour construire un terminal de produits chimiques liquides et gazeux dans le port d'Anvers, qui constitue le deuxième centre mondial de transit de produits pétrochimiques.

La construction de ce dépôt a démarré en septembre 2008, avec une capacité initiale de 110 000 m³, implantée sur une concession de 8 hectares. Une nouvelle concession de 13 hectares a été accordée à Rubis, ce qui permettra, à terme, de porter la capacité à 400 000 m³ et d'augmenter le stockage de gaz.

La mise en service du dépôt est intervenue en octobre 2010. La construction de 39 000 m³ supplémentaires a été lancée en 2012, pour une mise en service courant 2013.



CEYHAN (TURQUIE)

Rubis Terminal a finalisé en janvier 2012 le rachat de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol, le plus gros terminal indépendant de produits pétroliers en Méditerranée, rebaptisé « Delta Rubis », en formant un partenariat avec ses actionnaires actuels.

Située au sud-est de la Turquie, en façade méditerranéenne, Ceyhan est positionnée au débouché des pipelines BTC, acheminant le pétrole brut de la mer Caspienne, et KC, acheminant le pétrole brut de Kirkouk (Irak). Bénéficiant d'une localisation stratégique et d'avantages maritimes réels, cette zone de Méditerranée orientale promet de devenir le principal carrefour logistique régional de produits pétroliers : flux inter-Méditerranée, exportations vers l'Afrique et l'Asie, proximité du canal de Suez et de la mer Noire.

Ce terminal de stockage de produits finis a aujourd'hui une capacité de 650 000 m³, commercialisés auprès d'une clientèle d'opérateurs pétroliers internationaux.

Dans le cadre de cette alliance, le projet de Rubis consiste à construire une jetée de 2,3 km et à porter la capacité totale du dépôt à 1 million de m³. Cet avantage compétitif essentiel permet de répondre à une demande logistique régionale croissante et de positionner le dépôt parmi les plus actifs de la zone en élargissant sa gamme de clientèle, en diversifiant la gamme de produits stockés (pétrole brut et soutages) et en l'ouvrant au marché local turc dont les importations sont en forte croissance.

Les nouvelles capacités de soutage sont opérationnelles depuis mars 2013. Un contrat de stockage long terme a été signé préalablement à leur mise en service.

La construction de la jetée se poursuivra jusqu'au début de l'année 2014.



22

**RUBIS ÉNERGIE:
DISTRIBUTION DE
GPL ET DE PRODUITS
PÉTROLIERS**



Vaincre tous les obstacles
qui nous empêchent
de nous surpasser.

Louis Pauwels
Journaliste écrivain
(1920 - 1997)

VITOGAZ

22

RUBIS ÉNERGIE : DISTRIBUTION DE GPL ET DE PRODUITS PÉTROLIERS



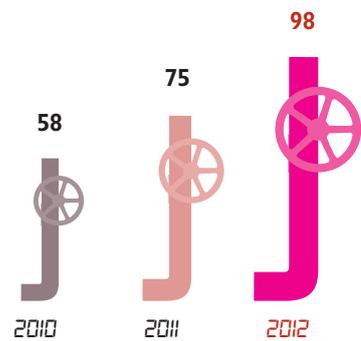
Opérateur indépendant, **Rubis Énergie** est spécialisée dans la distribution de GPL et de produits pétroliers. Sa stratégie englobe le contrôle de toute la chaîne de distribution, depuis l'approvisionnement jusqu'à l'utilisateur final. Sélective dans sa politique d'investissements, Rubis Énergie privilégie son développement sur des marchés de niches : niche géographique (zones structurellement importatrices de produits pétroliers, GPL) ou niche produit (aviation, bitumes, fiouls, etc.).

En maîtrisant une chaîne logistique complète (négoce produits, terminaux d'importation, centres emplisseurs, stockages intermédiaires, relais-vrac), Rubis Énergie rend accessible, et de façon pérenne pour ses clients, l'énergie (gaz ou carburants) dont ils ont besoin.

Le Groupe est organisé de façon « décentralisée » : chaque centre de profit correspond à une position locale, ce qui permet aux responsables locaux d'avoir une connaissance approfondie de leurs territoires et de conduire une politique d'investissements adaptée. Ce mode d'organisation se traduit par des gains de parts de marché enregistrés régulièrement.

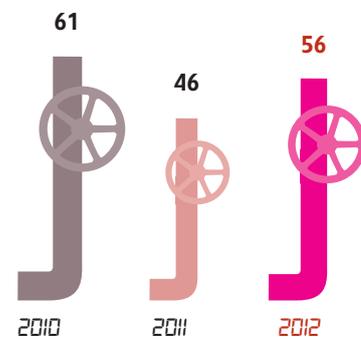
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

(en millions d'euros)



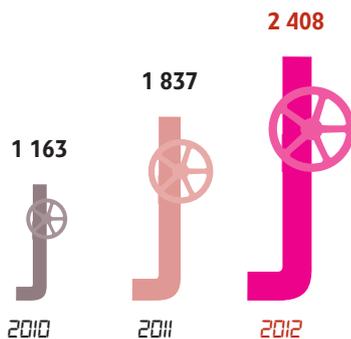
INVESTISSEMENTS

(en millions d'euros)



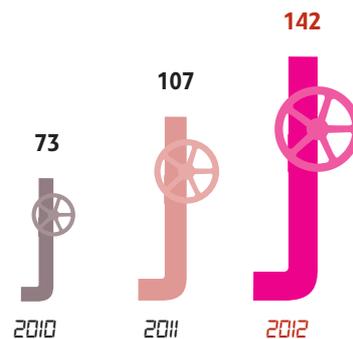
CHIFFRE D'AFFAIRES

(en millions d'euros)



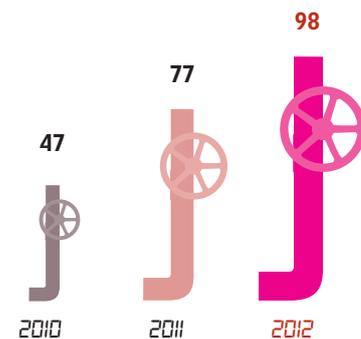
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)



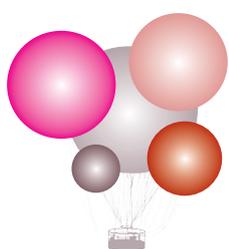
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

(en millions d'euros)

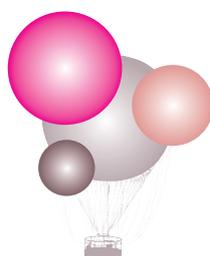




RÉPARTITION DES VOLUMES : PROJECTION 2013 PAR SEGMENT ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



40 % **GPL**
33 % **Stations-service**
19 % **Fioul commercial**
8 % **Aviation**



57 % **Caraïbes**
29 % **Europe**
14 % **Afrique**

ATOUS STRATÉGIQUES

- Contrôle de l'approvisionnement.
- Infrastructures stratégiquement situées.
- Adaptation à la diversité de produits, de géographie et de niveau de vie.
- Concentration sur des marchés de niches.

FAITS MARQUANTS 2012

- Progression du niveau d'activité dans une conjoncture économique mondiale défavorable.
- Passage aux couleurs "RUBiS" des stations-service achetées à Chevron dans l'arc des Caraïbes.
- Passage aux couleurs "ViTO" des stations-service achetées à Chevron aux Antilles et Guyane françaises.
- Acquisition et exploitation des activités de distribution de produits pétroliers Chevron aux Bahamas, îles Caïmans et Turques-et-Caïques.
- Acquisition en Jamaïque des activités de distribution de produits pétroliers appartenant à Blue Equity LLC.
- Obtention de la licence d'opérateur de gaz naturel (GNL) en Espagne.

CALENDRIER 2013

- Passage aux couleurs "RUBiS" des stations-service achetées à Chevron aux Bahamas, îles Caïmans et Turques-et-Caïques.
- Exploitation en Jamaïque des activités de distribution de produits pétroliers appartenant à Blue Equity LLC.
- Poursuite de la croissance externe.
- Poursuite du développement du gaz naturel (GNL) en Espagne.



L'ÉNERGIE : UN BESOIN DE BASE

À l'origine spécialisé dans la distribution de GPL (butane et propane), le Groupe a considérablement élargi sa distribution, au gré des acquisitions, à l'ensemble des produits pétroliers : stations-service, fioul commercial, aviation, marine, lubrifiant, bitumes, sur trois zones géographiques : Caraïbes, Europe et Afrique.

Le GPL représente désormais 40 % des produits commercialisés.

Commercialisé en vrac, en bouteilles (conditionné), ou sous forme de carburant automobile (GPL-carburant), le GPL reste une énergie disponible, stable et facilement transportable, dont les vertus environnementales sont démontrées : brûlant intégralement, sans poussière, avec de faibles émissions de NOx (oxydes d'azote) et de particules, sans soufre ni benzène.

Ces caractéristiques environnementales en ont fait une énergie promue par les pouvoirs publics dans de nombreux pays.

Entre les Caraïbes (Antilles et Guyane françaises, arc des Caraïbes, Bermudes), les îles anglo-normandes et la Corse, le Groupe exploite en carburants et fiouls, depuis début 2013, un réseau d'environ 320 stations-service, aux couleurs « RUBIS » ou « VITO ».

Pour l'ensemble de ses métiers, le Groupe est propriétaire des infrastructures nécessaires à chaque activité (terminaux d'importation, unités de stockages, centres emplisseurs, etc.).

Premiers pas dans le Gaz Naturel Liquéfié

Le marché des énergies évolue et nous sommes attentifs à toutes les opportunités de développement. Le GNL en est l'illustration. Ce produit a une utilisation identique à celle du GPL, mais ses propriétés chimiques modifient son mode de stockage.

Après une étude de marché concluante, nous avons obtenu notre licence d'opérateur de gaz naturel courant 2012 et conclu un contrat avec un fournisseur pour assurer notre approvisionnement.

La consécration de toutes ces démarches a été la conversion au GNL de deux premiers clients, fin 2012.

Le développement du GNL va nous permettre de capter de nouveaux clients. Nous avons désormais un argument supplémentaire pour dynamiser et défendre notre portefeuille GPL Grands Comptes et Réseaux Canalisés, face à la concurrence du réseau gaz naturel et des opérateurs de GNL.

Manuel Ledesma
Directeur Général
Vitogas España

DONNÉES CHIFFRÉES

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires consolidé	2 408	1 837	+ 31 %
Résultat brut d'exploitation	142	107	+ 33 %
Résultat opérationnel courant	98	77	+ 27 %
- Europe	17	20	- 16 %
- Caraïbes	62	40	+ 54 %
- Afrique	19	17	+ 11 %
Capacité d'autofinancement	98	75	+ 32 %
Investissements	56	46	-



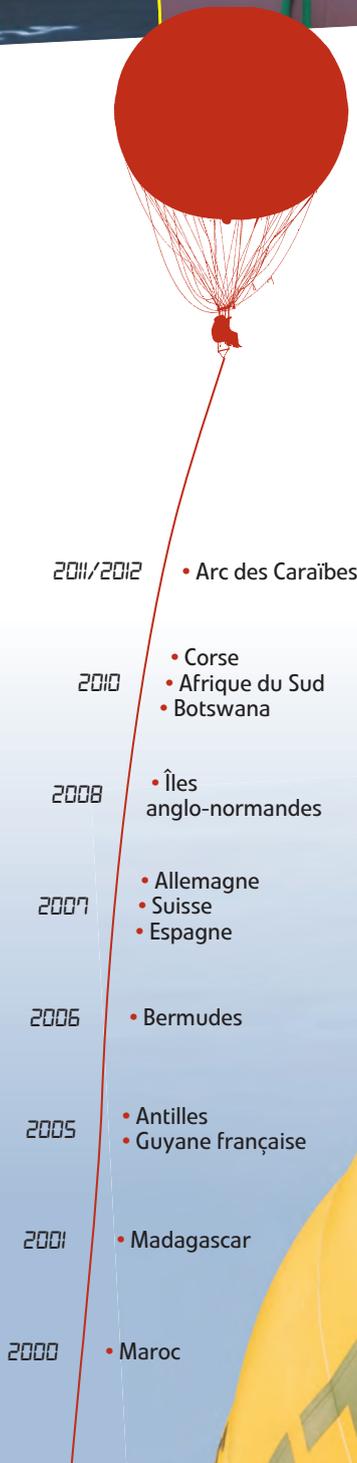
UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

À l'aube de 2013, en intégrant l'acquisition de Blue Equity en Jamaïque, les ventes annuelles de Rubis Énergie représentent environ 2 500 000 m³ de produits pétroliers, dont 500 000 tonnes de GPL, avec une position de leader sur bon nombre de ses marchés et 1 500 000 m³ de produits pétroliers à travers notamment ses réseaux de stations-service :

- 82 stations-service aux Antilles et Guyane françaises ;
- 41 en Corse ;
- 160 dans l'arc des Caraïbes ;
- 12 aux Bermudes ;
- et 29 dans les îles anglo-normandes.

Rubis Énergie est ainsi devenue l'un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographiques ou produits) sur lesquels elle gère une partie des approvisionnements ou possède un outil logistique (stockage massif d'importation) lui assurant un avantage concurrentiel.

Le Groupe dispose d'infrastructures logistiques (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaisons pipelines) lui garantissant l'accès à la source (GPL et produits pétroliers) à des conditions compétitives.





ZONE EUROPE

Présent en France métropolitaine depuis 1939, Vitogaz occupe des positions stratégiques dans le propane vrac, s'adressant à une clientèle résidentielle, agricole, d'élevage et industrielle. C'est aussi un acteur important en GPL-carburant, sous la marque GAZ'L.

En 2012, l'activité France métropolitaine a réalisé un peu plus de 120 000 tonnes de distribution de GPL, représentant une part de marché d'environ 6 %.

Si Vitogaz demeure avant tout un propanier s'adressant historiquement à une clientèle résidentielle (27 %) et avicole (25 %), il a néanmoins réussi à construire et consolider une forte position de marché en GPL-carburant (20 %), à travers un réseau de 350 stations-service installées en grandes et moyennes surfaces (GMS) et dans le réseau BP.

Depuis début 2010, Vitogaz est actionnaire unique de Frangaz, société commercialisant des bouteilles de GPL auprès de la grande distribution. Dans le réseau Intermarché, Frangaz distribue des bouteilles de GPL sous la marque Energaz et pour le réseau Casino, sous la marque distributeur.

VITO Corse ratifie la Charte de la langue corse

Le plan stratégique d'aménagement et de développement linguistique pour la langue corse, (2007-2013) adopté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en juillet 2007, a pour objectif de promouvoir l'utilisation de la langue corse.

Ce plan propose, notamment, une Charte permettant aux acteurs publics et privés de s'associer au processus collectif pour donner à cette langue régionale toute sa dimension au sein de la société. Plus de 100 communes et établissements publics y ont déjà adhéré à ce jour et VITO Corse est devenue la première entreprise privée à adopter la Charte de la langue corse.

VITO Corse s'engage ainsi à œuvrer pour la promotion de la langue corse au travers de différentes actions, telles que notamment la diffusion d'encarts et de spots publicitaires bilingues, la sensibilisation à la pratique de cette langue par les revendeurs dans les stations VITO et la commercialisation de produits en langue corse (lubrifiants, carte de fidélité, etc.).

Vincent Perfettini
Directeur Général
VITO Corse

UNE ACTIVITÉ EUROPÉENNE SOUTENUE EN 2012





Cette montée de Vitogaz dans l'actionnariat de Frangaz traduit un renforcement du partenariat avec les GMS déjà associées dans la distribution du GPL-carburant. Rappelons qu'en 2012, les volumes commercialisés par Frangaz ont progressé de 8 % par rapport à 2011, à travers un réseau de plus de 1 600 points de vente.

Vitogaz s'appuie sur un dispositif logistique puissant pour développer son fonds de commerce et assurer ses approvisionnements aux meilleures conditions : son partenariat, à hauteur de 21 %, dans le GIE Norgal (situé au Havre), lui donne accès au plus gros centre de réception de GPL en façade maritime, à des centres emplisseurs et à un réseau de relais-vrac, répartis sur le territoire pour l'approvisionnement secondaire.

L'activité de ViTO Corse contribue, en rythme annuel, à environ 100 000 m³ de distribution de produits pétroliers.

Avec l'acquisition faite dans les îles anglo-normandes en 2008, le Groupe est entré dans l'activité de vente de carburant aviation. Sa présence dans ce segment de marché a été étendue fin 2008 à la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française, par le rachat à Shell de sa participation dans les groupements aviation de ces trois départements d'outre-mer.

ZOOM...

► Sigalnor, centre emplisseur de bouteilles de gaz de Gonfreville l'Orcher



En 2012, Sigalnor a réalisé, dans le cadre de ses investissements, le remplacement de l'installation de palettisation de sa ligne principale d'emplissage de bouteilles.

Il s'agit, pour le centre emplisseur, d'un projet d'ampleur, car cette machine est le point d'entrée du flux des bouteilles de gaz dans la ligne d'enfûtage. Elle a pour rôle le déchargement des bouteilles vides dans le hall d'emplissage à partir de casiers palettes, puis leur chargement, une fois pleines, dans d'autres casiers palettes.

L'installation de palettisation a été conçue spécifiquement pour répondre aux attentes de notre centre emplisseur, tant en termes de robustesse de la conception et de la réalisation, que des cadences de production.

Cette nouvelle installation apporte également une amélioration notable de la sécurité pour les opérateurs de production et de maintenance. En effet, l'accès aux organes de la machine est protégé par un grillage (carter) muni de

portes sécurisées, dont l'ouverture coupe l'ensemble des énergies (air, électricité, hydraulique), arrêtant tout organe en mouvement. De nouvelles technologies ont été mises en œuvre pour la protection du personnel ; ainsi, des capteurs de détection optiques identifient la présence du cariste et bloquent le convoyage des palettes pendant qu'il effectue les opérations d'alimentation ou de retrait des casiers vides.

De plus, la conception du système global de protection autour de la machine offre un espace plus aéré ; l'ergonomie des interventions de maintenance s'en trouve ainsi sensiblement améliorée.

La concrétisation de ce projet est une étape importante franchie, s'inscrivant dans le programme de maintien des équipements de production du centre à des hauts niveaux de sécurité et de productivité.

Thierry Burel
Contremaître d'exploitation
des centres Sigalnor

Thibault Alamôme
Chef des centres Sigalnor



ZOOM...

Expertises croisées dans les îles anglo-normandes

La plupart des Majors ont mis en place des programmes de « best practices sharing ». Au sein du groupe Rubis, des échanges ont également lieu entre les différentes filiales, afin de partager leurs expertises respectives.

■ Apport de l'expertise de Rubis Terminal à FSCI pour le remplacement de postes de chargement camions

Un programme majeur d'investissement a été initié dans les terminaux carburants des îles anglo-normandes (Jersey et Guernesey). Dans ce cadre, FSCI est amenée à investir dans de nouveaux postes de chargement camions. Nous n'avions pas d'expertise locale particulière pour ce type de travaux et, naturellement, nous nous sommes tournés vers l'entité du Groupe qui dispose d'une expertise clé dans ce domaine, Rubis Terminal. Nous avons ainsi pu échanger quant aux solutions techniques, bénéficier de conseils, accéder à la documentation existante, etc. Cela nous a notamment permis de gagner en efficacité, d'optimiser le design et de réaliser des économies significatives.

■ Apport de l'expertise de FSCI à Rubis Terminal dans le stockage et les opérations aviation

De son côté, Rubis Terminal travaillait sur un projet qui impliquait la construction et la gestion de capacités de stockage et de distribution de carburant aviation, pour lesquelles elle n'avait qu'une expérience limitée. FSCI dispose d'une expertise ancienne et reconnue en la matière en tant que seul importateur, stockiste et distributeur de carburant aviation pour les aéroports des îles anglo-normandes. Les responsables projet de Rubis Terminal ont pu visiter les installations FSCI (terminaux d'importation et de stockage, dépôts aéroportuaires) et échanger avec les équipes sur les aspects techniques et opérationnels du projet.

Lorsque l'esprit entrepreneurial s'allie avec le partage des différentes expertises internes, c'est l'ensemble du groupe Rubis qui en bénéficie.

Arnaud Havard
 Directeur Général
 Fuel Supplies Channel Islands Ltd (FSCI)



Jersey a reçu la visite de la flamme olympique en juillet 2012.



Un relais faisant le tour de l'île de Jersey avec la flamme olympique avait été organisé. À cette occasion, Fuel Supplies (C.I.) Ltd a eu l'honneur d'avitailer en carburant aviation l'avion officiel transportant cette flamme.

À sa manière, la filiale du groupe Rubis dans les îles anglo-normandes, et notamment son personnel à l'aéroport de Jersey, ont participé à cet élan d'enthousiasme collectif qui a marqué les esprits lors des Jeux Olympiques de Londres.



ZONE CARAÏBES

RUBIS ANTILLES GUYANE

Depuis 2005, Rubis Antilles Guyane est n° 1 en distribution de GPL et n° 2 en réseau de stations-service. Le groupe Rubis dispose en amont d'un puissant dispositif d'approvisionnement, tant à travers sa participation de 35,5 % dans la SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles), unique raffinerie de la région, qu'à travers ses terminaux en propre : deux dépôts de bitumes (en Guadeloupe et en Martinique), ainsi que les terminaux de carburants à Marie-Galante et Saint-Barthélemy.

La Société gère le second réseau de distribution de carburants routiers aux Antilles et Guyane françaises (comprenant 82 stations-service) et poursuit, sous la marque "ViTO", le programme d'extension et de rénovation de son réseau, incluant désormais le réseau de stations achetées à Chevron en 2011. La Société commercialise également différents fiouls (marine et industrie), des bitumes et des lubrifiants.

En GPL, Rubis Antilles Guyane est le principal acteur régional, avec une part de marché de 62 % réalisée à travers un réseau de 1 700 dépositaires. En Guadeloupe, sa participation à 50 % dans l'unique terminal d'importation (Stocabu) et 100 % dans le centre emplisseur lui confère une position logistique stratégique.

En 2012

Rubis Antilles Guyane a commercialisé 295 000 m³ de carburants et fiouls, 18 000 tonnes de GPL et 10 000 tonnes de bitumes.



Mise aux couleurs RUBIS et ViTO des stations-service dans les Caraïbes

Rubis exploite, depuis avril 2011, à travers ses filiales Rubis Antilles Guyane et Rubis West Indies Ltd, 80 stations-service Texaco, s'ajoutant à la cinquantaine de stations-service (ex-réseau Shell) déjà exploitées par Rubis Antilles Guyane depuis 2005.

En 2012, la totalité du réseau ex-Texaco a été réhabilitée pour afficher dorénavant les couleurs du Groupe, conformément aux standards définis dans la charte graphique, à savoir la marque ViTO sur les territoires francophones et la marque RUBIS sur les territoires anglophones. Cette opération a permis d'anticiper des investissements de rénovation et de mise aux normes dans les points de vente.

La globalité des travaux réalisés ont été effectués par des entreprises locales, à l'exception des équipements de signalétique (fournisseur français : Arlux-Visotec) et des équipements de service et d'éclairage (fournisseur américain : LSI), qui ont été importés.

Le coût global de ce projet s'est élevé à environ 5 millions d'euros.

RUBIS ENERGY BERMUDA

Depuis 2006, Rubis gère le premier réseau de distribution de carburants automobile aux Bermudes (12 stations-service). Fort d'un dispositif logistique autonome, composé de deux stockages d'importation de carburants et d'un terminal d'importation de GPL, Rubis Energy Bermuda dispose d'une position de leader, tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnement en GPL.

En 2012

La Société a commercialisé 35 000 m³ de carburants et fiouls, ainsi que 4 000 tonnes de GPL.



RUBIS EASTERN ET WESTERN CARIBBEAN

Depuis 2011, Rubis gère le premier réseau de distribution de carburants automobile dans l'arc des Caraïbes (66 stations-service), suite au rachat des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron réparties :

- à Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, Guyana, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago (Eastern Caribbean) ;
- aux Bahamas, îles Caimans et îles Turques-et-Caïques (Western Caribbean).

En 2012

La Société a commercialisé 560 000 m³ de carburants et fiouls, ainsi que 25 000 tonnes de GPL.

Avec une base puissante d'actifs logistiques, Rubis Eastern et Western Caribbean disposent d'une position de leader, tant en matière de réseau de stations-service que d'approvisionnement aviation ou GPL.



ZONE AFRIQUE

MAROC

Rubis Énergie s'est implantée au Maroc en 2000, en partenariat avec les industriels du secteur de la céramique, en construisant à Jorf Lasfar, à 120 km au sud de Casablanca, le plus gros terminal d'importation de propane du continent (10 500 m³). Fort de cet outil logistique, Rubis a développé une stratégie de distribution finale en vrac uniquement, avec une position de leader (part de marché 2012 de l'ordre de 20 % en propane vrac). Le Groupe opère à travers sa filiale logistique Lasfargaz SA (76 %) et sa filiale de distribution Vitogaz Maroc (100 %).

Vitogaz a distribué 31 000 tonnes de GPL en 2012 sur un marché marocain du vrac en régression, destiné pour l'essentiel à une clientèle professionnelle diversifiée (céramique, hôtellerie, agriculture et résidentielle).





MADAGASCAR

Rubis a démarré son activité de distribution de GPL à Madagascar en 2001, en s'appuyant sur ses infrastructures logistiques propres : terminal d'importation de Mahajunga (5 000 m³) et deux centres emplisseurs.

Le marché du GPL, essentiellement en bouteilles, est d'environ 8 000 tonnes en 2012, en sensible progression par rapport à 2011. Le secteur de l'énergie domestique est dominé par l'utilisation du charbon de bois. De nombreuses actions en faveur d'une substitution par le GPL ont été entreprises afin de lutter contre la déforestation de l'île.

Rubis joue un rôle clé avec 72 % de part de marché et se développe dans le vrac. Mais surtout, sa position logistique unique lui a permis de développer une activité de fourniture de produits à l'ensemble des opérateurs de l'île.

Avec un investissement de 4,5 milliards de dollars US, Ambatovy constitue le plus gros projet minier à Madagascar. Piloté par Sherritt International, il consiste à extraire de la latérite nickélifère puis à la traiter et à la raffiner pour obtenir des briquettes de nickel pur à 99,9 %.

Vitogaz Madagascar a été retenu pour assurer la fourniture de gaz nécessaire au *process* et, même si les investissements ont pris du retard, Vitogaz a délivré plus de 3 000 tonnes de gaz en 2012.



AFRIQUE AUSTRALE

En décembre 2010, Rubis a finalisé le rachat à Shell de ses filiales de distribution de GPL en Afrique australe, comprenant l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland. Cette opération significative pour Rubis, qui double ainsi sa taille dans la distribution de GPL sur ce continent, s'est accompagnée du rachat début 2012 de l'activité de distribution de GPL de Puma Energy au Botswana.

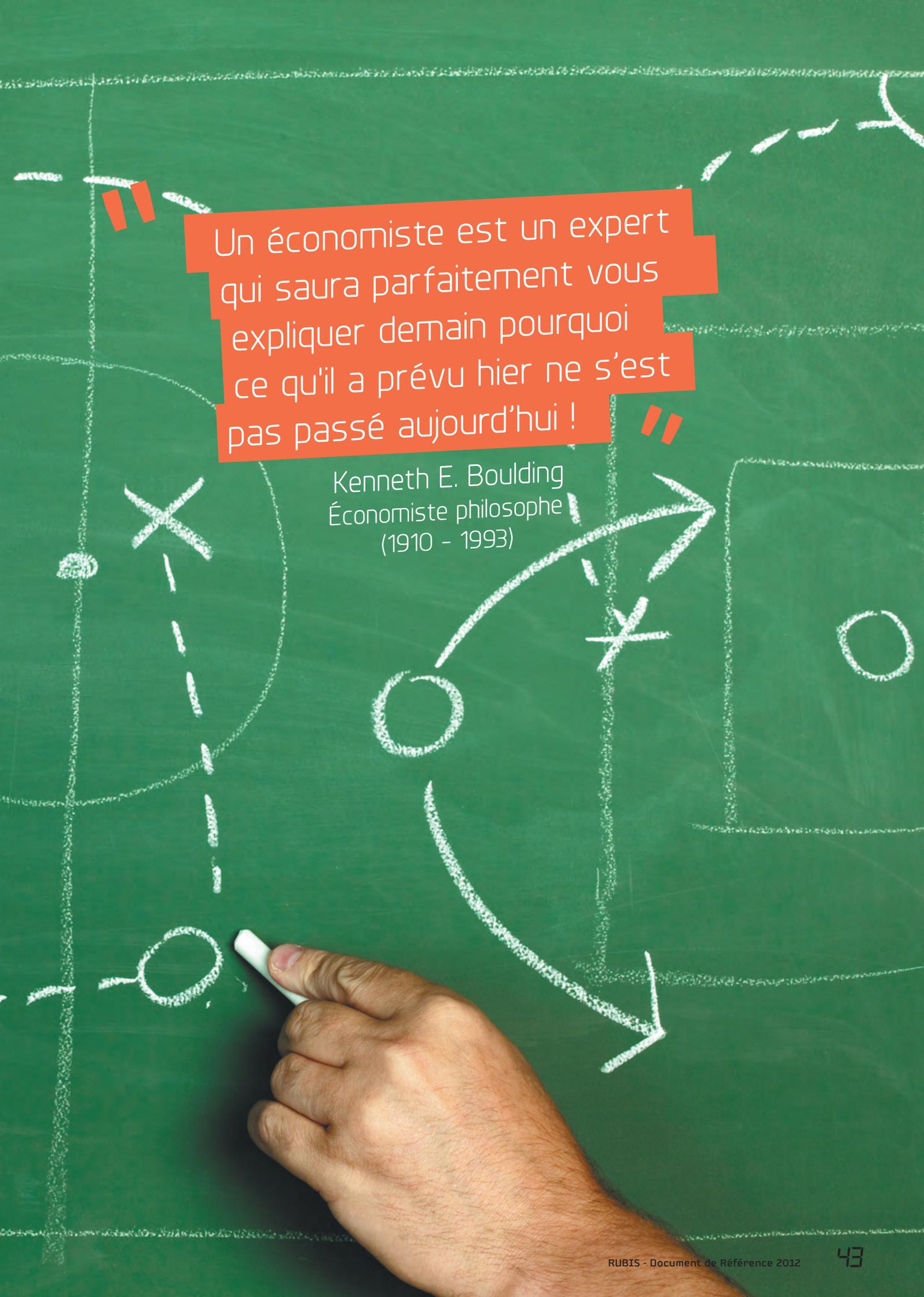
Cette acquisition s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de développement de Rubis. Avec plus de 120 000 tonnes de ventes annuelles de GPL sous la marque Easigas pour ces 4 pays, Rubis se positionne en n° 2 du secteur avec une part de marché supérieure à 30 %, couvrant l'ensemble des segments du GPL : bouteilles et vrac, usages résidentiels, agricoles et industriels. Easigas a une longue présence historique dans ces pays et bénéficie d'une

forte notoriété. La demande en énergie en général et dans le secteur des GPL en particulier, dans cette zone géographique, offre d'excellentes perspectives de croissance. Les infrastructures logistiques en place (terminaux d'importation, centres emplisseurs, contrats d'approvisionnement) garantissent un accès pérenne à l'approvisionnement en GPL et les investissements, d'ores et déjà identifiés, permettront d'accompagner la forte croissance du marché.

03

PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

3.1	Présentation économique et financière	44
	Groupe	44
	Rubis Énergie	46
	Rubis Terminal	50
3.2	Événement important survenu depuis la clôture de l'exercice	51



Un économiste est un expert
qui saura parfaitement vous
expliquer demain pourquoi
ce qu'il a prévu hier ne s'est
pas passé aujourd'hui !

Kenneth E. Boulding
Économiste philosophe
(1910 - 1993)

3.1 PRÉSENTATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

L'exercice 2012 recueille les fruits de l'intégration complète et réussie de toutes les acquisitions réalisées en 2011 et affiche un résultat net record de 94 millions d'euros, en croissance de 31 %.

Les performances enregistrées au niveau du résultat brut d'exploitation (26 %) et du résultat opérationnel courant (22 %)

reflètent ainsi la nouvelle dimension du Groupe due à sa croissance externe. La croissance de ces mêmes agrégats à périmètre constant (RBE + 14 % et ROC + 10 %) reste élevée et témoigne de la qualité des actifs et de leur capacité à générer une forte rentabilité organique.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Chiffre d'affaires	2 792	2 123	+ 31 %	+ 15 %
Résultat brut d'exploitation (RBE)	209	166	+ 26 %	+ 14 %
Résultat opérationnel courant (ROC)	147	120	+ 22 %	+ 10 %
dont :				
- Rubis Énergie	98	77	+ 27 %	+ 11 %
- Rubis Terminal	59	52	+ 14 %	+ 10 %
Résultat net part du Groupe	94	72	+ 31 %	+ 15 %
Capacité d'autofinancement	150	119	+ 26 %	
Investissements industriels	112	93	-	

Ces performances doivent s'analyser par rapport à un environnement externe plutôt défavorable :

- une conjoncture économique mondiale maussade ;
- des perturbations affectant la logistique d'approvisionnement dans toutes les zones : fermetures ou arrêts chroniques de raffineries se traduisant par des surcoûts (Europe, Caraïbes et Afrique australe) ;
- des prix d'approvisionnement volatils, en hausse de 14 % par rapport à 2011 ;
- un environnement fiscal plus défavorable en France (impact de près de 4 millions d'euros sur le résultat net).

La performance réalisée en 2012 est à mettre au crédit de la bonne répartition des actifs par métier (distribution et logistique), par zone géographique (pays développés, pays émergents), par segment de clientèle (résidentielle, industrielle et agricole) et d'une configuration en multiples centres de profit autonomes, à même de réduire la dépendance aux cycles économiques.

Cet équilibre harmonieux, allié à la qualité intrinsèque des métiers de Rubis, ont permis, sur longue et moyenne période, d'afficher d'excellentes performances financières et de déjouer les cycles conjoncturels.

TAUX DE CROISSANCE COMPOSÉ DES AGRÉGATS FINANCIERS JUSQU'À 2012

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Résultat brut d'exploitation	26 %	23 %	21 %	17 %
Résultat opérationnel courant	22 %	24 %	22 %	18 %
Résultat net part du Groupe	31 %	26 %	20 %	22 %
Bénéfice par action ajusté	23 %	10 %	8 %	10 %
Dividende par action	10 %	9 %	8 %	10 %

L'endettement net en fin d'exercice s'élève à 389 millions d'euros pour des fonds propres de 970 millions d'euros, faisant ressortir un taux d'endettement de 40 %. En corrigeant ce ratio de l'acquisition de la Jamaïque, réalisée au 31 décembre 2012, le ratio dette nette sur RBE atteint le niveau modéré de 1,6.

Au-delà, le Groupe dispose de lignes de crédit disponibles à hauteur de 257 millions d'euros et d'une ligne de capital résiduelle d'environ 20 millions d'euros.

De nouvelles lignes de crédit confirmées, à hauteur de 150 millions d'euros, ont été mises en place depuis la clôture de l'exercice. Par ailleurs, Rubis détient une autorisation de mise en place d'une nouvelle ligne de capital pouvant représenter environ 125 millions d'euros.



BILAN RÉSUMÉ

(en millions d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Fonds propres totaux	970	857
dont :		
- part du Groupe	948	839
Disponibilités	272	232
Dette financière	662	484
Dette financière nette	389	252
Ratio dette nette/fonds propres	40 %	29 %
Ratio dette nette (ajusté)/RBE	1,6	1,5

ANALYSE DU MOUVEMENT DE LA POSITION FINANCIÈRE NETTE DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2012

La capacité d'autofinancement augmente de 26 % pour atteindre 150 millions d'euros.

(en millions d'euros)	
Situation financière au 1^{er} janvier 2012	(252)
Capacité d'autofinancement	150
Variation du BFR	(5)
Investissements Rubis Terminal	(55)
Investissements Rubis Énergie	(57)
Autres acquisitions financières nettes	0
Acquisitions de filiales Rubis Énergie	(142)
Acquisitions de filiales Rubis Terminal	(78)
Cessions de filiales Rubis Énergie et autres actifs immobilisés	23
Dividendes aux actionnaires et minoritaires	(59)
Augmentation des fonds propres	79
Incidence modification de périmètre et change	6
Situation financière au 31 décembre 2012	(389)

En matière d'investissements, on notera :

- 55 millions d'euros pour Rubis Terminal : dont 20 millions d'euros déployés sur les travaux d'extension de Rotterdam, 9 millions d'euros sur la poursuite du chantier d'Anvers, 9 millions d'euros sur les travaux de construction de la jetée chez Delta Rubis (Turquie). Enfin, 17 millions d'euros au titre d'extensions et de la maintenance des installations en France ;
- 56 millions d'euros pour la branche distribution : ils concernent des investissements correspondant à des mises à niveau d'installations (terminaux, stations-service) et à des accroissements de capacité (bouteilles, réservoirs, terminaux). L'effort d'investissement est concentré sur la zone Caraïbes pour près de la moitié des investissements (25 millions d'euros dont 9 pour la SARA). La France et la Suisse représentent 25 % des investissements et l'Afrique australe 15 %.

Les acquisitions nettes de filiales s'élèvent à 220 millions d'euros dont principalement :

- 82 millions d'euros : sortie nette de trésorerie pour l'acquisition de Chevron Bahamas ;
- 72 millions d'euros : acquisition de Delta Petrol en Turquie ;
- 58 millions d'euros : acquisition de la Jamaïque (fin décembre).

Les cessions des filiales en République tchèque et au Sénégal ont apporté une trésorerie positive de 16 millions d'euros.

L'augmentation des fonds propres de 79 millions d'euros intègre :

- le paiement du dividende en actions pour 33 millions d'euros ;
- les tirages sur la ligne de capital en place à hauteur de 32 millions d'euros ;
- les souscriptions d'actions dans le cadre du PEE et des plans de stock-options pour 5 millions d'euros ;
- et l'entrée de Total, à hauteur de 9 millions d'euros, dans le capital de la filiale SES (Strasbourg) réalisée en fin d'exercice.

La **politique du Groupe en matière de financement des investissements** est très variée.

Les investissements de maintenance et de mises aux normes, ainsi que ceux liés à la croissance organique, sont financés par la capacité d'autofinancement annuelle ; les investissements correspondant à des implantations directes et aux acquisitions sont financés par des tirages sur des lignes négociées de crédit moyen terme et par des fonds propres (augmentations de capital publiques et tirages sur des lignes de capital - « Paceo »).

RUBIS

ENERGIE

RUBIS

ENERGIE

RUBIS

ENERGIE

RUBIS

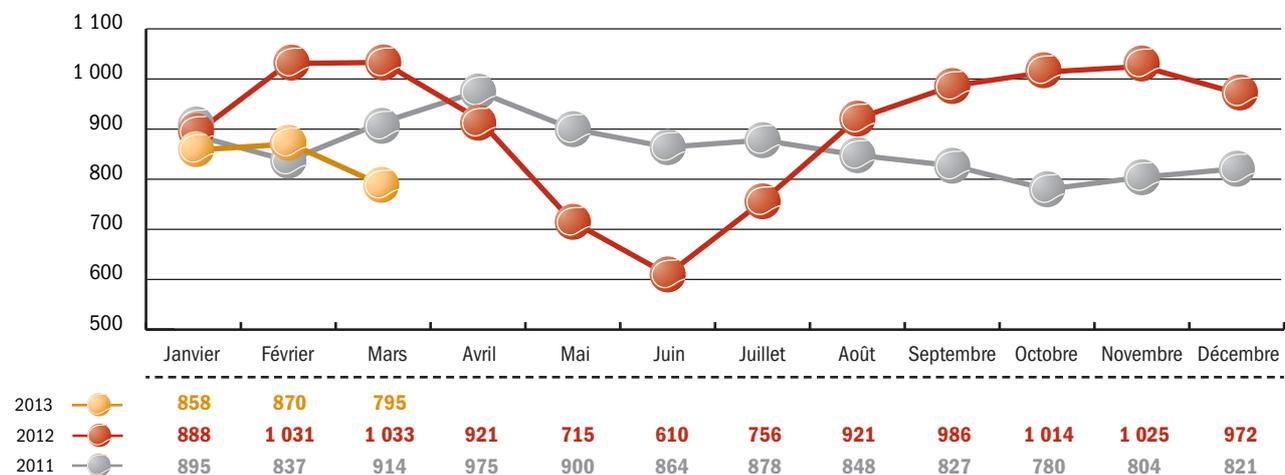
ENERGIE

PRIX INTERNATIONAUX DU PROPANE

Les cotations du propane en 2012 s'apparentent à une courbe en « V » centrée sur la période : une baisse rapide des cotations au printemps suivie d'une reprise brutale pendant l'été. Un comportement peu avantageux car, en moyenne, les prix se sont retrouvés au-dessus des cotations 2011 pendant les mois de forte consommation : hiver et automne. En moyenne, les prix sont supérieurs de 14 % en euros et de 5 % en dollars US par rapport à 2011.

La bonne gestion des marges et du mix-produits sur l'ensemble des centres opérationnels a néanmoins permis de bien défendre la marge unitaire qui s'inscrit à 343 euros/tonne, en retrait de 4 % (sur la base d'un périmètre constant).

COTATIONS PROPANE EN DOLLARS US/TONNE



SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ EN VOLUMES AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

La branche Rubis Énergie a commercialisé, sur la période, près de 2 millions de m³ en distribution finale.

Rappelons qu'en 2013, sur un rythme annuel, en intégrant les activités de Chevron aux Bahamas et de la Jamaïque sur 12 mois, le Groupe commercialisera environ 2,5 millions de m³ dont 60 % de fiouls et 40 % de GPL.

Ces mêmes volumes se répartissent selon trois zones géographiques : Caraïbes (57 %), Europe (29 %) et Afrique (14 %), fournissant au Groupe une excellente diversité à la fois climatique, économique (pays émergents et économies développées) et par type d'utilisation (résidentielle, transports, industries, aviation, marine...).

ÉVOLUTION DES VOLUMES COMMERCIALISÉS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers de m ³)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Europe	740 158	762 955	- 3 %	+ 3 %
Caraïbes	994 921	657 836	+ 51 %	0 %
Afrique	334 462	330 736	+ 1 %	+ 11 %
TOTAL	2 069 541	1 751 527	18 %	3 %



À périmètre constant, les volumes affichent une avance de 3 % :

- en Europe, à périmètre constant (hors République tchèque), les volumes progressent de 3 %. Des gains de parts de marché sont relevés sur l'ensemble des positions, tant en volumes distribués que suite à la mise en place de nouveaux réservoirs ;
- les Caraïbes enregistrent l'effet des variations de périmètre (Chevron) : + 40 %. La stabilité des volumes à périmètre constant s'explique par la cession de 5 stations en Guyane pour se conformer aux exigences de la DGCCRF. Par ailleurs, une revue des portefeuilles clients s'est traduite par l'abandon de certains grands comptes se révélant peu rentables ;
- l'Afrique (hors Sénégal) enregistre une bonne croissance (+ 11 %), tirée principalement par l'Afrique australe et Madagascar.

MARGE COMMERCIALE RUBIS ÉNERGIE

La marge commerciale brute tous produits est en augmentation de 12 %, ramenée à 3 % à structure constante. C'est une bonne performance dans un contexte de forte augmentation (+ 14 %) des cotations exprimées en euros.

On notera le poids résiduel important de l'Europe (44 %) dans la répartition et la montée en puissance de la zone Caraïbes (+ 50 %) dans les contributions. À périmètre constant, la marge unitaire tous produits est stable à 132 euros/m³ (- 1 %).

Le niveau structurel de marge unitaire, plus élevé en Europe et en Afrique, s'explique par la prépondérance du GPL dans ces régions, avec une base d'actifs plus lourde comparativement à la distribution de carburants liquides.

MARGE COMMERCIALE RUBIS ÉNERGIE EN DISTRIBUTION FINALE

	Marge brute (en millions d'euros)	Répartition	Variation	Variation à périmètre constant	Marge unitaire (en euros/m ³)
Europe	114	44 %	- 5 %	+ 3 %	154
Caraïbes	92	36 %	+ 50 %	- 1 %	98
Afrique	51	20 %	+ 5 %	+ 11 %	151
TOTAL	256	100 %	12 %	3 %	132

RÉSULTATS DE RUBIS ÉNERGIE POUR L'EXERCICE 2012

La branche Rubis Énergie enregistre une forte hausse de sa contribution au RBE, à 142 millions d'euros (+ 33 %) et du ROC (+ 27 %), la qualité des résultats étant attestée par la forte avance, en parallèle, du *cash-flow* (+ 32 %).

À périmètre constant (hors Caraïbes Chevron), les résultats témoignent d'une excellente performance globale, mesurée par un ROC en avance de 11 %.

Résultats du pôle Rubis Énergie pour l'exercice 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Chiffre d'affaires	2 407,5	1 837,0	+ 31 %	+ 12 %
Résultat brut d'exploitation	142,0	106,8	+ 33 %	+ 19 %
Résultat opérationnel courant	98,1	77,5	+ 27 %	+ 11 %
Capacité d'autofinancement	98,3	74,5	+ 32 %	
Investissements	56,4	46,3	-	

Les investissements de 56 millions d'euros concernent, d'une part, des investissements courants : terminaux, réservoirs, bouteilles, destinés à accompagner la croissance des parts de marché et, d'autre part, de maintenance des installations.

RUBIS ÉNERGIE EUROPE

FRANCE (Y COMPRIS CORSE) – ALLEMAGNE – ESPAGNE – SUISSE – ÎLES ANGLO-NORMANDES

À périmètre constant (hors République tchèque, cédée), les volumes progressent de 3 % pour un ROC en retrait de 13 %, se décomposant ainsi :

- l'ensemble Espagne, Allemagne, Corse et îles anglo-normandes enregistre une progression du ROC de 6 %, tandis que les filiales Suisse et France sont en retrait ;

- la Suisse a été confrontée à une situation logistique contraignante pendant une large partie de l'année en raison de la fermeture de la raffinerie de Petroplus, induisant des surcoûts d'approvisionnement. Par ailleurs, la hausse de la charge d'amortissements liée à une augmentation des investissements bouteilles est venue creuser ce retrait. La reprise de la raffinerie, en fin d'année, a ramené la situation logistique à la normale ;
- en France, l'activité opérationnelle GPL a été pénalisée par une baisse de la marge unitaire et le ralentissement de la croissance observé spécifiquement sur le segment GPL-carburant, effet de la suppression des avantages fiscaux.

Résultat du sous-groupe Europe pour l'exercice 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Distribution finale (en milliers de m ³)	740	763	- 3 %	+ 3 %
Chiffre d'affaires consolidé	792	769	+ 3 %	+ 7 %
Résultat brut d'exploitation	36,0	34,5	+ 4 %	+ 11 %
Résultat opérationnel courant	16,8	20,0	- 16 %	- 13 %
Investissements	21,1	25,2	-	-

RUBIS ÉNERGIE CARAÏBES

L'activité dans la zone Caraïbes se décompose en deux pôles générant chacun une contribution opérationnelle :

- un pôle distribution finale : réseaux de stations-service, aviation, commercial, lubrifiants, GPL ;

- un pôle approvisionnement/raffinage/shipping, s'appuyant sur les actifs logistiques et industriels et sur une expertise régionale en négoce résultant : de la participation dans la raffinerie SARA, de la création d'une cellule de négoce, de terminaux d'importation et de navires.

Résultats du sous-groupe Caraïbes pour l'exercice 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Volumes distribués (en milliers de m ³)	918	658	+ 40 %	0 %
Résultat opérationnel courant	62	40	+ 54 %	+ 22 %
dont :				
- Distribution	28	20	+ 40 %	+ 12 %
- SARA/Négoce	34	21	+ 67 %	+ 33 %
Investissements	25	12		

Activité de distribution : réseaux carburants et fiouls

L'activité de distribution opère aux Antilles et Guyane françaises, aux Bermudes, aux West Indies (activité achetée à Chevron et intégrée depuis avril 2011), dans la partie ouest des Caraïbes (Bahamas, Turques-et-Caïques, Caïmans) et, depuis le 31 décembre 2012, à la Jamaïque.

Rubis compte parmi les trois premiers intervenants pétroliers dans cette zone avec, en distribution finale, environ 1,5 million de m³ commercialisés annuellement.

Sur l'exercice 2012, pour se conformer aux exigences de la DGCCRF, Rubis Antilles Guyane a cédé 5 stations-service en Guyane ; 2 autres stations situées en Guadeloupe sont sur le point d'être cédées.

Sur la période, l'activité distribution a enregistré une excellente performance avec un ROC en croissance de 40 % à 28 millions d'euros. À périmètre constant, le ROC est en progression de 12 %.



Approvisionnement – Raffinage (SARA) – Shipping

Ce sous-ensemble regroupe les outils d'approvisionnement de Rubis dans la zone Caraïbes, à savoir la participation (35,5 %) dans la raffinerie SARA et l'activité négoce, réalisant ses opérations sur l'ensemble de la zone Caraïbes pour compte propre et pour compte de tiers.

Cette fonction négoce/approvisionnement est appelée à se développer en parallèle avec la croissance des activités aval de Rubis et le retrait progressif des filiales *trading* appartenant aux Majors.

Ainsi, sur l'exercice 2012, la contribution de ce sous-ensemble a atteint 34,4 millions d'euros, en progression de 33 % à périmètre constant.

RUBIS ÉNERGIE AFRIQUE

Le pôle de distribution Afrique, exclusivement GPL, a enregistré une croissance de ses volumes de 11 % à périmètre constant (après retraitement des volumes du Sénégal, cédé en 2012), tirés principalement par la zone Afrique australe et Madagascar qui représentent aujourd'hui 75 % des résultats du pôle.

Malgré une progression de sa part de marché, la filiale en Afrique du Sud a connu un exercice heurté en raison de grèves dans les secteurs minier et du transport, de conditions d'approvisionnement

défavorables (fermetures chroniques de raffineries, prix élevés des approvisionnements, dépréciation de la monnaie locale) et de fermetures pour entretien de gros clients industriels.

Au Botswana, les conditions d'exercice ont été pénalisées par l'agressivité commerciale du leader du marché, entraînant une baisse des marges.

Pour pallier ces difficultés, priorité a été donnée de constituer une logistique de stockage d'importation propre et adaptée pour pouvoir opérer, dans l'avenir, en toute autonomie. Ce type d'investissement pourrait représenter jusqu'à 15 millions de dollars, mais permettra de sécuriser l'approvisionnement et de gagner des parts de marché.

À Madagascar, en dépit des troubles politiques et des difficultés économiques, les résultats sont en croissance. Les perspectives s'annoncent favorables avec le démarrage du contrat de fourniture de vrac pour l'industrie minière qui permettra de doubler le volume d'affaires sur l'île.

Au Maroc, les volumes et marges se sont redressés après un exercice 2011 difficile.

Au total, sur ce continent, le ROC affiche une croissance de 12 % à périmètre constant.

Résultats du sous-groupe Afrique sur l'exercice 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Volumes (en milliers de tonnes)	167	166	+ 1 %	+ 11 %
Chiffre d'affaires	186,6	178,4	+ 5 %	+ 13 %
Résultat brut d'exploitation	24,7	22,2	+ 11 %	+ 14 %
Résultat opérationnel courant	18,9	17,0	+ 11 %	+ 12 %
Investissements	10,8	9,1		



L'activité de Rubis Terminal a continué à progresser avec des recettes stockage en hausse de 11 % pour représenter une nouvelle année record, avec des trafics de 13 millions de tonnes (hors Turquie).

Le périmètre intègre les recettes (5,3 millions d'euros) liées à la joint-venture Delta Rubis en Turquie. À périmètre constant, les recettes enregistrent une progression de 7 %, dont :

- stockage France en croissance de 5 % ;
- stockage Europe du Nord, en croissance de 18 %.

RÉSULTATS DU PÔLE RUBIS TERMINAL SUR L'EXERCICE 2012

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation	Variation à périmètre constant
Chiffre d'affaires total	384,2	286,0	+ 34 %	+ 33 %
dont :				
- Stockage	129,1	115,9	+ 11 %	+ 7 %
- Distribution	255,0	170,1	+ 50 %	
Résultat brut d'exploitation	77,3	67,9	+ 14 %	+ 7 %
Résultat opérationnel courant	59,3	51,9	+ 14 %	+ 10 %
Capacité d'autofinancement	54,6	46,0	+ 19 %	
Investissements	55,1	46,9	-	

Le périmètre historique France en produits pétroliers est en hausse de 4 %, bénéficiant des restructurations dans le secteur du raffinage.

Par ailleurs, les engrais, produits chimiques et oléagineux ont connu une bonne croissance.

Les recettes des dépôts de la zone ARA (Amsterdam/Rotterdam/Anvers) ont enregistré une croissance de 18 %, leurs capacités étant entièrement commercialisées en fin d'exercice.

Enfin, l'activité de Delta Rubis (Turquie), consolidée pour la première année, a dû affronter un exercice difficile : les installations abritent, dans leur configuration actuelle, une clientèle essentiellement *traders*, exposant l'activité à l'intensité du contango sur le marché pétrolier. Les recettes (part Rubis) ont atteint 5,3 millions d'euros.

La conjonction de ces éléments se traduit par une hausse du ROC de la branche de 14 % et de 10 % à périmètre constant.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ STOCKAGE PAR CATÉGORIE DE PRODUITS (HORS DELTA RUBIS)

	Capacités attribuées		Sorties de produits	Recettes		
	(en milliers de m ³)	Répartition	(en milliers de tonnes)	(en millions d'euros)	Répartition	Variation
Pétrole et fioul lourd	1 356	67 %	9 994	75,9	62 %	+ 4 %
Produits chimiques	264	13 %	1 125	30,3	25 %	+ 29 %
Engrais	204	10 %	1 022	8,0	6 %	0 %
Oléagineux et mélasses	203	10 %	859	9,1	7 %	- 8 %
TOTAL	2 027	100 %	13 000	123,2	100 %	8 %

Le pétrole continue à représenter deux tiers des capacités de stockage et 62 % des recettes.

Le segment produits chimiques augmente fortement (+ 29 %) et voit sa part relative représenter le quart des recettes avec la montée progressive des contributions de la zone ARA.



INVESTISSEMENTS

Les investissements de 55 millions d'euros comprennent :

- à hauteur de 20 millions d'euros, l'extension des capacités de Rotterdam : mise en service de 4 nouveaux réservoirs inox de 2 500 m³ et démarrage d'une cuvette de 4 fois 6 300 m³, ainsi que des travaux d'adaptation des infrastructures sur le site nouvellement concédé ;
- 9 millions d'euros sur Anvers : mise en service progressive de l'ensemble de la capacité construite (à ce jour, 71 000 m³) ;
- 9 millions d'euros pour Delta Rubis, correspondant aux travaux de construction d'une jetée. Rappelons que 120 millions de dollars sont budgétés sur la période 2012-2014 (pour 100 %) comprenant la construction d'une jetée de 2,3 km et 6 postes d'amarrage permettant l'accès des gros navires (Suezmax), des capacités dédiées au transit et au soutage, l'ensemble visant à transformer le dépôt en véritable terminal de transit international ;
- le solde, soit 17 millions d'euros, comprend des adaptations, des extensions et la maintenance des installations existantes en France.

3.2 ÉVÉNEMENT IMPORTANT SURVENU DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Rubis Terminal (filiale à 100 % de Rubis) a déposé une offre de reprise de la branche d'activité stockage de la société Petroplus Raffinage Reichstett (Bas-Rhin) qui a été validée par le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg le 29 janvier 2013, avec une prise d'effet au 1^{er} février 2013.

Cette transaction concerne la partie sud du site de Reichstett, le terminal du Port aux Pétroles de Strasbourg et les pipelines de liaison entre les deux sites, avec une capacité globale de stockage de 500 000 m³, dont 368 000 m³ seront remis en service dans les trois prochaines années.

Cette reprise permettra :

- de sécuriser l'approvisionnement régional ;
- d'assurer le maintien de stocks stratégiques sur la zone. Un accord long terme a été conclu en ce sens avec la Sagess, qui assure la gestion des stocks stratégiques français ;

- de relancer une activité de chargement de camions-citernes à destination du nord et de l'ouest de l'agglomération strasbourgeoise.

Dans ce cadre, Rubis Terminal reprendra 8 salariés et investira 36,5 millions d'euros sur 5 ans, correspondant aux travaux de dépollution, de démantèlement, de mise en conformité et de modernisation des installations.

Rubis est déjà présent sur le complexe logistique du Port de Strasbourg, à travers un dépôt de stockage de produits chimiques et le contrôle de la société SES (stockage de produits pétroliers), dont Rubis Terminal est actionnaire majoritaire aux côtés d'opérateurs pétroliers.

Ce nouveau développement constitue pour le Groupe un redéploiement sur la zone tout en renforçant sa pérennité.

04

**FACTEURS
DE RISQUES
ET ASSURANCES**

“ Presque n’est pas
suffisant... ”



4.1
4.2
4.3

Identification des risques significatifs
Gestion et suivi des risques
Assurances et politique de couverture des risques

54
56
59

Le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il est exposé à un certain nombre de risques qui peuvent être liés tant à l'exercice de ses activités opérationnelles de stockage, transport et distribution de produits liquides (pétroliers, gazeux, chimiques et agricoles), qu'à leur environnement juridique, commercial, concurrentiel et financier. L'identification et la gestion des risques font l'objet d'une attention particulière dans le Groupe tant au niveau de Rubis que de ses filiales. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis continue à privilégier une organisation décentralisée très proche du terrain, qui permet une meilleure identification et gestion des risques.

4.1 IDENTIFICATION DES RISQUES SIGNIFICATIFS

Depuis 2008, le Groupe a mis en place des **cartographies** des risques identifiés comme significatifs, qui sont annuellement renseignées et mises à jour, tant par Rubis que par Rubis Terminal et Rubis Énergie, ainsi que par tous les sites et les filiales (en France et à l'étranger) de ces dernières.

Ces cartographies permettent non seulement d'identifier les principaux risques auxquels le Groupe pourrait être exposé, mais également de faire ressortir les mesures prises ou à prendre en vue de les réduire, à défaut de pouvoir les éliminer complètement.

Elles font partie intégrante d'un dispositif de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par le Groupe et dont il est fait une plus ample description au chapitre 6, section 6.8.6 ci-après.

Rubis a procédé à une revue des risques qui pouvaient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

4.1.1.1 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX – INDUSTRIELS – INCENDIE – TRANSPORT

Les activités de Rubis présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés (hydrocarbures, GPL et produits chimiques). Ces produits peuvent être inflammables, explosifs ou éventuellement toxiques et générer un risque environnemental par rejets dans le sol, dans l'atmosphère (COV) ou dans l'eau, étant rappelé que, contrairement aux hydrocarbures liquides, les GPL n'ont pas d'incidence sur la pollution des eaux et des sols.

La majeure partie des établissements de Rubis en Europe est classée « Seveso II » et est, de ce fait, soumise à une réglementation très stricte dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle. Dans les pays où la Directive « Seveso II » n'est pas en vigueur, le Groupe met progressivement en œuvre des critères similaires de gestion environnement/sécurité.

Par ailleurs, le transport de ces produits peut également générer des risques, tant par le caractère dangereux de ceux-ci, que par les modes de transport utilisés, les quantités transportées et la sensibilité des zones traversées. Les activités de transport de matières dangereuses sont soumises à une réglementation européenne très stricte (ADR pour la route/RID pour le fer) et font l'objet, au sein du Groupe, d'une attention particulière.

Le Groupe a évalué ces différents risques et constitué les provisions adéquates (cf. Annexe des comptes consolidés en note 4.11).

4.1.1.2 RISQUES DE REMISE EN ÉTAT DES SITES

La remise en état des sites intervient (i) en cas d'arrêt d'exploitation et/ou de restitution du terrain générant des coûts de démantèlement des installations et/ou (ii) en cas de pollution constatée dont l'origine peut être antérieure à l'exploitation du site par le Groupe.



4.1.1.3 RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES

La présence de Rubis dans une trentaine de pays accroît son exposition à des risques naturels et climatiques.

Dans les pays où les risques naturels tels que les séismes, inondations, cyclones, foudre sont susceptibles de se produire, ceux-ci sont pris en compte dans la conception des installations qui le nécessitent. Pour les installations déjà existantes, des évaluations sont menées pouvant conduire à des travaux de mise en conformité avec les réglementations applicables, notamment pour risques sismiques.

Pour ce qui est de l'impact des conditions météorologiques sur les volumes, Rubis présente l'avantage d'intervenir sur deux métiers qui n'ont pas la même exposition aux risques climatiques :

- la branche stockage n'est pas exposée à l'élément climatique ;
- la branche distribution est, en revanche, susceptible d'être exposée aux variations de climat : baisse de la demande de GPL/fioul domestique à usage de chauffage domestique pendant les périodes estivales ou d'hiver doux, risque cyclonique aux Caraïbes, etc. Toutefois, la diversification à la fois géographique (Europe, Afrique, Caraïbes) et par catégorie de produits et d'utilisateurs (carburant automobile, carburant aviation, gazole, fioul et GPL) limite l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux aléas climatiques.

4.1.1.4 RISQUES DE VARIATION DES PRIX DES PRODUITS

L'activité de stockage, consistant à louer des capacités de stockage, n'est pas liée aux prix des commodités ni à leur variation. Il en est de même pour la distribution de produits pétroliers car, dans les zones où Rubis opère, les prix sont généralement administrés (Caraïbes).

En matière de distribution de GPL, le risque de variation des prix existe, mais il est, toutefois, atténué par la courte durée du stockage du produit. Par ailleurs, les hausses du produit sont généralement répercutées sur le client de manière contractuelle (gros vrac, par exemple), ou unilatérale, si les conditions de marché le permettent. Dans ce dernier cas, des décalages temporaires peuvent naître.

4.1.1.5 RISQUES POLITIQUES ET SOCIAUX

Rubis dispose de nombreuses filiales dans une trentaine de pays. Toutefois, le Groupe est implanté dans des zones où les risques politiques ou sociaux sont modérés.

SITUATION SPÉCIFIQUE : SARA (RAFFINERIE DE LA MARTINIQUE)

Rubis Énergie détient, via Vitogaz, 35,50 % du capital de la raffinerie de la Martinique (SARA). Les prix des produits pétroliers qui sortent de la raffinerie sont fixés par arrêté préfectoral et le budget annuel de la SARA fait l'objet d'une négociation et d'une validation par l'Administration.

Un nouveau décret réglementant le prix des carburants dans les DOM est rentré en vigueur en novembre 2010, accompagné en 2011 d'un arrêté préfectoral méthodologique par département. Ce nouveau décret se substitue à celui qui existait avant les mouvements sociaux de 2008.

4.1.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT : JURIDIQUE, COMMERCIAL, CONCURRENTIEL ET FINANCIER

4.1.2.1 RISQUES JURIDIQUES ET RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Les activités du Groupe (stockage et distribution) sont soumises à une réglementation rigoureuse dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle (cf. 4.1.1.1). Du respect de cette réglementation découle l'obtention et/ou le renouvellement des autorisations d'exploiter. De même, l'obtention et le renouvellement de concessions ou de baux portant sur les terrains où se situent les installations font l'objet d'un suivi particulièrement attentif.

Les autres risques majeurs résident dans les litiges auxquels le Groupe pourrait être confronté avec les clients, les fournisseurs ou les prestataires de service ou encore dans la mise en jeu des garanties de passif signées lors d'opérations de cession et/ou d'acquisition de sociétés. De même, dans le cadre normal de ses activités, le Groupe pourrait être impliqué dans des actions judiciaires, soumis à des contrôles fiscaux et douaniers ou faire l'objet de procédures initiées par les autorités nationales de la concurrence.

Le Groupe a passé, en toute hypothèse, les provisions adéquates afin de couvrir ces risques.

À ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

4.1.2.2 RISQUES COMMERCIAUX

Les risques commerciaux principaux sont ceux de dépendance vis-à-vis des fournisseurs, des sous-traitants et des clients ainsi que les risques d'impayés.

L'impact des risques diffère selon l'activité. Dans le stockage, la dépendance vis-à-vis des fournisseurs est importante, mais ne constitue pas un risque significatif. Pour l'activité négoce, 78 % des achats de produits pétroliers sont réalisés sur un produit banalisé dont la seule différenciation entre les fournisseurs est le prix et la disponibilité. Il en est de même de la dépendance vis-à-vis des clients.

Dans la distribution de GPL, les dix premiers fournisseurs de produits sont pour la plupart des compagnies mondiales. De ce fait, il existe toujours une solution alternative pour approvisionner une zone donnée par un autre fournisseur. La situation est plus spécifique en Suisse, où les installations sont connectées par *pipeline* à une raffinerie, dans les îles anglo-normandes, où les contraintes logistiques sont fortes, et en Afrique australe et à Trinidad, où les raffineries locales manquent de fiabilité. En ce qui concerne la dépendance vis-à-vis des clients, celle-ci est peu marquée. En effet, en 2012, les dix premiers clients représentent 16 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Les informations relatives au poids des principaux clients et fournisseurs figurent dans l'Annexe des comptes consolidés (en notes 4.5.6 et 4.10.5).

Enfin, le risque d'impayés, auquel pourraient être confrontées les sociétés du Groupe, est limité grâce à la mise en place d'une bonne gestion et d'un suivi attentif des en-cours clients.

4.1.2.3 RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans l'Annexe des comptes consolidés (en notes 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

4.1.2.4 RISQUES CONCURRENTIELS

La politique de Rubis consiste à se développer dans des marchés de niches (géographiques ou produits) avec des positions de leader où le contrôle de la logistique d'approvisionnement lui confère un avantage concurrentiel. Dans l'activité de stockage de produits

liquides, l'environnement concurrentiel doit être considéré sur le long terme, d'une part, à cause des contraintes financières et de sécurité très élevées à l'entrée et, d'autre part, à cause du désengagement progressif des Majors de la profession. Toutefois, les besoins logistiques sont en continue augmentation du fait de l'accroissement des importations (lié également à la fermeture des raffineries) et de l'évolution des normes en matière de produits pétroliers qui requièrent le stockage de nouveaux produits (oléagineux).

L'activité de distribution de GPL est confrontée à un environnement concurrentiel plus instable. Rubis Énergie est devenue un des trois premiers acteurs européens indépendants en distribution de GPL, privilégiant des marchés de niches (géographiques ou produits) sur lesquels elle maîtrise son approvisionnement et/ou possède un outil logistique (terminaux maritimes d'importation, raffinerie, liaison *pipeline*) stratégiquement situé.

4.1.2.5 RISQUES COMPTABLES LIÉS AU REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Suite aux acquisitions importantes des dernières années, plusieurs actifs corporels et incorporels du Groupe sont enregistrés dans son bilan consolidé pour des montants déterminés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition. Rubis a également enregistré des *goodwill* importants (le bilan consolidé au 31 décembre 2012 faisait apparaître un *goodwill* de 423 451 milliers d'euros). Conformément aux normes IFRS, Rubis est tenu d'effectuer des tests de perte de valeur des *goodwill*, tels que détaillés dans l'Annexe des comptes consolidés (note 4.2).

4.2 GESTION ET SUIVI DES RISQUES

La gestion et le suivi des risques sont du ressort de chaque responsable de site ou de filiale, assisté des directions fonctionnelles de Rubis Terminal et Rubis Énergie. La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable en dernier ressort de la politique de gestion des risques définie par la Gérance. Une revue des risques est portée à l'ordre du jour de chaque Comité de Direction de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. En fonction des risques identifiés (potentiels ou avérés), les

mesures à prendre font l'objet d'investissements ou de provisions dans le budget. Ainsi, au-delà de cette organisation, dont le fonctionnement est décrit plus précisément dans le chapitre 6 section 6.8 « Procédures de contrôle interne », le respect des contraintes légales et réglementaires auxquelles les activités sont soumises et l'établissement de cartographies des risques, participent à une bonne gestion des risques.

4.2.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ

La réglementation relative aux installations classées « Seveso II » impose aux entités opérationnelles une évaluation des risques industriels et environnementaux de leurs activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant leur exploitation. Ces évaluations s'accompagnent de mesures destinées à prévenir et à gérer, le cas échéant, les conséquences d'accidents potentiels.

Rubis s'efforce de minimiser les risques industriels et environnementaux inhérents à ses activités par la mise en place d'organisations performantes, la mise en œuvre de systèmes de management de la sécurité et de l'environnement efficaces, la certification « qualité » de ces systèmes (ISO), la réalisation régulière d'audits techniques internes et par la formation et la sensibilisation de son personnel au maintien de la sécurité et au respect de l'environnement.



4.2.1.1 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX – INDUSTRIELS – INCENDIE – TRANSPORT

Afin de prévenir tout risque environnemental, industriel, incendie ou de transport, les mesures suivantes sont prises :

4.2.1.1.1 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

- Aménagement des installations des dépôts pour éviter tout épandage incontrôlé de produit (par étanchéité des cuvettes de rétention, remplacement des réservoirs enterrés des stations-service par des réservoirs « double enveloppe », inspection régulière des capacités de stockage et canalisations associées, gestion rigoureuse des stocks) ; analyses mensuelles et/ou trimestrielles des eaux traitées avant rejet dans l'environnement pour garantir leur conformité.
- Mise en œuvre, sur les dépôts stockant des essences, de mesures permettant la réduction des rejets atmosphériques (Composés Organiques Volatils « COV ») à moins de 35 g par normo m³ grâce à la pose d'écrans flottants sur les réservoirs, l'installation de postes de chargement en source, l'installation d'unités de récupération des vapeurs (URV) et la surveillance régulière des rejets de COV par des mesures continues sur les URV.
- Inventaire permanent des substances ou matières dangereuses présentes sur les dépôts, transmission régulière des informations correspondantes aux autorités locales attestant le respect des seuils autorisés.
- Traitement des déchets par des sociétés locales agréées.

Rubis précise qu'aucune indemnité n'a été versée, au cours de l'exercice 2012, en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

4.2.1.1.2 RISQUES INDUSTRIELS

- Évaluation régulière des risques d'accidents majeurs par la mise à jour des études de danger permettant de définir les éventuels investissements nécessaires pour réduire ces risques au mieux et à un coût économiquement acceptable.
- Mise à jour annuelle des politiques de prévention des accidents majeurs, fixant notamment les objectifs de sécurité.
- Mise en œuvre, dans tous les sites français répondant aux critères de la Directive « Seveso II », en concertation avec l'administration, de Plans de Prévention de Risques Technologiques (PPRT) afin de réduire, en matière d'urbanisme, la vulnérabilité des riverains susceptibles d'être impactés par un accident potentiel.
- Mise en place de plans de secours (Plans d'Opération Interne) visant à gérer et à maîtriser un éventuel sinistre sur site afin que ses effets ne sortent pas des limites de l'établissement (ou que les effets du sinistre ne menacent pas la population).
- Mise en place de Systèmes de Gestion de la Sécurité dans les établissements classés « Seveso seuil haut » ou équivalents, susceptibles de générer des accidents majeurs (complétés souvent par un système de gestion qualité ISO 9001) ; l'objectif d'un tel système étant, par application rigoureuse de procédures, de consignes et de contrôles réguliers, de mettre en évidence des recommandations permettant d'améliorer de façon continue le niveau de sécurité desdits établissements.

- Évaluation régulière des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs permettant de garantir la sécurité des biens et des personnes et de renforcer la sensibilité du personnel.
- Inspections régulières par des consultants externes et indépendants pour vérifier l'application de la politique de gestion des risques.
- Audits réguliers des sites ayant pour objet d'évaluer leur niveau de performance ainsi que les progrès réalisés dans le domaine environnemental.

4.2.1.1.3 RISQUES INCENDIE

Chaque terminal dispose de moyens de lutte contre l'incendie propres et adaptés aux produits stockés : cuvettes de rétention résistantes au feu pour une durée appropriée, réserves d'eau et moyens de pompage suffisamment dimensionnés, réseaux de canalisations incendie et/ou d'émulseurs, couronnes d'arrosage sur les bacs et canons à proximité, stockage d'émulseurs.

Chaque année, des exercices incendie sont réalisés sur les sites en collaboration avec les pompiers. Après analyse desdits exercices, les améliorations nécessaires sont ensuite opérées sur les installations existantes.

4.2.1.1.4 RISQUES DE TRANSPORT

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 1999, relatif aux opérations de chargement ou de déchargement liées à des transports terrestres de marchandises dangereuses, les sociétés françaises du Groupe désignent un conseiller à la sécurité pour le transport des matières dangereuses qui s'assure du respect des procédures en matière de sécurité, rédige les rapports d'accidents répertoriés, définit les mesures correctives en conséquence et établit, avant le 31 mars de chaque année, un bilan annuel de ses constats et recommandations. À l'étranger, les sociétés du Groupe sont fortement encouragées à mener des actions d'analyse similaires dans le cadre de l'amélioration continue.

4.2.1.1.5 RISQUES POUR LES ÉQUIPEMENTS EN CLIENTÈLE

Les équipements mis à la disposition de la clientèle GPL (bouteilles et citernes) sont entretenus selon des cahiers des charges descriptifs régulièrement mis à jour. Les bouteilles sont systématiquement contrôlées lors de leur passage en centres emplisseurs et les réservoirs régulièrement inspectés en clientèle. Les distributeurs directement en charge de ces opérations sont sensibilisés au respect des standards du Groupe. Notons, de surcroît, qu'un certain nombre de filiales de Rubis Énergie (Vitogaz France, Signalor, Norgal, Lasfargaz, Vitogaz Switzerland, Vitogaz Deutschland, Easigas) exercent leurs activités sous contrôle de certifications ISO 9001.

En ce qui concerne les stations-service de distribution de carburant, les équipements susceptibles de générer des pollutions dans le sol (réservoirs et tuyauteries) sont périodiquement contrôlés et progressivement remplacés par des équipements à technologie « double enveloppe ». Les eaux pluviales susceptibles d'être salées au contact des pistes de circulation sont traitées avant rejet dans l'environnement.

4.2.1.1.6 REMISE EN ÉTAT DE SITES

Conformément aux normes IFRS, des provisions de remise en état des sites ont été constatées dans les comptes du Groupe à compter de l'exercice 2004, uniquement pour les coûts de

dépollution. Les coûts de démantèlement des installations, en cas d'arrêt d'exploitation, sont généralement couverts par les recettes tirées de la vente du ferrailage et des terrains. Pour les sites existants au 31 décembre 2004, les provisions pour dépollution en fin d'exploitation ont été constituées sur la base d'éléments connus à cette date suite à l'évaluation effectuée sur tous les sites. Ces provisions sont actualisées chaque année dans les comptes consolidés de Rubis.

Pour les sites acquis ou créés depuis 2004, une évaluation de l'état des sites est effectuée lors de l'acquisition ou de la création et, en cas de pollution existante, une provision additionnelle « d'entrée en consolidation » est passée dans les comptes.

4.2.1.2 RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES

Les risques naturels tels que séismes, inondations, cyclones et foudre, sont pris en compte lors de la conception et pendant l'exploitation des installations qui le nécessitent (par des études régulières).

En ce qui concerne l'impact du climat sur les volumes, le Groupe a décidé de ne plus couvrir cette exposition en raison de sa diversification, à la fois géographique et par catégorie de produits et d'utilisateurs, qui limite le risque.

4.2.1.3 RISQUES DE VARIATION DES PRIX DES PRODUITS

Il est rappelé que seule l'activité de distribution est soumise au risque de variation des prix.

Toutefois, compte tenu de la diversification du Groupe par segment de marché, par catégorie de produits et par type de clientèle, l'exposition globale de la marge commerciale brute du Groupe aux variations des prix d'approvisionnement est limitée. Par ailleurs, la filiale HP Trading a vocation à sécuriser et optimiser en amont les flux physiques des fournitures des produits.

Nonobstant la forte volatilité des prix d'approvisionnement, connue dans la période récente, le Groupe a démontré sa capacité à préserver sa marge commerciale. Par ailleurs, le Groupe arrive, généralement, à répercuter les hausses des prix des matières premières aux clients. De ce fait, il a décidé de ne pas recourir aux couvertures produit pour lisser les décalages.

4.2.1.4 RISQUES POLITIQUES ET SOCIAUX

Le Groupe a souscrit une assurance pertes pécuniaires visant, entre autres, à couvrir, dans les limites et conditions fixées par la police, les conséquences pécuniaires liées à la survenance de tels risques.

4.2.2 RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, FINANCIER ET COMMERCIAL

4.2.2.1 RISQUES JURIDIQUES ET RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

Rubis Terminal et Rubis Énergie disposent d'un département juridique qui suit la gestion des conventions immobilières et des contrats commerciaux importants, des marques, ainsi que des litiges les plus significatifs, avec l'assistance de conseils et de cabinets spécialisés extérieurs.

La Direction Juridique de Rubis traite essentiellement les questions relatives à la commandite cotée, ses relations avec l'Autorité des Marchés Financiers et les actionnaires. Elle est en étroite relation avec les Directions Juridiques des filiales pour toutes les questions ou les litiges importants pouvant avoir un impact significatif sur le Groupe. Elle supervise et coordonne la mise à jour de la synthèse des cartographies des risques émanant des sociétés du Groupe.

4.2.2.2 RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de liquidité, taux, change, variation de prix du GPL, actions et covenants financiers, sont traités dans l'Annexe des comptes consolidés (en notes 4.10.1, 4.10.2 et 4.10.5).

En ce qui concerne le risque de liquidité, Rubis a procédé à une revue spécifique de son risque et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

4.2.2.3 RISQUES COMMERCIAUX

La gestion des risques commerciaux - au-delà de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, sous-traitants et des clients qui reste peu marquante - concerne essentiellement le recouvrement des

créances et des impayés. La gestion des retards de paiement est suivie de près dans tous les pays. Des cautions bancaires ou des avances sont en général demandées aux clients présentant des en-cours importants. Des pré-paiements sont exigés pour les clients à risque. Des procédures de relances commerciales puis contentieuses existent et sont suivies. Les blocages des livraisons sont également utilisés pour limiter les risques.

4.2.2.4 RISQUES DE FRAUDE

Le Groupe veille très attentivement au risque de fraude par la mise en place de procédures destinées à limiter au maximum un tel risque. Ces mesures consistent en :

POUR RUBIS ÉNERGIE

- une limitation des pouvoirs des dirigeants,
- une limitation d'engagement selon le budget annuel validé en Comité de Direction,
- des procédures d'engagement et la double signature en banque.

POUR RUBIS TERMINAL

- un contrôle douanier annuel des quantités sur chaque site,
- un choix du prestataire sur la base de plusieurs devis,
- des procédures d'engagement : toute dépense d'investissement doit recueillir l'approbation du Directeur Général Adjoint d'Exploitation ainsi que du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint Financier de Rubis Terminal.



4.3 ASSURANCES ET POLITIQUE DE COUVERTURE DES RISQUES

Les risques non complètement supprimés sont conservés et transférés au marché de l'assurance. Les principales assurances mises en place par le Groupe concernant, d'une part, les dommages aux biens et les pertes d'exploitation et, d'autre part, la responsabilité civile. Des couvertures spécifiques liées aux activités nouvellement développées par le Groupe ont également été mises en place.

Enfin, le Groupe a souscrit une police couvrant la responsabilité civile de ses dirigeants ainsi que les « pertes pécuniaires ». Les

programmes d'assurances sont souscrits auprès d'assureurs et de réassureurs internationaux de premier plan ; le Groupe estime qu'ils sont en adéquation avec les risques potentiels liés à ses activités. Cependant, le Groupe ne peut garantir qu'en cas de sinistre, notamment en matière environnementale, toutes les conséquences financières seront prises en charge par les assurances.

Aucune indemnité n'a été versée par le Groupe au cours de l'exercice 2012 en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement.

4.3.1 RUBIS ÉNERGIE

4.3.1.1 EN MATIÈRE DE RISQUES INDUSTRIELS

En matière de Risques Industriels et Pertes d'Exploitation, une couverture Master a été mise en place comme suit :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks de marchandises en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris pour des attentats en France et en Espagne, sont assurés pour un montant global de 434 millions d'euros avec une limitation contractuelle d'indemnité de 100 millions d'euros par sinistre, limitée à 25 millions d'euros pour Rubis Antilles Guyane et Rubis Energy Bermuda ;
- la perte d'exploitation est assurée pour un montant total de 9,1 millions d'euros (avec une limitation contractuelle combinée à celle des dommages directs) et concerne uniquement les filiales Norgal et Vitogaz Madagascar, dont l'interruption d'activité pourrait être problématique.

Du fait de la législation locale, les filiales en Afrique, aux Bermudes, en Suisse et aux Caraïbes souscrivent auprès d'un assureur local, en première ligne, une police « risques industriels ».

4.3.1.2 EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

En matière de Responsabilité Civile, une couverture Master a été mise en place en Responsabilité Civile « Exploitation » et « Après Livraison ». La garantie est pour tous dommages confondus,

y compris corporels, de 100 millions d'euros par sinistre dont 75 millions d'euros en dommages matériels et immatériels consécutifs par sinistre. La garantie est limitée à 20 millions d'euros pour tous dommages sur les réseaux canalisés en Espagne.

Du fait de la législation locale, les filiales en Afrique, aux Bermudes, en Suisse et aux Caraïbes souscrivent, auprès d'un assureur local, en première ligne, une police Responsabilité Civile.

En matière de Responsabilité Civile « Atteintes à l'Environnement », est assurée uniquement l'activité distribution de produits d'hydrocarbures. La garantie par sinistre est de 20 millions d'euros pour tous dommages confondus (matériels et immatériels), y compris les frais de dépollution des tiers. Le périmètre d'assurance ne concerne que la zone Caraïbes, les Bermudes, les îles anglo-normandes et la Corse.

4.3.1.3 COUVERTURES SPÉCIFIQUES

En plus de la couverture mondiale, Rubis Énergie a mis en place les couvertures spécifiques suivantes :

- en matière de Responsabilité Civile Aviation, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 1 milliard de dollars auprès d'un groupement d'assureurs dont les Lloyd's et AIG UK ;
- en matière d'Affrètement maritime, Rubis Énergie a souscrit une couverture de 500 millions de dollars auprès d'une P&I Club ;
- en matière de couverture pour les stations-service, Rubis Énergie a souscrit des polices d'assurances locales.

4.3.2 RUBIS TERMINAL

4.3.2.1 EN MATIÈRE DE RISQUES INDUSTRIELS

Sont couverts :

- les bâtiments, installations, matériels et stocks des clients en matière d'incendie et d'événements assimilés, y compris les attentats, pour un montant global de 971 millions d'euros avec des limitations contractuelles de garantie, par sinistre et par site, de 135 millions d'euros et de 30 millions d'euros pour le coulage de produits ;
- les frais et pertes annexes pour un montant de 10 millions d'euros également par sinistre et par site ;
- la perte d'exploitation pour 75 millions d'euros avec une limitation contractuelle, par sinistre et par site, de 10 millions d'euros.

4.3.2.2 EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

- Rubis Terminal est couvert, par sinistre et par année, pour son « Exploitation » à hauteur de 100 millions d'euros et « Après Livraison » à hauteur de 30 millions d'euros en dommages corporels, matériels et immatériels, dommages consécutifs confondus ;
- en matière d'atteinte à l'environnement, la couverture par sinistre et par année, tous dommages confondus, s'élève à 20 millions d'euros.

4.3.3 RUBIS

4.3.3.1 RESPONSABILITÉ CIVILE DES DIRIGEANTS

Sont prises en charge les conséquences pécuniaires des sinistres résultant de toute réclamation mettant en jeu la responsabilité civile, individuelle ou solidaire, et imputable à toute faute professionnelle commise par les assurés dans l'exercice de leurs fonctions de dirigeant.

Sont assurés les dirigeants de Rubis et de ses filiales contrôlées ainsi que les dirigeants des joint-ventures désignées détenues à 50 %.

Le plafond des garanties est fixé à 25 millions d'euros par an.

4.3.3.2 PERTES PÉCUNIAIRES - HOMME CLÉ

Le développement du Groupe à l'international, dans des pays où les risques politiques et commerciaux peuvent être réels, a conduit Rubis à souscrire, au bénéfice de ses filiales, une police « pertes pécuniaires » garantissant :

- les risques politiques : confiscation, expropriation, dépossession, nationalisation ;

- le retrait d'autorisation, par l'autorité locale, d'exercer une activité économique ;
- l'inconvertibilité/non transfert de tous les flux financiers et notamment les dividendes ;
- le non-respect d'une sentence arbitrale en faveur de l'assuré ;
- le risque d'épidémie ;
- les mesures administratives discriminatoires ;
- les dommages matériels et/ou immatériels résultant d'événements naturels ;
- la perte homme clé.



05

RESPONSABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

5.1	Informations sociales	64
5.2	Informations environnementales	72
5.3	Informations sociétales	77



“ Puisqu’on ne peut pas
changer la direction
du vent, il faut apprendre
à orienter les voiles. ”

James Dean
Acteur
(1931 - 1955)

« La volonté d'entreprendre, le choix de la responsabilité » est plus qu'une devise : ce sont deux principes fondamentaux d'une très forte culture d'entreprise, qui place l'Homme au centre de l'organisation. Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis demeure une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, le professionnalisme et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste y compris celle du contrôle des risques.

Cette culture d'entreprise, socle du développement du Groupe, se décline tant sur le plan de la politique sociale et de la sauvegarde de l'environnement, que dans les relations avec tous ses partenaires.

Pour l'établissement de ce chapitre sur la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE), la Société n'a pas utilisé un référentiel interne ou externe ; elle s'est appuyée sur le décret d'application de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » et les indicateurs qui y sont présentés. Ces indicateurs ont été traités et renseignés en fonction de leur pertinence par rapport aux activités du Groupe.

Ont été intégrées dans le périmètre *reporting* RSE les filiales détenues à plus de 50 %, ou à moins de 50 % (hors GIE), mais dont le Groupe est opérateur. Toutefois, compte tenu de la taille de la société ITC Rubis Terminal Antwerp (détenue à 49,58 % par Rubis Terminal) et bien que Rubis Terminal ne soit pas l'opérateur unique, la Société a souhaité l'intégrer dans le périmètre RSE.

Par ailleurs, en matière environnementale, le Groupe a déjà initié, depuis un certain nombre d'années, un processus d'identification des risques significatifs par la mise en place de cartographies risques. Toutes les informations relatives à cette identification, au suivi et à la gestion des risques sont décrites aux chapitres 4 « Facteurs de Risques » et 6 « Gouvernement d'Entreprise et Contrôle Interne ».

5.1 INFORMATIONS SOCIALES

La performance économique du groupe Rubis est liée aux compétences et à la motivation de ses collaborateurs. Cette motivation passe par l'épanouissement du salarié dans son cadre professionnel. Afin de valoriser au mieux le capital humain et prendre en compte les différentes spécificités liées aux activités du Groupe, les filiales opérationnelles gèrent de manière autonome les ressources humaines. Toutefois, cette gestion se fait dans le respect de la philosophie du Groupe (« l'Homme au centre de l'organisation ») et des enjeux fixés par la Gérance en étroite concertation avec les Directions Générales des filiales. Dans les

pays où il est implanté, Rubis veille en permanence à ce qu'on transmette aux collaborateurs les mêmes valeurs et engagements du Groupe afin de leur offrir un environnement de travail sûr, stimulant et épanouissant sur le long terme.

Conscient que toute organisation, même la plus attentive et à l'écoute, est susceptible d'être améliorée, Rubis a choisi de placer, dans les années à venir, sa réflexion et ses efforts dans le domaine de l'égalité professionnelle et la formation.



5.1 EMPLOI-EFFECTIFS

L'effectif du Groupe pris en considération dans la partie 5.1.1 est l'effectif au 31 décembre 2012. Dans les autres parties, pour une information plus pertinente, les données ont été calculées sur une durée moyenne annuelle du travail.

EFFECTIF TOTAL DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE

2012	2011
1 526	1 565

5.1.1.1 RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE ET PAR MÉTIER

	2012	2011
Rubis Terminal France	238	234
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	86	55
Rubis Énergie Europe, dont :	514	608
- France	203	213
- Hors France	311	395
Rubis Énergie Caraïbes	360	300
Rubis Énergie Afrique	316	357
Rubis	12	11
TOTAL	1 526	1 565

5.1.1.2 RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE ET PAR SEXE

	2012			2011		
	CADRES	EMPLOYÉS ET OUVRIERS	AGENTS DE MAÎTRISE ET TECHNICIENS	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal				41 ⁽¹⁾	150 ⁽¹⁾	43 ⁽¹⁾
- femmes	11	25	8	-	-	-
- hommes	31	127	36	-	-	-
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)				7 ⁽¹⁾	39 ⁽¹⁾	9 ⁽¹⁾
- femmes	2	5	4	-	-	-
- hommes	11	59	5	-	-	-
Rubis Énergie Europe						
- femmes	22	84	34	22	105	37
- hommes	65	154	155	73	225	146
Rubis Énergie Caraïbes						
- femmes	19	83	20	23	54	21
- hommes	37	173	28	39	137	26
Rubis Énergie Afrique						
- femmes	12	10	57	16	16	73
- hommes	34	143	60	39	159	54
Rubis						
- femmes	7	3	0	5	4	0
- hommes	1	1	0	1	1	0
TOTAL	252	867	407	266	890	409
% SUR EFFECTIF TOTAL GROUPE	16,51 %	56,82 %	26,67 %	17,00 %	56,87 %	26,13 %

(1) La répartition des effectifs 2011 par sexe n'a pas pu être reconstituée a posteriori.

5.1.1.3 CRÉATIONS ET PERTES D'EMPLOI

	Recrutements		Démissions		Départs à la retraite		Licenciements		Ruptures conventionnelles		Décès		Fin de CDD dont apprentissage ⁽¹⁾	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Rubis Terminal	20	27	0	2	4	1	2	5	1	1	1	0	4	-
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	12	18	3	0	1	0	7	0	1	0	0	0	6	-
Rubis Énergie Europe	75	150	24	45	3	9	18	36	18	30	0	0	11	-
Rubis Énergie Caraïbes	44	13	16	10	7	5	2	6	6	0	1	1	0	-
Rubis Énergie Afrique	49	50	36	17	2	5	1	11	13	11	4	1	1	-
Rubis	1	5	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	-
TOTAL	201	263	79	74	17	21	30	59	39	42	6	2	22	-

(1) Données indisponibles pour 2011.

RECRUTEMENTS EN CDD, CDI ET ALTERNANCE/STAGE

	CDI		CDD		Alternance/stage	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Rubis Terminal ⁽¹⁾	8	26	5	1	7	0
Rubis Énergie Europe *	61	84	9	7	5	4
Rubis Énergie Caraïbes	44	13	0	0	0	0
Rubis Énergie Afrique *	49	49	0	0	0	0
Rubis	1	6	0	0	0	0
TOTAL	163	178	14	8	8	4

(1) Données disponibles uniquement pour la France.

* Les données 2011 ne prennent pas en compte les recrutements de la République tchèque et du Sénégal (sortis du périmètre en 2012), car ces données n'ont pas pu être reconstituées a posteriori.

5.1.1.4 RÉPARTITION PAR ÂGE ET PAR ANCIENNETÉ

La pyramide des âges traduit la nécessité de préserver l'équilibre entre la jeunesse des salariés et l'expérience liée à l'ancienneté.

Âge	2012				2011			
	< 30 ANS	ENTRE 30 ET 40 ANS	ENTRE 40 ET 50 ANS	> 50 ANS	< 30 ans	Entre 30 et 40 ans	Entre 40 et 50 ans	> 50 ans
Rubis Terminal	18,07 %	31,93 %	27,73 %	22,27 %	19,66 %	30,77 %	26,92 %	22,65 %
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	11,63 %	41,86 %	34,88 %	11,63 %	20,00 %	32,73 %	36,36 %	10,91 %
Rubis Énergie Europe	12,26 %	26,26 %	35,22 %	26,26 %	14,10 %	27,60 %	33,50 %	24,70 %
Rubis Énergie Caraïbes	11,94 %	27,78 %	31,39 %	28,89 %	9,70 %	28,00 %	32,70 %	29,70 %
Rubis Énergie Afrique	26,58 %	45,89 %	20,25 %	7,28 %	16,80 %	44,30 %	28,30 %	10,60 %
Rubis	8,30 %	41,70 %	16,70 %	33,30 %	-	54,50 %	9,10 %	36,40 %

L'ancienneté moyenne est de 8,7 ans pour Rubis, 9,42 ans pour Rubis Terminal et 11,9 ans pour Rubis Énergie.

Toutefois, compte tenu du changement important de la taille du Groupe depuis les trois dernières années et de l'entrée de nouvelles sociétés dans le périmètre, le pourcentage lié à l'ancienneté n'est plus aussi représentatif que dans le passé, de l'attachement réel des salariés aux valeurs du Groupe.

Cet attachement continue à se refléter dans le nombre important de médailles du travail décernées dans le Groupe en 2012.

Rubis Terminal a décerné 2 médailles d'argent (20 ans d'ancienneté).

Rubis Énergie, de son côté, a décerné 115 médailles du travail : 5 médailles Grand Or (40 ans d'ancienneté), 9 médailles d'or (35 années d'ancienneté), 17 médailles de vermeil (30 ans d'ancienneté) et 84 médailles d'argent (20 années d'ancienneté).



5.1.2 ORGANISATION DU TRAVAIL

5.1.2.1 TEMPS DE TRAVAIL

La durée annuelle moyenne du temps de travail pour les salariés à temps plein est :

(en heures)	Cadres	Employés et ouvriers	Agents de maîtrise et techniciens
Rubis Terminal	1 715	1 602	1 678
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	2 324	2 132	2 219
Rubis Énergie Europe	1 690	1 685	1 699
Rubis Énergie Caraïbes	1 782	1 854	1 787
Rubis Énergie Afrique	1 716	1 872	1 942
Rubis	1 924	1 924	n/a

5.1.2.2 ABSENTÉISME*

	Absences pour maladie		Absences pour accident		Absences non autorisées	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Rubis Terminal	3,65 %	3,10 %	0,66 %	1,12 %	0 %	0 %
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	1,31 %	- (1)	0,01 %	- (1)	0 %	- (1)
Rubis Énergie Europe	3,21 %	2,51 %	0,38 %	0,18 %	0,10 %	0,21 %
Rubis Énergie Caraïbes	2,03 %	1,80 %	0,005 %	0,43 %	0,001 %	0 %
Rubis Énergie Afrique	0,56 %	0,59 %	0,004 %	0,73 %	0,03 %	0,02 %
Rubis	1,98 %	1,92 %	0 %	0 %	0 %	0 %

* Pourcentage de jours d'absence par rapport au nombre de jours travaillés par an.

(1) Données indisponibles pour 2011.

5.1.3 DIALOGUE SOCIAL ET ACCORDS COLLECTIFS

L'écoute, le dialogue et le respect mutuel constituent des valeurs sur lesquelles Rubis a fondé sa politique de relations avec l'ensemble de son personnel. Chaque filiale entretient des relations ouvertes et constructives avec les instances représentatives du personnel partout où elles existent (essentiellement dans

les sociétés ayant leur siège en France). Ces accords collectifs portent notamment sur les salaires, le plan d'épargne d'entreprise, l'intéressement, la participation, la prime partage sur la valeur ajoutée et l'égalité professionnelle.

	ACCORDS SIGNÉS EN 2012	Accords signés en 2011
Rubis Terminal	4	3
Rubis Énergie	22	38
Rubis	0	0
TOTAL	26	41

39 % des effectifs de Rubis Énergie et 87 % des effectifs de Rubis Terminal sont couverts par une convention ou un accord collectif. Ces pourcentages traduisent la diversité des implantations géographiques des deux branches d'activité : Rubis Énergie s'étant

davantage développée à l'international au cours de ces dernières années, dans des pays où la législation sociale n'est pas aussi développée qu'en France.

5.1.4 SANTÉ ET SÉCURITÉ

Rubis est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés (notamment les sites « Seveso II ») ; la santé et la sécurité constituent donc des priorités du Groupe. Au-delà des sites « Seveso II » qui disposent d'une organisation et d'un système de gestion de la sécurité très suivis, nombreux sont les sites certifiés ISO 9001 et ISO 14001 qui suivent également des procédures très formalisées.

5.1.4.1 ACCORDS COLLECTIFS

Aucun accord collectif en matière de santé et de sécurité n'a été signé au sein de Rubis Terminal et de Rubis Énergie. Il est procédé

par décisions unilatérales après consultation des institutions représentatives du personnel.

5.1.4.2 ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES

Le taux de fréquence des accidents du travail est de 0,09 % pour Rubis Énergie et 0,02 % pour Rubis Terminal.

5.1.5 FORMATION ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Les activités du Groupe relèvent essentiellement d'activités soumises à une réglementation très stricte en matière de sécurité et de fonctionnement (« Seveso II »). C'est ainsi qu'afin de sensibiliser ses collaborateurs aux questions de sécurité, de nombreuses formations spécifiques sont organisées par les filiales.

De surcroît, selon les vœux émis par les salariés, ainsi que dans le souci d'améliorer leurs compétences et favoriser leur promotion, le Groupe investit également dans des formations plus générales (droit social, informatique, comptabilité, sécurité routière, gestion des conflits clients, etc.) tout au long de leur carrière.

	2012		2011	
	NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	NOMBRE DE SALARIÉS CONCERNÉS	Nombre total d'heures de formation	Nombre de salariés concernés
Rubis Terminal ⁽¹⁾	6 492	246	2 741	122
Rubis Énergie Europe	5 840	359	7 362	414
Rubis Énergie Caraïbes ⁽¹⁾	6 301	188	2 863	101
Rubis Énergie Afrique	325	67	835	63
Rubis	339,50	7	329	7
TOTAL	19 297,50	867	14 130	707

(1) L'élargissement du périmètre a entraîné un accroissement du nombre d'heures de formation sur 2012.

5.1.6 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Rubis est présent dans une trentaine de pays sur trois continents. Conscient que cette diversité est un atout pour le Groupe, Rubis privilégie, lors des rachats des filiales à l'étranger, le maintien et/ou l'embauche de collaborateurs locaux pour leur expérience et leurs connaissances des spécificités du pays. Cette politique favorise la mise en place d'un management plus international et encourage la diversité culturelle.

Bien que les femmes occupent déjà des postes importants dans les directions fonctionnelles du Groupe, favoriser davantage la féminisation des équipes est un des objectifs majeurs du Groupe dans les années à venir.

Par ailleurs, conformément à la loi du 9 novembre 2010, Vitogaz et Rubis Terminal ont conclu en 2011 des accords d'entreprise visant à promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les

femmes venant compléter les mesures déjà existantes en matière de discrimination à l'embauche, d'égalité de rémunération, etc.

Chez Rubis Terminal, l'accord d'entreprise met l'accent sur les domaines du recrutement, de la formation et de la promotion professionnelle par la mise en place d'indicateurs de suivi. Une commission de suivi des mesures prises et/ou envisagées a été également créée.

Chez Rubis Énergie, l'accord d'entreprise, signé par Vitogaz en 2011, vise l'accès aux postes à responsabilité, la neutralisation de la période de congés de maternité ou d'adoption sur l'appréciation professionnelle, le déroulement de carrière et enfin les mesures destinées à favoriser la conciliation vie professionnelle/obligations familiales.



5.1.6.1 LE HANDICAP

Aucun accord n'a été signé en matière de handicap. Toutefois, le Groupe adopte une politique d'ouverture en faveur du handicap. Lutter contre les discriminations, quelles qu'elles soient, a toujours constitué une priorité dans tous les pays où Rubis est implanté.

5.1.6.2 RÉPARTITION FEMMES/HOMMES

Dans un environnement essentiellement industriel où l'essentiel des salariés est affecté aux services d'exploitation, avec des horaires et des conditions de travail difficiles, les hommes sont historiquement majoritaires dans le Groupe. Toutefois, le nombre de femmes nouvellement embauchées et/ou assumant des postes dits « à responsabilité » est en constante augmentation, témoignant ainsi de l'engagement du Groupe en faveur d'une plus grande parité.

Rubis veille également à ce que la mixité se reflète dans les recrutements.

Chez Rubis Terminal, il a été constaté qu'au 31 décembre 2012, les femmes représentaient 16,98 % de l'effectif global de la Société et que le pourcentage de femmes dans la fonction d'encadrement était significatif (23,63 %) dans un métier (gestion et exploitation de terminaux de stockage) historiquement occupé par les hommes.

Chez Rubis Énergie, le nombre de femmes à des postes dits « à responsabilité » est également en constante progression : 28,66 % de l'effectif au 31 décembre 2012.

NOMBRE DE FEMMES SUR L'EFFECTIF DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2012

16,98 % chez Rubis Terminal (55 femmes), 28,66 % chez Rubis Énergie (341 femmes), et 83,33 % chez Rubis (10 femmes). Les femmes sont présentes davantage dans les activités support, notamment au siège.

EMBAUCHES DES FEMMES

En 2012, le pourcentage de femmes embauchées sur le total des embauches atteint 27,27 % chez Rubis Énergie, 28,13 % chez Rubis Terminal et 100 % chez Rubis.

Embauches	2012			2011		
	TOTAL	DONT FEMMES	% DES FEMMES/TOTAL	Total	dont femmes	% des femmes/total
Rubis Terminal	20	6	30,00 %	27	1	3,70 %
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	12	3	25,00 %	18	1	5,56 %
Rubis Énergie Europe	75	24	32,00 %	150	22	14,67 %
Rubis Énergie Caraïbes	44	17	38,64 %	13	0	0 %
Rubis Énergie Afrique	49	18	36,73 %	50	12	24,00 %
Rubis	1	1	100,00 %	5	4	80,00 %
TOTAL	201	69	34,33 %	263	40	15,21 %

CATÉGORIES DE POSTES OCCUPÉS PAR DES FEMMES

Catégories	2012			2011		
	NON-CADRES	CADRES	MANAGERS	Non-cadres	Cadres	Managers
Rubis Terminal	33	6	5	35	5	5
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	9	2	0	2	1	0
Rubis Énergie Europe	118	4	18	116	19	9
Rubis Énergie Caraïbes	103	14	5	75	14	7
Rubis Énergie Afrique	67	5	7	56	12	20
Rubis	3	4	3	4	2	3
TOTAL	333	35	38	288	53	44

Sont considérées « Managers » les femmes qui sont chef de service et/ou membre du Comité de Direction des filiales.

PROMOTIONS DES FEMMES

Dans le cadre des promotions internes, on retrouve le même engagement du Groupe vers un meilleur respect de la parité. C'est ainsi qu'en 2012, les femmes représentent, tous pays

confondus, 32,14 % des promotions chez Rubis Énergie et 20 % des promotions chez Rubis Terminal. Chez Rubis, compte tenu de son activité de société mère du Groupe ainsi que de son effectif restreint, l'indicateur de la « promotion » n'est pas pertinent.

Promotions	2012			2011		
	TOTAL	DONT FEMMES	% DES FEMMES/TOTAL	Total	dont femmes	% des femmes/total
Rubis Terminal	3	0	00,00 %	44	6	13,64 %
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	2	1	50,00 %	0	0	00,00 %
Rubis Énergie Europe	87	26	29,89 %	91	34	37,36 %
Rubis Énergie Caraïbes	25	10	40,00 %	6	2	33,33 %
Rubis Énergie Afrique	28	9	32,14 %	16	4	25,00 %
Rubis	1	1	100,00 %	0	0	00,00 %
TOTAL	146	47	32,19 %	157	46	29,30 %

5.1.6.3 LES SENIORS ET LES JEUNES

5.1.6.3.1 SENIORS

Des plans d'action en faveur des seniors ont été signés au sein de Rubis Énergie France et de Rubis Terminal.

Pour Rubis Énergie France, l'emploi des seniors au sein de l'entreprise constitue un facteur essentiel de cohésion sociale entre toutes les générations, grâce notamment à la transmission des savoirs, des expériences et des compétences au sein de la Société. De ce fait, son plan vise à :

- anticiper l'évolution des carrières professionnelles ;
- développer des compétences et des qualifications ;
- transmettre des savoirs et des compétences et procéder au développement du tutorat.

Chez Rubis Terminal, le plan consiste :

- au maintien dans l'emploi des salariés âgés de plus de 55 ans ;
- à la mise en place d'un entretien de deuxième partie de carrière pour les salariés à partir de 50 ans ;
- à la formation relative aux gestes et postures ;
- à la prise en charge de 50 % des frais de validation des acquis d'expérience.

5.1.6.3.2 JEUNES

En ce qui concerne les jeunes, il n'existe pas de plan ou d'accord spécifique dans le Groupe. En revanche, le Groupe favorise l'emploi en alternance qu'il considère être un outil très adapté à l'insertion (via la formation) des jeunes dans le monde du travail.

5.1.7 RÉMUNÉRATION GLOBALE

Tout en restant attentif à la maîtrise des coûts salariaux, le Groupe s'attache à proposer des rémunérations justes et motivantes qui tiennent compte des compétences de chacun et de la réalisation des objectifs fixés avec l'intéressé, de manière à encourager l'engagement et la performance des salariés. Au-delà du salaire

de base, les salariés bénéficient également d'un ensemble d'avantages très intéressants au travers de la participation et de l'intéressement, de l'épargne salariale, de la couverture sociale et des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance (pour les cadres à haut potentiel).



5.1.7.1 SALAIRE

Les collaborateurs perçoivent un salaire de base ainsi que des rémunérations complémentaires fondées sur la performance individuelle (salaire variable, primes). Les salaires sont régulièrement revus en fonction de l'augmentation du coût de la vie et des performances individuelles. En 2012, la part des salariés (sur l'effectif global) ayant bénéficié d'une augmentation de salaire est la suivante :

Catégories	2012			2011		
	NON-CADRES	CADRES	MANAGERS	Non-cadres	Cadres	Managers
Augmentations de salaire	SALARIES/TOTAL	SALARIES/TOTAL	SALARIES/TOTAL	Salariés/total	Salariés/total	Salariés/total
Rubis Terminal	100,00 %	76,67 %	72,73 %	100,00 %	75,00 %	75,00 %
Rubis Terminal (hors France métropolitaine)	66,67 %	100,00 %	100,00 %	95,65 %	100,00 %	100,00 %
Rubis Énergie Europe	96,75 %	79,12 %	78,25 %	87,00 %	79,96 %	78,84 %
Rubis Énergie Caraïbes	51,35 %	24,42 %	32,82 %	79,29 %	48,36 %	47,26 %
Rubis Énergie Afrique	98,67 %	63,00 %	62,50 %	81,17 %	76,67 %	62,50 %
Rubis	25,00 %	50,00 %	75,00 %	40,00 %	50,00 %	75,00 %
TOTAL	73,33 %	57,25 %	64,71 %	76,82 %	66,79 %	68,28 %

Chez Rubis Terminal, il existe une participation de l'employeur à des systèmes de prévoyance et de santé privés en faveur des collaborateurs situés hors de France.

Chez Rubis Énergie, il n'y a pas de couverture sociale privée (prévoyance, mutuelle) pour les collaborateurs hors de France, hormis une couverture de santé (*Healthcare*) aux Bermudes pour le personnel et les retraités.

5.1.7.2 PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT

Rubis Énergie France, Rubis Antilles Guyane et Rubis Terminal disposent, dans le cadre de la législation française, d'un accord d'intéressement et d'un accord de participation. Rubis, en revanche, dispose uniquement d'un accord d'intéressement.

Au titre de l'exercice 2012, les salariés de Rubis Terminal ont bénéficié de l'intéressement et de la participation ; ceux de Rubis Énergie (France métropolitaine et Antilles) et de Rubis, uniquement de l'intéressement.

5.1.7.3 PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

Depuis de nombreuses années, le Groupe encourage l'épargne salariale par la mise en place de plans d'épargne d'entreprise et d'augmentations de capital annuelles réservées aux salariés (avec décote de 20 % et abondement de l'Entreprise) réalisées via le FCP Rubis-Avenir qui détient 0,97 % du capital de Rubis au 31 décembre 2012. En 2012, l'augmentation réservée aux salariés a donné lieu à l'émission de

56 375 actions nouvelles de 2,5 euros de nominal au prix de 32 euros (cf. chapitre 7 section 7.5 « Actionariat salarié »).

5.1.7.4 PLANS DE STOCK-OPTIONS ET D' ACTIONS DE PERFORMANCE

L'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions de performance a pour objectif de reconnaître la contribution d'un certain nombre de cadres à haut potentiel et de dirigeants (en France et à l'international) à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à son développement. Elle constitue un instrument précieux, dans le domaine des ressources humaines, permettant au Groupe d'attirer et de fidéliser les talents sur le long terme ; elle porte sur une fraction limitée du capital et est soumise à des conditions de performance.

Il est important de préciser que les plans ne bénéficient pas aux associés-gérants ou gérants de Rubis.

Les caractéristiques de ces plans mis en place par le Groupe depuis 2001, notamment leurs conditions de performance, sont décrites au chapitre 6, section 6.6.

5.1.7.5 PRIMES ET/OU AUTRES RÉMUNÉRATIONS

Conformément à la loi du 28 juillet 2011, Rubis Énergie France et Rubis Terminal ont versé à leurs salariés, en septembre 2012, une prime de partage des profits liés à l'accroissement du dividende versé par Rubis à ses actionnaires au titre de l'exercice 2011.

5.1.8 RESPECT DES STIPULATIONS DE LA CONVENTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Le Groupe respecte dans tous les pays où il est implanté, dans sa politique de ressources humaines, les principes fondamentaux de la charte de l'OIT en matière de : liberté d'association et droit de

négociation collective, élimination de discriminations en matière d'emploi et de profession, élimination du travail forcé et obligatoire ainsi qu'abolition du travail des enfants.

5.2 INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

La protection de l'environnement est l'affaire de tous. Elle fait partie des priorités de Rubis. Impliqué et responsable, le Groupe œuvre constamment non seulement à la protection de son environnement, mais également à celle de ses salariés et de ses

clients. Dans sa démarche continue en faveur de la sauvegarde de la planète, le Groupe consacre une part de son "énergie" et de son talent à promouvoir les énergies vertes et à favoriser les économies d'énergie.

5.2.1 DES ACTIVITÉS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les activités de stockage et de distribution de GPL et de produits pétroliers sont des activités globalement non polluantes et respectueuses de l'environnement, dès lors qu'elles sont opérées selon des systèmes d'exploitation rigoureux garantissant le respect de standards techniques prédéfinis. Elles sont pauvres en consommation d'énergie et d'eau, et émettent peu de rejets dans l'air et dans l'eau.

LE STOCKAGE DE PRODUITS PÉTROLIERS, CHIMIQUES ET AGRICOLES

La société Rubis Terminal stocke des produits sensibles, tels que des produits pétroliers et chimiques, mais aussi des produits agricoles comme les oléagineux. À ce titre, ses installations situées en Europe sont soumises à une réglementation stricte (« Seveso II »). Sa vocation première est de restituer les produits, confiés par les clients, dans l'état où ils sont réceptionnés. Toutefois, avec le développement des biocarburants, d'autres prestations se sont développées (opérations d'additivation ou de dilution des produits) générant, certes, de nouvelles contraintes, mais permettant aussi d'accroître significativement la valeur ajoutée des terminaux de stockage.

LA DISTRIBUTION DE GPL ET DE CARBURANTS

Rubis Énergie distribue l'énergie verte par excellence ! Le butane et le propane (GPL) sont effectivement des gaz dont la combustion ne produit pas de particules et limite significativement les émissions de CO₂ à l'origine de l'effet de serre et de NOx (oxydes d'azote) à l'origine de maladies respiratoires.

Par ailleurs, Rubis Énergie distribue également des produits pétroliers (essences, gazoles, kérosènes, fiouls, bitumes...) notamment au travers de réseaux de stations-service et d'installations d'avitaillement pour l'aviation.

Le transport, le stockage et la manipulation de ces différents produits sensibles nécessitent une attention particulière en matière de sécurité et d'environnement qui se traduit par la mise en œuvre de systèmes d'exploitation rigoureux selon des réglementations strictes (telle que la réglementation « Seveso » en Europe).

5.2.2 POLITIQUE DU GROUPE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT : QUALITÉ ET SÉCURITÉ

5.2.2.1 POLITIQUE GÉNÉRALE

Pour Rubis, le respect de l'environnement se conjugue avec Sécurité et Qualité. La garantie de ces trois grands principes se traduit au quotidien par des actions concrètes reposant sur :

- le respect strict des réglementations, des normes et standards techniques spécifiques au Groupe relatifs à ses activités tant pour les sociétés situées en France qu'à l'étranger ;
- la recherche et l'embauche de collaborateurs compétents et expérimentés qui assument de manière autonome l'intégralité des responsabilités liées à leur poste ;
- la formation et la sensibilisation du personnel en matière de sécurité (avec l'assistance notamment d'organismes professionnels tels que le GESIP, pour la rédaction de plans d'urgence ou pour la gestion de sinistres), d'environnement ou encore de qualité (assimilation des standards ISO) ;
- la mise en place de systèmes de gestion de la sécurité dans les sites « Seveso seuil haut » ;
- l'adhésion au programme *Responsible Care* de l'International Council of Chemical Associations ;
- l'adhésion au Cdi-T de nos dépôts de stockage de produits chimiques, piloté par le Chemical Distribution Institute-Terminals ;
- l'adhésion aux groupes/associations professionnels Aviation JIG et IATA, avec l'objectif de disposer d'une expertise performante pour les opérations d'avitaillement d'avion sur les aéroports ;
- l'obtention des certifications ISO 9001 et ISO 14001 pour un nombre de plus en plus important de sites (cf. 5.2.8) ;
- la réalisation régulière d'audits internes, transversaux et externes (réalisés par des organismes indépendants habilités) ;



- l'évaluation périodique des risques liés aux activités du Groupe afin de pouvoir, dans une démarche préventive, assurer la meilleure maîtrise possible (cartographies des risques).

La politique et le suivi des questions liées à l'Hygiène, la Sécurité et l'Environnement (HSE) sont animés, chez Rubis Énergie et Rubis Terminal, par les chefs d'établissements assistés par les Directions Industrielles, Techniques et HSE et, dans les sites les plus importants, par des ingénieurs qualité et/ou des ingénieurs HSE. Les directeurs de filiales et les directions fonctionnelles de celles-ci rendent compte de leurs interventions dans le domaine HSE aux Comités de Direction qui se tiennent semestriellement au sein de chaque filiale en présence de la Gérance de Rubis.

Conscient que les investissements sont également garants de la compétitivité du Groupe, Rubis continue à investir régulièrement pour faire évoluer ses installations afin de respecter les normes environnementales et de sécurité les plus strictes en matière notamment de protection de l'air, des eaux, des sols, de la sécurité incendie et de la gestion de l'urbanisme autour des sites à risques, etc.

En 2012, le montant des investissements de maintenance Sécurité/ Environnement a été de 5,5 millions d'euros pour Rubis Terminal et de 8 millions d'euros pour Rubis Énergie.

5.2.2.2 PRÉVENTION ET MAÎTRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

La prévention des risques environnementaux est assurée par la réalisation d'inspections régulières, des sites et des filiales du Groupe, effectuées par les Directions Industrielles et Techniques de Rubis Énergie et Rubis Terminal. Ces inspections portent, notamment, sur les domaines suivants : traitement, contrôle et qualité des rejets liquides, suivi des rejets atmosphériques, analyse

des incidents et accidents répertoriés, etc. Elles font l'objet de rapports et de « retours d'expérience » établis en concertation avec les chefs d'établissements et des filiales concernées afin d'analyser les insuffisances potentielles et prendre les mesures nécessaires pour y remédier.

Par ailleurs, la loi relative à la Prévention des Risques Technologiques et Naturels (PPRT) impose aux sociétés classées « Seveso seuil haut », ayant une activité susceptible de générer des risques sur leur environnement, de prendre un certain nombre de mesures techniques afin de réduire significativement ces risques ou, à défaut, des mesures foncières afin d'éventuellement indemniser les riverains concernés.

À ce jour, 7 établissements chez Rubis Énergie et 16 chez Rubis Terminal sont concernés par la loi sur les PPRT. Ces établissements ont été amenés à mettre en place le processus suivant :

- mise à jour des études de dangers pour recenser les scénarios d'accident, les modéliser, évaluer leur probabilité et leur gravité ;
- établissement d'une carte géographique des aléas (c'est-à-dire la combinaison des effets des accidents pondérés de leur probabilité d'occurrence) pour le voisinage ;
- mise en œuvre des mesures techniques pour réduire les risques ;
- établissement d'un règlement PPRT définissant les éventuelles mesures foncières/supplémentaires à prendre pour respecter un niveau de risque maximum légal sur le voisinage (expropriation forcée, expropriation choisie et renforcement de bâti) ;
- mise en place de conventions de financement des mesures foncières/supplémentaires, définies dans le règlement, entre l'État, les collectivités locales et l'Industriel.

5.2.3 POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS

5.2.3.1 POLLUTION - REJETS

5.2.3.1.1 POLLUTION DES EAUX

Rubis Terminal

Une inspection systématique, suivant un standard international, des réservoirs contenant des produits dangereux est effectuée lors des différentes visites périodiques obligatoires. De plus, afin d'éviter la pollution des eaux souterraines en cas d'épandage accidentel, les réservoirs de stockage de produits polluants pour l'eau sont systématiquement disposés dans des bassins étanches de rétention (soit par des revêtements en béton, soit par des complexes argileux).

Ces bassins de rétention sont maintenus fermés. Leur ouverture se fait manuellement, après avoir effectué une vérification d'absence de fuite :

- pour les stockages d'hydrocarbures, vers le réseau de collecte conduisant à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés au réseau public ;
- pour les stockages de produits chimiques, vers le réseau de collecte conduisant à des séparateurs déshuileurs puis à un bassin tampon. La qualité des eaux est alors vérifiée avant son rejet vers l'extérieur ou son traitement avant rejet.

En ce qui concerne les zones de remplissage ou de déchargement des camions-citernes, les plateformes de rétention sont conçues en fonction des produits manipulés :

- pour les camions d'hydrocarbures, elles sont connectées à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés au réseau public ;
- pour les produits solubles dans l'eau, elles sont maintenues fermées. La qualité des eaux est alors vérifiée avant son rejet vers l'extérieur ou son traitement avant rejet ;
- pour les camions de produits chimiques et les wagons-citernes, elles sont connectées à des séparateurs déshuileurs eux-mêmes connectés à des stations de traitement ou à des bassins tampon maintenus fermés avant rejet.

Aux points de rejets, des analyses des eaux sont réalisées au minimum semestriellement et mensuellement en sortie des stations de traitement.

Une surveillance hebdomadaire ou mensuelle de l'absence de pollution flottante dans les puits de contrôle des eaux souterraines, situés en aval hydraulique des installations, est effectuée sur tous les sites (à l'exception d'un seul).

Rubis Énergie

En ce qui concerne les dépôts de carburants, les installations sont aménagées afin d'éviter tout épandage incontrôlé de produits : étanchéité des cuvettes de rétention, inspection régulière des capacités de stockage et des canalisations associées et gestion rigoureuse des stocks. Les eaux pluviales, industrielles et sanitaires sont traitées avant rejet dans l'environnement et régulièrement analysées pour détecter toute trace éventuelle de début de pollution.

Les équipements des stations-service de distribution de carburants susceptibles de générer des pollutions dans le sol (essentiellement citernes et tuyauteries) sont périodiquement contrôlés (notamment au niveau de leur intégrité et étanchéité) et progressivement remplacés par des équipements à technologie « double enveloppe ». Les eaux pluviales susceptibles d'être salées au contact des pistes de circulation sont traitées avant rejet dans l'environnement.

5.2.3.1.2 ÉMISSIONS DE GAZ

Les activités de Rubis Terminal, ainsi que celles de Rubis Énergie sont peu génératrices de CO₂ (cf. 5.2.5.1) à l'origine de l'effet de serre, dans la mesure où elles ne sont pas dans un processus industriel de transformation. Les seuls composants rejetés dans l'atmosphère sont les COV (Composés Organiques Volatils). Ces composants sont peu polluants.

Rubis Énergie planifie la mise en œuvre d'investissements spécifiques pour réduire au maximum ces rejets de COV dans les dépôts de carburants le nécessitant ; ceux-ci concernent essentiellement l'installation de postes de chargement en source et d'écrans flottants internes sur les bacs essence.

Rubis Terminal

La réglementation européenne oblige les stockistes à déclarer les rejets de COV et à les mesurer en sortie des unités de traitement.

- a) En France, pour le stockage des supercarburants (essences), la chaîne logistique, constituée des dépôts, des camions-citernes et des principales stations-service, collecte les vapeurs d'essences. Ces vapeurs sont captées au pistolet depuis les réservoirs des véhicules venant s'approvisionner et sont remontées par les camions-citernes vers des Unités de Récupération des Vapeurs (URV) qui les condensent en essence liquide avant de les réinjecter dans les réservoirs de stockage. En complément, les réservoirs d'essence sont équipés de toits flottants qui empêchent la vaporisation dans les réservoirs eux-mêmes.
- b) Pour les sites d'Anvers et de Rotterdam, situés dans des zones de grande concentration industrielle, les contraintes sur les rejets de COV sont plus sévères qu'ailleurs. Pour ces raisons, il a été mis en place un système de traitement des vapeurs capable de traiter la gamme de produits la plus large possible et utilisant les meilleures techniques actuellement disponibles. Tous les réservoirs et les postes de chargement (navires, trains et camions) sont connectés au système. Des études de dangers ont été réalisées pour concevoir un système performant, flexible et sûr.

Sur le site de Rotterdam, pour les vapeurs d'hydrocarbures « purs » (uniquement C, H, N, O) à faible concentration dans l'air ou dans l'azote, la Société a installé un RTO (*Regenerative Thermal Oxydizer*) capable de brûler à haute température (870-980 °C) les COV contenus dans les rejets (cf. page 28). Si

la concentration en solvant des COV est dans la plage optimale, l'opération d'oxydation ne demande aucun apport d'énergie, ce qui réduit d'autant la consommation de gaz, par ailleurs nécessaire pour maintenir le RTO à bonne température. Les vapeurs ainsi traitées sont rejetées dans l'air par une cheminée.

Pour les autres vapeurs d'hydrocarbures « purs », toute concentration y compris les fortes concentrations, Rubis Terminal a installé un système de combustion contrôlée MFO (*Metal Fiber Oxydizer*) ainsi qu'un oxydateur récupératif. L'unité de combustion du MFO est composée d'un lit de fibres métalliques sur lequel les vapeurs provenant des navires et des réservoirs sont brûlées. Toutes les vapeurs d'hydrocarbures sont détruites en respectant des normes de rejet maximum. Pour des produits spécifiques (contenant autre chose que C, H, N, O) et/ou à la demande de certains clients, un troisième système appelé « laveur » est utilisé. Ce système permet de laver les vapeurs issues de ces produits spécifiques avec un liquide adapté. L'oxydateur récupératif permet de valoriser la chaleur du traitement en produisant de la vapeur utilisée pour le maintien en température des produits stockés.

Le site d'Anvers dispose d'un double oxydateur redondant pour les hydrocarbures « purs » (uniquement C, H, N, O) capable de traiter les vapeurs, quelle que soit la concentration dans l'air ou dans l'azote. Pour des produits spécifiques (contenant autre chose que C, H, N, O) et/ou à la demande de certains clients, un troisième système de lits de charbon actifs est en place. Pour le stockage de gaz liquéfiés, un oxydateur de grande dimension (20 MW) à multifonctions permet le traitement des vapeurs résiduelles des navires gaziers, des camions et wagons-citernes en station de transfert. Ce système, unique à Anvers, permet d'éviter les rejets des vapeurs résiduelles en mer.

Enfin, les terminaux d'Anvers et de Rotterdam sont équipés de joints de bride pour les stockages liquides d'un type particulier, permettant de diviser par cinq les émissions fugitives et de systèmes de condensation de vapeur en tête de réservoir pour les vapeurs les plus légères.

Cet ensemble de dispositifs permet aux terminaux d'Anvers et de Rotterdam d'être à « zéro » émission de COV continue. Il est à noter que les oxydateurs induisent un rejet de CO₂ qui est moins impactant que « l'effet de serre » induit par les COV. L'étude d'une modification est en cours afin de poursuivre l'amélioration de ce point sur ces deux terminaux.

Rubis Énergie

Les rejets de COV dans l'atmosphère sont réduits autant que possible ; les dépôts de carburant sont progressivement équipés de moyens de chargement en source et d'écrans flottants internes installés sur les bacs de stockage d'essence. Conformément à la réglementation en vigueur, les établissements français déclarent régulièrement à l'administration les estimations de quantités de COV rejetées annuellement.

En ce qui concerne la distribution d'essence en stations-service, certaines installations sont équipées de systèmes de récupération de vapeurs, permettant d'éviter les rejets de COV dans l'atmosphère.

5.2.3.1.3 NUISANCES SONORES

Les activités de Rubis Terminal et de Rubis Énergie ne génèrent pas de nuisances sonores particulières.



5.2.3.2 DÉCHETS

Les activités de Rubis Énergie et de Rubis Terminal ne génèrent pas de déchets particulièrement dangereux.

Les plus grosses quantités de déchets sont constituées de boues issues du nettoyage des réservoirs (et/ou séparateurs) lors des maintenances ou lors des changements de produits. L'évacuation des boues, comme tous les autres déchets, est

enregistrée, déclarée et transférée systématiquement vers des filières de traitement agréées. Les boues présentant un pouvoir de combustion sont généralement envoyées vers des filières de valorisation thermique agréées.

Un inventaire permanent des substances ou matières dangereuses est régulièrement transmis aux autorités locales (de la Communauté européenne). Un registre est tenu à la disposition des DREAL dans chaque site français.

5.2.4 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

5.2.4.1 EAU

Rubis Terminal

L'eau est consommée de façon limitée pour les exercices incendie. Le rechargement des réserves incendie s'opère, de préférence, à partir des puits.

Sur le dépôt de Saint-Priest, le réservoir de stockage d'eau incendie est alimenté par les eaux du parking des camions-citernes, après passage dans un séparateur déshuileur.

Pour le dosage en eau des engrais liquides et afin de limiter la consommation d'eau, Rubis Terminal utilise les eaux de pluie récupérées, séparées des hydrocarbures éventuels après passage dans des déshuileurs prévus à cet effet, et stockées dans des réservoirs spécifiques.

Rubis Énergie

L'eau industrielle est consommée de façon limitée pour les exercices incendie ainsi que pour le lavage et la requalification des bouteilles dans les centres emplisseurs GPL.

5.2.4.2 CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rubis Terminal

L'énergie consommée sur les dépôts de Rubis Terminal se compose de combustibles, de carburants et d'électricité, essentiellement à usage de moteur pour des pompes.

La consommation totale de combustibles et/ou de carburants sur les dépôts en 2012 est de 12 394 tonnes équivalent CO₂. Les actions menées par Rubis Terminal afin de réduire l'énergie consommée

sur ses sites, tant au niveau des systèmes de chauffe existants que pour les nouveaux, sont décrites ci-après au 5.2.5.1.

Rubis Énergie

L'énergie consommée dans les dépôts et les stations-service est essentiellement de nature électrique. Dans les dépôts, elle est utilisée pour le transfert des produits (pompes de chargement et de déchargement) et pour l'alimentation des équipements d'emplissage de bouteilles de GPL.

Dans les stations-service, elle est utilisée pour le transfert des produits, la climatisation, la réfrigération et l'éclairage. Dans le cadre des travaux de réhabilitation pour mise aux couleurs RUBIS du réseau de stations-service Texaco des West Indies, les éclairages des auvents de stations ont été remplacés sur certains sites par des éclairages à LED. Cette technologie permet non seulement de garantir des économies de consommation électrique significatives mais également une réduction importante des interventions liées à la maintenance, la durée de vie de ces équipements étant estimée à plus de 100 000 heures (20 ans).

En matière de réduction de consommation électrique, une étude menée sur la station de Sunset Crest (ouverte 24h/24), à la Barbade, a mis en évidence un gain d'environ 20 000 US\$/an pour un investissement initial d'environ 25 000 US\$; en effet la consommation électrique de ces éclairages a été ramenée de 55 000 kWh à 10 000 kWh (coût local 0,44 US\$/kWh).

5.2.4.3 UTILISATION DES SOLS

L'activité de Rubis Énergie et de Rubis Terminal ne conduit pas à une quelconque utilisation des sols.

5.2.5 LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

5.2.5.1. LES REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Rubis Terminal

L'activité de stockage est génératrice de CO₂ tant au niveau des chaudières vapeur qui assurent le maintien de certains produits chauds que, dans une moindre mesure, au niveau du chauffage des locaux, des tests des groupes motopompe incendie ou des groupes électrogènes de secours.

Pour les systèmes de chauffe, Rubis Terminal a mis en place, selon un plan pluriannuel, un programme de réduction des émissions de CO₂.

- a) Pour les systèmes existants, il est prévu dans les pays d'Europe communautaire :
 - une mise en place systématique de contrats externalisés d'exploitation et d'entretien des chaudières par des prestataires spécialisés assurant une exploitation optimisée en consommation (donc en rejet de CO₂) ;
 - une augmentation de l'efficacité du circuit chauffant par :
 - la modification des « circuits vapeur ouverts » en « circuits vapeur fermés » avec un objectif de 100 % de retour condensats et récupération de la chaleur résiduelle en sortie des échangeurs et des serpentins réservoirs,
 - le calorifugeage des circuits de retour condensats afin de conserver la chaleur résiduelle jusqu'en retour chaudière,
 - le remplacement des régulations de chauffe « tout ou rien » en régulations modulées afin de réduire les températures des produits stockés et les pertes thermiques dans les réservoirs,
 - la revue technico-économique des choix de calorifuge réservoir en fonction des températures de stockage,
 - la revue complète du système de purge vapeur pour réduire au minimum la demande vapeur ;

- lors du remplacement des chaudières, une mise en place de chaudières à économiseur et à faible émission de NOx ou de chaudière à condensation lorsque cela est possible.
- b) Pour les nouveaux systèmes (cf. les derniers systèmes construits sur les terminaux de Rotterdam et d'Anvers), il est prévu :
 - 100 % de retour condensats, calorifugeage à 100 % des circuits de retours condensats, conception optimisée des purges, choix systématique de régulation modulée ;
 - à Rotterdam, la production de vapeur et d'électricité à partir de l'unité de cogénération avec l'industriel voisin ;
 - à Anvers, la mise en place de chaudière à économiseur et à faible émission de NOx.
- c) Enfin, lors de la modernisation ou la création de nouveaux locaux, les chaudières sont systématiquement remplacées par des systèmes de pompes à chaleur ou mixtes (pompes à chaleur et chaudière).

Rubis Énergie

Rubis Énergie ne dispose pas, dans ses dépôts, d'installations de combustion et ne génère donc pas de rejets de CO₂.

5.2.5.2 L'ADAPTATION AUX CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les travaux scientifiques du Groupe Intergouvernemental d'experts sur l'Évolution du Climat (GIEC), et notamment le rapport spécial sur les événements climatiques extrêmes, tendent à montrer que l'évolution climatique pourrait se traduire par davantage d'événements extrêmes. Le Groupe veille à surveiller la vulnérabilité de ses installations existantes et futures en tenant compte des prévisions en matière d'évolution climatique et en prenant toutes mesures appropriées en matière de sécurité.

5.2.6 PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Les activités du Groupe (stockage, distribution de GPL et carburants) ne portent pas atteinte à l'écosystème.

Le Groupe œuvre, toutefois, pour favoriser toute action susceptible de réduire la pollution.

À titre d'exemple, Rubis Énergie a équipé ses véhicules de distribution de GPL en France de logiciels d'assistance à la conduite (informatique embarquée) permettant, notamment, l'optimisation des tournées de livraison en limitant leur kilométrage et réduisant ainsi la pollution générée par les gaz d'échappement.

Par ailleurs, sensible à la biodiversité et à la protection de la faune sauvage, le Groupe apporte depuis 2010 son soutien financier, dans le cadre de son mécénat, au CAVEX (Conservatoire des Animaux en Voie d'Extinction) dont l'action vise à limiter les atteintes aux équilibres biologiques et milieux naturels afin de protéger les espèces animales en voie de disparition.



5.2.7 REPORTING - VÉRIFICATION DES DONNÉES

Une évaluation régulière des risques encourus est effectuée par le biais de cartographies des risques significatifs complétées annuellement, au sein de Rubis Terminal et de Rubis Énergie, par les responsables opérationnels des sites industriels des

filiales assistés des responsables des directions fonctionnelles du siège (cf. chapitre 4, section 4.1 « Identifications des risques significatifs » et chapitre 6, section 6.8 « Procédures de contrôle interne »).

5.2.8 CERTIFICATIONS ISO 9001 ET ISO 14001

Rubis Terminal

Les sociétés et les sites disposant de certifications ISO 9001 sont :

- en France : Rubis Terminal, SES, SDSP et StockBrest ;
- aux Pays-Bas : Rubis Terminal BV ;
- en Belgique : ITC Rubis Terminal Antwerp.

En ce qui concerne la certification ISO 14001, le processus a été engagé. À ce jour, seuls les dépôts chimiques français ont été certifiés en 2012.

Rubis Énergie

Les sociétés disposant de certifications ISO 9001 sont :

- en France : Vitogaz, Sigalnor, Norgal ;
- au Maroc : Lasfargaz ;
- en Allemagne : Vitogaz Deutschland ;
- en Suisse : Vitogaz Switzerland (qui est également certifiée ISO 14001) ;
- en Afrique du Sud : Easigas.

5.3 INFORMATIONS SOCIÉTALES

Pour Rubis, un management efficace est un management responsable qui prend en compte, pour chaque activité, son impact potentiel sur les divers partenaires de l'entreprise : les salariés, les actionnaires, les clients, les fournisseurs et la société civile.

Rubis tient à rester à l'écoute de ses différents partenaires par un dialogue ouvert et des relations de proximité.

5.3.1 IMPACTS TERRITORIAL, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES ACTIVITÉS DU GROUPE

5.3.1.1 EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Les activités du Groupe génèrent de nombreux emplois, directs et indirects, dans les pays où ses filiales sont implantées, favorisant ainsi le développement du tissu économique. En France, notamment en ce qui concerne l'activité de stockage, certains sites du Groupe figurent parmi les employeurs importants des régions dans lesquelles ils sont installés. De ce fait, les directeurs des filiales ont toujours entretenu des relations suivies avec les communautés locales. La nouvelle loi sur les PPRT a, par ailleurs, davantage favorisé le dialogue et le rapprochement entre les responsables des sites concernés et les communautés locales (cf. 5.2.2.2).

L'ensemble des filiales françaises de Rubis Énergie entretient des relations de collaboration étroite avec les Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment pour l'élaboration conjointe de missions spot en matière d'emploi et de développement régional (par exemple sur des études de marché). Plus spécifiquement au cours de l'année 2012, les actions suivantes ont été menées :

- ViTO Corse a ratifié la charte de la langue corse (cf. page 36) ;
- Vitogaz a réalisé sa première Délégation de Service Public dans les Côtes d'Armor, en faisant le choix de retenir les entreprises locales permettant ainsi de favoriser l'emploi de la région ;
- Rubis West Indies a maintenu l'organisation de sa « Journée des Métiers » permettant aux participants d'appréhender un domaine d'activité dans son environnement commercial.

Rubis Terminal est en relation étroite avec les ports avec lesquels il a signé des concessions (Rotterdam, Anvers, Rouen, Strasbourg, Dunkerque, Brest). Il encourage, ainsi, ses directeurs de sites à prendre des responsabilités au sein de ces organismes portuaires : notamment au sein du Conseil de Développement du Grand Port Maritime de Rouen, du Conseil d'Administration du Port de Strasbourg et du Groupement des Usagers des Ports de Strasbourg.

5.3.1.2 SUR LES POPULATIONS RIVERAINES ET LOCALES

Rubis Énergie et Rubis Terminal ont toujours pris en compte les impacts de leurs installations et de leurs activités sur la vie des riverains. Ceci est devenu, par ailleurs, une obligation pour les sites « Seveso II » donnant lieu à la signature des PPRT négociés avec les administrations et les associations de riverains (cf. 5.2.2.2).

5.3.2 RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU LES ORGANISATIONS INTÉRESSÉES PAR LES ACTIVITÉS DU GROUPE

5.3.2.1 ACTIONS DE PARTENARIAT

Rubis Énergie mène des actions de sponsoring dans le cadre de manifestations sportives. Vitogaz est sponsor de rassemblements de montgolfières, en fournissant le gaz nécessaire à leur envol, notamment en France, Suisse et Espagne (Fournisseur Officiel de GPL pour le Championnat d'Europe 2012).

En 2012, le ballon suisse sponsorisé par Vitogaz a survolé avec succès le mont Kilimandjaro en Tanzanie. Seuls deux ballons sur les sept participants sont parvenus à traverser le plus haut sommet d'Afrique.

Vitogas España a conclu un accord de partenariat en 2012 avec le Campus de l'École de Football Hristo Stoichkov qui est l'une des écoles de football dans la plus grande tradition en Europe. L'accord aspire à favoriser le recrutement et à renforcer la participation des enfants et des jeunes futurs "champions" lors des cours et des activités prévues par l'institution durant les vacances scolaires.

Par ailleurs, Rubis Énergie participe occasionnellement à d'autres manifestations sportives (football, courses de yoles dans les départements français des Antilles, championnat de Surf au Sénégal, le Tour de Corse - Rallye WRC - Le Mans Sarthe Basket...)

ainsi qu'à des événements en faveur des personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies.

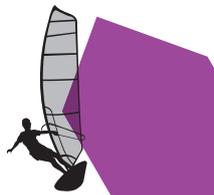
Rubis Terminal Rouen a apporté son soutien financier à l'Union Sportive de Quevilly, finaliste de la Coupe de France de football 2012.

5.3.2.2 ACTIONS DE MÉCÉNAT

Ces actions sont essentiellement conduites par le Fonds de dotation Rubis Mécénat (cf. chapitre 1, section 1.6).

En 2012, Rubis Mécénat a mené une action humanitaire à but social et culturel en Afrique du Sud. Le projet, toujours en cours en 2013, vise à apporter aux lycéens de la *township* de Thokoza, issus d'une communauté particulièrement défavorisée, la possibilité de développer leur talent dans un nouveau moyen d'expression (la photographie), leur permettant non seulement de faire entendre leur voix mais également d'accroître leurs chances de trouver un emploi.

Enfin, Rubis a poursuivi ses actions en faveur de la protection de l'environnement (lutte contre la déforestation à Madagascar) et de la protection des espèces animales en voie de disparition (CAVEX).



5.3.3 SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

5.3.3.1 LA PRISE EN COMPTE DANS LA POLITIQUE D'ACHAT DU GROUPE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Les activités du Groupe (stockage et distribution de GPL et produits pétroliers) ne génèrent pas d'achats de produits pour lesquels la mise en place d'une politique d'achats responsables serait nécessaire.

5.3.3.2 LA PRISE EN COMPTE DANS LES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS ET LA SOUS-TRAITANCE DE LEUR RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Les principaux fournisseurs de Rubis Énergie et de Rubis Terminal sont, soit des fournisseurs de matériels, soit des prestataires de service, principalement en logistique. Ces fournisseurs sont, généralement, des sociétés d'envergure nationale qui sont le plus souvent certifiées et qui respectent des réglementations contraignantes (transports de matières dangereuses, fabrications d'appareils à pression...).

En toute hypothèse, le Groupe sensibilise l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants aux enjeux RSE et leur demande de respecter les droits fondamentaux du travail et la réglementation environnementale.

5.3.4 LOYAUTÉ DES PRATIQUES

5.3.4.1 ACTIONS ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LA CORRUPTION

Le Groupe n'est pas particulièrement présent dans des pays qui connaissent des pratiques de corruption. Toutefois, il a toujours sensibilisé ses dirigeants au risque de corruption et plus généralement à celui de fraude. Cette question est évoquée lors de chaque Comité de Direction (Comité Budget) et renseignée dans les cartographies de risques.

Les mesures qui sont prises pour éviter le risque de fraude permettent également de prévenir le risque de corruption. Les pouvoirs d'engagement des dirigeants (selon le budget annuel validé en Comité de Groupe) nécessitent, chez Rubis Énergie, une double, voire une triple signature en banque, ce qui permet de contrôler les dépenses d'investissement ou celles, importantes, dépassant un seuil fixé par la Direction Générale. Chez Rubis Terminal, toutes les dépenses d'engagement sont signées par le Directeur Général Finance.

5.3.4.2 MESURES PRISES EN FAVEUR DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Rubis Terminal exerce une activité de prestations de services : location de capacités de stockage. Ainsi, les questions de sécurité sont uniquement celles qui ont trait à ses installations.

Rubis Énergie distribue des produits pétroliers et du GPL (vrac et bouteille) à des collectivités, des entreprises et des particuliers. Le souci de la sécurité de ses clients est une démarche de tous les instants à laquelle tous les Managers et les responsables de sites sont sensibilisés. Les mesures prises pour assurer les équipements en clientèle sont traitées au chapitre 4, section 4.2.1.1.5.

5.3.5 ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME

Le Groupe veille à ce que ses fournisseurs respectent les droits de l'homme.

Dans les contrats signés avec ces derniers, il est stipulé que le fournisseur doit respecter le Code du travail en vigueur et notamment la lutte contre le travail dissimulé et le respect de la réglementation sur le temps de travail.



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE

6.1	Le Code AFEP/MEDEF : code de référence	82
6.2	Répartition des pouvoirs – Spécificité de la société en commandite par actions	82
6.3	Renseignements concernant les associés commandités, les gérants et les membres du Conseil de Surveillance	83
6.4	Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance	92
6.5	Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance	96
6.6	Options de souscription d'actions et actions de performance	99
6.7	Opérations avec des apparentés	105
6.8	Procédures de contrôle interne	105
6.9	Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce	111
6.10	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce	114



“

La confiance
est le ciment invisible
qui conduit une équipe
à gagner.

”

Bud Wilkinson
Footballeur américain
(1916 - 1994)

6.1 LE CODE AFEP/MEDEF : CODE DE RÉFÉRENCE

Le Collège de la Gérance de Rubis considère que les recommandations du « Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées » publié par l'AFEP/MEDEF dit « Code AFEP/MEDEF » s'inscrivent parfaitement dans la démarche « gouvernement d'entreprise » de la Société. En conséquence, la Société s'est bien référée à toutes ces recommandations, pour l'élaboration du présent chapitre « Gouvernement d'Entreprise ».

6.2 RÉPARTITION DES POUVOIRS – SPÉCIFICITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Rubis est une société en commandite par actions, de droit français, régie par les articles L. 226-1 à L. 226-14 du Code de commerce et, dans la mesure où elles sont compatibles avec les articles visés ci-dessus, par les dispositions concernant les sociétés en commandite simple et les sociétés anonymes, à l'exception des articles L. 225-17 à L. 225-93. Elle est régie également, dans le cadre de la loi, par les spécificités des statuts.

Cette structure juridique comprend **deux catégories d'associés** :

- des associés commanditaires (les actionnaires) dont le statut est le même que celui des actionnaires d'une société anonyme : leurs actions sont négociables dans les mêmes conditions et leur responsabilité est limitée au montant de leurs apports ;
- des associés commandités qui sont dans la même situation juridique que les associés en nom collectif : ils ont la qualité de commerçants et sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales sur leurs biens propres ; leurs droits ne sont pas librement cessibles.

Compte tenu de l'existence de deux catégories d'associés, les décisions collectives exigent une double consultation : celle des commanditaires réunis en Assemblée Générale et celle des commandités. Toutefois, les commandités ne participent pas à la désignation des membres du Conseil de Surveillance, celle-ci revenant aux seuls commanditaires.

La Société comprend également un **Conseil de Surveillance** qui représente les commanditaires. Il assure le contrôle permanent de la gestion de la Société.

La Société est dirigée par un ou plusieurs **gérants**, personnes physiques ou morales, choisis parmi les commandités ou des tiers. Les gérants peuvent être statutaires ou nommés ultérieurement au cours de la vie sociale. Toute nomination ou réélection d'un gérant est de la compétence des commandités. Toutefois, lorsque le candidat n'est pas associé commandité, sa nomination ne pourra se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.

La loi et les spécificités des statuts de Rubis font de la société en commandite une structure moderne parfaitement adaptée aux principes de bonne gouvernance :

- une séparation très nette des pouvoirs entre la Gérance, qui dirige les affaires sociales, et le Conseil de Surveillance, émanation des actionnaires chargée du contrôle de la gestion et des comptes ;
- la responsabilité indéfinie du commandité sur ses biens propres, qui témoigne de l'adéquation instaurée entre engagement patrimonial, pouvoir et responsabilité ;
- l'attribution au Conseil de Surveillance des mêmes pouvoirs et droits de communication et d'investigation que ceux qui sont dévolus aux Commissaires aux Comptes ;
- un droit d'opposition des actionnaires à la nomination d'un candidat à la Gérance qui n'est pas un associé commandité.

Cette spécificité qui consiste à avoir deux catégories d'associés préserve la Société d'un changement de contrôle non souhaité et lui permet d'être gérée dans la continuité.



6.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ASSOCIÉS COMMANDITÉS, LES GÉRANTS ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

6.3.1 ASSOCIÉS COMMANDITÉS

- Sont associés commandités de Rubis : Monsieur Gilles Gobin - Sorgema - GR Partenaires.

6.3.2 GÉRANTS

- Sont gérants de Rubis : Monsieur Gilles Gobin - Sorgema - Agena - GR Partenaires.

Gilles Gobin Né le 11 juin 1950	Adresse professionnelle : 105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 38 953
------------------------------------	---	---

Expérience et expertise

Gilles Gobin est diplômé de l'Essec et Docteur en Économie. Il entre au Crédit Commercial de France en 1977 et devient membre du Comité Exécutif en 1986 en charge du Corporate Finance. Il quitte la banque en 1989 pour fonder Rubis en 1990 dont il est gérant statutaire.

État du mandat au sein de Rubis

Gérant statutaire
Associé commandité
Fondateur du Groupe en 1990

Autres principaux mandats au sein du Groupe ⁽¹⁾

Gérant de :
Sorgema SARL
Magerco SARL
Thornton

Sorgema SARL au capital de 15 487,50 euros	Siège social : 34, avenue des Champs-Élysées - 75008 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 316 761
---	---	--

Gérant

Gilles Gobin

État du mandat au sein de Rubis

Gérant-associé commandité depuis le 30 juin 1992

Autres principaux mandats au sein du Groupe ⁽¹⁾

Associé commandité de GR Partenaires

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de Surveillance de toute autre société.

Agena SARL au capital de 10 148 euros	Siège social : 6, rue Claude Dalsème - 92190 Meudon	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 278 267
--	--	--

Gérant

Jacques Riou

Jacques Riou est diplômé d'HEC et de Sciences Économiques. Avant de rejoindre Gilles Gobin, en 1990, pour créer Rubis, il a exercé différents métiers tant au sein de la BNP Paribas que de la Banque Vernes et Commerciale de Paris et de la société d'investissement Euris.

État du mandat au sein de Rubis

Gérant depuis le 30 novembre 1992

Autres principaux mandats au sein du Groupe ⁽¹⁾

Associé commandité de GR Partenaires

Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal et Vitogaz

Gérant d'Agane

GR Partenaires Société en commandite simple au capital de 4 500 euros	Siège social : 105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 0
---	--	--

Gérants

Magerco, représentée par Gilles Gobin

Agane, représentée par Jacques Riou

État du mandat au sein de Rubis

Associé commandité depuis le 20 juin 1997

Gérant depuis le 10 mars 2005

Autres principaux mandats au sein du Groupe ⁽¹⁾

Néant

(1) Les gérants n'exercent aucun autre mandat au sein d'un organe d'administration ou de Surveillance de toute autre société.



6.3.3 CONSEIL DE SURVEILLANCE : 12 MEMBRES

Olivier Heckenroth, Président du Conseil Né le 10 décembre 1951	Adresse professionnelle : Banque Hottinguer, 63, rue de la Victoire - 75009 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 3 626
---	---	--

Expérience et expertise

Titulaire d'une maîtrise de Droit et de Sciences Politiques et d'une licence d'Histoire, Olivier Heckenroth a débuté sa carrière en 1977 au sein de la Société Commerciale d'Affrètement et de Combustibles (SCAC). Il a été successivement chargé de mission au Service d'Information et de Diffusion du Premier ministre (1980-1981) puis au ministère de la Défense (1981-1987). En 1987, il est nommé Président Directeur Général de HV International puis Président (2002-2004) et Président Directeur Général de HR Gestion (2004-2007). Olivier Heckenroth est, depuis 2004, associé-gérant de HR Banque, devenue Banque Hottinguer en 2012.
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 15 juin 1995. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013. Il est également Président du Conseil de Surveillance, membre du Comité des Comptes et du Suivi des Risques de Rubis.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Associé-gérant de la Banque Hottinguer,
Administrateur de Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée (société contrôlée par Banque Hottinguer) et des Sicav : HR Monétaire, Larcouest Investissements, Bolux et Ariel,
Représentant de la Banque Hottinguer au Conseil d'Administration de Sicav Sagone.

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Vice-Président du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding, Telfrance SA,
Président du Conseil d'Administration de HR Gestion (devenue Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée),
Membre du Conseil de Surveillance de Telfrance Holding,
Administrateur de HR Courtage, Compagnie du Parc, Horizon, Lalys Textile.

Nils Christian Bergene Né le 24 juillet 1954	Adresse professionnelle : Nitrogas Ltd, Grimelundshaugen, 11 - 0374 Oslo - Norvège	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 10 969
---	--	---

Expérience et expertise

Nils Christian Bergene a fait une partie de ses études en France. Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'INSEAD. Il a débuté sa carrière comme courtier d'affrètement maritime au sein de la société Barry Rogliano Salles à Paris avant d'intégrer le groupe Kvaerner AS à Oslo en qualité de Directeur. Depuis 1993, il est co-gérant de Nitrogas Ltd, société implantée à Boston et à Oslo.
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 6 juin 2000. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. Il est également membre du Comité des Comptes et du Suivi des Risques de Rubis.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Néant

À l'étranger :

Co-gérant de Nitrogas Limited,
Membre indépendant du Conseil d'Administration de Lorentzen & Stemoco AS.

Ayant expiré

Néant

Jacques-François de Chaunac-Lanzac Né le 15 août 1945	Adresse professionnelle : Chaunac-Lanzac Conseil, Sediran - 31420 Aurignac	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 237
--	--	--

Expérience et expertise

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'une maîtrise d'Histoire, Jacques-François de Chaunac-Lanzac a débuté sa carrière en 1971 comme Directeur des Programmes de Cica France. Il a ensuite occupé divers postes au sein du Groupe Indosuez en tant que Directeur et chargé de mission puis a été associé du Cabinet Russell Reynolds & Associates (1984-1990) et du Cabinet Jouve & Associés (1990 à 1997). Il a enfin assuré la Direction de la Maison de la Chasse et de la Nature jusqu'en 2010.

Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Président de Chaunac-Lanzac Conseil.

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Directeur de la Fondation de la Maison de la Chasse et de la Nature.

Hervé Claquin Né le 24 mars 1949	Adresse professionnelle : Abenex Capital SAS, 9, avenue Matignon - 75008 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 21 522
-------------------------------------	--	---

Expérience et expertise

Diplômé d'HEC, Hervé Claquin a débuté sa carrière en tant qu'analyste financier au sein du Crédit Lyonnais en 1974 avant de rejoindre le groupe ABN AMRO en 1976. En 1992, il crée ABN AMRO Capital France pour développer l'activité de Private Equity sur un segment de marché mid-market. En 2008, ABN AMRO Capital France prend son indépendance et devient Abenex Capital. Hervé Claquin a été membre de l'executive committee de l'EVCA et a présidé la commission Professional Standards.

Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 14 juin 2007. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Président des SAS : Abenex Capital SAS, Abx Associés (société sœur d'Abenex Capital et de Financière OFIC SAS), Administrateur de : Oeneo SA (société cotée) et de la Société d'Investissement S3 SAS, Membre du Conseil de Surveillance de : Buffalo Grill (SA à Directoire), Rossini Holding SAS (Groupe Buffalo Grill), Onduline (SA à Directoire), Société d'Investissement Saliniers SA (Représentant de la Société d'Investissement S3 SAS), Gérant de : Stefriba (SARL), Directeur Général de : CVM Investissement (SAS), Administrateur SICAV de : NOBC Europe Expansion et de NOBC France, Président du Comité Stratégique de : Dolski (SAS), Membre du Comité Stratégique de Rossini Holding SAS (Groupe Buffalo Grill).

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Président Directeur Général d'Abenex Capital SA, ABN AMRO Capital France SA, Président de Financière Nardobel SA, HPO Holding SAS, Kerups SAS, Hoche 31 SAS, Skiva SAS, Membre du Conseil de Noam Europe Expansion (Sicav), Noam France Indice (Sicav), AES Laboratoire Groupe SA et AES Chemunex SA, Membre du Conseil de Surveillance de Ouest Distribution Développement SAS, Nardobel SAS, Findis Holding SAS et Nextira One Group BV, Représentant permanent d'ABN AMRO Capital France, Président de la Commission LBO de l'AFIC (association).



Olivier Dassault Né le 1 ^{er} juin 1951	Adresse professionnelle : 8, avenue Montaigne - 75008 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 438
---	--	--

Expérience et expertise

Titulaire d'un doctorat en Informatique, Olivier Dassault est également ingénieur de l'École de l'Air et breveté pilote professionnel IFR. Il a débuté sa carrière professionnelle en 1974 en tant que Président Directeur Général des Productions Cinématographiques Marcel Dassault avant de créer, en 1978, le groupe ODIC (Olivier Dassault International Communication). Fondateur du groupe ODIC, il a exercé différents métiers au sein de la société Dassault Aviation. Il a, par ailleurs, effectué une carrière politique (Député de l'Oise, Conseiller Municipal, secrétaire national du RPR, Vice-Président du Conseil Régional de Picardie, Conseiller Général de l'Oise, Membre de la Commission des Finances et Rapporteur spécial du budget du Commerce extérieur...).
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 25 mars 1999. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Vice-Président du Groupe Valmonde,
Président du Conseil de Surveillance de Particulier et Finances Éditions (société contrôlée par GIMD),
Président du Conseil de Surveillance de Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD),
Administrateur de Dassault Aviation (société cotée),
Administrateur de Dassault Medias (société contrôlée par GIMD),
Administrateur du Figaro (société contrôlée par GIMD).

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Administrateur du Musée de l'Air et de l'Espace,
Président du Conseil de Surveillance du Groupe Valmonde,
Membre du Conseil de Surveillance du Groupe Socpresse,
Vice-Président de Publiprint.

Jean-Claude Dejohanet Né le 7 mars 1942	Adresse professionnelle : Néant ⁽¹⁾	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 1 944
--	---	--

Expérience et expertise

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur IEG à l'Institut Polytechnique de Grenoble et d'une licence en Science et Économie, Jean-Claude Dejohanet a effectué toute sa carrière professionnelle au sein du groupe Shell. Il a notamment assuré la Direction d'équipes commerciales et la gestion de filiales avant de prendre en charge, en 1990, le développement international des activités « gaz de pétrole liquéfiés ». Il a ensuite assuré la gestion du portefeuille de ces activités entre 1999 et 2003. Il a quitté Shell en 2003.
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 3 juin 2004. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Juge au Tribunal de Commerce de Paris.

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Néant

(1) En l'absence d'activité professionnelle, la domiciliation au titre de la correspondance est fixée chez Rubis.

Chantal Mazzacurati Née le 12 mai 1950	Adresse professionnelle : Groupe Milan, 2, rue du Helder - 75009 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 1 233
---	--	--

Expérience et expertise

Diplômée d'HEC, Chantal Mazzacurati a fait toute sa carrière professionnelle, pendant 38 ans, chez BNP puis BNP Paribas où elle a exercé différents métiers dans le domaine de la finance, d'abord au sein de la Direction Financière, ensuite en tant que Directeur des Affaires Financières et des Participations Industrielles et enfin comme Responsable de la ligne de métier Mondiale Actions. Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommée membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Membre du Directoire du Groupe Milan.

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Différentes fonctions dans le domaine de la finance chez BNP puis BNP Paribas, Directeur des Affaires Financières et des Participations Industrielles, Responsable de la ligne de métier Mondiale Actions, Directeur Délégué en charge de missions spécifiques au sein de la Banque de Financement et d'Investissements, Membre du Comité Exécutif de BNP Paribas Investment Partners (filiale de gestion d'actifs de BNP Paribas).

Olivier Mistral Né le 23 août 1949	Adresse professionnelle : SAS Olivier Mistral, 13, rue Ambroise Thomas - 75009 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 22 692
---------------------------------------	--	---

Expérience et expertise

Olivier Mistral a effectué la plus grande partie de sa carrière professionnelle au sein du groupe Union Normande Industrielle (UNI) auquel appartenait la Compagnie Parisienne des Asphaltes (CPA), qui a été rachetée en 1993 par Rubis, pour devenir aujourd'hui Rubis Terminal. Il a été nommé Administrateur et Directeur Général de Rubis Terminal le 15 octobre 1996 et a assuré cette fonction et son mandat jusqu'à son départ en 2009. Membre non indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 10 juin 2010. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Président de SAS Olivier Mistral.

À l'étranger :

Administrateur de ITC Rubis et de Delta Rubis (sociétés contrôlées par le groupe Rubis).

Ayant expiré

Administrateur et Directeur Général chez Rubis Terminal (jusqu'à fin 2009).



Christian Moretti Né le 21 janvier 1946	Adresse professionnelle : Dynaction, 23, rue Bossuet - 91161 Longjumeau cedex	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 2 694
--	---	--

Expérience et expertise

Christian Moretti est diplômé d'HEC et titulaire d'un Master of Business Administration de la Columbia Business School à New York. Il est le cofondateur et le Président du groupe Dynaction, société mère de PCAS (société internationale spécialisée dans le domaine de la chimie fine).
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 23 juin 1998. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 9 juin 2011 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013. Il est également membre du Comité des Comptes et du Suivi des Risques de Rubis.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Président des Conseils d'Administration de Dynaction (société cotée),
PCAS (société cotée contrôlée par Dynaction) et Quantel (société cotée).

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Administrateur de Dynagreen, gérant non associé de SNC Peupliers,
Représentant permanent de Dynaction auprès de France Entreprise,
Président du Conseil d'Administration de CMD,
Vice-Président de l'UIC, Représentant de l'UIC au CEFIC.

Alexandre Picciotto Né le 17 mai 1968	Adresse professionnelle : Orfim, 59, avenue Marceau - 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 548
--	---	--

Expérience et expertise

Diplômé de l'École Supérieure de Gestion, Alexandre Picciotto a fait toute sa carrière au sein du groupe de capital développement Orfim-Orfimar, créé par Sébastien Picciotto en 1980. Il a été responsable de différentes filiales dans des secteurs diversifiés tels que l'horlogerie, l'immobilier ou la production audiovisuelle. Il est Directeur Général d'Orfim depuis 2008.
Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 9 juin 2011. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années

En cours de validité au 31/12/2012

En France :

Directeur Général d'Orfim,
Administrateur de Peref (société cotée).

À l'étranger :

Administrateur d'Aygaz (société cotée à la Bourse d'Istanbul).

Ayant expiré

Néant

Erik Pointillart Né le 7 mai 1952	Adresse professionnelle : Nostrum Conseil, 145, rue d'Aguesseau - 92100 Boulogne-Billancourt	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 1 244
--------------------------------------	--	--

Expérience et expertise

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Erik Pointillart possède 36 ans d'expérience dans le milieu financier français et européen. Il a assuré la direction d'équipes de gestion et distribution d'OPCVM auprès des investisseurs institutionnels. Il a œuvré à la mise en place des règles de bonne commercialisation, de la formation professionnelle du réseau bancaire en matière financière, ainsi que du développement de la pédagogie auprès des clients. Il a assuré le management de 4 500 agences Caisse d'Épargne.

Membre non indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 24 mars 2003. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2014. Il est également membre du Comité des Comptes et du Suivi des Risques de Rubis.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Administrateur de la Banque BCP et de Vigéo,
Vice-Président de l'IEFP,
Partner de Nostrum Conseil.

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Directeur Général, Conseiller Stratégie à la CNCE,
Directeur de la Banque de Détail à la CNCE,
Directeur des Partenariats internationaux à la Financière Océor,
Directeur International d'Océor,
Président du Directoire d'Écureuil Gestion,
Vice-Président de Carte Bleue Visa,
Administrateur de Visa Europe, de la Banque de la Réunion,
de Vega Multimanager et San Paolo Asset Management,
Président de l'IEFP,
Membre du Conseil de Compagnie 1818, Compagnie 1818 AM,
Banque BCP, Écureuil Gestion, Écureuil Vie, Écureuil Iard, Palatine,
Ixi PCM, Carte Bleue et Visa Europe,
Représentant permanent d'Écureuil Gestion à Gérer Participations.

Gilles de Suyrot Né le 18 septembre 1940	Adresse professionnelle : Halisol, 46, rue Boissière - 75116 Paris	Nombre d'actions Rubis détenues au 31/12/2012 : 11 077
---	--	---

Expérience et expertise

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris, Gilles de Suyrot a fait toute sa carrière au sein de groupes pharmaceutiques tels que Synthélabo, Sanofi, Upsa. Il a intégré le Groupe Halisol en 1994.

Membre indépendant.

État du mandat (nomination/renouvellement/terme du mandat)

Nommé membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 30 mai 2001. Son mandat a été renouvelé par l'Assemblée Générale du 10 juin 2010 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012. Monsieur de Suyrot a démissionné de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de Rubis le 1^{er} février 2013.

Liste des mandats et fonctions exercées en dehors du Groupe au cours des cinq dernières années**En cours de validité au 31/12/2012***En France :*

Administrateur et Président d'Honneur d'Halisol,
Administrateur de CGPPO (Compagnie Générale des Plantations
et Palmeraies de Ogooue) (société contrôlée par Halisol).

À l'étranger :

Néant

Ayant expiré

Président du Conseil de Surveillance d'Investinov.



6.3.4

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ASSOCIÉS COMMANDITÉS, LES GÉRANTS ET LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

6.3.4.1 PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES

- Aucun lien familial n'existe entre les associés commandités, les gérants et les membres du Conseil de Surveillance.
- Aucun associé commandité, gérant ou membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une faillite, d'une mise sous séquestre ou d'une liquidation.
- Aucun associé commandité, gérant ou membre du Conseil de Surveillance n'a fait l'objet d'une incrimination ou d'une sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires.
- Aucun associé commandité, gérant ou membre du Conseil de Surveillance n'est concerné par un conflit d'intérêts entre ses devoirs à l'égard de Rubis et ses intérêts privés et/ou d'autres devoirs.
- Aucun associé commandité, gérant ou membre du Conseil de Surveillance n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

6.3.4.2 CONTRATS LIANT UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU UN GÉRANT À RUBIS OU À L'UNE DE SES FILIALES

- Il existe une convention de conseil et d'assistance en matière de stratégie générale et développement du Groupe (croissance externe) entre Monsieur Olivier Mistral et Rubis. La rémunération annuelle est de 40 000 euros. L'expérience acquise par Olivier Mistral, tout au long des années passées chez Rubis Terminal, constitue un atout majeur dont le Groupe souhaite pouvoir continuer à bénéficier.
- Un accord de coopération a été signé en avril 2012 entre Rubis et la Société Nostrum Conseil, dirigée par Monsieur Erik Pointillart. Cet accord a pour objet d'assister et de conseiller la Gérance dans la recherche de membres féminins pouvant être nommés au sein du Conseil de Surveillance et plus généralement le conseil en matière d'égalité professionnelle et de gouvernance. La rémunération annuelle est de 40 000 euros.
- Il n'existe pas de contrat de service liant les gérants ou les associés commandités à l'une quelconque des filiales de Rubis et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.
- Aucun prêt ou garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des gérants, associés commandités ou membres du Conseil de Surveillance.

6.3.4.3 CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de Rubis, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu desquels les membres du Conseil de Surveillance ou les gérants auraient été sélectionnés.

À la connaissance de Rubis, il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de Rubis, des membres du Conseil de Surveillance ou des gérants et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

6.3.4.4 RESTRICTIONS CONCERNANT LA CESSION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU PAR LES COMMANDITÉS ET LES GÉRANTS DE LEUR PARTICIPATION DANS LE CAPITAL SOCIAL DE RUBIS

À la connaissance de Rubis :

- il n'existe aucune restriction acceptée par les membres du Conseil de Surveillance concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par les commandités ou par les gérants concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de la Société, à l'exception :
 - des règles d'intervention sur les titres Rubis prévues par les dispositions légales en vigueur,
 - des obligations d'investissement et/ou de conservation en actions Rubis, pendant un délai de trois ans, du dividende reçu par les commandités.

6.4 FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.4.1 GÉRANCE

6.4.1.1 POUVOIRS

La Direction Générale de la Société est assurée par un Collège de la Gérance composé de quatre gérants, Monsieur Gilles Gobin et les sociétés Sorgema, Agena et GR Partenaires. À l'exclusion d'Agena, les gérants ont la qualité d'associés commandités ; ils sont donc responsables indéfiniment des dettes de Rubis sur leurs biens personnels. Cette spécificité est une garantie importante pour les actionnaires, car elle témoigne du fait que le Groupe est géré dans leur intérêt, à moyen et à long terme. Elle oblige également la Direction à une plus grande vigilance à l'égard de la maîtrise des risques.

La responsabilité finale de la Commandite et de la Gérance est assurée directement et indirectement par Monsieur Gilles Gobin, fondateur du Groupe, et Monsieur Jacques Riou, gérant d'Agena.

Les gérants sont nommés, pour une durée non limitée, par les associés commandités. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires.

Les gérants représentent et engagent la Société dans ses rapports avec les tiers dans les limites de son objet social et dans le respect des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires. Dans la mesure où Rubis contrôle à 100 % ses filiales têtes de branche, Vitogaz (Rubis Énergie) et Rubis Terminal, les gérants de Rubis :

- élaborent la stratégie du Groupe ;
- animent son développement et son contrôle ;
- arrêtent les principales décisions de gestion qui en découlent avec les Directions Générales des filiales et s'assurent de leur mise en œuvre tant au niveau de la société mère qu'au niveau des filiales.

Dans l'exercice de leur pouvoir de direction du Groupe, les gérants s'appuient sur les dirigeants des deux filiales têtes de branche

ainsi que sur les responsables des filiales opérationnelles de ces dernières. Par ailleurs, au quotidien, il existe un travail d'équipe permanent entre les gérants et, également, entre ces derniers et les Directions Financière, Consolidation, Juridique et Communication.

6.4.1.2 RÉUNIONS ET TRAVAUX EN 2012

En 2012, le Collège de la Gérance s'est réuni officiellement 21 fois. Ces réunions ont eu principalement pour objet :

- l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe ;
- l'approbation des comptes annuels et consolidés ainsi que celle des comptes semestriels sociaux et consolidés ;
- l'émission de nouveaux plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance, ainsi que la constatation de la réalisation de la condition économique permettant l'exercice des options de souscription d'actions des plans du 22 juillet 2009 ;
- l'autorisation pour la signature d'une convention de garantie et de caution en faveur d'un établissement financier pour des facilités de caisse et des lignes de crédit accordées à Kelsey Gas Ltd, filiale de Rubis ;
- l'autorisation pour la signature d'une convention de crédit avec le Crédit Industriel et Commercial ;
- la constatation des augmentations de capital issues : des souscriptions des salariés à l'augmentation de capital qui leur était réservée, du réinvestissement du dividende en actions par les actionnaires, des levées d'options de souscriptions d'actions, de l'exercice de bons autonomes de souscription d'actions (programme d'augmentation de capital par exercice d'options - Pacea) ainsi que de l'attribution définitive d'actions de performance (plans du 22 juillet 2009).

6.4.2 CONSEIL DE SURVEILLANCE

6.4.2.1 NOMINATIONS, POUVOIRS ET INDÉPENDANCE DU CONSEIL

6.4.2.1.1 NOMINATIONS ET POUVOIRS

Le Conseil de Surveillance, qui représente les actionnaires commanditaires, a pour mission le contrôle permanent de la gestion de la Société ; il est l'organe légal de contrôle, parallèlement au contrôle exercé par les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des actionnaires commanditaires. À partir de 2013, la Société a choisi de proposer à tout nouveau membre qui en ferait la demande, un parcours d'intégration à la fonction de membre du Conseil de Surveillance.

La durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance est organisée de façon à éviter un renouvellement en bloc des mandats de ceux-ci, conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF de 2010 sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.



Le choix des futurs membres est effectué d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil de Surveillance qui examine le profil du nouveau membre conformément aux critères retenus par le Code AFEP/MEDEF (notamment celui de l'indépendance) et des objectifs fixés en matière de mixité.

Outre la sensibilité particulière qu'ils ont pour la situation des actionnaires individuels, les membres du Conseil de Surveillance apportent une valeur complémentaire à la Société par la richesse de leurs connaissances et expériences acquises, tant en France qu'à l'international, dans les domaines industriel, boursier et financier.

Ce dosage de compétences et d'expériences proches ou complémentaires des métiers de Rubis tel qu'il ressort du tableau concernant la composition du Conseil (cf. 6.3.3), engendre une réelle connaissance de l'activité du Groupe et une maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où Rubis intervient.

Au 31 décembre 2012, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres (dont une femme nommée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2010). En 2012, la Gérance, avec l'assistance d'un membre du Conseil de Surveillance, mandaté à cet effet, a entamé un travail de réflexion et de recherche de candidates féminines pouvant être présentées à l'Assemblée Générale 2013 afin de respecter le pourcentage de femmes au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par la loi (20 % en 2014).

6.4.2.1.2 INDÉPENDANCE

Conformément au Code AFEP/MEDEF, le Collège de la Gérance considère qu'un membre du Conseil de Surveillance est « indépendant » dès lors qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit, avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre sa liberté de jugement.

Pour procéder à cette appréciation, la Société se réfère aux critères retenus par le Code AFEP/MEDEF, commentés par l'AMF dans sa recommandation 2012-14 du 11 octobre 2012, à savoir :

- ne pas être salarié ou mandataire social de la Société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe ou pour lequel la Société ou son Groupe représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes ;
- ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans.

Toutefois, conformément à la recommandation du Code AFEP/MEDEF (« *appliquer ou expliquer* »), la Société considère que l'exercice du mandat pendant une durée qui excéderait 12 ans ne fait pas nécessairement perdre au membre du Conseil de Surveillance sa liberté de jugement.

Ainsi, bien que certains membres (3) du Conseil de Surveillance ne remplissent pas le critère de la durée du mandat, le Conseil de

Surveillance a estimé que ces membres pouvaient continuer à être qualifiés « d'indépendants ».

Il s'agit de Messieurs Olivier Heckenroth, Olivier Dassault et Christian Moretti.

Monsieur Olivier Heckenroth est membre du Conseil de Surveillance depuis 1995. Il a accompagné le Groupe dans son développement depuis son introduction en bourse en 1995. Par sa connaissance approfondie des activités du Groupe, son expérience professionnelle et ses compétences dans le domaine financier (opérations de marché, techniques de financement et contrôle des risques), Olivier Heckenroth a été d'un grand apport pour le Conseil de Surveillance, au cours de ces dernières années de forte croissance du Groupe, dans sa mission de contrôle de la gestion de la Société et du suivi des risques. Il est devenu ainsi naturellement Président du Conseil de Surveillance en 2006 et assume la responsabilité du rapport présenté à l'Assemblée Générale en matière de contrôle interne et suivi des risques.

Le Conseil a ainsi considéré qu'Olivier Heckenroth, qui n'entretient, par ailleurs, aucune relation d'affaires avec le groupe Rubis, reste un membre indépendant tant par sa personnalité que par la liberté de jugement dont il a toujours fait preuve.

Monsieur Olivier Dassault, nommé pour la première fois le 25 mars 1999, représente un des actionnaires historiques et importants de Rubis : Dassault Belgique Aviation (DBA) qui détient 5,18 % du capital au 31 décembre 2012.

Sa nomination en qualité de membre du Conseil de Surveillance correspond au souhait de DBA (et de GIMD dans le passé) d'avoir un représentant au sein de l'organe de contrôle des sociétés dans lesquelles il investit. À ce titre, et dans la mesure où la participation de DBA se situe sous le seuil de 10 % du capital et que DBA n'entretient aucune relation d'affaires avec Rubis, le Conseil de Surveillance a considéré qu'Olivier Dassault a toujours conservé un esprit critique et une indépendance de jugement vis-à-vis du management de Rubis.

Monsieur Christian Moretti, membre du Conseil de Surveillance depuis 1998, a mené sa carrière professionnelle dans de nombreux secteurs diversifiés de l'industrie. Il est actionnaire majoritaire de Dynaction, groupe coté à la Bourse de Paris, dont l'activité est centrée sur la chimie fine de spécialité. Il est également Président de deux autres sociétés cotées, dont PCAS, appartenant au Groupe Dynaction.

Sa longue expérience professionnelle dans l'industrie, y compris dans un secteur (la chimie) proche de celui dans lequel le groupe Rubis s'est développé au cours de ces dernières années, ainsi que sa connaissance approfondie du fonctionnement des sociétés cotées, ont été et continuent à être d'un grand apport au Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle de la gestion et des risques du Groupe.

Le Conseil de Surveillance a ainsi considéré que Christian Moretti, actionnaire majoritaire d'un groupe industriel coté, qui n'entretient aucune relation d'affaires avec le groupe Rubis, conserve toute son indépendance tant par son statut professionnel que par sa personnalité et la liberté de jugement dont il a toujours fait preuve à l'égard du management de Rubis.

Enfin, seront considérés comme « non indépendants » les membres du Conseil de Surveillance suivants :

- Monsieur Olivier Mistral, en qualité d'ancien dirigeant de Rubis Terminal (Monsieur Mistral a quitté ses fonctions chez Rubis Terminal en 2009) ;
- Monsieur Erik Pointillart en raison de la convention de conseil qui le lie à Rubis (cf. 6.3.4.2).

Ainsi, 10 membres sur 12 composant le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2012, peuvent être qualifiés « d'indépendants ».

Ce pourcentage (83 %) devrait encore progresser en 2013, si l'Assemblée Générale des actionnaires de Rubis, qui se tiendra le 7 juin 2013, se prononce favorablement à la nomination des deux membres féminins indépendants qui lui seront présentés.

6.4.2.2 ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

6.4.2.2.1 RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil de Surveillance a adopté, en mars 2009, un règlement intérieur qui décrit, notamment, les conditions et modalités de son organisation et de son fonctionnement, ainsi que les pouvoirs et obligations de ses membres dans le cadre des dispositions statutaires et légales d'une société en commandite par actions.

Le règlement intérieur traite notamment des questions suivantes :

- la composition du Conseil de Surveillance : nombre de membres minimum, durée de leur mandat et conditions de nomination et de remplacement ;
- l'information du Conseil de Surveillance. Le Conseil est informé par la Gérance :
 - de l'évolution de chaque branche d'activité et de ses perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance,
 - des acquisitions et/ou des cessions d'activités ou de filiales, des prises de participation et, plus généralement, de tout investissement majeur,
 - de l'évolution de l'endettement bancaire et de la structure financière dans le cadre de la politique financière définie par la Gérance,
 - des procédures de contrôle interne définies et élaborées par les sociétés du Groupe sous l'autorité de la Gérance qui veille à leur mise en œuvre,
 - des projets de résolutions présentées par la Gérance aux Assemblées Générales des actionnaires,
 - de toute opération majeure se situant hors de la stratégie définie, de manière préalable à sa réalisation ;
- les missions du Conseil de Surveillance : le Conseil assure le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il procède :
 - à l'examen des comptes et s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société,
 - aux recommandations en matière de sélection des Commissaires aux Comptes dont la nomination est proposée par la Gérance à l'Assemblée des actionnaires (le Comité des Comptes s'assure du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes),
- à l'approbation du rapport sur les procédures de contrôle interne mises en place par la Société préparé par le Président du Conseil de Surveillance,
- à l'approbation des conventions réglementées,
- au contrôle de la conformité de la rémunération de la Gérance et des associés commandités avec les dispositions statutaires ;
- les devoirs et les obligations des membres (notamment eu égard aux conflits d'intérêts, à la confidentialité et aux restrictions d'intervention sur les titres de Rubis) ;
- le fonctionnement du Conseil de Surveillance : fréquence et lieux des réunions (deux réunions minimum par an), ordre du jour, délibérations ;
- la rémunération des membres du Conseil : le montant des jetons de présence est fixé par l'Assemblée des actionnaires. Le Conseil répartit le montant global entre ses membres (cf. 6.5.3 ci-après) ;
- l'évaluation du Conseil de Surveillance.

6.4.2.2.2 ÉVALUATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance ou les travaux du Comité des Comptes font l'objet de débats réguliers et informels au sein de ces organes.

Comme préconisé par le Code AFEP/MEDEF et en application du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, un système d'autoévaluation du Conseil a été mis en place.

Chaque année, un point à l'ordre du jour du Conseil de Surveillance est consacré à évaluer et à débattre de son organisation et de son fonctionnement afin d'en améliorer l'efficacité.

Une évaluation plus formalisée et approfondie, sur la base d'un questionnaire non nominatif remis aux membres du Conseil de Surveillance, a été mise en place selon une périodicité triennale. En 2011, le Conseil a donc procédé à une autoévaluation écrite portant sur les points suivants :

- organisation du Conseil de Surveillance et nominations ;
- réunions du Conseil de Surveillance ;
- Comité des Comptes - contribution aux travaux du Conseil de Surveillance ;
- rapports avec la Gérance ;
- rapports avec les Commissaires aux Comptes ;
- axes et moyens d'amélioration du fonctionnement du Conseil.

Il est ressorti de cette évaluation que :

- l'organisation du Conseil de Surveillance est très satisfaisante, avec un effort à faire au niveau de la mixité ;
- la qualité des réunions continue de s'améliorer (les informations et documents sont remis de manière régulière et sont de nature à permettre un bon accomplissement de leur mandat) ;
- les rapports avec la Gérance et les Commissaires aux Comptes sont bons ;
- les améliorations souhaitées consistent à favoriser davantage la mixité et à prévoir une réunion dédiée à la présentation et au débat concernant le volet risques/gestion des risques, préalablement à l'examen des comptes et aux autres questions financières.



La synthèse de cette autoévaluation a été présentée par la Gérance au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 14 mars 2012. La Gérance a informé le Conseil qu'elle avait pris toutes les mesures nécessaires pour répondre aux améliorations souhaitées.

La prochaine autoévaluation aura lieu en 2014.

6.4.2.2.3 TRAVAUX ET RÉUNIONS EN 2012

Le Conseil de Surveillance se réunit régulièrement, pour examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, l'évolution de chaque branche d'activité et les perspectives d'avenir dans le cadre de la stratégie définie par la Gérance. Il vérifie également que la Société a bien mis en place les procédures nécessaires à l'identification des risques et à leur suivi.

En 2012, le Conseil de Surveillance s'est réuni deux fois pour l'examen des comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels (les 14 mars et 31 août) :

- **le 14 mars 2012**, pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2011, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe, ainsi que sur les procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques élaborées par le Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires qui s'est tenue le 7 juin 2012.

Par ailleurs, un compte rendu des résultats de l'autoévaluation a été transmis au Conseil qui a été informé par la Gérance des actions engagées par celle-ci afin de répondre aux attentes des membres du Conseil, notamment en matière de mixité. Il a été également informé des actions mises en place dans le Groupe en matière d'égalité professionnelle.

Enfin, le Conseil s'est prononcé sur le renouvellement du mandat de trois de ses membres arrivant à expiration et soumis au vote de l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 ;

- **le 31 août 2012**, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2012, le marché du titre Rubis, la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

Il a, par ailleurs, été informé du travail de réflexion et de recherche conduit par la Gérance, avec l'assistance d'un membre du Conseil, de nouveaux candidats féminins aux fonctions de membre du Conseil dont la nomination pourrait être proposée à l'Assemblée 2013.

Chacune de ces réunions a été précédée par une réunion du Comité des Comptes destinée à préparer les séances du Conseil pour les sujets qui sont de sa compétence. Il est à noter que depuis 2012, l'examen des risques et des procédures mises en place par le Groupe pour y faire face, fait l'objet d'une réunion spécifique du Comité des Comptes qui précède celle ayant pour ordre du jour l'examen des comptes annuels sociaux et consolidés. Les deux réunions du Conseil de Surveillance ont été caractérisées par un **taux élevé de participation**, supérieur à **90 %** et ont donné lieu à de nombreux échanges.

6.4.2.3 COMITÉS SPÉCIALISÉS : RÉMUNÉRATIONS – NOMINATIONS – AUDIT

6.4.2.3.1 COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Rubis n'a pas jugé utile et approprié de créer un Comité des Rémunérations pour des raisons tenant tant à la spécificité de la commandite qu'à l'organisation propre de la Société. En effet, les modalités de calcul des rémunérations de la Gérance et de la commandite sont prévues par les statuts (art. 54 et 56) et vérifiées par les Commissaires aux Comptes (cf. chapitre 6.5 ci-après). Le Conseil de Surveillance vérifie également la conformité de ces rémunérations avec les dispositions statutaires. Par ailleurs, les gérants et les associés commandités ne perçoivent aucune option de souscription d'actions, ne bénéficient d'aucun contrat de retraite chapeau ou d'indemnités en cas de cessation de leurs fonctions.

Enfin, en ce qui concerne les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance, leur montant est fixé par l'Assemblée Générale, et tout comme les gérants, les membres du Conseil ne bénéficient d'aucune option de souscription d'actions.

6.4.2.3.2 COMITÉ DES NOMINATIONS

Pour les mêmes raisons que celles évoquées pour le Comité des Rémunérations, la création d'un tel Comité ne se justifie pas. En effet, la nomination et la réélection des gérants sont régies par les articles 20 et 21 des statuts.

En ce qui concerne les membres du Conseil de Surveillance, le choix des nouveaux membres, dont la nomination appartient à l'Assemblée Générale des actionnaires, se fait d'un commun accord entre la Gérance et le Conseil.

6.4.2.3.3 AUDIT : LE COMITÉ DES COMPTES

Créé en 1997 par le Conseil de Surveillance, sur proposition du Collège de la Gérance, le Comité des Comptes de Rubis a pour objet d'assister le Conseil de Surveillance dans sa mission de contrôle permanent de la gestion de la Société, ainsi que le Président du Conseil de Surveillance dans la préparation de son rapport sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Son organisation, son fonctionnement et ses missions sont précisés par une **charte de fonctionnement** qui a été adoptée par le Conseil de Surveillance du 11 mars 2008.

Au 31 décembre 2012, il est composé de 4 membres : Monsieur Olivier Heckenroth, qui le préside, Messieurs Erik Pointillart, Nils Christian Bergene et Christian Moretti. Ils ont tous été choisis pour leur expertise dans les domaines comptable et financier, du fait, notamment, de fonctions exercées au sein d'établissements bancaires ou de direction générale de sociétés commerciales. Le Président du Conseil de Surveillance en est membre de droit car il lui incombe de présenter aux actionnaires le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques.

Y participent également les gérants, les Commissaires aux Comptes, le Directeur Général-Finance, la Directrice Consolidation et la Directrice Juridique et Administrative de Rubis ainsi que les représentants d'une société extérieure spécialisée dans l'expertise comptable. Tous lui rendent compte de leurs travaux et répondent à ses questions.

Le Comité a pour principales fonctions de :

- procéder à l'examen des comptes, s'assurer de la permanence des méthodes comptables, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;

- s'assurer, par l'information qui lui est donnée par la Gérance, de l'existence des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et de gestion des risques ;
- faire des recommandations au Conseil de Surveillance, eu égard à la sélection des Commissaires aux Comptes, et assister celui-ci dans l'examen du respect des règles garantissant l'indépendance et l'objectivité des Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents de synthèse que les Commissaires aux Comptes.

En 2012, le Comité des Comptes s'est réuni deux fois pour l'examen des comptes sociaux et consolidés (les 9 mars et 30 août) et une fois (le 9 mars 2012) pour les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à la gestion et/ou au suivi des risques majeurs.

La totalité des membres étaient présents à la réunion du 30 août 2012 et un seul membre (Monsieur Christian Moretti) a été absent à celle du 9 mars 2012.

Au cours de ces réunions, ont notamment été examinés : les comptes annuels et semestriels, leur procédure d'élaboration, la situation financière du Groupe ainsi que les points comptables, fiscaux et juridiques majeurs. Ont également été traitées les questions liées aux procédures de contrôle interne et plus spécifiquement celles liées à l'évaluation et à la gestion des risques. À ce propos, une synthèse, par filiale, des cartographies des risques ainsi qu'un compte rendu des procédures de contrôle interne ont été transmis aux membres du Comité des Comptes.

La totalité des cartographies a été tenue à leur disposition et communiquée lors de la réunion du 9 mars 2012.

Enfin, préalablement à chaque réunion relative à l'examen des comptes sociaux et consolidés, les membres du Comité des Comptes s'entretiennent, en dehors de la présence de la Gérance et de la Direction de Rubis, avec les Commissaires aux Comptes afin de poser toutes les questions nécessaires à la bonne exécution de leur mission.

6.5 RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

6.5.1 GÉRANCE

La rémunération de la Gérance relève de **l'article 54 des statuts** : elle est égale au produit de la rémunération versée au titre de l'exercice précédent par un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due (rapport de l'indice de clôture sur l'indice d'ouverture), des indices de référence retenus pour le calcul des redevances payées à Rubis par Rubis Énergie et Rubis Terminal.

La politique de Rubis en matière de rémunération de la Gérance est tout à fait conforme, tant aux recommandations du Code AFEP/MEDEF, qu'à celles de l'AMF.

En 2012, la rémunération globale de la Gérance s'est élevée à 2 387 540 euros. GR Partenaires ne perçoit aucune rémunération.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

a) au titre des fonctions exercées au sein de Rubis

	EXERCICE 2012		Exercice 2011	
	MONTANTS DUS	MONTANTS VERSEES	Montants dus	Montants versés
Sorgema (gérant : Gilles Gobin)				
Rémunération fixe	1 501 624	1 501 624	1 476 478	1 476 478
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	1 501 624	1 501 624	1 476 478	1 476 478

	EXERCICE 2012		Exercice 2011	
	MONTANTS DUS	MONTANTS VERSEES	Montants dus	Montants versés
Gilles Gobin				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	11 676	11 676	11 676	11 676
TOTAL	11 676	11 676	11 676	11 676

	EXERCICE 2012		Exercice 2011	
	MONTANTS DUS	MONTANTS VERSEES	Montants dus	Montants versés
Agema (gérant : Jacques Riou)				
Rémunération fixe	643 553	643 553	632 776	632 776
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	643 553	643 553	632 776	632 776

b) au titre des fonctions exercées au sein des filiales

	EXERCICE 2012		Exercice 2011	
	MONTANTS DUS	MONTANTS VERSEES	Montants dus	Montants versés
Jacques Riou (Président de Vitogaz et Rubis Terminal)				
Rémunération fixe	218 687	218 687	208 883	208 883
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature (voiture)	12 000	12 000	8 880	8 880
TOTAL	230 687	230 687	217 763	217 763

RETRAITE – CONTRAT DE TRAVAIL – INDEMNITÉS DE DÉPART – STOCK-OPTIONS

Les gérants ne disposent d'aucun contrat de travail. Ils ne bénéficient d'aucun régime spécifique de retraite au sein de la Société : ils prennent en charge leurs propres cotisations de retraite, tout comme les autres charges sociales et de prévoyance. Les gérants ne bénéficient d'aucun avantage ou indemnités en cas de cessation de leurs fonctions, ni d'attribution d'options de souscriptions d'actions ou d'actions de performance.

À leur rémunération statutaire, ne s'ajoute aucune rémunération exceptionnelle et/ou variable. De ce fait, les tableaux n° 1, 4 à 7 et 10 visés par le Code AFEP/MEDEF d'avril 2010, ne sont pas applicables à la Société.

6.5.2 ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Fixés à l'article 56 des statuts, selon les modalités décrites au chapitre 8, section 8.1.8.1 « Dividende statutaire aux associés commandités », les droits des associés commandités dans les

résultats de Rubis versés en 2012 et en 2013 au titre respectivement de 2011 et de 2012 s'élèvent aux montants suivants :

Au titre de :	2012	2011
Sorgema - Gilles Gobin	6 207 607 €	0 €
GR Partenaires		
- dont Gilles Gobin - 5/35 ^e	477 508 €	0 €
- dont Jacques Riou - 30/35 ^e	2 865 049 €	0 €
Soit total Gilles Gobin	6 685 115 €	0 €
Soit total Jacques Riou	2 865 049 €	0 €

Le dividende versé aux commandités est égal à 3 % de la Performance Boursière Globale (PBG) du titre Rubis au cours de l'exercice dans la limite de 10 % du résultat net consolidé de Rubis avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable. **50 % de cette rémunération est immédiatement**

réinvestie en actions Rubis bloquées pendant 3 ans. Lier la rémunération à la performance de l'action Rubis et s'engager à réinvestir la moitié de celle-ci en actions de la Société (bloquées pendant trois ans), témoigne du souci des associés commandités pour la situation des actionnaires et constitue, pour ces derniers, une garantie de bonne gestion du Groupe.

6.5.3 CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du Conseil de Surveillance perçoivent des jetons de présence dont la moitié est réinvestie en titres Rubis jusqu'à une détention minimale de 250 actions par membre (conformément au règlement intérieur), exception faite des membres qui représentent une société déjà actionnaire. Le montant global des jetons de présence a été porté à 103 600 euros par l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2011. La répartition des jetons incombe au Conseil de Surveillance qui tient compte, dans son allocation, des responsabilités exercées par ses membres. Les membres du Conseil qui appartiennent au Comité des Comptes reçoivent une indemnité plus importante (+ 40 %). Le Président du Conseil reçoit, par ailleurs, une part précipitaire. Au titre de l'année 2012, elle a été de 13 200 euros.

Le taux de participation des membres du Conseil de Surveillance aux réunions, tant du Conseil lui-même que du Comité des Comptes, a toujours été très élevé (cf. 6.4.2.2.3 et 6.4.2.3.3). De ce fait, la Société n'a pas jugé utile de produire un tableau relatif au taux de participation des membres du Conseil de Surveillance aux réunions du Conseil et du Comité des Comptes.



TABLEAU SUR LES JETONS DE PRÉSENCE ET LES AUTRES RÉMUNÉRATIONS PERÇUES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

(en euros)	MONTANTS VERSÉS AU COURS DE L'EXERCICE N	Montants versés au cours de l'exercice N-1
	2012	2011
Membres du Conseil de Surveillance		
Hervé Claquin	6 600,00	6 875,00
Jacques-François de Chaunac-Lanzac	6 600,00	6 875,00
Olivier Dassault	6 600,00	6 875,00
Jean-Claude Dejohanet	6 600,00	6 875,00
Chantal Mazzacurati	6 600,00	6 875,00
Olivier Mistral	6 600,00	6 875,00
Alexandre Picciotto	6 600,00	3 575,00
Gilles de Suyrot	6 600,00	6 875,00
Membres du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes		
Olivier Heckenroth (Président)	9 400,00	9 675,00
<i>Part précipitaire</i>	13 200,00	13 200,00
Nils Christian Bergene	9 400,00	9 675,00
Christian Moretti	9 400,00	9 675,00
Erik Pointillart	9 400,00	9 675,00
TOTAL	103 600,00	103 600,00

Aucune rémunération autre que les jetons de présence n'est versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exception de ce qui figure à la section 6.3.4.2.

Aucune option de souscription d'actions n'a été consentie par Rubis ou par ses filiales aux mandataires sociaux de Rubis, que ce soit en 2012 ou au cours d'exercices antérieurs.

6.6 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE ⁽¹⁾

6.6.1 POLITIQUE D' ATTRIBUTION

L'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions de performance (AP) fait partie, comme le plan d'épargne entreprise, la participation et l'intéressement, de la culture d'entreprise de Rubis. Elle a pour objectif de récompenser l'attitude entrepreneuriale et le sens des responsabilités assumées par un certain nombre de cadres et de dirigeants, membres des Comités de Direction (en France et à l'international), ainsi que de reconnaître leur contribution à la mise en œuvre de la stratégie et du développement du Groupe. Elle constitue un instrument précieux, dans le domaine des ressources humaines, permettant au Groupe d'attirer et de fidéliser les talents sur le long terme.

Ces plans d'options de souscription d'actions et d'AP ne bénéficient pas aux associés-gérants de Rubis.

Les principales caractéristiques des plans de souscription d'actions et d'attribution d'AP émis avant 2012, notamment les conditions de performance, figurent dans les tableaux ci-après au 6.6.6 et 6.6.7.

Il convient de préciser que tous les plans conditionnent la levée de l'option ou l'acquisition définitive de l'AP à la présence des bénéficiaires dans l'effectif du Groupe.

(1) Ce chapitre constitue le Rapport Spécial de la Gérance sur les options de souscription d'actions et actions de performance conformément aux dispositions des articles L. 225-184 et L. 225-197-4 du Code de commerce.

6.6.2 AUTORISATIONS DES ACTIONNAIRES EN COURS DE VALIDITÉ PENDANT L'ANNÉE 2012

Au cours de l'exercice 2012, les autorisations, en cours de validité, relatives à l'émission de plans d'options de souscription d'actions et d'AP étaient les suivantes :

- autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 : valable jusqu'au 10 août 2012 ;
- autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2012 : valable jusqu'au 7 août 2015.

6.6.2.1 AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 10 JUIN 2009

L'Assemblée Générale Mixte du 10 juin 2009 a autorisé la Gérance à consentir, au bénéfice d'un certain nombre de cadres et de dirigeants du Groupe, membres des Comités de Direction en France et à l'international (hors associés-gérants de Rubis), des options de souscriptions d'actions et des AP dans les conditions décrites ci-après.

Plafond global d'émission (options/AP) : 5 % du nombre d'actions en circulation au jour où les options et/ou les AP sont consenties, sachant que les AP sont décomptées doublement à l'intérieur de ce plafond, et que sont déduites de ce plafond les options et les AP des plans en cours susceptibles d'être exercées et acquises.

6.6.2.1.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

- 1.1 Prix d'exercice des options :** ne peut être inférieur à 95 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis, lors des vingt séances de bourse précédant le jour où les options de souscription sont consenties par le Collège de la Gérance.
- 1.2 Période d'exercice des options :** l'Assemblée a donné tout pouvoir à la Gérance pour fixer les périodes d'exercice des options consenties, étant précisé que la durée d'exercice ne peut être supérieure à 10 ans à compter de leur date d'attribution.
- 1.3 Période d'indisponibilité :** l'Assemblée a fixé la période d'indisponibilité (durée au cours de laquelle les actions ne peuvent être cédées) à trois ans maximum à compter de la levée de l'option.
- 1.4 Critères de performance économique :** l'Assemblée a donné tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les conditions de performance pour l'exercice des options.

6.6.2.1.2 ACTIONS DE PERFORMANCE (AP)

- 2.1 Période d'acquisition :** l'Assemblée a fixé une période d'acquisition minimale de deux (2) ans, suivie d'une période de conservation de deux (2) ans, ou de quatre (4) ans sans période de conservation. Elle a laissé à la Gérance la faculté de choisir entre ces deux possibilités ou de les utiliser cumulativement.
- 2.2 Période d'indisponibilité :** la durée minimale de conservation des actions, en compte au nominatif, est fixée à deux années à compter de la date d'acquisition définitive. Les bénéficiaires, fiscalement résidents à l'étranger et qui ont opté pour la période d'acquisition de quatre ans, ne sont soumis à aucune période d'indisponibilité.
- 2.3 Critères de performance économique :** comme pour les options, l'Assemblée a donné tous pouvoirs à la Gérance pour fixer les critères de performance.

6.6.2.2 AUTORISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 7 JUIN 2012

6.6.2.2.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

La résolution relative aux options de souscription d'actions a été rejetée par l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2012.

6.6.2.2.2 ACTIONS DE PERFORMANCE (AP)

L'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2012 a autorisé la Gérance à consentir, au bénéfice d'un certain nombre de cadres et de dirigeants du Groupe, membres des Comités de Direction en France et à l'international (hors associés-gérants de Rubis), dans les conditions suivantes :

- 1.1 Plafond d'émission :** 1 % du nombre d'actions en circulation le jour de l'Assemblée Générale du 7 juin 2012, soit 305 012 actions.
- 1.2 Plafond pour les dirigeants mandataires sociaux :** 15 % du total des attributions des AP.
- 1.3 Période d'acquisition :** l'Assemblée a fixé une période d'acquisition minimale de deux (2) ans, suivie d'une période de conservation de deux (2) ans, ou de quatre (4) ans sans période de conservation. Elle a laissé à la Gérance la faculté de choisir entre ces deux possibilités ou de les utiliser cumulativement.
- 1.4 Période d'indisponibilité :** la durée minimale de conservation des actions, en compte au nominatif, est fixée à deux années à compter de la date d'acquisition définitive. Les bénéficiaires, fiscalement résidents à l'étranger et qui ont opté pour la période d'acquisition de 4 ans, ne sont soumis à aucune période d'indisponibilité.
- 1.5 Critères de performance :** l'Assemblée a subordonné l'acquisition définitive de tout ou partie des AP à la réalisation de l'une des deux conditions suivantes :
 - **condition de « Performance Boursière Globale » (PBG) de l'action Rubis :** 5 % en moyenne par an sur les trois années qui suivent la mise en place du plan. La PBG est définie dans les statuts (art. 56) et correspond à l'évolution du cours de bourse de l'action Rubis augmentée des dividendes distribués et des droits détachés pendant la période considérée. Elle s'apprécie par rapport à un « cours de référence » qui est déterminé par la moyenne des premiers cours cotés de l'action Rubis lors des vingt séances de bourse qui précèdent la date d'émission du plan ;
 - **condition de résultats :** une croissance moyenne annuelle du résultat net consolidé part du Groupe d'au moins 5 % sur trois exercices clos.
- 1.6 Taux d'acquisition :** le nombre d'AP définitivement acquises doit être modulé en fonction du degré de réalisation de la condition de performance validée par le Collège de la Gérance.



6.6.3

OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES EN 2012

En 2012, les plans d'options de souscription d'actions et d'AP émis ont bénéficié à 51 collaborateurs du Groupe. Leurs modalités et conditions d'émission sont décrites ci-dessous.

6.6.3.1 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS (AUTORISATION DU 10 JUIN 2009)

Le Collège de la Gérance a fait usage, à une seule reprise, le 9 juillet 2012, de l'autorisation donnée par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009 (cf. 6.6.2.1), valable jusqu'au 10 août 2012, au titre de laquelle il restait un solde disponible de 532 062 options de souscription d'actions à consentir.

Le prix de souscription des options a été fixé à 37,60 euros (soit avec une décote de 5 %). L'exercice des options a été subordonné à la réalisation de l'une des deux **conditions de performance** suivantes et modulé selon le taux d'acquisition ci-après :

- une PBG de l'action Rubis de 5 % en moyenne par an sur les trois années débutant le jour de la mise en place du plan ;

ou

- une croissance moyenne annuelle du résultat net part du Groupe de 5 % sur les exercices 2012, 2013 et 2014.

Bien qu'aucune disposition dans l'autorisation reçue par les actionnaires n'oblige la Gérance à appliquer un taux d'acquisition au nombre d'options pouvant être exercées, celui-ci a été néanmoins fixé. Il varie linéairement entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale en fonction du degré de réalisation de la condition de performance validée. Le taux de 50 % correspond à la stricte réalisation de la condition de performance.

Sous réserve de la validation de la condition de performance, la période d'exercice des options s'ouvre au terme de la troisième année qui suit la date d'attribution des options (plus précisément, le jour de la validation par la Gérance de la condition de performance) et s'étend pendant une période de deux ans. La

période d'indisponibilité (période au cours de laquelle les options ne peuvent être cédées) est de quatre ans à compter de l'émission du plan.

Enfin, l'exercice des options est subordonné à la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe lors de la levée.

6.6.3.2 ACTIONS DE PERFORMANCE (AUTORISATION DU 7 JUIN 2012)

Le Collège de la Gérance a procédé à l'émission de trois plans d'AP sur la base de l'autorisation du 7 juin 2012 : le 9 et le 18 juillet et le 18 septembre 2012. 194 749 AP ont été attribuées.

L'acquisition définitive par les bénéficiaires des actions de performance a été subordonnée à la réalisation alternativement de l'une des **conditions de performance** suivantes, et modulée selon le taux d'acquisition ci-après :

- une PBG de l'action Rubis de 5 % en moyenne par an sur les trois années débutant le jour de la mise en place du plan ;

ou

- une croissance moyenne annuelle du résultat net part du Groupe de 5 % sur les exercices 2012, 2013 et 2014.

Le taux d'acquisition appliqué varie linéairement entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale en fonction du degré de réalisation de la condition de performance validée. Le taux de 50 % correspond à la stricte réalisation de la condition de performance.

La période d'acquisition minimale a été fixée à trois ans sous réserve de la réalisation des conditions de performance qui doivent être validées par la Gérance. Elle peut être de cinq ans pour les bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France qui auront opté pour un différé d'acquisition.

La période d'indisponibilité a été fixée à deux ans à compter de l'acquisition définitive, validée par la Gérance.

Enfin, l'acquisition définitive des AP est subordonnée à la présence du bénéficiaire dans l'effectif du Groupe lors de cet exercice.

6.6.4

OPTIONS LEVÉES EN 2012

142 200 options de souscription d'actions ont été exercées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012 entraînant l'émission simultanée du même nombre d'actions. Il s'agit de :

- 3 388 options attribuées le 29 juillet 2004, levées à un prix de 15,88 euros ⁽¹⁾ ;
- 41 395 options attribuées le 27 juillet 2006, levées à un prix de 24,97 euros ⁽¹⁾ ;

- 10 392 options attribuées le 4 juin 2008, levées à un prix de 27,45 euros ⁽¹⁾ ;

- 24 732 options attribuées le 12 février 2008, levées à un prix de 25,45 euros ⁽¹⁾ ;

- 62 293 options attribuées le 22 juillet 2009, levées à un prix de 24,06 euros ⁽¹⁾.

(1) Conformément au réajustement intervenu le 21 décembre 2010 suite à l'augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription de décembre 2010 puis à la division par deux de la valeur nominale des actions Rubis du 8 juillet 2011.

6.6.5 ACTIONS DE PERFORMANCE ACQUISES DÉFINITIVEMENT EN 2012

En 2012, les deux plans du 22 juillet 2009 ont vu leur période d'acquisition se terminer. Les conditions de performance présidant à l'attribution définitive des AP ayant été atteintes, le Collège de la Gérance a procédé à l'attribution définitive de 98 634 actions

(sur les 104 248 actions initialement attribuées par les plans). Les 5 614 AP restantes ont fait l'objet d'un différé d'acquisition de deux ans supplémentaires pour lequel ont opté les bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France.

6.6.6 SUIVI DES PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS EN COURS EN 2012

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des douze plans d'options de souscription d'actions en cours consentis par Rubis et l'état des levées de ces options à la date du 31 décembre 2012.

Plans d'options	2004	2004	2005	2006
Date d'Assemblée	30/05/2001	30/05/2001	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	19/01/2004	29/07/2004	12/07/2005	27/07/2006
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	37 815 ^{(1) (2)}	4 978 ^{(1) (2)}	6 487 ^{(1) (2)}	344 980 ^{(1) (2)}
Nombre total de bénéficiaires, dont				
- mandataires sociaux	2	1	2	25
	0	0	0	2
Date de départ d'exercice des options	19/01/2008	29/07/2008	12/07/2009	27/07/2010*
Date d'expiration d'exercice des options	18/01/2014	28/07/2014	11/07/2015	26/07/2012*
Prix de souscription (en euros)	13,42 ^{(1) (2)}	15,88 ^{(1) (2)}	22,41 ^{(1) (2)}	24,97 ^{(1) (2)}
Nombre d'options exercées au 31/12/2012	13 635	4 978	2 107	323 597
Nombre d'options annulées/caduques ⁽³⁾	0	0	0	21 383
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2012	24 180 ⁽²⁾	0	4 380 ⁽²⁾	0

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 08/07/2011.

(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

* Après décalage de la période d'exercice des options.

Plans d'options	2006	2007	2008	2008
Date d'Assemblée	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	17/11/2006	29/08/2007	12/02/2008	04/06/2008
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	5 116	8 314 ^{(1) (2)}	24 732 ^{(1) (2)}	10 392 ^{(1) (2)}
Nombre total de bénéficiaires, dont				
- mandataires sociaux	1	1	3	1
	0	0	0	0
Date de départ d'exercice des options	17/11/2010*	29/08/2011*	12/02/2011	04/06/2012*
Date d'expiration d'exercice des options	16/11/2012*	28/08/2013*	11/02/2013	03/06/2014*
Prix de souscription (en euros)	55,10*	28,07 ^{(1) (2)}	25,45 ^{(1) (2)}	27,45 ^{(1) (2)}
Nombre d'options exercées au 31/12/2012	5 116	0	24 732	10 392
Nombre d'options annulées/caduques ⁽³⁾	0	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2012	0	8 314 ⁽²⁾	0	0

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 08/07/2011.

(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

* Après décalage de la période d'exercice des options.



Plans d'options	2009	2009	2011	2012
Date d'Assemblée	10/06/2009	10/06/2009	10/06/2009	10/06/2009
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	22/07/2009	22/07/2009	28/04/2011	09/07/2012
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	665 046 ^{(1) (2) (4)}	83 130 ^{(1) (2) (4)}	77 800 ^{(2) (5)}	532 060 ⁽⁶⁾
Nombre total de bénéficiaires, dont	27	1	7	49
- mandataires sociaux	1	1	0	2
Date de départ d'exercice des options	22/07/2012	22/07/2012	28/04/2014	09/07/2015
Date d'expiration d'exercice des options	21/07/2014	21/07/2014	27/04/2016	08/07/2017
Prix de souscription (en euros)	24,06 ^{(1) (2)}	24,06 ^{(1) (2)}	39,52 ⁽²⁾	37,60
Nombre d'options exercées au 31/12/2012	62 293	0	0	0
Nombre d'options annulées/caduques ⁽³⁾	14 548	0	0	0
Nombre d'options restantes en circulation au 31/12/2012	588 205 ⁽²⁾	83 130 ⁽²⁾	77 800	532 060

(1) Après dernier réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 08/07/2011.

(3) Pour cause d'expiration du plan ou de départ de salariés.

(4) Exercice conditionné à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2008 et 2011.

(5) Exercice conditionné à une croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2010 et 2013.

(6) Exercice conditionné à une condition de cours (40,56 euros) ou à une croissance du résultat net part du Groupe de 5 % entre les exercices 2012 et 2014 puis soumis à un taux d'acquisition.

6.6.7 SUIVI DES PLANS D'ATTRIBUTIONS D' ACTIONS DE PERFORMANCE EN COURS EN 2012

Plans d'attribution d'AP	Plan 2006	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008
Date d'Assemblée	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005	08/06/2005
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	27/07/2006	17/11/2006	29/08/2007	12/02/2008
Nombre d'AP attribuées	44 304*	717*	600	1 768 ⁽¹⁾
Nombre total de bénéficiaires, dont	25	1	1	3
- mandataires sociaux	2	0	0	0
- résidents français	21	1	0	1
- résidents hors de France	2	0	1	2
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :				
- résidents français	11/03/2010	11/03/2010	15/10/2010	14/02/2011
- résidents hors de France	11/03/2010	11/03/2010	15/10/2010	14/02/2011
Date de cessibilité des actions (date de départ)	11/03/2012	11/03/2012	15/10/2012	14/02/2013
Condition de cours (en euros) et/ou autre condition	65,49 ou condition économique ⁽²⁾	65,49 ou condition économique ⁽²⁾	73,60 ou condition économique ⁽²⁾	64,48 ou condition économique ⁽³⁾
Nombre d'actions annulées/caduques	3 054	0	0	0
Nombre d'actions attribuées définitivement au 31/12/2012	41 967	717	600	1 768
Nombre d'actions restantes au 31/12/2012	0	0	0	0

* Après réajustement du 25/07/2007 suite à l'émission des bons de souscription d'actions de juillet 2007.

(1) Après réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(2) Condition de cours ou résultat net part du Groupe 2009 ≥ à 90 % de celui de 2008.

(3) Condition de cours ou croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.

Plans d'attribution d'AP	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2009	Plan 2011
Date d'Assemblée	08/06/2005	10/06/2009	10/06/2009	10/06/2009
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	04/06/2008	22/07/2009	22/07/2009	28/04/2011
Nombre d'AP attribuées	728 ⁽¹⁾	94 482 ^{(1) (2)}	11 846 ^{(1) (2)}	11 200 ⁽²⁾
Nombre total de bénéficiaires, dont	1	27	1	7
- mandataires sociaux	0	1	1	0
- résidents français	1	20	0	2
- résidents hors de France	0	6	0	5
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :				
- résidents français	16/06/2011	20/08/2012	20/08/2012	28/04/2014 au 27/04/2015
- résidents hors de France	16/06/2011	03/08/2014	-	28/04/2016 au 27/04/2017
Date de cessibilité des actions (date de départ)	16/06/2013	03/08/2014	03/08/2014	28/04/2016
Condition de cours (en euros) et/ou autre condition	70,89 ou condition économique ⁽³⁾	27,42 et condition économique ^{(2) (4)}	27,42 ou condition de résultat ^{(2) (5)}	45,50 et condition économique ^{(2) (6)}
Nombre d'actions annulées/caduques	0	2 080	0	0
Nombre d'actions attribuées définitivement au 31/12/2012	728	86 788	11 846	0
Nombre d'actions restantes au 31/12/2012	0	5 614 ^{(2) (7)}	0	11 200 ⁽²⁾

(1) Après réajustement du 21/12/2010 suite à l'augmentation de capital de décembre 2010.

(2) Après division de la valeur nominale des actions Rubis du 08/07/2011.

(3) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2007 et 2010.

(4) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2008 et 2011.

(5) Mise en service du terminal d'Anvers au plus tard le 30/06/2011.

(6) Croissance moyenne annuelle des résultats du Groupe de 6 % entre les exercices 2010 et 2013.

(7) AP pour lesquelles les bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France ont opté pour un différé d'acquisition de deux ans supplémentaires : attribution définitive différée au 03/08/2014.

Plans d'attribution d'AP	PLAN 2012	PLAN 2012	PLAN 2012
Date d'Assemblée	07/06/2012	07/06/2012	07/06/2012
Date d'attribution par le Collège de la Gérance	09/07/2012	18/07/2012	18/09/2012
Nombre d'AP attribuées	189 849	1 400	3 500
Nombre total de bénéficiaires, dont	48	1	1
- mandataires sociaux	2	0	0
- résidents français	33	0	0
- résidents hors de France	13	1	1
Date d'acquisition définitive des actions (sous réserve des conditions fixées) :			
- résidents français	09/07/2015 au 31/08/2015	20/07/2015 au 31/08/2015	18/09/2015 au 30/10/2015
- résidents hors de France	09/07/2015 au 31/08/2017	20/07/2015 au 31/08/2017	18/09/2015 au 18/09/2017
Date de cessibilité des actions (date de départ)	09/07/2017	18/07/2017	18/09/2017
Performance Boursière Globale du titre (en euros) et/ou autre condition	45,81 ou condition économique ⁽¹⁾ et taux d'acquisition ⁽²⁾	47,10 ou condition économique ⁽¹⁾ et taux d'acquisition ⁽²⁾	51,98 ou condition économique ⁽¹⁾ et taux d'acquisition ⁽²⁾
Nombre d'actions annulées/caduques	0	0	0
Nombre d'actions attribuées définitivement au 31/12/2012	0	0	0
Nombre d'actions restantes au 31/12/2012	189 849	1 400	3 500

(1) Croissance du résultat net part du Groupe de 5 % entre les exercices 2012 et 2014.

(2) Entre 50 % et 100 % de l'attribution initiale.



Le tableau ci-après vous informe des options consenties et levées au 31 décembre 2012 par les dix premiers salariés non mandataires sociaux de Rubis.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Plans du 29/04/2004 27/07/2006 12/02/2008 04/06/2008 22/07/2009	Plan du 09/07/2012
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale).	256 080	37,60		X
Options détenues sur l'émetteur, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé (information globale).	125 109	24,56	X	

Rubis, société mère du Groupe, est la seule société du Groupe à avoir attribué des options de souscription d'actions et des actions de performance.

NB : Les actions attribuées définitivement aux bénéficiaires ont fait l'objet d'une émission.

6.7 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Les apparentés du Groupe comprennent les entreprises associées (les « co-entreprises ») ainsi que les principaux dirigeants et les membres proches de leur famille (voir note 7.3 de l'Annexe des comptes consolidés), les transactions entre la société mère et ses filiales sont éliminées dans les comptes consolidés.

Les conventions conclues par Rubis avec ses filiales Rubis Terminal et Rubis Énergie se sont poursuivies au cours de l'exercice 2012. Il s'agit de conventions d'assistance interne au Groupe.

6.8 PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

6.8.1 RÉFÉRENTIEL

Pour la description ci-après des procédures de contrôle interne au sein du Groupe, Rubis s'est appuyé sur le Guide de l'AMF du 22 juillet 2010 portant cadre de référence en matière de gestion des risques et de contrôle interne.

Il a, toutefois, tenu à adapter les principes généraux résultant du référentiel de l'AMF à son activité et ses caractéristiques propres.

6.8.2 OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Rubis s'est doté d'un certain nombre de procédures ayant pour objectif d'assurer :

- la conformité aux lois et aux règlements ;
- l'application des instructions et des orientations définies par les organes sociaux de Rubis et de ses filiales ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;

- la fiabilité des informations financières ;
- l'existence d'un processus d'identification des principaux risques liés à l'activité de l'entreprise.

Comme pour tout système de contrôle interne, celui mis en place par Rubis ne peut, cependant, fournir une garantie absolue à l'entreprise quant à sa capacité à atteindre ses objectifs et à éliminer tous les risques.

6.8.3 PÉRIMÈTRE DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures décrites ci-dessous sont applicables aux sociétés dont Rubis consolide les comptes selon la méthode de l'intégration globale ou proportionnelle.

6.8.4 COMPOSANTES DU DISPOSITIF

Bien qu'ayant acquis une dimension internationale, Rubis souhaite demeurer une entreprise à taille humaine qui privilégie, dans une organisation décentralisée très proche du terrain, les échanges réguliers entre la Gérance, d'une part, et les Directions Générales et Fonctionnelles des deux branches d'activité et de leurs filiales étrangères, d'autre part.

La qualité et la compétence des femmes et des hommes sont ainsi des éléments essentiels dans le dispositif de Contrôle Interne du Groupe. La philosophie de management du Groupe très décentralisée confère à chaque responsable de site industriel ou de filiale l'entière et pleine responsabilité du business qu'il/elle gère.

Cette décentralisation et délégation de responsabilité est étroitement liée, d'une part, au respect de procédures mises en

place en matière d'information comptable et financière et de suivi des risques et, d'autre part, au contrôle régulier de la Gérance, des Directions Financière, Consolidation et Juridique de Rubis ainsi qu'à celui des Directions Générale, Financière et Fonctionnelle de Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Enfin, le Conseil de Surveillance, informé par la Gérance des caractéristiques essentielles du dispositif du contrôle interne et de gestion des risques du Groupe, veille à ce que les risques majeurs, identifiés par Rubis, ont bien été pris en compte dans la gestion de la Société et que les dispositifs pour assurer la fiabilité de l'information comptable et financière sont bien en place (cf. 6.9 ci-après).

6.8.5 CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Rubis contrôle à 100 % l'ensemble de ses filiales têtes de branche (distribution d'énergie et stockage), élabore la stratégie du Groupe, anime et finance son développement, arrête les principales décisions de gestion qui en découlent et s'assure de leur mise en œuvre, tant au niveau de ses filiales directes que des sous-filiales de ces dernières.

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière.



6.8.5.1 ORGANISATION

6.8.5.1.1 SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le service comptable de Rubis procède à la consolidation trimestrielle, semestrielle et annuelle des comptes du Groupe, en étroite coordination avec les services comptables de Rubis Énergie et de Rubis Terminal qui effectuent leur propre consolidation. Il procède :

- à un contrôle de cohérence des comptes consolidés avec les résultats prévisionnels consolidés établis par les filiales ;
- à la vérification de la correcte application des normes IFRS ;
- à l'analyse des comptes consolidés par le biais d'une revue analytique, motivant la variation de chaque rubrique des comptes consolidés entre deux arrêts de comptes.

Il assure une veille normative dont l'objectif est d'identifier les éventuelles incidences sur les états financiers du Groupe des réformes comptables en discussion.

Il est assisté d'un cabinet spécialisé dans les métiers de l'audit et de l'expertise comptable et opère sous la supervision des gérants, du Directeur Général Finance et de la Directrice Consolidation.

Chez Rubis Terminal, l'élaboration de l'information comptable et financière est effectuée par le service comptable qui est assisté, notamment pour les filiales étrangères et la société StockBrest, d'un cabinet extérieur d'expertise comptable. Le service comptable opère sous la supervision de la Direction Financière du pôle Rubis Terminal, qui est en charge de l'activité et du contrôle de l'information financière remontée par les filiales.

Chez Rubis Énergie, l'élaboration de l'information comptable et financière est assurée au niveau de chaque pays par des services comptables, qui rapportent, opérationnellement, au Directeur du pays et, fonctionnellement, à la Direction Financière de Rubis Énergie. Par ailleurs, compte tenu de son développement à l'international, il a été mis en place, chez Rubis Énergie, une Direction du contrôle de gestion et du contrôle interne (Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation) à laquelle ont été affectées 5 personnes.

C'est vers la Direction Comptable et la Direction Financière de Rubis et, *in fine*, vers le Collège de la Gérance de Rubis, que convergent les résultats de l'information comptable et financière établie par les filiales.

6.8.5.1.2 COMITÉ DES COMPTES

Le Comité des Comptes, dont la composition et le fonctionnement sont décrits au paragraphe 6.4.2.3.3, a notamment pour mission :

- de procéder à l'examen des comptes, de s'assurer de la permanence des méthodes, de la qualité, de l'exhaustivité et de la sincérité des états financiers ;
- de prendre connaissance de l'organisation des procédures de contrôle interne en matière comptable et financière et d'exposition aux risques.

Pour accomplir ces travaux, le Comité des Comptes entend tous les responsables de la chaîne d'information : la Direction Générale, le Directeur Général Finance, la Directrice Consolidation, la Directrice Juridique et Administrative de Rubis et le cabinet d'expertise comptable, ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Les membres du Comité des Comptes ont accès aux mêmes documents que les Commissaires aux Comptes dont ils examinent la synthèse des travaux.

6.8.5.2 PROCÉDURES

6.8.5.2.1 ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

a) Recueils de procédures

Il existe chez Rubis, ainsi que chez Rubis Énergie et Rubis Terminal, des manuels de procédures comptables détaillant un ensemble de règles sur l'organisation du service comptable, la comptabilité budgétaire, le traitement des achats, des ventes, des opérations de banque, des immobilisations, des salaires, des remboursements des frais, etc.

Ces textes de référence définissent des principes communs d'établissement des comptes sociaux et consolidés.

Il existe, par ailleurs, des notes et des procédures formalisées, notamment en matière de :

- délégations et limites de pouvoir, tant en termes d'engagement de dépenses (y compris les investissements), qu'en matière de pouvoir d'approbation des factures et de pouvoirs de paiement en banque ;
- gestion commerciale, pour encadrer les conditions particulières accordées aux clients, pour limiter les en-cours autorisés, pour obtenir des cautions bancaires en garantie de paiement, etc.

b) Les systèmes d'information

Rubis Énergie et Rubis Terminal disposent de systèmes d'information centralisés permettant de regrouper la globalité de l'information financière : *reportings* de gestion de chaque société et terminal standardisés et uniformisés par type de métiers/activité ; comptes groupes trimestriels (bilan, compte de résultat et annexes), analyses de marge mensuelles, suivi mensuel des trafics par terminal (branche stockage), suivi des dépenses d'investissement, suivi budgétaire et de gestion prévisionnelle en 3 phases (budget initial validé courant année N-1 avec plan triennal, actualisation de la prévision budgétaire à fin avril, puis à fin octobre de l'année N). Toutes ces données financières sont archivées et sécurisées quotidiennement.

Des contrôles automatiques sont également réalisés directement par le système informatique pour limiter les éventuelles erreurs de saisie. Les documents hébergés dans le système central servent également de référence et de base de rapprochement aux équipes d'audit interne dans le cadre de leurs missions.

Rubis Énergie et Rubis Terminal exploitent aussi un système de gestion documentaire permettant à leurs différentes affiliées de partager les informations d'ordre technique, HSE et légal. Les projets d'investissements et de construction importants sont ainsi suivis de près par les directeurs techniques de Rubis Énergie et Rubis Terminal.

c) Les budgets et les *reportings*

Les budgets sont élaborés en fin d'année par, successivement, les filiales et les sous-filiales des branches énergie et stockage, dans le cadre d'un budget plan de trois ans glissant en fonction d'éléments de gestion et d'indicateurs budgétaires définis et standardisés par métiers (stockage, distribution de GPL et distribution de carburants) fournis par la Direction Générale et les directions opérationnelles et en tenant compte de la stratégie de Rubis.

Les indicateurs budgétaires sont, notamment, les suivants :

- marge brute ;
- chiffre d'affaires ;

- RBE ;
- ROC ;
- investissements ;
- *free cash flow* ;
- endettement ;
- volumétries ;
- trafics ;
- taux d'utilisation des capacités ;
- etc.

Chez Rubis Terminal, les budgets sont élaborés par les directeurs des sites assistés des services comptables et validés par les directeurs opérationnels et les membres du Comité de Direction.

Chez Rubis Énergie, les budgets sont élaborés par pays pour chaque filiale. Ils sont revus par la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation de Rubis Énergie, avant d'être présentés au Comité de Direction (cf. 6.8.5.2.2.c). Après discussion et/ou révision des budgets présentés en Comité de Direction, la Direction Financière de Rubis Énergie élabore un budget consolidé qu'elle transmet à Rubis.

Les Directions Financières et Contrôle de Gestion des deux branches élaborent les *reportings* mensuels et analysent les écarts entre réalisations et prévisions budgétaires.

Les *reportings* sont diffusés dans les 10 jours environ suivant la fin de chaque mois et sont examinés et comparés avec les prévisions initiales lors du Comité de Direction suivant de la filiale concernée, en présence de la Gérance. Les tableaux de bord budgétaires sont ajustés en conséquence.

d) Le financement et la gestion de la trésorerie

La Direction Financière de Rubis est en charge de négocier auprès des banques les besoins de financement d'acquisitions. Elle analyse les covenants bancaires. Les placements de trésorerie sont effectués sur des instruments de bonne qualité à l'exclusion de tout placement spéculatif ou à risque et gérés par chaque entité.

e) Les comptes

Les sociétés du Groupe établissent les comptes sociaux trimestriels, semestriels et annuels. Les comptes semestriels et annuels sont audités par les Commissaires aux Comptes. Les Directions Financière, Consolidation et Comptable de Rubis élaborent les comptes consolidés du Groupe conformément aux normes émises par l'IASB (*International Accounting Standards Board*). Les procédures de consolidation prévoient une série de contrôles garantissant la qualité et la fiabilité de l'information financière.

6.8.5.2.2 LE CONTRÔLE COMPTABLE ET FINANCIER

Le système de contrôle interne s'appuie tant sur des procédures techniques et opérationnelles visant à identifier les points sensibles que sur une organisation légère et resserrée autour de la Gérance de Rubis et des Directions Générales fonctionnelles et opérationnelles des deux principales filiales permettant de s'assurer, à travers les Comités de Direction, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne.

a) Les directions fonctionnelles de Rubis Énergie et Rubis Terminal

Les directions fonctionnelles de Rubis Énergie et Rubis Terminal, dans leurs domaines respectifs, procèdent à des contrôles réguliers et nécessaires des procédures mises en place. Des indicateurs et procédures de *reporting* permettent d'assurer un suivi de qualité.

L'Audit Interne est une activité indépendante et objective qui permet à Rubis de s'assurer du niveau de maîtrise de ses opérations et de veiller à la constante amélioration des procédures en place. L'Audit Interne aide la Direction Générale du Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité.

b) L'Audit Interne

Chez Rubis Énergie

Chez Rubis Énergie, cette fonction est rattachée à la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation. Trois personnes (le Directeur du département ainsi que deux collaborateurs) effectuent des missions d'audit interne sur l'ensemble du périmètre Rubis Énergie. Ces missions sont diligentées par le Directeur Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation et proposées en début d'année à la Direction Générale de Rubis Énergie. Les champs d'investigation sont nombreux et touchent principalement à la vérification de la bonne application des procédures établies localement et à celles établies par le Groupe, à l'amélioration des processus internes en matière de contrôle interne et d'arrêtés des comptes, aux contrôles d'inventaires, de caisse, des actifs immobilisés ainsi que tous les actifs et passifs comptabilisés ou non retranscrits dans les comptes de la société auditée. L'audit peut aussi porter sur les dépenses d'investissements et l'analyse des écarts entre retours attendus et rentabilité effective.

L'auditeur a toutes latitudes pour mener à bien sa mission et est indépendant du management local pour effectuer ses contrôles. Le descriptif de mission ainsi que le canevas du rapport d'audit sont standardisés afin que les conclusions puissent être appréhendées de la façon la plus efficace possible par l'ensemble des destinataires, à savoir le Directeur Général de la société auditée, la Direction Financière et la Direction Générale de Rubis Énergie. Les facteurs de risque identifiés dans le cadre des missions d'audit interne servent également à mettre à jour la cartographie des risques de la société concernée.

Les préconisations d'audit font l'objet d'un planning de mise en œuvre des actions correctives qui doit être impérativement respecté par tout affilié de la branche Énergie de Rubis. La bonne application de ces mesures correctives est, par ailleurs, automatiquement contrôlée lors de l'audit suivant de la société concernée.

Les auditeurs de Rubis Énergie sont également chargés d'analyser les résultats mensuels et la cohérence des données fournies chaque mois par l'ensemble des sociétés du périmètre. Ce travail permet d'anticiper les éventuelles erreurs de comptabilisation et de renforcer la fiabilité des comptes Groupe.

Chez Rubis Terminal

Contrairement à Rubis Énergie et malgré son développement à l'international, Rubis Terminal reste une structure de taille moyenne (324 salariés) et dont l'activité (le stockage) comporte un nombre de transactions (B to B) limité et de longue durée.

De ce fait, Rubis Terminal n'a pas jugé utile de créer un département d'audit interne.

Pour les sociétés contrôlées, le contrôle des opérations comptables et financières est assuré par la Direction Financière et les Directions Contrôle de Gestion et Comptabilité.

Le suivi des risques est assuré par les directeurs de sites qui en assument la pleine responsabilité et par les responsables QHSE qui effectuent des missions régulières.



Pour les sociétés en partenariat (joint-venture), le contrôle interne est effectué par les Directions locales au moyen de *reportings* mensuels.

c) Les Comités de Direction

Au niveau de chaque branche d'activité, les procédures de contrôle sont organisées autour du Comité de Direction de chacune des deux principales branches : Rubis Énergie et Rubis Terminal.

Chez Rubis Terminal, le Comité de Direction réunit, environ toutes les trois semaines, la Direction Générale et les directeurs généraux Adjointes (Commercial, Travaux - Exploitation, Finance) ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

Chez Rubis Énergie, il a été mis en place un Comité de Direction par pays ou par zone qui se réunit, environ trois fois par an, et comprend : le Directeur du pays, la Direction Générale, la Direction Finance, la Direction Contrôle de Gestion, Audit et Consolidation, la Direction Technique et la Direction des Ressources et des Risques de Rubis Énergie ainsi que les gérants et le Directeur Général Finance de Rubis.

C'est au cours de ces réunions que sont analysés les *reportings*/tableaux de bord budgétaires ainsi que les comptes sociaux et consolidés de chaque branche d'activité, les projets de développement et leur suivi, les événements considérés comme importants pour la vie de la Société et du Groupe, tant en matière de stratégie, d'exploitation que de personnel. Les questions et

les points soulevés lors des précédentes réunions peuvent, si nécessaire, être également revus.

C'est donc, *in fine*, les Comités de Direction qui analysent les informations financières et non financières collectées à travers le processus de *reporting* mis en place dans chaque direction opérationnelle des deux filiales têtes de branche et de leurs sous-filiales. L'ensemble du cycle de *reporting* est basé sur des principes unifiés et sur une base de données unique partagée par l'ensemble des équipes des directions financières et opérationnelles qui produisent les *reportings*.

d) La Gérance, la Direction Consolidation, la Direction Financière et la Direction Juridique de Rubis

La Direction Consolidation de Rubis effectue de nombreux contrôles, qui visent également à garantir la fiabilité de l'information financière, notamment à l'occasion des revues réalisées lors des phases de clôture des comptes.

La Direction Financière et la Direction Générale du Groupe analysent régulièrement les comptes des filiales et rencontrent périodiquement les dirigeants des filiales têtes de branche afin de faire le bilan et d'évaluer les risques et les actions correctrices éventuellement nécessaires pour atteindre les objectifs. Enfin, la Direction Juridique entretient un dialogue permanent avec les filiales autour de sujets divers : litiges, marques, assurances, identification et suivi des risques (cartographies).

6.8.6 LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RISQUES

L'ensemble des risques majeurs, leur suivi, ainsi que la politique de couverture de ces risques font l'objet d'une description détaillée figurant au chapitre 4 du présent Document de Référence.

En matière de risques, le Groupe est présent dans des secteurs d'activité particulièrement contrôlés et réglementés. Il dispose de ce fait d'une organisation adaptée. Tous les établissements français classés « Seveso II » disposent de systèmes de gestion de la sécurité (SGS) dont les objectifs essentiels sont la définition de l'organisation, des fonctions des personnels, des procédures et des ressources permettant de déterminer et de mettre en œuvre une politique de prévention des accidents majeurs.

Par ailleurs, les entités du Groupe, aussi bien chez Rubis Terminal que chez Rubis Énergie, exercent leurs activités, notamment en ce qui concerne l'établissement et l'application des procédures et des consignes liées à la sécurité et à l'environnement, de plus en plus fréquemment dans le cadre de certifications Qualité ISO 9001 (voire Environnement ISO 14001) et exécutent de ce fait des procédures extrêmement formalisées.

Les procédures de contrôle interne en matière de gestion et de surveillance des risques visent à couvrir l'ensemble des activités et des actifs du Groupe. Elles s'appuient sur un processus d'identification et d'analyse des principaux risques conforté par une organisation appropriée permettant aux dirigeants de traiter les risques et de les maintenir à un niveau acceptable.

6.8.6.1 IDENTIFICATION, ANALYSE ET SUIVI DES PRINCIPAUX RISQUES

Rubis a élaboré et mis en place depuis 2008 des cartographies des risques, identifiés comme significatifs, auxquels sont exposées les différentes activités du Groupe prenant également en compte leur occurrence et leur impact en termes financier et d'image (sur une échelle de 1 à 5). Ces cartographies ont été élaborées en collaboration étroite entre les Directions Juridique, Consolidation et Financière de Rubis, ainsi que par les responsables opérationnels et les entités techniques des deux principales filiales. Elles font l'objet d'autoévaluations régulières pouvant conduire à l'identification de nouveaux risques. Les risques significatifs ont été classés en 11 familles : risques marché, risques d'erreur d'appréciation comptable, risques assurances, risques commerciaux, risques environnementaux, risques industriels, risques climatiques, risques logistiques, risques sociaux, risques juridiques (dont « fraude »), contractuels et risques informatiques.

Les cartographies sont remplies annuellement, par branche d'activité, par les responsables opérationnels des sites industriels et par les directeurs des filiales françaises et internationales, assistés par les responsables fonctionnels de Rubis Terminal et/ou de Rubis Énergie. Elles sont actualisées en cours d'année à l'occasion de chaque Comité de Direction. Leur objectif est de donner, au 31 décembre de chaque année, l'état du suivi des risques significatifs identifiés et de décrire les éventuelles mesures prises ou à prendre en vue de les réduire, à défaut de pouvoir les éliminer complètement.

L'ensemble de ces cartographies fait l'objet d'une consolidation au niveau de Rubis Terminal et de Rubis Énergie, avant d'être transmis par la Gérance de Rubis au Comité des Comptes lors de la séance spécifique dédiée aux risques (cf. 6.4.2.3.3). À leur tour, le Comité des Comptes et la Gérance en rendent compte au Conseil de Surveillance lors de la séance du mois de mars. Depuis leur mise en place, elles se sont révélées être un outil de gestion et de suivi des risques très apprécié par les responsables des sites et des filiales.

Enfin, en ce qui concerne les sites « Seveso II » soumis à la réglementation des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), un compte rendu des mesures prises ou à envisager par site, ainsi que leur coût, est également communiqué au Comité des Comptes lors de la réunion sur les risques.

6.8.6.2 UNE ORGANISATION APPROPRIÉE

La Direction Générale de chaque branche d'activité est responsable, en dernier ressort, de la politique de gestion des risques dans le cadre défini par la Gérance de Rubis.

Les responsables opérationnels de chaque site sont assistés par les directions fonctionnelles de leur société mère : Direction Technique, Direction Sécurité, Direction Juridique et Direction Assurance.

Dans les sites les plus importants, ces responsables sont assistés d'un ingénieur Qualité et/ou d'un ingénieur HSE.

Le Directeur d'une entité est globalement responsable de la gestion et du contrôle des risques de ses installations. Par ailleurs, chez Rubis Énergie, il existe une Direction Technique qui intervient régulièrement à titre de conseil opérationnel et procède à des audits d'inspection des installations, cela dans le but de garantir le respect de standards minimaux en matière d'Exploitation, de Sécurité et d'Environnement.

Dans son organisation décentralisée, le Groupe privilégie la qualité et l'autonomie de ses collaborateurs qui assument l'intégralité des responsabilités liées à leur poste, y compris celle du contrôle des risques.

6.8.6.3 CONTRÔLE PAR DES ORGANISMES EXTÉRIEURS PERMANENTS

Ils sont assurés par :

- l'Administration des Douanes : pour les dépôts pétroliers de Rubis Terminal ayant le statut d'entrepôt fiscal sous douane, les produits y sont stockés en « suspension de taxes » ; ces dernières ne devenant exigibles que lors de la mise à la consommation des produits. De ce fait, les directeurs des dépôts rendent compte trois fois par mois aux autorités douanières des mouvements de leurs stocks que la Douane a toute latitude pour vérifier avec la comptabilité tenue sur le site. Par là même, un contrôle supplémentaire et strict de la comptabilité matière est réalisé régulièrement ;
- les DREAL (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), qui effectuent en France des contrôles réguliers des installations industrielles des sites et de l'application du « Système de Gestion de la Sécurité » en vue de vérifier la maîtrise par la filiale des risques liés à son activité ;
- les organismes de certification ISO tels que l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) ou le LRQA (*Lloyds Register Quality Assurance*) qui audient régulièrement les principales filiales de Rubis Terminal ainsi que six filiales de Rubis Énergie certifiées ISO 9001 ; au cours de ces audits est régulièrement contrôlé le respect des procédures, consignes et modes opératoires mis en place dans le cadre du plan Qualité afin d'assurer le maintien de la certification acquise et d'initier de nouveaux axes d'amélioration ;
- les clients qui effectuent régulièrement des audits au sein des dépôts auxquels ils confient des prestations. Ils vérifient ainsi le respect par l'exploitant de leur cahier des charges, essentiellement en matière de qualité.



6.9 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 226-10-1 DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Afin de répondre aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires de la composition, des conditions de préparation et d'organisation du Conseil de Surveillance, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Conformément aux dispositions légales, je vous informerai également du Code de gouvernement d'entreprise auquel la Société se réfère, des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale, ainsi que des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Toutefois, en tant que Président du Conseil de Surveillance d'une société en commandite par actions, je tiens à apporter les précisions suivantes qui ont présidé à l'établissement de ce rapport et plus particulièrement à la partie relative aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

Selon les dispositions du Code de commerce, la Gérance d'une société en commandite par actions dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et s'apparente de ce fait davantage au Conseil d'Administration d'une société anonyme classique qu'au directoire d'une société anonyme dualiste.

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société et dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes. Il ne doit, en aucun cas, s'immiscer dans la gestion de la Société assurée par la Gérance.

Pour ces raisons, Rubis a toujours considéré que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques qui sont mises en place par la Gérance, doivent être décrites par celle-ci dans le Document de Référence. Le rapport du Président du Conseil de Surveillance doit porter une appréciation sur l'existence et l'adéquation des procédures de contrôle, qui lui sont décrites, par rapport aux risques significatifs répertoriés par la Gérance.

I. COMPOSITION, PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE RUBIS AU COURS DE L'EXERCICE 2012

Toutes les informations utiles concernant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil de Surveillance et du Comité des Comptes sont développées dans la partie « Gouvernement d'Entreprise » du Document de Référence 2012 au chapitre 6 sections 6.3 et 6.4. J'ai revu ces chapitres et j'en confirme les termes.

Le Conseil se réunit régulièrement pour examiner l'activité de la Société et du Groupe, les procédures de gestion des risques, les comptes annuels et semestriels, sociaux et consolidés, la stratégie et les perspectives du Groupe.

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises :

- **le 14 mars 2012**, pour examiner l'activité du Groupe durant l'exercice 2011, ses résultats et les comptes sociaux et consolidés, ainsi que le marché du titre Rubis. Il s'est penché sur la description qui lui a été faite par la Gérance des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et financière de la Société et du Groupe, ainsi que des procédures de gestion des risques. Eu égard à ce dernier point, le Conseil a entendu le compte rendu, présenté par le Comité des Comptes, de l'examen des cartographies des risques élaborées par le Groupe. Il a également travaillé sur le rapport du Conseil de Surveillance et le rapport de son Président sur les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Ces rapports ont été présentés à l'Assemblée des actionnaires qui s'est tenue le 7 juin 2012.

Par ailleurs, un compte rendu des résultats de l'autoévaluation a été transmis au Conseil qui a été informé par la Gérance des actions engagées par celle-ci, afin de répondre aux attentes des membres du Conseil, notamment en matière de mixité. Il a été également informé des actions mises en place dans le Groupe en matière d'égalité professionnelle.

Enfin, le Conseil s'est prononcé sur le renouvellement du mandat de trois de ses membres arrivant à expiration et soumis au vote de l'Assemblée Générale du 7 juin 2012 ;

- **le 31 août 2012**, pour examiner les comptes sociaux et consolidés du premier semestre 2012, le marché du titre Rubis, ainsi que la répartition de la rémunération des membres du Conseil de Surveillance.

Il a, par ailleurs, été informé du travail de réflexion et de recherche conduit par la Gérance, avec l'assistance d'un membre du Conseil, de candidates féminines aux fonctions de membre du Conseil dont la nomination pourrait être proposée à l'Assemblée 2013.

Chacune de ces réunions a été précédée par une réunion du Comité des Comptes destinée à préparer les séances du Conseil pour les sujets qui sont de sa compétence. Il est à noter que depuis 2012, l'examen des risques et des procédures mises en place par le Groupe pour y faire face, fait l'objet d'une réunion spécifique du Comité des Comptes qui précède celle ayant pour ordre du jour l'examen des comptes annuels sociaux et consolidés. Les réunions du Conseil de Surveillance se sont caractérisées par un taux élevé de participation, supérieure à 90 %, et ont donné lieu à de nombreux échanges. Ont participé également à ces réunions les gérants, le Directeur Général Finance, la Directrice Juridique et Administrative de Rubis ainsi que les Commissaires aux Comptes, qui ont pu apporter, en séance, tous les éclaircissements nécessaires à la bonne compréhension des questions à l'ordre du jour.

Les procès-verbaux des Conseils sont établis à l'issue de chaque réunion et transmis à tous les membres du Conseil, préalablement à la réunion suivante, afin d'être approuvés à l'occasion de celle-ci.

II. PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE AU SEIN DU GROUPE ET DE LA SOCIÉTÉ

Les procédures de contrôle interne sont définies par la Gérance et mises en œuvre sous sa responsabilité et celle des organes dirigeants des sociétés filiales, en prenant en compte les spécificités de l'organisation et des activités du Groupe. Elles sont décrites au chapitre 6 section 6.8 du Document de Référence 2012 et font l'objet d'une présentation par la Gérance au Comité des Comptes et au Conseil de Surveillance.

La définition et les objectifs du contrôle interne, adoptés par Rubis, sont ceux définis par l'AMF dans son Guide publié le 22 juillet 2010 portant cadre de référence en matière de gestion des risques et de contrôle interne.

Le contrôle interne a pour périmètre Rubis et les sociétés filiales intégrées dans les comptes consolidés selon la méthode globale ou proportionnelle.

1. ÉLABORATION ET TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Rubis dispose de structures et de procédures comptables et financières qui participent à la mise en place d'un contrôle interne fiable en matière d'élaboration de l'information comptable et financière. Elles sont décrites au chapitre 6 section 6.8 du Document de Référence 2012. Le Comité des Comptes a été en mesure, lors des réunions, de poser toutes les questions et obtenir toutes les informations, tant auprès de la Gérance que des Commissaires aux Comptes, nécessaires à la garantie que les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière, pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés, reflètent de façon sincère et objective la situation patrimoniale et l'activité du Groupe. Il en a rendu compte au Conseil de Surveillance.

2. GESTION DES RISQUES

L'identification et le suivi des principaux risques sont décrits au chapitre 4 du Document de Référence 2012. Les mesures de contrôle et de gestion des risques sont décrites au chapitre 6 section 6.8.6 du même document. Ils font l'objet de cartographies élaborées, à la fin de chaque exercice, par les responsables fonctionnels et opérationnels de Rubis, Rubis Terminal, Rubis Énergie et leurs filiales.

Les risques sont analysés sous l'angle de leur occurrence et de leur impact en termes financier et d'image.

Les cartographies rendent compte annuellement, pour chaque risque identifié, des mesures prises ou programmées dans le cadre de la gestion et du suivi des risques du Groupe.

Une synthèse écrite des cartographies de l'exercice 2012 a été transmise aux Commissaires aux Comptes et aux membres du Comité des Comptes préalablement à la réunion du Comité des Comptes du 12 mars 2013, dédiée à la gestion des risques. Un exemplaire complet des dites cartographies a été mis à la disposition de chaque membre lors de ladite séance, afin que ceux-ci puissent poser à la Gérance toutes les questions et obtenir toutes les informations souhaitées. Le Comité des Comptes en a rendu compte au Conseil de Surveillance lors de la réunion du 14 mars 2013.

Cette présentation n'a pas mis en évidence de risques majeurs susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs fixés par la Gérance et permet au Conseil d'avoir une assurance raisonnable de l'existence de procédures de contrôle interne au sein du Groupe, conformes à la description qui vous en est faite au chapitre 6 section 6.8. du Document de Référence 2012.

III. CODE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Rubis se réfère volontairement aux recommandations de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées issues du Code AFEP/MEDEF d'avril 2010 telles qu'elles sont décrites au chapitre 6 du Document de Référence 2012, qui fait partie intégrante du présent rapport. Rubis adapte, toutefois, ces recommandations de manière adéquate à sa forme juridique de société en commandite par actions. La Société s'est détachée de recommandations susvisées sur un certain nombre de points :

- **le Comité des Nominations** : la nomination et la reconduction des gérants de Rubis étant fixées par les statuts (art. 54 et 56) et celles des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée des actionnaires, Rubis n'a pas jugé utile la création d'un Comité des Nominations ;
- **le Comité des Rémunérations** : la rémunération de la Gérance, ainsi que celle des associés commandités est fixée respectivement par les articles 54 et 56 des statuts et vérifiée par les Commissaires aux Comptes. Celle des membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale des actionnaires. De ce fait, la Société n'a pas jugé utile de procéder à la mise en place d'un tel Comité. Par ailleurs, les gérants ne bénéficient d'aucun plan d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance, ni d'aucun régime spécifique de retraite ou d'indemnité en cas de cessation de leurs fonctions ;



■ **critère « d'indépendance » des membres du Conseil de Surveillance :**

Conformément au Code AFEP/MEDEF, le Collège de la Gérance considère qu'un membre du Conseil de Surveillance est « indépendant » dès lors qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre sa liberté de jugement.

Pour procéder à cette appréciation, la Société se réfère aux critères retenus par le Code AFEP/MEDEF, commentés par l'AMF dans sa recommandation 2012-14 du 11 octobre 2012.

Toutefois, conformément à la recommandation du Code AFEP/MEDEF (« *appliquer ou expliquer* »), la Société considère que l'exercice du mandat pendant une durée qui excéderait 12 ans ne fait pas nécessairement perdre au membre du Conseil de Surveillance sa liberté de jugement.

C'est ainsi que, bien que certains membres (3) du Conseil de Surveillance ne remplissent pas le critère de la durée du mandat, le Conseil de Surveillance a estimé que ces membres pouvaient continuer à être qualifiés « d'indépendants ».

Toutes les explications relatives à l'indépendance des membres du Conseil de Surveillance sont détaillées au chapitre 6 section 6.4.2.1.2 du Document de Référence 2012.

Au 31 décembre 2012, Rubis a considéré, en accord avec le Conseil de Surveillance, que 10 membres sur les 12 composant le Conseil de Surveillance au 31 décembre 2012 peuvent être qualifiés « d'indépendants ».

Ce pourcentage (83 %) devrait encore progresser en 2013, si l'Assemblée Générale des actionnaires de Rubis, qui se tiendra le 7 juin 2013, se prononce favorablement à la nomination des deux membres féminins indépendants qui lui seront présentés ;

- **mixité au sein du Conseil de Surveillance :** au 31 décembre 2012, le Conseil est composé de 12 membres (dont une femme). La Gérance a entamé en 2012, avec l'assistance d'un membre du Conseil de Surveillance, un travail de recherche de candidates féminines afin que le pourcentage de 20 % de femmes au Conseil soit respecté dans les délais prévus par la loi. Ainsi, si l'Assemblée Générale des actionnaires de Rubis, qui se tiendra le 7 juin 2013, se prononce favorablement à la nomination des deux nouveaux membres féminins qui lui sont présentés, le Conseil de Surveillance de Rubis comptera trois femmes « indépendantes » sur 13 membres (20 %). Enfin, le Conseil tient à remercier Monsieur Gilles de Suyrot, qui a démissionné de son mandat le 1^{er} février 2013, pour sa participation active à la gouvernance de la Société pendant les onze années d'exercice du mandat.

IV. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les conditions de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont décrites aux articles 34 à 40 des statuts de Rubis qui peuvent être consultés au siège de la Société ou sur son site internet.

V. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ACCORDÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Rubis applique les recommandations issues du Code AFEP/MEDEF consolidé en 2010. La rémunération de la Gérance, ainsi que des associés commandités, est fixée par les articles 54 et 56 des statuts et fait l'objet de vérifications par les Commissaires aux Comptes. Les informations concernant la rémunération et les avantages de toute nature accordés aux gérants et membres du Conseil de Surveillance figurent au chapitre 6 section 6.5 du Document de Référence 2012. Il est important de souligner que ni les associés commandités ni les gérants de Rubis ne perçoivent d'autres rémunérations ou avantages que ceux fixés dans les statuts, notamment ils ne bénéficient d'aucun plan d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance ainsi que d'aucune retraite chapeau.

VI. DILIGENCES MISES EN ŒUVRE POUR ÉTABLIR LE PRÉSENT RAPPORT

Pour rédiger le présent rapport, j'ai bénéficié :

- des informations et documents obtenus lors des réunions du Comité des Comptes et du Conseil de Surveillance ;
- des questions posées aux Commissaires aux Comptes, sans la présence de la Gérance et/ou de la Direction de Rubis ;
- des échanges réguliers avec la Gérance et les Directions Financière, Consolidation et Juridique de Rubis.

VII. APPROBATION DU PRÉSENT RAPPORT

Par le Conseil de Surveillance, dans sa séance du 14 mars 2013.

Fait à Paris, le 14 mars 2013

Olivier Heckenroth

Président du Conseil de Surveillance

6.10 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 226-10-1 DU CODE DE COMMERCE

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Rubis et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de Surveillance de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de Surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance.



CONCLUSION SANS OBSERVATION SUR LES INFORMATIONS SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 22 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Monnot'.

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Escudeiro'.

Daniel Escudeiro

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sardet'.

Pierre Sardet

MAZARS



RUBIS ET SES ACTIONNAIRES

7.1	Renseignements de caractère général concernant le capital social	118
7.2	Dividendes	119
7.3	Programme de rachat d'actions – autocontrôle	120
7.4	Répartition du capital et des droits de vote	120
7.5	Actionnariat salarié	121
7.6	Tableau d'évolution du capital au cours des cinq derniers exercices	122



“ Accepter l'idée
d'une défaite,
c'est être vaincu. ”

Maréchal Foch
(1851 - 1929)

7.1

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

7.1.1

CAPITAL SOUSCRIT AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le montant du capital social au 31 décembre 2012 est de 81 069 932,50 euros divisé en 32 427 973 actions d'une valeur nominale de 2,50 euros contre 76 012 062,50 euros divisé en 30 404 825 actions de 2,5 euros de nominal chacune au 31 décembre 2011, suite à la réalisation des opérations suivantes :

- souscription des salariés des entités françaises du Groupe, par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir, à une augmentation de capital réservée dans le cadre des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail. Cette opération, décidée par le Collège de la Gérance réuni le 6 janvier 2012 sur délégation des Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités en date du 9 juin 2011, a donné lieu à l'émission de 56 375 actions nouvelles au prix de 32 euros l'action (soit 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant la décision de la Gérance) pour un versement global de 1 804 000 euros correspondant à hauteur de 140 937,50 euros à la libération de la valeur nominale des 56 375 actions de 2,5 euros chacune et à hauteur de 1 663 062,50 euros à la libération de la prime d'émission ;
 - exercice par les commandités et par une majorité (environ 65,37 %) de commanditaires de l'option offerte pour le paiement du dividende en actions, à un prix d'émission de 34,15 euros l'action. À la suite de cette option, 975 939 actions nouvelles ont été émises correspondant à une augmentation du capital de 2 439 847,50 euros. La prime d'émission afférente à cette augmentation de capital est de 30 888 469,35 euros ;
 - 7 augmentations de capital par exercice de 750 000 bons autonomes de souscription d'actions, émis au profit de la Société Générale, dans le cadre d'un contrat d'émission portant sur un « Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options - Paceo » signé le 20 juillet 2011 et ayant donné lieu à l'émission totale de 1 652 000 bons de souscription d'actions. Ces tirages ont donné lieu à l'émission de 750 000 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital de 1 875 000 euros et à une prime d'émission de 30 304 500 euros ;
 - levées de 142 200 options de souscription d'actions :
 - 3 388 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 29 juillet 2004, à un prix de souscription de 15,88 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
 - 41 395 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 27 juillet 2006, à un prix de souscription de 24,97 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
 - 24 732 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 12 février 2008, à un prix de souscription de 25,45 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
 - 10 392 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 4 juin 2008, à un prix de souscription de 27,45 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions,
 - 62 293 options de souscription d'actions attribuées par le Collège de la Gérance du 22 juillet 2009, à un prix de souscription de 24,06 euros par action, ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions.
- L'augmentation de capital en résultant est de 355 500 euros et la prime d'émission y afférente de 3 145 393,97 euros ;
- attribution définitive de 98 634 actions de performance relatives aux Plans du 22 juillet 2009 ayant entraîné une émission simultanée d'un même nombre d'actions, correspondant à une augmentation de capital de 246 585 euros.

7.1.2

CAPITAL AUTORISÉ MAIS NON ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les informations figurent au chapitre 8.2 du présent Document de Référence.



7.1.3 TITRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Les titres donnant accès au capital résultent :

- des options de souscription d'actions non encore levées ;
- des actions de performance attribuées mais non encore définitivement acquises ;
- des bons de souscription d'actions émis dans le cadre du contrat d'émission portant sur un « Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Options - Paceo », et non encore exercés.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Si tous les titres donnant accès au capital devaient être émis, le nombre d'actions de la Société, au 31 décembre 2012, pourrait être augmenté d'un nombre maximal de 2 381 632 actions se répartissant comme suit :

- 708 209 options de souscription d'actions dont la période d'exercice au 31 décembre 2012 (plans 2004, 2005, 2007, 2009) était ouverte et qui n'ont pas été exercées ;
- 609 860 options de souscription d'actions susceptibles d'être exercées entre le 28 avril 2014 et le 8 juillet 2017, sous réserve

de la réalisation des conditions de performance attachées (plans 2011 et 2012) ;

- 5 614 actions de performance issues du plan du 22 juillet 2009 et restant à attribuer définitivement aux bénéficiaires dont la rémunération est imposable hors de France et qui ont opté pour un différé d'acquisition de deux ans supplémentaires à compter du 20 août 2012 (date de réalisation des conditions d'acquisition définitive) ;
- 205 949 actions de performance susceptibles d'être attribuées définitivement sous réserve de la réalisation des conditions de performance attachées (plans 2011 et 2012) ;
- 852 000 actions susceptibles d'être émises par exercice des bons autonomes de souscription d'actions (Paceo).

Un état détaillé des plans d'options de souscription d'actions et d'actions de performance en cours figure au chapitre 6 sections 6.6.6 et 6.6.7 du présent Document de Référence.

En conséquence, un actionnaire détenant 1 % du capital au 31 décembre 2012 sur une base non diluée, détiendrait sur une base diluée 0,93 % du capital.

7.2 DIVIDENDES

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Rubis mène une politique active de distribution de dividendes. Au titre de l'exercice 2012, la Société propose un dividende unitaire de 1,84 euro, en hausse de 10 % par rapport au dividende versé en 2011 (1,67 euro).

DIVIDENDES VERSÉS AUX ACTIONNAIRES AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45 ⁽²⁾	24 332 287
AGM 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65 ⁽²⁾	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85 ⁽²⁾	31 471 384
AGM 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05 ⁽²⁾	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67 ^{(2) (1)}	50 821 208

(1) Après division par deux de la valeur nominale des actions (08/07/2011).

(2) Somme ayant donné droit à un abattement de 40 % aux personnes physiques domiciliées en France.

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans, à compter de la date de leur mise en paiement, sont prescrits et versés au Trésor Public.

7.3 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS – AUTOCONTRÔLE

Pour réguler le marché du titre Rubis, la Société a mis en place un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI. Au 31 décembre 2012, la Société détenait 9 025 titres Rubis pour 1 896 594 euros.

7.4 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

- Nombre total des droits de vote au 31 décembre 2012 : 32 427 973. Il est égal au nombre d'actions composant le capital social et disposant des mêmes droits. Il n'existe pas d'actions à vote double.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Situation au 31 décembre	2012		2011		2010 ⁽¹⁾	
	NOMBRE D' ACTIONS*	% DU CAPITAL	Nombre d'actions*	% du capital	Nombre d'actions*	% du capital
Actionnariat						
Principaux actionnaires						
Halisol Groupe SARL	1 550 375	4,78 %	1 529 942	5,03 %	737 819	5,24 %
Orfim	1 684 067	5,19 %	1 605 552	5,28 %	770 461	5,48 %
Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD)	-	-	1 549 880	5,10 %	730 789	5,19 %
Dassault Belgique Aviation (DBA)	1 680 500	5,18 %	-	-	-	-
Ameriprise Financial Inc	1 239 360	3,82 %	1 423 851	4,68 %	844 722	6,00 %
Organes de Direction et de Surveillance						
Associés commandités et gérants	633 981	1,96 %	623 785	2,05 %	255 481	1,82 %
Conseil de Surveillance	78 224	0,24 %	68 482	0,23 %	32 542	0,23 %
FCP Rubis-Avenir	316 007	0,97 %	297 598	0,98 %	136 614	0,97 %
Autocontrôle	9 025	0,03 %	13 118	0,04 %	6 594	0,05 %
Public	25 236 434	77,83 %	23 292 617	76,61 %	10 554 553	75,02 %
TOTAL	32 427 973	100 %	30 404 825	100 %	14 069 575	100 %

(1) Avant division par deux de la valeur nominale des actions (08/07/2011).

* À la connaissance de la Société.

- La société Halisol Groupe SARL, société anonyme à responsabilité limitée, est une société de droit luxembourgeois dont l'objet est la prise de participations dans des entreprises. Elle est contrôlée par Madame Nicole Bru-Magniez.
 - La société Orfim est une société de capital-développement contrôlée par la famille Picciotto.
 - Ameriprise Financial Inc. est une société américaine d'investissements agissant pour le compte de trois fonds communs de placement à savoir : Columbia Management Invest Advisors, Columbia Wanger Asset Management, Threadneedle Asset Management Holdings Ltd.
 - La société Dassault Belgique Aviation (DBA) est une société de droit belge détenue entièrement par la famille Dassault. La société Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD) est une société patrimoniale de prise de participations détenue entièrement par la famille Dassault.
- À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant 3 % ou plus du capital.
- Évolution à compter du 1^{er} janvier 2013 :
 - une opération d'augmentation de capital destinée aux salariés est en cours. La souscription s'est terminée le 12 avril 2013,
 - 17 580 options de souscription d'actions ont été levées (au 28 février 2013) et d'autres sont susceptibles de l'être jusqu'à la veille de l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 juin 2013 pouvant entraîner une augmentation simultanée du capital social.
- Enfin, il n'y a eu aucune offre publique d'achat ou d'échange, ni de garantie de cours effectuées par des tiers sur les actions de la Société et Rubis n'a pas fait d'offre publique d'échange sur les actions d'une autre société.



FRANCHISSEMENTS DE SEUILS DÉCLARÉS EN 2012

- Le 27 juin 2012, la société Orfim a adressé à Rubis une déclaration de franchissement de seuil à la baisse (sous le seuil de 5 %), puis à la hausse (au-dessus du seuil de 5 %) effective au 21 juin 2012. Il s'agit d'un achat/vendu.
- Le 23 novembre 2012, la société Halisol a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote de la Société par franchissement passif résultant d'une réduction du nombre d'actions.
- Le 11 décembre 2012, la société anonyme de droit belge Dassault Belgique Aviation a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote de la société Rubis, par acquisition hors marché.
- Le 11 décembre 2012, la société par actions simplifiée Groupe Industriel Marcel Dassault a déclaré avoir franchi en baisse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote de la société Rubis, par cession hors marché, et ne plus détenir aucune action de Rubis.

AUTRES INFORMATIONS

- Absence de convention, prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions, susceptible d'être transmise à l'Autorité des Marchés Financiers.
- Absence de nantissement d'actions de l'émetteur détenues au nominatif pur.

7.5 ACTIONNARIAT SALARIÉ

7.5.1 CONTRATS D'INTÉRESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Ces contrats sont individualisés pour chaque filiale opérationnelle du Groupe. Rubis a mis en place uniquement un contrat d'intéressement.

7.5.2 PLANS D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Ils ont été créés au sein de chaque filiale opérationnelle et chez Rubis ; par leur intermédiaire, les salariés du Groupe ont régulièrement souscrit, depuis 2002, au Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir ; au 31 décembre 2012, leur participation atteint 0,97 % du capital de Rubis.

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS DU GROUPE : OPÉRATION 2012

Le 6 janvier 2012, agissant en vertu de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011, le Collège de la Gérance a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe par l'intermédiaire du Fonds Commun de Placement Rubis-Avenir.

En conformité avec l'article L. 3332-19 du Code du travail et à la délégation reçue par les actionnaires, le prix de souscription des actions nouvelles a été fixé à 80 % de la moyenne des cours cotés

aux vingt séances de bourse précédant la réunion du 6 janvier 2012, soit du 9 décembre 2011 au 6 janvier 2012. Cette moyenne s'élève à 39,99 euros donnant un prix de souscription de 32 euros.

Les souscriptions de chaque salarié ont bénéficié d'un abondement égal à 100 % des 150 premiers euros versés (soit 150 euros brut d'abondement maximum sur cette tranche) et d'un abondement de 15 % sur les versements supérieurs à 150 euros, avec un montant cumulé d'abondement de 3 000 euros brut maximum sur les deux tranches.

À l'issue de cette opération, 56 375 actions nouvelles ont été souscrites pour un versement global de 1 804 000 euros représentant à hauteur de 140 937,50 euros la libération de la valeur nominale et à hauteur de 1 663 062,50 euros la libération de la prime d'émission. Le taux de souscription est ressorti à 65,70 %.

Une nouvelle opération a été décidée par le Collège de la Gérance du 2 janvier 2013 ; la souscription s'est terminée le 12 avril 2013.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RÉSERVÉES AUX SALARIÉS

Le tableau ci-après donne les caractéristiques des trois dernières opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés réalisées par Rubis.

	2012	2011	2010
Nombre de salariés éligibles	449	424	402
Nombre de souscriptions	295	269	227
Taux de souscription	65,70 %	63,44 %	56,47 %
Prix de souscription (en euros)	32,00	69,59*	48,98*
Nombre total d'actions souscrites	56 375	20 064*	23 806*

* Avant division par deux de la valeur nominale des actions (08/07/2011).

7.6 TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
2008					
09/05	Épargne salariale	120 120 €	24 024	49 793 950 €	9 958 790
07/07	Levées de stock-options	8 175 €	1 635	49 802 125 €	9 960 425
07/07	PDA ⁽¹⁾	1 624 220 €	324 844	51 426 345 €	10 285 269
03/11	Levées de stock-options	55 000 €	11 000	51 481 345 €	10 296 269
2009					
20/05	Épargne salariale	128 215 €	25 643	51 609 560 €	10 321 912
10/07	PDA ⁽¹⁾	2 480 160 €	496 032	54 089 720 €	10 817 944
07/12	Levées de stock-options	19 000 €	3 800	54 108 720 €	10 821 744
2010					
29/01	Equity Line	106 200 €	21 240	54 214 920 €	10 842 984
11/03	Actions de performance	209 835 €	41 967	54 424 755 €	10 884 951
18/03	Equity Line	125 000 €	25 000	54 549 755 €	10 909 951
07/04	Equity Line	250 000 €	50 000	54 799 755 €	10 959 951
29/04	Equity Line	150 000 €	30 000	54 949 755 €	10 989 951
19/05	Equity Line	250 000 €	50 000	55 199 755 €	11 039 951
20/05	Épargne salariale	119 030 €	23 806	55 318 785 €	11 063 757
20/05	Levées de stock-options	28 035 €	5 607	55 346 820 €	11 069 364
02/06	Equity Line	200 000 €	40 000	55 546 820 €	11 109 364
22/06	Equity Line	200 000 €	40 000	55 746 820 €	11 149 364
09/07	Equity Line	250 000 €	50 000	55 996 820 €	11 199 364
15/07	PDA ⁽¹⁾	2 552 030 €	510 406	58 548 850 €	11 709 770
15/07	Levées de stock-options	49 495 €	9 899	58 598 345 €	11 719 669
28/07	Equity Line	200 000 €	40 000	58 798 345 €	11 759 669
08/09	Equity Line	200 000 €	40 000	58 998 345 €	11 799 669
24/09	Equity Line	250 000 €	50 000	59 248 345 €	11 849 669
30/09	Levées de stock-options	251 725 €	50 345	59 500 070 €	11 900 014
11/10	Equity Line	250 000 €	50 000	59 750 070 €	11 950 014
15/10	Actions de performance	3 000 €	600	59 753 070 €	11 950 614



Date	Opération	Montant de l'augmentation du capital	Nombre de titres créés	Capital à l'issue de l'opération	Actions composant le capital
26/10	Equity Line	250 000 €	50 000	60 003 070 €	12 000 614
30/10	Levées de stock-options	189 280 €	37 856	60 192 350 €	12 038 470
25/11	Levées de stock-options	162 640 €	32 528	60 354 990 €	12 070 998
30/11	Levées de stock-options	66 500 €	13 300	60 421 490 €	12 084 298
24/12	Augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription	9 926 385 €	1 985 277	70 347 875 €	14 069 575
2011					
07/01	Equity Line	300 000 €	60 000	70 647 875 €	14 129 575
25/01	Equity Line	300 000 €	60 000	70 947 875 €	14 189 575
26/01	Levées de stock-options	224 095 €	44 819	71 171 970 €	14 234 394
09/02	Equity Line	200 000 €	40 000	71 371 970 €	14 274 394
14/02	Actions de performance	8 840 €	1 768	71 380 810 €	14 276 162
23/03	Equity Line	250 000 €	50 000	71 630 810 €	14 326 162
08/04	Equity Line	400 000 €	80 000	72 030 810 €	14 406 162
03/05	Equity Line	250 000 €	50 000	72 280 810 €	14 456 162
31/05	Épargne salariale	100 320 €	20 064	72 381 130 €	14 476 226
31/05	Levées de stock-options	351 550 €	70 310	72 732 680 €	14 546 536
01/06	Levées de stock-options	74 430 €	14 886	72 807 110 €	14 561 422
16/06	Actions de performance	3 640 €	728	72 810 750 €	14 562 150
20/06	Equity Line	350 000 €	70 000	73 160 750 €	14 632 150
30/06	Levées de stock-options	43 195 €	8 639	73 203 945 €	14 640 789
08/07	PDA ⁽¹⁾	2 640 055 €	528 011	75 844 000 €	15 168 800
21/11	Paceo	125 000 €*	50 000	75 969 000 €	30 387 600*
21/11	Levées de stock-options	37 680 €*	15 072	76 006 680 €	30 402 672*
28/12	Levées de stock-options	5 382,50 €*	2 153	76 012 062,50 €	30 404 825*
2012					
23/05	Épargne salariale	140 937,50 €	56 375	76 153 000 €	30 461 200
23/05	Levées de stock-options	99 902,50 €	39 961	76 252 902,50 €	30 501 161
03/07	PDA ⁽¹⁾	2 439 847,50 €	375 939	78 692 750 €	31 477 100
03/07	Levées de stock-options	26 585 €	10 634	78 719 335 €	31 487 734
13/07	Paceo	250 000 €	100 000	78 969 335 €	31 587 734
13/07	Levées de stock-options	29 115 €	11 646	78 998 450 €	31 599 380
03/08	Paceo	250 000 €	100 000	79 248 450 €	31 699 380
20/08	Actions de performance	222 160 €	88 864	79 470 610 €	31 788 244
20/08	Levées de stock-options	66 600 €	26 640	79 537 210 €	31 814 884
07/09	Paceo	375 000 €	150 000	79 912 210 €	31 964 884
19/09	Actions de performance	24 425 €	9 770	79 936 635 €	31 974 654
19/09	Levées de stock-options	29 945 €	11 978	79 966 580 €	31 986 632
25/09	Paceo	250 000 €	100 000	80 216 580 €	32 086 632
11/10	Paceo	250 000 €	100 000	80 466 580 €	32 186 632
11/10	Levées de stock-options	39 967,50 €	15 987	80 506 547,50 €	32 202 619
31/10	Paceo	250 000 €	100 000	80 756 547,50 €	32 302 619
19/11	Paceo	250 000 €	100 000	81 006 547,50 €	32 402 619
19/11	Levées de stock-options	1 280 €	512	81 007 827,50 €	32 403 131
31/12	Levées de stock-options	62 105 €	24 842	81 069 932,50 €	32 427 973
31/12	ÉTAT DU CAPITAL			81 069 932,50 €	32 427 973*

(1) PDA : paiement du dividende en actions.

* Après division par deux de la valeur nominale des actions de Rubis.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR RUBIS

8.1	Renseignements statutaires	126
8.2	Renseignements concernant les autorisations et délégations de compétence et de pouvoirs	130
8.3	Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 7 juin 2013	132

“

Que de choses
il faut ignorer
pour agir !

”

Paul Valéry
Écrivain poète philosophe
(1871 - 1945)



8.1 RENSEIGNEMENTS STATUTAIRES

8.1.1 DÉNOMINATION SOCIALE, SIÈGE SOCIAL, REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS (ARTICLES 3 ET 4 DES STATUTS)

Rubis
105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
RCS Paris 784 393 530

8.1.2 DATE DE CONSTITUTION, DURÉE ET EXERCICE SOCIAL (ARTICLES 5 ET 52 DES STATUTS)

La Société a été constituée le 21 juillet 1900. Sa forme actuelle est née de la fusion, le 30 juin 1992, de deux sociétés cotées en bourse, Rubis Investment & Cie et la Compagnie de Penhoët. Sa durée s'étend jusqu'au 30 mai 2089 sauf cas de dissolution anticipée ou de nouvelle prorogation.

Chaque exercice social a une durée de douze mois ; il commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

8.1.3 OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

« La prise de participation dans toutes sociétés civiles ou commerciales, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres, de droits sociaux ou d'obligations convertibles ou non, de fusion, d'alliance ou autrement.

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion,

d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ».

Son activité est celle d'un opérateur industriel dans le secteur de l'énergie, plus particulièrement dans l'aval pétrolier et chimique.

8.1.4 GÉRANCE (ARTICLES 7, 20 À 22 ET 54 DES STATUTS)

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, personne physique ou morale, associé commandité ou non.

Si une personne morale est gérante, ses dirigeants sont soumis aux mêmes conditions et obligations et encourent les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'ils étaient gérants en leur nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'ils dirigent.

8.1.4.1 NOMINATION - RÉÉLECTION

Au cours de l'existence de la Société, la nomination de tout nouveau gérant ou sa réélection sont de la compétence des associés commandités qui statuent à l'unanimité des voix. Toutefois, si ledit candidat gérant n'est pas associé commandité, sa nomination ne peut se faire qu'avec l'agrément de l'Assemblée Générale Ordinaire des commanditaires.



8.1.4.2 POUVOIRS

Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts aux Assemblées et au Conseil de Surveillance.

En cas de pluralité de gérants, il y a lieu de requérir l'accord unanime du Collège de la Gérance pour toute décision impliquant des dépenses supérieures à 152 449 euros.

8.1.4.3 GÉRANT STATUTAIRE

Monsieur Gilles Gobin a été nommé gérant statutaire.

8.1.4.4 RÉMUNÉRATION DE LA GÉRANCE

La rémunération de la Gérance (art. 54) est égale au produit de la rémunération versée au titre de l'exercice précédent par un coefficient égal à la moyenne arithmétique du taux d'évolution, pendant l'exercice au titre duquel elle est due (rapport de l'indice de clôture sur l'indice d'ouverture), des indices de référence retenus pour le calcul des redevances payées à Rubis par Rubis Énergie et Rubis Terminal au titre des conventions d'assistance.

8.1.5 CONSEIL DE SURVEILLANCE (ARTICLES 27 À 29 DES STATUTS)

8.1.5.1 CONSTITUTION

La Société est dotée d'un Conseil de Surveillance dont les membres sont choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité de commandité ni celle de gérant.

Les membres sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, les actionnaires ayant la qualité de commandités ne pouvant participer au vote des résolutions concernées.

La durée de leurs fonctions est de trois années et prend fin à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent leurs mandats. Ils sont rééligibles.

Le nombre des membres du Conseil ayant dépassé l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres en fonction. En cas de dépassement de cette proportion, le membre le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée.

8.1.5.2 DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil, sur convocation de son Président ou de la Gérance, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au moins une fois par semestre.

8.1.5.3 POUVOIRS

Le Conseil de Surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la Société tel que prévu par la loi. Il établit chaque année, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire, un rapport qui est mis à la disposition des actionnaires en même temps que le Rapport de la Gérance et les comptes de l'exercice. Son Président établit, également, un rapport sur le fonctionnement des organes de direction et de contrôle ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en place dans le Groupe et la Société.

8.1.6 COMMANDITÉS (ARTICLES 19 ET 24 DES STATUTS)

8.1.6.1 AGRÈMENT DE NOUVEAUX ASSOCIÉS COMMANDITÉS

Les droits sociaux attachés à la qualité d'associé commandité ne peuvent être cédés qu'avec l'accord unanime de tous les autres associés commandités et lorsque le cessionnaire n'est pas déjà associé commandité, de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires commanditaires statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

8.1.6.2 POUVOIRS ET DÉCISIONS

Ils exercent toutes les prérogatives attachées par la loi et les statuts à leur qualité. Les décisions des commandités peuvent être recueillies soit en Assemblée soit par consultation écrite.

Toutes les décisions des associés commandités (art. 24.4) sont prises à l'unanimité de tous les commandités à l'exception de celle concernant la révocation d'un gérant non commandité qui est prise à la majorité (art. 20.2).

8.1.7

**ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES
(ARTICLES 34 ET 38 DES STATUTS)****8.1.7.1 MODES DE CONVOCATION**

Elles sont convoquées par la Gérance ou le Conseil de Surveillance dans les formes et délais prévus par la loi ou par toute autre personne disposant de ce droit en vertu de la loi.

Le Collège de la Gérance adresse ou met à la disposition des actionnaires, conformément aux dispositions législatives, les documents permettant aux actionnaires de se prononcer en connaissance de cause.

8.1.7.2 CONDITIONS D'ADMISSION

Le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, au 3^e jour ouvré précédant l'Assemblée à 00h00, heure de Paris, soit dans les comptes des titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités teneurs de compte. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes des titres au porteur tenus par les intermédiaires habilités est constaté par une attestation de participation délivrée par ces derniers.

Toute cession intervenue après la date d'enregistrement ci-dessus n'aura aucune influence sur le fonctionnement de l'Assemblée : le cédant pourra voter pour l'intégralité du montant antérieur de sa participation.

**8.1.7.3 CONDITIONS D'EXERCICE
DU DROIT DE VOTE**

Chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède, ou représente, d'actions ayant le droit de vote.

Il n'y a pas de droits de vote multiples.

À défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, l'actionnaire a la possibilité de donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, ou encore à toute autre personne physique ou morale de son choix. Il peut aussi envoyer une procuration sans indication de mandataire ce qui signifie que le Président de l'Assemblée émettra un vote favorable à l'adoption des seuls projets de résolutions présentés ou agréés par la Gérance et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions ; l'actionnaire peut, également, voter par correspondance.

**8.1.7.4 LIEU DE CONSULTATION
DES DOCUMENTS JURIDIQUES**

Les documents relatifs à la Société et en particulier les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales, les rapports présentés à ces Assemblées par le Collège de la Gérance, le Conseil de Surveillance ou les Commissaires aux Comptes, peuvent être consultés au siège social ainsi que sur le site internet de la Société (www.rubis.fr).

8.1.8

**RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES
(ARTICLES 55, 56 ET 57 DES STATUTS)**

Sur les bénéfices nets diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est fait d'abord un prélèvement de 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social. La réserve légale, constituée pour consolider le capital apporté par les actionnaires commanditaires, restera leur appartenir intégralement et ne pourra, en aucun cas, être distribuée aux associés commandités et ce, même par voie d'augmentation de capital. Cette réserve, calculée sur l'ensemble des bénéfices réalisés par la Société, sera à la charge exclusive des actionnaires commanditaires.

Le solde desdits bénéfices augmenté du report bénéficiaire constitue le bénéfice distribuable.

**8.1.8.1 DIVIDENDE STATUTAIRE
AUX ASSOCIÉS COMMANDITÉS**

Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social, un dividende égal à 3 % de la performance boursière globale, si elle est positive, des actions Rubis, déterminée comme indiqué ci-dessous, dans **la limite d'une somme au plus égale à 10 % du résultat net consolidé** de Rubis, avant dotation aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles et dans la limite du bénéfice distribuable (art. 56).

La performance boursière globale correspond à :

- l'évolution de la capitalisation boursière, égale au produit de la différence entre la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt dernières séances de bourse de l'exercice concerné et de l'exercice précédent, par le nombre d'actions à la clôture de l'exercice concerné. Il n'est pas tenu compte des actions nouvelles créées en cours d'exercice à la suite de toute augmentation de capital, à l'exception des actions qui seraient attribuées gratuitement du fait d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et du fait d'éventuelles divisions ou regroupements d'actions ;
- augmentée du dividende net distribué et, le cas échéant, des acomptes payés par Rubis à ses associés commanditaires au cours de l'exercice concerné, ainsi que des sommes correspondant à la valeur des droits cotés en bourse détachés des actions ou à la valeur de tout titre attribué gratuitement aux actionnaires autres que des actions de la Société. Notamment, en cas d'existence d'un droit préférentiel de souscription ou d'une attribution gratuite de bon de souscription, la valeur de chaque action entrant dans le calcul de la capitalisation boursière sera augmentée, à due concurrence des droits préférentiels ou des bons de souscription auxquels elle a donné droit, d'une somme correspondant à la moyenne



des dix premiers cours cotés desdits droits préférentiels de souscription ou bons de souscription.

Le montant du dividende statutaire est constaté par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités. **Il est réinvesti pour moitié en actions de la Société, bloquées pendant trois ans** (pacte entre associés commandités du 19 juin 1997 complétant les dispositions statutaires relatives à leur rémunération).

8.1.8.2 DIVIDENDE AUX ACTIONNAIRES COMMANDITAIRES

La part distribuée aux actionnaires commanditaires requiert l'accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires commanditaires et celle des associés commandités.

Il peut être accordé à chaque associé commandité et commanditaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende, ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

En aucun cas, cette faculté ne peut être accordée aux associés commandités sans qu'elle soit ouverte aux associés commanditaires aux mêmes conditions.

8.1.8.3 AFFECTATION DE LA PART NON DISTRIBUÉE

L'Assemblée affecte la part non distribuée du bénéfice distribuable de l'exercice dans les proportions qu'elle détermine, soit à un ou plusieurs fonds de réserves, généraux ou spéciaux, qui restent à sa disposition, soit au compte « Report à nouveau ».

8.1.9 SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 14.7 DES STATUTS)

Outre la déclaration de franchissement de seuils légaux prévue par l'article L. 233-7 du Code de commerce, un actionnaire détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote est tenu d'informer la Gérance, dans les 5 jours de bourse, de toute variation ultérieure supérieure à 1 % du capital ou des droits de vote.

En cas de non-respect des obligations d'information ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont

privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification. Sauf en cas de franchissement de l'un des seuils prévus au paragraphe 1 de l'article L. 233-7 du Code de commerce, la privation des droits de vote n'interviendra qu'à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou de plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société.

8.2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE ET DE POUVOIRS

Au cours de l'exercice 2012, le Collège de la Gérance a fait usage des autorisations/délégations suivantes données par les Assemblées Générales Mixtes des commanditaires et des commandités du 10 juin 2009, 9 juin 2011 et du 7 juin 2012, dans les conditions décrites ci-dessous :

8.2.1 AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DES COMMANDITAIRES ET DES COMMANDITÉS DU 10 JUIN 2009

8.2.1.1 ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Montant autorisé : 5 % du nombre d'actions en circulation au jour de l'attribution, diminué du nombre d'actions émises au titre des plans antérieurs en cours. Au 9 juillet 2012, 1 574 386 options étaient susceptibles d'être consenties desquelles ont été déduites 811 428 options de souscription d'actions précédemment attribuées et non caduques/annulées et 230 836 actions de performance précédemment attribuées, laissant ainsi un solde disponible de 532 062 options.

- Utilisation en cours d'exercice : le 9 juillet 2012.
- Total utilisé/autorisé : 532 060/532 062.
- Terme de l'autorisation : le 10 août 2012.

8.2.1.2 ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Montant autorisé : 2,5 % du nombre d'actions en circulation au jour de l'attribution ⁽¹⁾.

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Total utilisé/autorisé : néant.
- Terme de l'autorisation : le 10 août 2012 (anticipation du terme au 7 juin 2012 par effet de l'approbation de la 15^e résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2012).

(1) S'imputant sur le plafond de 5 % des options de souscription d'actions.

8.2.2 AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DES COMMANDITAIRES ET DES COMMANDITÉS DU 9 JUIN 2011

8.2.2.1 AUGMENTATION DE CAPITAL PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION

Montant nominal autorisé : 35 000 000 euros.

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.



8.2.2.2 AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES ET/OU PRIMES

Montant nominal autorisé : 15 000 000 d'euros.

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

8.2.2.3 AUGMENTATION DE CAPITAL EN RÉMUNÉRATION D'APPORTS EN NATURE DE TITRES DE CAPITAL OU DE VALEURS MOBILIÈRES DONNANT ACCÈS AU CAPITAL

Montant autorisé : 10 % du capital social au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin 2011.

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

8.2.2.4 AUGMENTATION DE CAPITAL PAR ÉMISSION D' ACTIONS RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS D'UN PEE

Montant nominal autorisé : 700 000 euros.

- Utilisation en cours d'exercice : le 6 janvier 2012.
- Total utilisé/autorisé : 140 937,50 euros/700 000 euros.
- Terme de l'autorisation : le 9 août 2013.

8.2.3 AUTORISATIONS ET DÉLÉGATIONS DONNÉES PAR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES MIXTES DES COMMANDITAIRES ET DES COMMANDITÉS DU 7 JUIN 2012

8.2.3.1 AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE À UNE CATÉGORIE DE PERSONNES, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-138 DU CODE DE COMMERCE

Montant autorisé : 8 % du capital au jour de l'Assemblée (soit 6 100 232,20 euros).

- Utilisation en cours d'exercice : néant.
- Terme de l'autorisation : le 7 décembre 2013.

Ce plafond s'impute sur le plafond global de 35 000 000 euros voté lors des Assemblées Générales des commanditaires et des commandités du 9 juin 2011 (cf. 8.2.2.1) ou sur tout autre plafond qui pourrait lui succéder.

8.2.3.2 ATTRIBUTION D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Montant autorisé : 1 % du nombre d'actions en circulation au jour de l'Assemblée (soit 305 012 actions).

- Utilisation en cours d'exercice : le 9 juillet 2012, le 18 juillet 2012 et le 18 septembre 2012.
- Total utilisé/autorisé : 194 749/305 012 actions.
- Terme de l'autorisation : le 7 août 2015.

8.3 ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 7 JUIN 2013

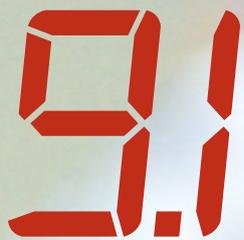
QUESTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2012 (1^{re} résolution).
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012 (2^e résolution).
- Affectation du bénéfice et fixation du dividende (1,84 euro) (3^e résolution).
- Modalités de paiement du dividende, en numéraire ou en actions (4^e résolution).
- Ratification de la cooptation de Madame Claudine Clot comme membre du Conseil de Surveillance en remplacement d'un membre démissionnaire (5^e résolution).
- Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques-François de Chaunac-Lanzac comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans (6^e résolution).
- Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier Dassault comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans (7^e résolution).
- Renouvellement du mandat de Madame Chantal Mazzacurati comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans (8^e résolution).
- Renouvellement du mandat de Madame Claudine Clot comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans (9^e résolution).
- Nomination de Madame Maud Hayat-Soria comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de trois ans (10^e résolution).
- Rémunération des membres du Conseil de Surveillance : fixation du montant global des jetons de présence (115 710 euros) (11^e résolution).
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance à l'effet de procéder à un programme de rachat d'actions (contrat de liquidité) (12^e résolution).
- Approbation de nouvelles conventions et engagements réglementés (13^e résolution).

QUESTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription (plafond 40 millions d'euros de nominal) (14^e résolution).
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de bénéfices, de réserves ou de primes (plafond 15 millions d'euros de nominal) (15^e résolution).
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'émettre des actions de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital (plafond 4 millions d'euros de nominal) (16^e résolution).
- Autorisation à donner au Collège de la Gérance, pour une durée de 38 mois, à l'effet de consentir aux salariés de la Société et du Groupe ainsi qu'aux dirigeants mandataires sociaux du Groupe (hors associés-gérants de Rubis) des options de souscription d'actions exerçables sous conditions de performance (plafond 3 % du capital au jour de l'Assemblée) (17^e résolution).
- Pouvoirs à donner au Collège de la Gérance, conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, à l'effet d'augmenter le capital dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au bénéfice des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (plafond 700 000 euros de nominal) (18^e résolution).
- Délégation de compétence au Collège de la Gérance, pour une durée de 26 mois, à l'effet d'augmenter le capital par émission d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise établi en application des articles L. 3332-3 et suivants du Code du travail (plafond 700 000 euros de nominal) (19^e résolution).
- Modification de l'article 40 des statuts : envoi des formulaires de vote à distance ou de procuration par des moyens de communication électroniques (20^e résolution).
- Pouvoirs pour formalités (21^e résolution).





**COMPTES
CONSOLIDÉS 2012
ET ANNEXE**





Le plus important n'est pas
ce que nous avons fait,
mais ce qu'il nous reste à faire.

Hervé Desbois
Auteur comédien

9.1	Bilan consolidé au 31 décembre 2012	136
9.1	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2012	138
9.1	État des autres éléments du résultat global	138
9.1	État des variations des capitaux propres consolidés	139
9.1	Tableau de flux de trésorerie consolidés au 31 décembre 2012	140
9.1	Annexe des comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2012	142

9.1 COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2012	2011	2010
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles	4.3	25 153	20 871	19 028
Écarts d'acquisition	4.2	423 451	360 452	246 558
Immobilisations corporelles	4.1	822 249	694 665	554 947
Titres mis en équivalence	4.4	18 317	18 323	18 327
Autres actifs financiers	4.5.1	74 897	9 874	87 780
Impôts différés	4.6	4 241	6 992	6 002
Autres actifs long terme	4.5.3	493	456	1 141
Total actifs non courants (I)		1 368 801	1 111 633	933 783
Actifs courants				
Stocks et en-cours	4.7	149 460	130 738	77 697
Clients et autres débiteurs	4.5.4	282 150	253 419	188 501
Créances d'impôt		3 957	5 924	143
Autres actifs courants	4.5.2	17 858	23 526	26 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.5.5	272 203	231 772	181 596
Total actifs courants (II)		725 628	645 379	474 157
Total groupe d'actifs destinés à être cédés (III)				
TOTAL ACTIF (I + II + III)		2 094 429	1 757 012	1 407 940



PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2012	2011	2010
Capitaux propres - part du Groupe				
Capital		81 070	76 012	70 348
Primes liées au capital		542 440	477 676	403 506
Résultats accumulés		324 127	285 217	241 240
Total		947 637	838 905	715 094
Intérêts minoritaires		22 244	18 409	17 302
Capitaux propres (I)	4.8	969 881	857 314	732 396
Passifs non courants				
Emprunts et dettes financières	4.10.1	486 261	309 906	247 221
Consignations d'emballages		77 937	79 779	68 301
Engagements envers le personnel	4.12	21 996	19 026	13 485
Autres provisions	4.11	40 258	39 158	22 979
Impôts différés	4.6	29 472	27 386	27 343
Autres passifs long terme	4.10.3	4 380	1 218	1 354
Total passifs non courants (II)		660 304	476 473	380 683
Passifs courants				
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	4.10.1	175 241	173 820	84 078
Fournisseurs et autres créditeurs	4.10.4	271 406	235 748	198 756
Dettes d'impôt		4 796	5 388	4 121
Autres passifs courants	4.10.3	12 802	8 269	7 906
Total passifs courants (III)		464 245	423 225	294 861
Total passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés (IV)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV)		2 094 429	1 757 012	1 407 940

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)	Référence annexe	%	2012	2011	2010
Ventes de marchandises			1 852 060	1 275 235	832 850
Production vendue de biens et services			939 613	847 736	616 931
Chiffre d'affaires net	5.1	31 %	2 791 673	2 122 971	1 449 781
Autres produits de l'activité			1 048	1 574	765
Achats consommés	5.2		(2 222 012)	(1 630 681)	(1 077 312)
Charges externes	5.4		(194 611)	(177 041)	(128 654)
Charges de personnel	5.3		(109 248)	(95 912)	(76 482)
Impôts et taxes			(56 998)	(53 638)	(40 205)
Amortissements et provisions nets	5.5		(64 245)	(51 802)	(42 046)
Autres produits et charges d'exploitation	5.6		1 266	4 833	1 275
Résultat brut d'exploitation		26 %	208 804	165 699	127 128
Résultat opérationnel courant		22 %	146 873	120 304	87 122
Autres produits et charges opérationnels	5.7		6 663	1 714	728
Résultat opérationnel		26 %	153 536	122 018	87 850
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie			1 265	1 067	1 669
Coût de l'endettement financier brut			(14 419)	(13 009)	(8 439)
Coût de l'endettement financier net	5.8	10 %	(13 154)	(11 942)	(6 770)
Autres produits et charges financiers	5.9		712	(2 051)	3 159
Résultat avant impôt		31 %	141 094	108 025	84 239
Impôt sur les bénéfices	5.10		(42 648)	(32 125)	(23 986)
Résultat après impôt		30 %	98 446	75 900	60 253
Quote-part de résultat des mises en équivalence			5	(1)	(2)
Résultat net total		30 %	98 451	75 899	60 251
Résultat net part du Groupe		31 %	93 774	71 756	56 388
Résultat net minoritaire		13 %	4 677	4 143	3 863
Résultat non dilué par action (en euros)*	5.11	23 %	3,00	2,43	2,47
Résultat dilué par action (en euros)*	5.11	23 %	2,91	2,36	2,34

* Après division du nominal décidée en juillet 2011.

ÉTAT DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	98 451	75 899	60 251
Réserves de conversion	(4 924)	22 592	5 336
Instruments de couverture	(2 687)	(471)	1 097
Gains et pertes actuariels	(3 248)	(1 508)	687
Impôt sur les autres éléments du résultat global	1 727	220	(362)
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	89 319	96 731	67 009
Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	84 638	92 570	63 131
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 681	4 161	3 878



ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Actions en circulation	Dont actions propres	Capital	Primes	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Écarts de conversion	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)	Capitaux propres de l'ensemble consolidé	
	<i>(en nombre d'actions)</i>				<i>(en milliers d'euros)</i>						
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2009	10 821 744	1 700	54 109	225 227	(104)	215 071	(3 443)	490 860	14 471	505 331	
Résultat global de la période						57 795	5 336	63 131	3 878	67 009	
Variation de pourcentage d'intérêts									1 613	1 613	
Paiement en actions						1 728		1 728		1 728	
Augmentation de capital	3 247 831		16 239	178 280		1 624		196 143		196 143	
Actions propres		4 894			(409)			(409)		(409)	
Distribution de dividendes						(36 224)		(36 224)	(2 783)	(39 007)	
Autres variations						(135)		(135)	123	(12)	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2010	14 069 575	6 594	70 348	403 506	(513)	239 859	1 893	715 094	17 302	732 396	
Résultat global de la période						69 982	22 588	92 570	4 161	96 731	
Division de la valeur nominale de l'action	15 168 800	7 611									
Variation de pourcentage d'intérêts						(456)		(456)	(133)	(589)	
Paiement en actions						1 451		1 451		1 451	
Augmentation de capital	1 166 450		5 664	74 170		566		80 400	347	80 747	
Actions propres		(1 087)			(11)			(11)		(11)	
Distribution de dividendes						(50 013)		(50 013)	(3 268)	(53 281)	
Autres variations						(130)		(130)		(130)	
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2011	30 404 825	13 118	76 012	477 676	(524)	261 259	24 481	838 905	18 409	857 314	
Résultat global de la période						89 577	(4 939)	84 638	4 681	89 319	
Variation de pourcentage d'intérêts						1 824		1 824	(1 824)		
Paiement en actions						2 537		2 537		2 537	
Augmentation de capital	2 023 148		5 058	64 764		506		70 328	8 985	79 313	
Actions propres		(4 093)			85	141		226		226	
Distribution de dividendes						(50 821)		(50 821)	(8 007)	(58 828)	
Autres variations											
CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2012	32 427 973	9 025	81 070	542 440	(439)	305 023	19 542	947 637	22 244	969 881	

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
RÉSULTAT NET TOTAL CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	98 451	75 899	60 251
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES			
Ajustements :			
Élimination du résultat des mises en équivalence	(5)	1	2
Élimination du résultat des amortissements et provisions	60 377	48 661	45 165
Élimination des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	(3 570)	(684)	2 469
Élimination des produits de dividende	(130)	(150)	(190)
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie*	(5 443)	(4 826)	(9 205)
Flux liés aux activités abandonnées			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	149 680	118 901	98 492
Élimination de la charge d'impôt	42 648	32 125	23 986
Élimination du coût de l'endettement financier net	13 154	11 942	6 770
Flux liés aux activités abandonnées			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT	205 482	162 968	129 248
Incidence de la variation du BFR	(8 792)	(29 684)	(3 363)
Impôts payés	(38 882)	(34 749)	(24 386)
Flux liés aux activités abandonnées			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	157 808	98 535	101 499
Incidence des variations de périmètre (trésorerie acquise - trésorerie cédée)	18 097	45 246	(2 716)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Caraïbes**	(139 264)	(164 534)	(22 669)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe		(15)	(25 058)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Afrique		(2 734)	(7 425)
Acquisition d'actifs financiers : branche Rubis Terminal	(74 458)	(1 678)	(999)
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Europe	8 956		7 000
Cession d'actifs financiers : branche Rubis Énergie Afrique	8 000		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(111 737)	(93 315)	(115 821)
Variation des prêts et avances consentis	(10 416)	(6 501)	(46 746)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 926	3 436	2 607
(Acquisition)/ cession d'actifs financiers autres	24	(457)	2 262
Dividendes reçus	130	150	190
Autres flux liés aux opérations d'investissement			
Flux liés aux activités abandonnées			
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(294 742)	(220 402)	(209 375)

* Dont écart d'acquisition. Les incidences des variations de périmètre sont décrites en note 3.2.

** Dont 58 millions d'euros liés au rachat fin décembre 2012 des activités Chevron en Jamaïque (non consolidées au 31 décembre 2012).



(en milliers d'euros)	Référence annexe	2012	2011	2010
Augmentation de capital		79 054	80 693	196 142
(Acquisitions)/ cessions d'actions propres		85	(11)	(409)
Émissions d'emprunts		284 257	366 893	246 378
Remboursements d'emprunts		(112 934)	(210 581)	(208 139)
Intérêts financiers nets versés		(13 465)	(11 682)	(6 254)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe		(50 821)	(50 013)	(36 225)
Dividendes payés aux minoritaires		(8 011)	(3 268)	(2 782)
Flux liés aux activités abandonnées				
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		178 165	172 031	188 711
Incidence de la variation des taux de change		(800)	12	1 447
Incidence des changements de principes comptables				
VARIATION DE LA TRÉSORERIE		40 431	50 176	82 282
Trésorerie des activités poursuivies				
Trésorerie d'ouverture***	4.5.5	231 772	181 596	99 314
Variation de la trésorerie		40 431	50 176	82 282
Trésorerie de clôture***	4.5.5	272 203	231 772	181 596
Dettes financières	4.10.1	(661 502)	(483 726)	(331 299)
Trésorerie nette de dettes financières		(389 299)	(251 954)	(149 703)

*** Trésorerie hors concours bancaires.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

SOMMAIRE DES NOTES

1. Généralités	142
2. Principes comptables	143
3. Périmètre de consolidation	149
4. Notes annexes au bilan	154
5. Notes annexes au compte de résultat	172
6. Information sectorielle	176
7. Autres informations	180
8. Événement postérieur à la clôture	182

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. INFORMATION FINANCIÈRE ANNUELLE

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Collège de la Gérance le 13 mars 2013 et approuvés par le Conseil de Surveillance le 14 mars 2013.

Les états financiers consolidés 2012 ont été établis conformément aux normes comptables internationales publiées par l'IASB (*International Accounting Standard Board*) et adoptées par l'Union européenne. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que les interprétations de l'IFRS *Interpretations Committee*. La note 2 présente les principes comptables appliqués aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

1.2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie.

- l'activité **Rubis Terminal**, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal et les sociétés que celle-ci détient, présentes en Europe (France, y compris Corse, Pays-Bas, Belgique et Turquie depuis le 18 janvier 2012) dans le stockage et le négoce de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;
- l'activité **Rubis Énergie**, négoce et distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers.

EUROPE

France : sous l'égide de la société Vitogaz, stockage, négoce et distribution de GPL (VITO Corse pour la Corse).

Suisse : à travers la société Vitogaz Switzerland, premier opérateur dans la distribution de GPL.

Espagne : à travers la société Vitogas España, challenger dans la distribution de GPL, entité qui a étendu son activité en 2011

grâce au rachat du fonds de commerce GPL vrac du groupe BP en Espagne.

Allemagne : à travers la société Vitogaz Deutschland, spécialisée dans la distribution de GPL.

Îles anglo-normandes (Jersey et Guernesey) : à travers la société Fuel Supplies Channel Islands, opérateur clé sur l'ensemble des segments de la distribution locale de produits pétroliers et à travers le dépôt de La Collette.

République tchèque : la présence du Groupe dans ce pays a pris fin sur le second semestre 2012, suite à la cession de la société Vitogaz Czech Republic.

AFRIQUE

Maroc : à travers les sociétés Lasfargaz, qui exploite le premier terminal d'importation de propane du Royaume, et Vitogaz Maroc, qui intervient dans la distribution finale.

Madagascar : à travers la société Vitogaz Madagascar, qui se développe dans la distribution finale à partir du terminal d'importation construit à cet effet et destiné également à approvisionner des marchés régionaux voisins (Comores).

Afrique australe : le Groupe a fait son entrée dans la distribution de GPL en Afrique australe grâce au rachat fin 2010, auprès du groupe Shell, des entités Easigas South Africa, Easigas Botswana, Easigas Swaziland et Easigas Lesotho.

Sénégal : la présence du Groupe dans ce pays a pris fin en juin 2012, suite à la cession de la société Vitogaz Sénégal.

CARAÏBES

Antilles : à travers les sociétés Rubis Antilles Guyane, Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Guyane Française et Rubis Caraïbes Françaises, le Groupe est le principal opérateur de distribution de GPL et de produits pétroliers aux Antilles et Guyane françaises. En complément, le Groupe détient une participation de 35,5 % dans la raffinerie de Fort-de-France, SARA.

Arc des Caraïbes : Depuis 2011, le Groupe détient un ensemble diversifié d'activités de distribution de carburants, fiouls, GPL et d'avitaillement dans les pays formant l'arc des Caraïbes : Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, Guyana, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad et Tobago. En 2012, la présence du Groupe dans cette zone s'est fortement renforcée grâce à l'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron, aux Bahamas, îles Caïmans et îles Turques-et-Caïques.

Bermudes : à travers la société Rubis Energy Bermuda, leader en distribution finale de produits pétroliers.

Jamaïque : le 31 décembre 2012, Rubis a finalisé l'acquisition d'un réseau de distribution de carburants et fiouls en Jamaïque, lui permettant de détenir une position de leader sur l'île, avec une part de marché de l'ordre de 30 %.



2. PRINCIPES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2012 :

Norme/Interprétation	
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Transferts d'actifs financiers

La première application de cet amendement n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de publication des états financiers et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
IFRS 10	États financiers consolidés	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 11	Accords conjoints	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 12	Informations à fournir sur les participations dans les autres entités	1 ^{er} janvier 2014
Amendement IAS 28	Participation dans des entreprises associées et des coentreprises (sous réserve d'adoption par l'UE)	1 ^{er} janvier 2014
IFRS 13	Évaluation de la juste valeur	1 ^{er} janvier 2013
Amendement IAS 1	Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global	1 ^{er} janvier 2013
Amendement IAS 12	Impôts sur le résultat - Recouvrement des actifs sous-jacents	1 ^{er} janvier 2013
Amendement IAS 19	Avantages du personnel	1 ^{er} janvier 2013
Amendement IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers	1 ^{er} janvier 2013
Amendement IAS 32	Compensation des actifs et passifs financiers	1 ^{er} janvier 2014
IFRIC 20	Frais de découverte engagés en phase de production d'une mine à ciel ouvert	1 ^{er} janvier 2013

Le Groupe est en cours d'étude de l'impact sur les comptes consolidés de l'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements.

Le Groupe est également en cours d'étude de l'impact sur les comptes consolidés des nouvelles normes et amendements suivants non encore adoptés par l'Union européenne :

Norme/Interprétation		Date d'application obligatoire
Annual improvements (cycle 2009-2011)	Amélioration annuelle des normes IFRS	Q1 2013
Amendements IFRS 10, 11, 12	Dispositions transitoires	Q1 2013
Amendements IFRS 10, 12 et IAS 27	Entités d'investissement	Q3 2013
IFRS 9	Instruments financiers	Pas de date prévue d'adoption

2.1. BASE D'ÉVALUATION UTILISÉE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs, conformément aux règles IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.2. RECOURS À DES ESTIMATIONS

Pour établir ses comptes, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que des informations données en notes annexes.

La Direction du Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée, ainsi que de divers facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figureront dans ses futurs états financiers sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur les justes valeurs relatives aux regroupements d'entreprise, les tests de perte de valeur des *goodwill*, la reconnaissance du chiffre d'affaires, les immobilisations incorporelles et corporelles, les provisions et l'évolution des engagements envers les salariés.

2.3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Rubis et de ses filiales de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les sociétés dans lesquelles Rubis détient, directement ou indirectement, le contrôle de manière exclusive sont consolidées par intégration globale et ce, jusqu'à la date où ce contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Toutes les transactions significatives réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Les comptes consolidés sont établis en euros et les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

2.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ANTÉRIEURS AU 1^{ER} JANVIER 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la norme IFRS 3 avant sa révision applicable à partir de cette même date. Ces regroupements n'ont pas été retraités, la norme IFRS 3 révisée étant d'application prospective.

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels ont été évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion ont été comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, a été comptabilisé en

goodwill lorsqu'il était positif et en résultat dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il était négatif (*badwill*).

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES POSTÉRIEURS AU 1^{ER} JANVIER 2010

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 amendée modifient les principes comptables applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010.

Les principales modifications ayant un impact sur les comptes consolidés du Groupe sont :

- la comptabilisation en charges des coûts directs liés à l'acquisition ;
- la réévaluation à la juste valeur par résultat des participations détenues antérieurement à la prise de contrôle, dans le cas d'une acquisition par achats successifs de titres ;
- la possibilité d'évaluer, au cas par cas, les intérêts minoritaires, soit à la juste valeur, soit à la part proportionnelle dans l'actif net identifiable ;
- la comptabilisation à la juste valeur des compléments de prix à la date de prise de contrôle, les ajustements éventuels ultérieurs étant comptabilisés en résultat, s'ils interviennent en dehors du délai d'affectation.

En application de la méthode de l'acquisition, le Groupe comptabilise, à la date de prise de contrôle, les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur. Il dispose alors d'un délai maximum de 12 mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et passifs repris sont comptabilisés directement en résultat.

L'écart d'acquisition est déterminé par différence entre, d'une part, la contrepartie transférée (principalement le prix d'acquisition et le complément de prix éventuel hors frais d'acquisition) et le montant des intérêts minoritaires, et d'autre part, la juste valeur des actifs acquis et passifs repris. Cet écart est inscrit à l'actif du bilan consolidé lorsqu'il est positif et en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges opérationnels » lorsqu'il est négatif (*badwill*).

2.5. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE SOUS CONTRÔLE CONJOINT

ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE CONTRÔLÉE CONJOINTEMENT

L'acquisition d'une entreprise contrôlée conjointement est comptabilisée selon les principes décrits dans la norme IAS 28 « Participations dans les entreprises associées ». Les actifs et passifs acquis sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le *goodwill* est calculé par différence entre la quote-part détenue dans les justes valeurs de ces actifs et passifs acquis et le coût d'acquisition de la participation. Tout changement d'estimation lié à un ajustement éventuel du prix d'acquisition est constaté en augmentation ou en diminution du coût d'acquisition et a pour contrepartie un ajustement du *goodwill*.

TRAITEMENT DES VARIATIONS DE DÉTENTION DANS LES ENTITÉS DÉTENUES CONJOINTEMENT

L'acquisition complémentaire d'intérêts avec maintien du contrôle conjoint est comptabilisée selon la méthode de la réévaluation partielle, par analogie avec la norme IAS 28 relative aux entreprises sous influence notable. En conséquence, un *goodwill* complémentaire (ou un *badwill*) doit être comptabilisé sur les seuls



intérêts complémentaires acquis, la quote-part antérieurement détenue n'étant pas réévaluée.

2.6. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants). Cette analyse des secteurs est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

Outre la holding Rubis, le Groupe est géré en deux pôles principaux :

- Rubis Terminal, regroupant les activités de stockage de produits liquides ;
- Rubis Énergie, regroupant les activités de distribution de GPL et de produits pétroliers.

Par ailleurs, le Groupe a déterminé trois secteurs géographiques :

- l'Europe ;
- l'Afrique ;
- les Caraïbes.

2.7. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

Les filiales ont pour devise de fonctionnement leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Leur bilan est converti en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture ; leur compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en écart de conversion inclus dans les capitaux propres consolidés.

2.8. OPÉRATIONS EN DEVICES

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

2.9. TRAITEMENT DES ÉCARTS DE CHANGE SUR TRANSACTIONS ET FLUX INTERNES

Les écarts de change issus de l'élimination des transactions et flux entre sociétés consolidées libellés en monnaies étrangères font l'objet du traitement suivant :

- les écarts de change issus de l'élimination des transactions internes sont inscrits au poste « Écarts de conversion » dans les capitaux propres et au poste « Intérêts minoritaires » pour la part revenant aux tiers, de manière à neutraliser l'incidence sur le résultat consolidé ;
- les écarts de change sur flux de financement réciproques sont, quant à eux, classés dans une rubrique distincte du tableau des flux de trésorerie consolidés.

2.10. ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont déterminés comme décrit en notes 2.4 et 2.5. Ils font l'objet de tests de perte de valeur (cf. note 2.13).

Le montant des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie par Unité Génératrice de

Trésorerie ainsi que la description des hypothèses de calcul des valeurs d'utilité utilisées dans les tests de dépréciation sont précisés à la note 4.2.

2.11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue.

2.12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.

Les subventions d'équipement sont inscrites au bilan en produits différés au poste « Autres passifs courants ».

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, alors inscrits en immobilisations.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location-financement sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, soit :

Constructions	10 à 40 ans
Installations complexes	10 à 20 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les coûts d'emprunts sont inclus dans le coût des immobilisations lorsqu'ils sont significatifs.

2.13. DÉPRÉCIATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les *goodwill* et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie *in fine*. Dans ce cadre, les immobilisations sont regroupées par Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs

(ou groupe d'actifs) dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, celle-ci est comptabilisée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les *goodwill*.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des *goodwill* sont irréversibles.

2.14. CONTRATS DE LOCATION

LOCATION-FINANCEMENT

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les actifs détenus en vertu des contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

LOCATION SIMPLE

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont des contrats de location simple pour lesquels seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

2.15. ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsqu'il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

LES ACTIFS FINANCIERS

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, dont l'évaluation et le traitement comptable sont spécifiques à la catégorie concernée :

- les actifs à la juste valeur par le résultat sont des actifs détenus à des fins de transaction, destinés à être vendus à

court terme ; cette catégorie inclut les valeurs mobilières de placement n'entrant pas dans les « Équivalents de trésorerie », les instruments dérivés hors couverture ; ils sont évalués à la juste valeur à la date de clôture et les variations de juste valeur sont comptabilisées par le résultat de la période ;

- les prêts et créances émis correspondent aux actifs financiers ayant des paiements fixes ou déterminables et non cotés sur un marché actif ; cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts, ainsi que les créances clients et autres débiteurs. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti en appliquant, le cas échéant, la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont les actifs financiers assortis de paiements fixes ou déterminables, ayant une date d'échéance fixe et que l'entité a l'intention expresse et la capacité de détenir jusqu'à l'échéance ; cette catégorie comprend principalement les dépôts et cautionnement versés au titre des contrats de location simple. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti ;
- les actifs disponibles à la vente comprennent les actifs financiers qui n'entrent dans aucune catégorie ci-dessus, dont les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Lors de leur comptabilisation initiale, ces titres sont comptabilisés à leur juste valeur (généralement leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction). Les variations de juste valeur des actifs « disponibles à la vente » sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. En cas de diminution significative ou prolongée de la juste valeur en dessous de leur prix d'acquisition, une dépréciation est enregistrée en résultat net.

LES PASSIFS FINANCIERS

La norme IAS 39 distingue deux catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- les passifs financiers évalués au coût amorti : ils comprennent principalement les dettes fournisseurs et les emprunts avec utilisation, le cas échéant, de la méthode dite du taux d'intérêt effectif ;
- les passifs financiers évalués à la juste valeur, par résultat, qui ne représentent pour le Groupe que des cas de figure très restreints et n'ont pas d'incidence significative sur les comptes.

ÉVALUATION ET COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts, des cours de change en devises étrangères et des prix de matière première. Dans le cadre de sa politique de couverture, le Groupe a recours à des *swaps*. Il peut aussi utiliser des contrats de *caps*, *floors* et *options*. Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux de trésorerie futurs permet de couvrir des variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.



Seule la couverture de flux de trésorerie est appliquée par le Groupe.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture des flux de trésorerie a pour conséquence que la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement dans les autres éléments du résultat global. La variation de la valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ». Les montants enregistrés dans les autres éléments du résultat global sont recyclés au compte de résultat pendant les périodes au cours desquelles les flux de trésorerie couverts affectent le résultat.

2.16. ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants bancaires et les parts d'OPCVM qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de changement de valeur au regard des critères prévus par la norme IAS 7. Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur.

2.17. STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût d'achat des stocks est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré pour l'activité Rubis Énergie et selon la méthode du « premier entré, premier sorti » pour l'activité Rubis Terminal.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

2.18. CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients, dont les échéances sont généralement inférieures à un an, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une estimation du montant de créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.19. PROVISIONS

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les dépenses futures de restitution des sites (démantèlement et dépollution), résultant d'une obligation actuelle, légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable de leur juste valeur, au cours de l'exercice durant lequel apparaît

l'obligation. La contrepartie de cette provision est incluse dans la valeur nette comptable de l'actif concerné et amortie sur la valeur d'utilité de cet actif. Les ajustements ultérieurs de la provision, consécutifs notamment à une révision du montant de la sortie de ressource ou du taux d'actualisation, sont symétriquement portés en déduction ou en augmentation du coût de l'actif correspondant. L'impact de l'accrétion (passage du temps) sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'accrétion est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges financières ».

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées.

2.20. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les salariés du Groupe bénéficient :

- des régimes de droit commun à cotisations définies en vigueur dans le pays concerné (sociétés françaises et allemande) ;
- de suppléments de retraite et d'indemnités de départ à la retraite (sociétés françaises, allemande, bermudienne et entités situées à la Barbade, au Guyana et aux Bahamas) ;
- d'un régime fermé à complément de retraite (fonds de pension FSCI - îles anglo-normandes) ;
- de régimes de couvertures médicales post-emploi (sociétés bermudienne et sud-africaine).

Ces régimes sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est inscrite au compte de résultat de l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode actuarielle des unités de crédits projetées avec salaire de fin de carrière. Les calculs effectués intègrent des hypothèses actuarielles dont les principales portent sur la mortalité, le taux de rotation du personnel, le taux de projection des salaires de fin de carrière et le taux d'actualisation. Ces hypothèses tiennent compte des conditions économiques propres à chaque pays ou chaque entité du Groupe. Le taux est déterminé par référence aux obligations d'entreprises de première catégorie de la zone concernée.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans.

Les gains et les pertes actuariels des régimes à prestations définies d'avantages postérieurs à l'emploi, résultant de changements d'hypothèses actuarielles ou d'ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et les événements effectifs constatés) sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Il en est de même de tout ajustement dû au plafonnement des actifs de couverture en cas de régimes surfinancés. Ces éléments ne sont jamais recyclés en résultat ultérieurement.

Conformément à l'interprétation IFRIC 14, l'actif net résultant du surfinancement du régime de retraite à prestations définies de la société FSCI n'est pas reconnu dans les comptes du Groupe, ce dernier ne disposant pas d'un droit inconditionnel à recevoir ce surplus.

Les salariés des sociétés de Vitogaz France, de Rubis Antilles Guyane, de Rubis Energy Bermuda, de Vitogaz Switzerland et de Vitogaz Deutschland bénéficient également de primes d'ancienneté liées à l'attribution d'une médaille du travail qui entrent dans la catégorie des autres avantages à long terme au sens de la norme IAS 19. Le montant des primes qui seront susceptibles d'être attribuées a été évalué selon la même méthode que celle retenue pour l'évaluation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, à l'exception des gains et pertes actuariels comptabilisés dans le résultat de la période où ils surviennent.

Les salariés de la société SARA bénéficient des dispositifs de préretraite progressive, préretraite anticipée (« postée ») et de congés de fin de carrière. Le montant des engagements correspondant aux allocations de préretraite et des congés de fin de carrière a été évalué selon la même méthode que décrite précédemment.

2.21. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Le chiffre d'affaires des activités du Groupe est reconnu :

- pour les produits issus des activités de stockage, par étalement sur la durée du contrat de prestations ;
- pour les produits issus des activités de négoce et de distribution (Rubis Énergie) à la livraison ; en cas de marge administrée, le chiffre d'affaires est retraité par le biais de la comptabilisation d'un produit à recevoir, le cas échéant, ou d'un produit constaté d'avance afin de tenir compte de la substance des opérations.

2.22. RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Groupe utilise le résultat brut d'exploitation comme indicateur de performance. Le résultat brut d'exploitation correspond au chiffre d'affaires net déduction faite :

- des achats consommés ;
- des charges externes ;
- des charges de personnel ;
- des impôts et taxes.

2.23. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat brut d'exploitation après prise en compte :

- des autres produits de l'activité ;
- des amortissements et provisions nets ;
- des autres produits et charges d'exploitation.

2.24. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Le Groupe distingue les produits et charges opérationnels qui sont de nature inhabituelle, non fréquente ou de manière générale non récurrente et qui pourraient nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle.

Ces produits et charges comprennent l'impact sur le résultat :

- des acquisitions et cessions d'entreprises (écart d'acquisition négatif, frais d'acquisition stratégiques, plus ou moins-value de cession...) ;
- des plus ou moins-values de cessions ou mise au rebut d'actifs corporels et incorporels ;
- des autres produits et charges de nature inhabituelle et non récurrente ;

- des dotations aux provisions et pertes de valeur d'actifs corporels ou incorporels de montant significatif.

2.25. IMPÔTS

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, selon la méthode du report variable.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible dans un avenir prévisible, sur lequel ces différences temporaires déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

2.26. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées, le cas échéant, des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre d'actions ordinaires en circulation, majoré de l'impact maximal de la conversion de tous les instruments dilutifs.

2.27. TRAITEMENT DES CORRECTIONS DE PRIX DANS L'ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les corrections de prix constatées sur les acquisitions réalisées par le Groupe sont constatées en flux de trésorerie liés aux activités d'investissement au même titre que le prix initial.

2.28. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La norme IFRS 2 prescrit de constater une charge de personnel correspondant aux services rémunérés par des avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés.

L'ensemble des plans octroyés par le Groupe prend la forme d'instruments réglés en actions, la contrepartie de la charge de personnel étant comptabilisée en capitaux propres.

PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Des plans d'options de souscription d'actions sont accordés à certains membres du personnel du groupe Rubis.

Ces options sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial (Cox Ross Rubinstein). Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice) et des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus).

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.



ATTRIBUTIONS D'ACTIONS GRATUITES

Des plans d'attributions d'actions gratuites sont également accordés à certains membres du personnel du Groupe.

Ces attributions d'actions gratuites sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution en utilisant un modèle binomial. Cette évaluation est effectuée notamment sur la base du cours de bourse de l'action à la date d'attribution, en tenant compte de l'absence de dividendes sur la période d'acquisition des droits.

Cette juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée en charges de personnel linéairement sur la période d'acquisition de droits par contrepartie des capitaux propres.

PLANS D'ÉPARGNE ENTREPRISE

Le Groupe a mis en place plusieurs plans d'épargne entreprise au profit de ses salariés. Ces plans consistent à offrir aux salariés la possibilité de souscrire à une augmentation de capital réservée, à une valeur décotée par rapport au cours de bourse.

Ils remplissent les conditions d'application des plans d'achats d'actions (communiqué du 21 décembre 2004 du Conseil National de la Comptabilité).

La juste valeur de chaque action est alors estimée comme correspondant à l'écart entre le cours de l'action à la date d'attribution du plan et le prix de souscription. Néanmoins, le cours de l'action est corrigé pour tenir compte de l'indisponibilité de l'action pendant 5 ans, à partir de l'écart entre le taux sans risque à la date d'attribution et le taux d'intérêt d'un prêt à la consommation ordinaire sur une durée de 5 ans.

En l'absence de période d'acquisition des droits, la charge de personnel est comptabilisée sans étalement par contrepartie des capitaux propres.

La charge correspondant à l'abondement octroyé aux salariés est également comptabilisée en résultat, en charges de personnel.

3. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.1. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 regroupent les états financiers de Rubis et des filiales listées dans le tableau ci-dessous.

Nom	Siège social	31/12/2012 % CONTRÔLE	31/12/2011 % contrôle	31/12/2012 % D'INTERET	31/12/2011 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 784 393 530					Société mère
Coparef	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 309 265 965	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Cofidevic	105, av. Raymond Poincaré 75116 Paris N° DE SIREN : 323 069 112	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Terminal	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 775 686 405	99,25 %	99,16 %	99,25 %	99,16 %	Filiale
StockBrest	Z.I. Portuaire St Marc 29200 Brest N° DE SIREN : 394 942 940	65,00 %	65,00 %	64,51 %	64,46 %	Sous-filiale
Société du Dépôt de Saint-Priest	16, rue des Pétales 69800 Saint-Priest N° DE SIREN : 399 087 220	100,00 %	100,00 %	99,25 %	99,16 %	Sous-filiale
Société des Pipelines de Strasbourg	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 382 433 852	62,50 %	62,50 %	32,65 %	39,77 %	Sous-filiale
Société Européenne de Stockage	28, rue de Rouen 67000 Strasbourg-Robertsau N° DE SIREN : 304 575 194	52,63 %	64,18 %	52,24 %	63,64 %	Sous-filiale
Dépôt Pétrolier de La Corse	33, av. de Wagram 75017 Paris N° DE SIREN : 652 020 659	53,50 %	53,50 %	53,14 %	53,09 %	Sous-filiale
Rubis Terminal BV	Welplaatweg 26 3197 KS Botlek-Rotterdam Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	99,25 %	99,16 %	Sous-filiale
ITC Rubis Terminal Antwerp	Blikken, Haven 1662 B-9130 Beveren (Doel) Belgique	50,00 %	50,00 %	49,63 %	49,58 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2012 % CONTRÔLE	31/12/2011 % contrôle	31/12/2012 % D'INTERET	31/12/2011 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis Med Energy BV	Prins Bernhardplein 200 1097 JB Amsterdam Pays-Bas	50 %	-	49,63 %	-	Sous-filiale
Delta Rubis Petrol Urünleri Ticaret A.S.	Piyalepasa Bulvari Kastel Is Merkezi A Blok Kat : 5 Kasimpasa, Istanbul Turquie	50 %	-	49,63 %	-	Sous-filiale
Vitogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 552 048 811	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
HP Trading	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 384 025 839	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Sicogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 672 026 523	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Signalnor	Route du Hoc 76700 Gonfreville l'Orcher N° SIREN : 353 646 250	35,00 %	35,00 %	35,00 %	35,00 %	Sous-filiale
Starogaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 418 358 388	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Norgal	Route de la Chimie 76700 Gonfreville l'Orcher N° SIREN : 777 344 623	20,94 %	20,94 %	20,94 %	20,94 %	Sous-filiale
Frangaz	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 491 422 127	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
ViTO Corse	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 518 094 784	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Switzerland	A Bugeon CH - 2087 Cornaux Suisse	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Czech Republic	Jandova 10/3 190 00 Praha 9 République tchèque	-	100,00 %	-	100,00 %	-
Gas Logistics	Jandova 10/3 190 00 Praha 9 République tchèque	-	80,00 %	-	80,00 %	-
Vitogas España	Avda. Baix Llobregat 1-3, 2A Poligono Industrial Màs Blau II 08820 El Prat de Llobregat Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Deutschland	Stau 169 26122 Oldenburg Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Fuel Supplies Channel Islands Ltd	PO Box 85 Bulwer Avenue, St Sampsons Guernsey GY1 3EB Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
La Collette Terminal Ltd	La Collette Saint Helier Jersey JE1 OFS Îles anglo-normandes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale



Nom	Siège social	31/12/2012 % CONTRÔLE	31/12/2011 % contrôle	31/12/2012 % D'INTERET	31/12/2011 % d'intérêt	Lien juridique
Vitogaz Maroc	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Lasfargaz	Immeuble n° 7 Ghandi Mall Boulevard Ghandi 20380 Casablanca Maroc	76,17 %	70,00 %	76,17 %	70,00 %	Sous-filiale
Kelsey Gas Ltd	9th Floor Raffles Tower, 19 Cybercity Ebene Île Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Filiale
Vitogaz Madagascar	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra - BP 3984 Antananarivo 101 Madagascar	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Eccleston Co Ltd	9 th Floor Raffles Tower, 19 Cybercity Ebene Île Maurice	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Comores	Voidjou BP 2562 Moroni Union des Comores	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Vitogaz Sénégal	Kilomètre 18 Route de Rufisque BP 20971 Thiaroye - Dakar Sénégal	-	100,00 %	-	100,00 %	-
Gazel	122, rue Rainandriamampandry Faravohitra BP 3984 - Antananarivo 101 Madagascar	49,00 %	49,00 %	49,00 %	49,00 %	Sous-filiale
Rubis Antilles Guyane	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 542 095 591	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Société Industrielle de Gaz et de Lubrifiants	Voie principale ZI de Jarry 97122 Baie - Mahaut Guadeloupe N° SIREN : 344 959 937	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Stocabu	L'avenir du Morne Caruel Route des Abymes 97139 Abymes Cedex Guadeloupe N° SIREN : 388 122 054	50,00 %	50,00 %	50,00 %	50,00 %	Sous-filiale
Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles	Californie 97232 Lamentin Martinique N° SIREN : 692 014 962	35,50 %	24,00 %	35,50 %	24,00 %	Sous-filiale
Société Antillaise des Pétroles Rubis	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN 303 159 875	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Guyane Française	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 351 571 526	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Caraïbes Françaises	Tour Franklin 100 Terrasse Boieldieu 92800 Puteaux N° SIREN : 428 742 498	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Bermuda Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Nom	Siège social	31/12/2012 % CONTRÔLE	31/12/2011 % contrôle	31/12/2012 % D'INTERET	31/12/2011 % d'intérêt	Lien juridique
Rubis Energy Bermuda Ltd	2, Ferry Road Saint Georges's GE 01 Bermudes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Eastern Caribbean SRL	4th Floor, International Trading Centre Warrens St. Michael La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Caribbean Holdings Inc	4th Floor, International Trading Centre Warrens St. Michael La Barbade	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis West Indies Limited	10 Dominion Street London EC2M2EE Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Trinidad Limited	10 Dominion Street London EC2M2EE Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Rubis Guyana Inc	Ramsburg, Providence East Bank Demerara, Guyana	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Bahamas Ltd	H&J Corporate Services Ocean center, Montague Foreshore, East Bay Street PO Box SS 19084 Nassau Bahamas	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Cayman Islands Ltd	H&J Corporate Services Cayman Ltd PO Box 866, 5th Floor Anderson Square, George Town, Grand Cayman KY1-1103 Îles Caïmans	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Rubis Turks & Caicos Ltd	Caribbean Management Services Ltd c/o Misick & Stanbrook PO Box 127, Richmond House Annex, Leeward Highway, Providenciales, Îles Turques-et-Caïques	100,00 %		100,00 %		Sous-filiale
Easigas (Pty) Ltd	Gate 5, Hibiscus Road Alrode 1451 Gauteng PO Box 17297 Randhart 1457 Gauteng Afrique du Sud	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Easigas Botswana (Pty) Ltd	Acumen Park, Plot 50370, Fairground Office Park, PO Box 1157, Gaborone Botswana	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Easigas Swaziland (Pty) Ltd	PO Box 24 Mbabane H100 Swaziland	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale
Easigas Lesotho (Pty) Ltd	2nd Floor, Metropolitan Life Building Kingsway Maseru 100 Lesotho	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	Sous-filiale

Toutes les sociétés du Groupe ont été intégrées globalement, à l'exception des sociétés Sigalnor, Stocabu, ITC Rubis Terminal Antwerp, Rubis Med Energy BV, Delta Rubis Petrol et SARA, consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Le GIE Norgal est consolidé selon la méthode de la mise en équivalence.

Les comptes des filiales de Vitogaz Deutschland ne sont pas consolidés ; ils ne sont pas significatifs. La société Rubis Antilles

Guyane détient une participation minoritaire dans cinq GIE situés aux Antilles ; les comptes de ces entités n'étant pas significatifs, ils ne sont pas consolidés.

La société Rubis Energy Jamaica Limited, acquise le 31 décembre 2012, n'est pas intégrée au périmètre de consolidation (cf. note 3.2.4).



3.2. VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

3.2.1. TURQUIE : ACQUISITION DE 50 % DU DÉPÔT PÉTROLIER DELTA PETROL

Le 18 janvier 2012, le Groupe a finalisé l'acquisition de 50 % du dépôt pétrolier turc Delta Petrol, rebaptisé « Delta Rubis Petrol ». Cette transaction, réalisée via un partenariat avec les actionnaires actuels, permet au Groupe de gérer conjointement le plus gros terminal indépendant de produits pétroliers en Méditerranée.

Cette entité est consolidée par intégration proportionnelle à compter du 18 janvier 2012. Les titres ont été acquis pour 96 millions de dollars US. Ce montant est encore susceptible d'évoluer en raison notamment des clauses d'ajustement de prix et d'options prévues au contrat.

Ces éléments doivent être évalués à leur juste valeur, au même titre que les actifs acquis et passifs repris. Ces travaux d'évaluation sont actuellement en cours de finalisation, le délai d'affectation prenant fin en janvier 2013.

Les impacts présentés ci-après sont par conséquent provisoires.

Contribution à la date d'entrée en périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	26 502
Actif immobilisé	62 117
Stocks	18
Clients et autres débiteurs	1 360
Disponibilités	7 845
TOTAL ACTIFS	97 842
Prix d'acquisition des titres	74 459
Emprunts et dettes financières	17 974
Provisions	246
Impôts différés	4 086
Fournisseurs et autres créditeurs	1 077
TOTAL PASSIFS	97 842

3.2.2. ACQUISITION DES ACTIVITÉS DE DISTRIBUTION DE CHEVRON AUX BAHAMAS, ÎLES CAÏMANS ET ÎLES TURQUES-ET-CAÏQUES

Comme annoncé en novembre 2011, le Groupe a acquis les activités de distribution de produits pétroliers du groupe Chevron aux Bahamas, îles Caïmans et Turques-et-Caïques. Les trois entités acquises sont consolidées en intégration globale à compter du 1^{er} mai 2012. Les impacts de cette transaction sont résumés ci-après :

Contribution à la date d'entrée en périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	44 255
Actif immobilisé	33 817
Stocks	15 266
Clients et autres débiteurs	13 284
Disponibilités	11 227
TOTAL ACTIFS	117 849
Prix d'acquisition des titres	88 843
Badwill (réalisé sur l'une des entités acquises)	2 788
Provisions	3 849
Fournisseurs et autres créditeurs	22 369
TOTAL PASSIFS	117 849

3.2.3. CESSIION DES ACTIVITÉS GPL AU SÉNÉGAL ET EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Suite aux développements importants réalisés ces dernières années, le Groupe a conduit une revue stratégique de son portefeuille d'activités. La cession des activités de distribution de GPL en République tchèque et au Sénégal s'inscrit dans cette politique.

Les impacts de la sortie de périmètre de Vitogaz Sénégal sont résumés ci-après (cession constatée au cours du premier semestre 2012) :

Données contributives à la date de sortie de périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	1 210
Actif immobilisé	9 755
Stocks	1 543
Clients et autres débiteurs	3 517
Disponibilités	285
TOTAL ACTIFS	16 309
Valeur nette comptable des titres	2 439
Capitaux propres	2 772
Emprunts et dettes financières	3 543
Provisions	294
Impôts différés	735
Fournisseurs et autres créditeurs	6 526
TOTAL PASSIFS	16 309

Au cours du second semestre 2012, le Groupe a cédé ses activités en République tchèque. Les effets de cette transaction sont repris ci-dessous :

Données contributives à la date de sortie de périmètre	(en milliers d'euros)
Écart d'acquisition	3 832
Actif immobilisé	8 097
Stocks	639
Clients et autres débiteurs	4 037
Disponibilités	688
TOTAL ACTIFS	17 293
Valeur nette comptable des titres	6 916
Capitaux propres	2 232
Emprunts et dettes financières	2 819
Provisions	255
Impôts différés	694
Fournisseurs et autres créditeurs	4 372
TOTAL PASSIFS	17 293

3.2.4. ACQUISITION EN COURS DE FINALISATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le Groupe a finalisé début janvier 2013 l'acquisition auprès de Blue Equity LLC d'un réseau de distribution de carburants et fiouls en Jamaïque. Le transfert des titres a eu lieu le 31 décembre 2012 pour un prix de 58 millions d'euros. Cette entité sera consolidée à partir du 1^{er} janvier 2013.

Les éléments clés du bilan de la société Rubis Energy Jamaica Limited au 31 décembre 2012 sont repris ci-contre pour leurs valeurs provisoires, la détermination de la juste valeur des actifs acquis et passifs repris est en cours de finalisation.

Bilan résumé au 31 décembre 2012		(en millions d'euros)
Actif immobilisé		32
Stocks		4
Clients et autres débiteurs		12
Impôts différés		3
Disponibilités		7
Fournisseurs et autres créditeurs		(17)

4. NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2011	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	VALEUR BRUTE AU 31/12/2012
Autres immobilisations corporelles	146 423	(1 357)	6 979	(3 527)	3 578	(3 154)	148 942
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	481	367	505		(588)	15	780
Immobilisations en cours	52 545	2 049	68 485	(768)	(42 417)	(839)	79 055
Installations techniques, matériel et outillage	800 331	95 231	32 000	(6 815)	21 403	1 497	943 647
Terrains et constructions	341 256	44 498	5 688	(3 918)	18 992	1 023	407 539
TOTAL	1 341 036	140 787	113 657	(15 028)	968	(1 457)	1 579 963

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2012
Autres immobilisations corporelles	(57 376)	1 094	(7 086)	2 787	220	1 294	(59 067)
Installations et matériel	(445 607)	(56 961)	(40 970)	5 792	4 384	(337)	(533 699)
Terrains et constructions	(143 388)	(6 611)	(12 139)	2 437	(5 105)	(142)	(164 948)
TOTAL	(646 371)	(62 478)	(60 195)	11 016	(501)	815	(757 714)
VALEUR NETTE	694 665	78 309	53 462	(4 012)	467	(642)	822 249

Les variations de périmètre se décomposent en :

- acquisition Delta Petrol : 98 836 milliers d'euros en valeur brute et 36 746 milliers d'euros d'amortissements ;
- acquisitions Rubis Bahamas, Rubis Cayman Islands et Rubis Turks and Caicos : 71 144 milliers d'euros en valeur brute et 37 702 milliers d'euros d'amortissements ;
- cession Vitogaz Czech Republic : diminution de 15 419 milliers d'euros en valeur brute et 7 332 milliers d'euros d'amortissements ;
- cession Vitogaz Sénégal : diminution de 13 773 milliers d'euros en valeur brute et 4 637 milliers d'euros d'amortissements.



4.2. ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variation	31/12/2012
Écarts d'acquisition (valeur brute)	360 452	62 999	423 451
Dépréciation			
VALEUR NETTE	360 452	62 999	423 451

Les variations correspondent aux mouvements de périmètre à hauteur de 64 millions d'euros et aux écarts de conversion pour la différence.

Les écarts d'acquisition constatés au cours de l'année se décomposent en :

- acquisition de 50 % du dépôt pétrolier Delta Petrol : 26,5 millions d'euros ;
- acquisition des activités de distribution de produits pétroliers aux îles Caïmans et Turques-et-Caïques : 44 millions d'euros.

À l'occasion de la cession de Vitogaz Sénégal et de Vitogaz Czech Republic, les écarts d'acquisition ont diminué de 5 millions d'euros.

Dans le cadre de l'affectation des écarts d'acquisition dégagés lors des différents regroupements d'entreprises et de l'application de

la norme IFRS 8 « Secteurs Opérationnels », les UGT retenues par Rubis sont :

- l'activité Stockage de produits liquides (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Europe) ;
- l'activité Distribution de GPL (Afrique) ;
- l'activité Distribution de GPL (Caraïbes).

Cette allocation est calquée sur l'organisation de la Direction Générale des Opérations du Groupe et sur le *reporting* interne permettant, outre le pilotage de l'activité, le suivi du retour sur capitaux employés, i.e. le niveau auquel le *goodwill* est suivi pour des besoins de gestion interne.

Le montant des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie par UGT est le suivant au 31 décembre 2012 :

(en milliers d'euros)	Goodwill	Incorporels à durée de vie indéfinie
Activité Stockage de produits liquides (Europe)	77 118	2 319*
Activité Distribution de GPL (Europe)	156 202	
Activité Distribution de GPL (Afrique)	13 035	
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	177 096	
TOTAL	423 451	2 319

* Cf. note 4.3.

TESTS DE DÉPRÉCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31 décembre 2012, Rubis a testé de manière systématique tous ses écarts d'acquisition définitivement déterminés à la date de réalisation des tests selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

Les valeurs recouvrables ont été déterminées sur la base du calcul de la valeur d'utilité. Les calculs des valeurs d'utilité reposent sur des projections de flux de trésorerie sur la base de budgets financiers approuvés en fin d'exercice par la Direction couvrant une période de trois ans. Les principales hypothèses formulées concernent les volumes traités et les prix de marché. Les flux de trésorerie au-delà de la période de trois ans sont extrapolés en appliquant un taux de croissance de 1 %.

Le taux d'actualisation retenu, qui repose sur le concept du coût moyen pondéré du capital (encore appelé « WACC »), reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à chaque UGT. Les taux d'actualisation utilisés sont les suivants :

Activité Stockage de produits liquides (Europe)	4,15 %
Activité Distribution de GPL (Europe)	entre 3,7 et 5,7 %
Activité Distribution de GPL (Afrique)	entre 5,5 et 7,8 %
Activité Distribution de GPL (Caraïbes)	entre 4,5 et 6,0 %

Ces tests n'ont révélé aucune perte de valeur au 31 décembre 2012.

SENSIBILITÉ DES TESTS DE DÉPRÉCIATION

Les tests de dépréciation reposent sur une hypothèse de taux d'actualisation, de taux de croissance à l'infini et d'étude de sensibilité faisant varier le taux de croissance à l'infini de +/- 1 % et le taux d'actualisation de +/- 1 %.

Une hausse de 1 % du taux d'actualisation ou une baisse de 1 % du taux de croissance n'aurait pas pour effet de générer des valeurs recouvrables des capitaux investis inférieures à la valeur nette comptable pour les quatre UGT ci-dessus.

De même, une baisse de 5 % des flux futurs actualisés ne remet pas en cause les conclusions des tests pour les quatre UGT du Groupe.

4.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les concessions, brevets et droits similaires et notamment les droits aux conventions des Ports Autonomes de Rubis Terminal pour 2 319 milliers d'euros. Rubis Terminal dispose pour son exploitation de terrains concédés par les Ports Autonomes de Rouen et Dunkerque d'une surface totale de 203 146 m². Ces droits ont été valorisés en fonction des conventions existantes.

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2011	Variations de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	VALEUR BRUTE AU 31/12/2012
Droits aux conventions des ports autonomes (Rubis Terminal)	2 319						2 319
Autres concessions, brevets et droits similaires	17 872	(337)	6 403	(1 164)	652	(43)	23 383
Droit au bail	122	(87)					35
Autres immobilisations incorporelles	9 833	(76)	574	(6)	(101)		10 224
TOTAL	30 146	(500)	6 977	(1 170)	551	(43)	35 961

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/2011	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Reclassements	Écarts de conversion	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2012
Autres concessions, brevets et droits similaires	(3 306)	(17)	(1 171)	514		(6)	(3 986)
Autres immobilisations incorporelles	(5 969)	65	(918)	1		(1)	(6 822)
TOTAL	(9 275)	48	(2 089)	515	0	(7)	(10 808)
VALEUR NETTE	20 871	(452)	4 888	(655)	551	(50)	25 153

4.4. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Le Groupe détient 20,94 % d'intérêts dans le GIE Norgal, l'un des plus gros terminaux d'importation (60 000 m³) du nord de l'Europe, situé au Havre, et capable de réceptionner des navires de toute taille et de toute provenance. Ce GIE a pour objet d'assurer au profit de ses membres le stockage de GPL et la répartition des coûts correspondants. Le GIE Norgal est inclus dans l'unité génératrice de trésorerie Rubis Énergie Europe dans le cadre des tests de perte de valeur : Rubis Énergie Europe bénéficie en effet des avantages liés à la participation à ce GIE.



4.5. ACTIFS FINANCIERS

Répartition des actifs financiers par classe (IFRS 7) et par catégorie (IAS 39) <i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance	156	221	226	156	221	226
Obligations et titres de créances négociables	156	221	226	156	221	226
Prêts et créances	314 897	289 350	267 466	314 897	289 350	267 466
Prêts à court terme			195			195
Prêts à long terme	9 145	4 742	50 794	9 145	4 742	50 794
Dépôts et cautionnements	10 714	9 585	1 226	10 714	9 585	1 226
Créances clients et autres débiteurs	282 150	253 419	188 501	282 150	253 419	188 501
Autres	12 889	21 604	26 750	12 889	21 604	26 750
Actifs financiers disponibles à la vente	64 302	3 612	35 707	64 302	3 612	35 707
Titres de participation	60 314	3 612	35 707	60 314	3 612	35 707
Autres	3 988			3 988		
Actifs financiers à la juste valeur		16	387		16	387
Instruments dérivés		16	387		16	387
Trésorerie et équivalents de trésorerie	272 203	231 772	181 596	272 203	231 772	181 596
ACTIFS FINANCIERS	651 558	524 971	485 382	651 558	524 971	485 382

Juste valeur des instruments financiers par niveau (IFRS 7)

Les titres de participations et autres actifs financiers disponibles à la vente sont considérés être de niveau 3 (données non observables) s'agissant de titres non cotés.

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détaillés au paragraphe 4.5.5. Ils sont de niveau 1, à l'exception des dépôts à terme pour 93 millions d'euros classés en niveau 2.

4.5.1. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers comprennent notamment les titres de participation, les autres créances rattachées à des participations à plus d'un an, les titres immobilisés, les prêts à plus d'un an, les dépôts et cautionnements versés à plus d'un an et la part à plus d'un an des valeurs mobilières n'entrant pas dans la catégorie des équivalents de trésorerie.

Valeurs brutes <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Titres de participation	60 324	3 622	35 706
Autres créances rattachées à des participations	9 145	4 742	50 794
Titres immobilisés	5 698	1 390	1 362
Prêts, dépôts et cautionnements versés	1 314	1 319	1 054
TOTAL DES AUTRES ACTIFS FINANCIERS	76 481	11 073	88 916
Dépréciation	(1 584)	(1 199)	(1 136)
VALEURS NETTES	74 897	9 874	87 780

Les titres de participation correspondent essentiellement :

- aux parts de GIE détenues par la société Rubis Antilles Guyane ;
- aux titres Rubis Energy Jamaica Ltd, acquis le 31 décembre 2012, et non consolidés sur l'exercice, comme expliqué dans la note 3.2.4 « Acquisition en cours de finalisation au 31 décembre 2012 ».

4.5.2. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Les actifs financiers courants comprennent la part à moins d'un an :

- des créances rattachées à des participations ;
- des prêts et des dépôts et cautionnements versés ;
- des avances et dépôts versés en vue de l'acquisition de titres ;

- des charges constatées d'avance ;
- les valeurs mobilières de placement qui ne peuvent pas être considérées comme de la trésorerie ou équivalents de trésorerie ;
- la juste valeur des instruments de couverture.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>31/12/2012</i>	31/12/2011	31/12/2010
Autres créances rattachées à des participations			196
Prêts, dépôts et cautionnements versés	9 429	8 295	182
Actifs financiers courants bruts	9 429	8 295	378
Dépréciation	(10)	(10)	(10)
Actifs financiers courants nets	9 419	8 285	368
Juste valeur des instruments financiers		16	387
Autres débiteurs - avances et dépôts		8 520	22 016
Charges constatées d'avance	8 439	6 705	3 449
Actifs courants	8 439	15 241	25 852
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	17 858	23 526	26 220

Les prêts, dépôts et cautionnements versés correspondent essentiellement à des dépôts réalisés par l'entité Rubis Eastern Caribbean auprès de fournisseurs en garantie de conditions de paiement préférentielles.

Les autres débiteurs - avances et dépôts incluaient, au 31 décembre 2011, l'acompte de 8,5 millions d'euros versé au groupe Chevron

sur le prix d'acquisition des activités de distribution aux Bahamas, îles Caïmans et îles Turques-et-Caïques.

Pour rappel, au 31 décembre 2010, ce poste enregistrait l'avance financière de 22 millions d'euros versée au groupe Chevron sur le prix d'acquisition des activités de distribution de produits pétroliers dans la zone Caraïbes.

4.5.3. AUTRES ACTIFS LONG TERME

<i>Valeurs brutes (en milliers d'euros)</i>	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Capital souscrit non appelé	36	-
Autres créances - part à plus d'un an	21	-
Charges constatées d'avance - part à plus d'un an	436	-
TOTAL	493	-



4.5.4. CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS (ACTIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

Les clients et autres débiteurs comprennent la part à moins d'un an des créances clients et comptes rattachés, des créances liées au personnel, des créances sur l'État et des autres créances d'exploitation. La part à plus d'un an des postes précités est incluse dans les actifs financiers non courants.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients et comptes rattachés	243 382	211 892	158 690
Créances liées au personnel	303	129	144
Créances sur l'État	20 006	15 460	11 519
Autres créances d'exploitation	35 803	33 401	21 423
Produits à recevoir			
TOTAL	299 494	260 882	191 776

La progression des créances clients et comptes rattachés, soit 31 millions d'euros, est essentiellement liée à la contribution des entités nouvellement acquises.

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2012
Créances clients et comptes rattachés	7 432	3 854	7 950	(1 892)	17 344
Autres créances d'exploitation	31	(31)			
TOTAL	7 463	3 823	7 950	(1 892)	17 344

4.5.5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Ce poste comprend les soldes débiteurs des comptes bancaires des différentes sociétés du Groupe ainsi que des valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont des SICAV et FCP détenus à des fins de transactions et sont, à ce titre, comptabilisées à leur juste valeur, à savoir le cours de clôture.

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
SICAV	12 102	18 808	79 626
Actions	2	2	2
Autres fonds	33 322	36 569	45 790
Intérêts à recevoir	13 133	12 057	11 342
Disponibilités	213 644	164 336	44 836
TOTAL	272 203	231 772	181 596

96 % des valeurs mobilières de placement sont détenus par la société Rubis.

Risque sur actions

Le Groupe n'est pas exposé au risque sur actions, le portefeuille détenu n'étant pas matériel.

4.5.6. RISQUE DE CRÉDIT

Risque clients du Groupe

Chiffre d'affaires réalisé avec le premier client, les 5 et les 10 premiers clients sur les trois derniers exercices.

	2012	2011	2010
Premier client	5 %	5 %	2 %
Cinq premiers clients	10 %	12 %	8 %
Dix premiers clients	14 %	16 %	13 %

L'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture, analysée par zone géographique est la suivante :

Valeur nette comptable (en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Europe	119 542	102 224	104 998
Caraïbes	72 140	60 517	29 064
Afrique	34 357	41 719	21 429
TOTAL	226 039	204 460	155 491

L'antériorité des actifs courants à la date de clôture s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Provision	Valeur nette comptable	Montants des actifs non échus	Montant des actifs échus non dépréciés		
					Moins de 6 mois	6 mois à 1 an	Plus d'1 an
Clients et autres débiteurs	299 494	17 344	282 150	227 143	40 292	8 708	6 007
Créances d'impôt	3 957		3 957	1 814	179	57	1 907
Autres actifs courants	17 868	10	17 858	16 517	913	166	262
TOTAL	321 319	17 354	303 965	245 474	41 384	8 931	8 176

4.6. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés sont enregistrés au titre des différences constatées entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les soldes d'impôts différés actifs et (passifs) peuvent s'analyser comme suit :

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Immobilisations et amortissements	(44 873)	(41 052)	(34 934)
Reports déficitaires	7 372	8 933	5 806
Différences temporaires	2 336	2 961	2 400
Provisions pour risques	1 563	1 731	791
Provisions pour coûts environnementaux	3 095	3 304	1 965
Instruments financiers	2 674	1 432	1 315
Engagements de retraite	3 330	2 281	1 317
Autres	(728)	16	
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(25 231)	(20 394)	(21 341)
Impôts différés actifs	4 241	6 992	6 002
Impôts différés passifs	(29 472)	(27 386)	(27 343)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS	(25 231)	(20 394)	(21 341)

Les impôts différés représentatifs de reports déficitaires concernent essentiellement le report en avant des pertes fiscales des entités Frangaz, ITC Rubis Terminal Antwerp, Rubis Terminal BV, Delta Rubis Petrol et Vitogaz Madagascar. Les déficits de Rubis Terminal BV et Vitogaz Madagascar sont principalement liés à la pratique d'amortissements fiscaux accélérés. Les impôts différés constatés sur les reports déficitaires de l'entité Frangaz concernent les pertes reportables réalisées avant l'intégration au périmètre fiscal Rubis. Ces pertes sont imputables sur les

bénéfices réalisés par Frangaz. Les prévisions d'activité mises à jour à la clôture justifient le caractère probable de l'imputation à moyen terme des impôts différés actifs.

Les impôts différés relatifs aux instruments financiers sont constitués par l'impôt différé relatif à la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêts pour les sociétés Rubis Terminal, Vitogaz, Vitogaz Switzerland et Delta Rubis Petrol.



Les impôts différés portant sur les immobilisations sont constitués principalement :

- de l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- de l'homogénéisation des rythmes d'amortissement des installations techniques ;
- de la différence entre la valeur consolidée et la valeur fiscale de certains actifs.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entités ou par groupe d'intégration fiscale. Seul figure au bilan le solde actif ou passif d'impôt différé par entité ou par groupe d'intégration fiscale. Il existe un seul périmètre d'intégration fiscale dans le Groupe, celui de la société mère Rubis, qui comprend les entités : Rubis Terminal, Vitogaz, VITO Corse, Frangaz, HP Trading, Starogaz, Sicogaz, Rubis Antilles Guyane, SIGL, Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française, Société Antillaise des Pétroles Rubis.

4.7. STOCKS

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Stocks de matières premières et fournitures	37 159	52 068	26 563
Stocks de produits finis et intermédiaires	40 353	36 439	20 501
Stocks de marchandises	76 066	46 465	33 779
TOTAL	153 577	134 972	80 843

Dépréciation (en milliers d'euros)	31/12/2011	Dotations	Reprises	Écart de conversion	31/12/2012
Stocks de matières premières et fournitures	4 031	2 503	2 964	3	3 573
Stocks de produits finis et intermédiaires	42	329	52		319
Stocks de marchandises	161	103	38	(1)	225
TOTAL	4 234	2 934	3 053	2	4 117

4.8. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 32 427 973 actions entièrement libérées de 2,5 euros chacune et s'élève à 81 070 milliers d'euros.

Pour mémoire, le Collège de la Gérance, réuni le 8 juillet 2011, a ramené la valeur nominale de chaque action de 5 euros à 2,5 euros.

Les différentes opérations sur capital, intervenues au cours de la période, sont reprises dans le tableau ci-dessous.

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2012	30 404 825	76 012	477 676
Paiement du dividende en actions	975 939	2 440	30 888
Levée de stock-options	142 200	355	3 145
Actions gratuites	98 634	247	(247)
Plan Épargne Entreprise	56 375	141	1 663
Paceo	750 000	1 875	30 305
Frais sur augmentations de capital			(484)
Imputation sur la réserve légale			(506)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	32 427 973	81 070	542 440

En juillet 2011, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec la Société Générale pour une période de 24 mois et dans la limite autorisée de 1 652 000 actions. Le prix de souscription est basé sur le cours de bourse (moyenne pondérée des 3 jours précédant l'émission) diminué d'une décote de 5 %.

Depuis sa signature, cette convention a donné lieu à l'émission de 800 000 actions nouvelles (dont 50 000 sur l'année 2011).

Au 31 décembre 2012, Rubis possédait 9 025 actions d'autocontrôle.

4.9. OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET ACTIONS GRATUITES

Suite à la division par deux de la valeur nominale des actions, décidée en juillet 2011, le nombre d'actions susceptibles d'être souscrites dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions ainsi que le nombre d'actions gratuites susceptibles

d'être acquises ont été multipliés par deux et le prix d'exercice des options et les conditions de cours de ces plans ont été réajustés au centième d'euro inférieur.

La charge constatée en 2012 au titre des options de souscription d'actions, des actions gratuites et des PEE est inscrite pour 2 537 milliers d'euros en « Charges de personnel ».

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS - CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2012	Nombre d'options exercées au 31/12/2012	Nombre d'options attribuées en 2012	Nombre d'options non exercées au 31/12/2012
19 janvier 2004	37 815	13,42		13 635		24 180
29 juillet 2004	4 978	15,88		4 978		
12 juillet 2005	6 487	22,41		2 107		4 380
27 juillet 2006	344 980	24,97	21 383	323 597		
29 août 2007	8 314	28,07				8 314
12 février 2008	24 732	25,45		24 732		
4 juin 2008	10 392	27,45		10 392		
22 juillet 2009	748 176	24,06	14 548	62 293		671 335
28 avril 2011	77 800	39,52				77 800
9 juillet 2012		37,60			532 060	532 060
TOTAL	1 263 674		35 931	441 734	532 060	1 318 069

Date du Collège de la Gérance	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'options	Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
19 janvier 2004	24 180	18/01/2014	13,42	24 180	13,42
12 juillet 2005	4 380	11/07/2015	22,41	4 380	22,41
29 août 2007	8 314	28/08/2013	28,07	8 314	28,07
22 juillet 2009	671 335	21/07/2014	24,06	671 335	24,06
28 avril 2011	77 800	27/04/2016	39,52		39,52
9 juillet 2012	532 060	08/07/2017	37,60		37,60
TOTAL	1 318 069			708 209	

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options du plan du 29 août 2007.

ACTIONS GRATUITES

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31/12/2012
22 juillet 2009	5 614	2 080
28 avril 2011	11 200	
9 juillet 2012	189 849	
18 juillet 2012	1 400	
18 septembre 2012	3 500	
TOTAL	211 563	2 080

L'attribution définitive des actions aux bénéficiaires ne pourra intervenir qu'au terme d'une période d'acquisition de trois années au minimum, qui court à compter de leur attribution par le Collège de la Gérance. L'attribution est soumise à des conditions fixées par le Collège de la Gérance.



VALORISATION DES PLANS D'OPTIONS ET DES ACTIONS GRATUITES

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation de ces plans est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des options (source Iboxx).

En ce qui concerne l'exercice anticipé des options, le modèle repose sur une hypothèse d'anticipations rationnelles de la part des détenteurs d'options, qui peuvent exercer continûment leur option sur toute la période d'exercibilité. La volatilité implicite retenue a été estimée à partir de la volatilité historique observée.

Les taux de dividendes annuels retenus pour les valorisations sont repris dans le tableau ci-dessous.

Date du Collège de la Gérance	Taux de dividende annuel	
	Stock-options	Actions gratuites
29 août 2007	5 %	
4 juin 2008	5 %	5 %
22 juillet 2009	5 %	5 %
28 avril 2011	3,7 %	3,7 %
9 juillet 2012	4,2 %	4,2 %
18 juillet 2012		4,2 %
18 septembre 2012		4,2 %

PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE - VALORISATION DES PEE

Le taux d'intérêt sans risque utilisé dans les calculs de valorisation des PEE est le taux d'intérêt des obligations d'État pour la zone Euro de durée équivalente à celle des instruments (source Iboxx). La décote liée à l'incessibilité a été estimée à partir du taux d'emprunt moyen sur 5 ans, soit 2,81 % pour le plan 2012.

4.10. PASSIFS FINANCIERS

Répartition des passifs financiers par classe (IFRS 7) et par catégorie (IAS 39) <i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan			Juste valeur		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Passifs financiers à la juste valeur	8 336	4 287	4 209	8 336	4 287	4 209
Instruments dérivés	8 336	4 287	4 209	8 336	4 287	4 209
Passifs financiers au coût amorti	957 460	733 255	574 856	957 460	733 255	574 856
Emprunts et dettes financières	594 475	407 140	298 627	594 475	407 140	298 627
Consignations d'emballages	77 937	79 779	68 301	77 937	79 779	68 301
Autres passifs long terme	4 380	1 218	1 354	4 380	1 218	1 354
Fournisseurs et autres créditeurs	271 406	235 748	198 756	271 406	235 748	198 756
Dettes d'impôt	4 796	5 388	4 121	4 796	5 388	4 121
Autres passifs courants	4 466	3 982	3 697	4 466	3 982	3 697
Banques	67 027	76 586	32 672	67 027	76 586	32 672
PASSIFS FINANCIERS	1 032 823	814 128	611 737	1 032 823	814 128	611 737

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée à l'aide de modèles de valorisation basés sur des données observables (niveau 2).

4.10.1. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières sont présentées dans le tableau ci-dessous en distinguant les passifs non courants des passifs courants :

Courants (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	107 252	96 240	50 766
Intérêts courus non échus sur emprunts et concours bancaires	1 264	1 408	1 022
Concours bancaires	66 668	76 105	32 290
Autres emprunts et dettes assimilées	58	67	
TOTAL EMPRUNTS ET CONCOURS BANCAIRES (PART À MOINS D'UN AN)	175 241	173 820	84 078

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	477 785	303 338	244 725
Consignations citernes	21 381	22 090	22 376
Consignations bouteilles	56 556	57 689	45 925
Autres emprunts et dettes assimilées	8 475	6 568	2 496
Total emprunts et dettes financières	564 198	389 685	315 522
TOTAL	739 439	563 505	399 600

Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)	31/12/2012	
	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	473 356	4 429
Autres emprunts et dettes assimilées	4 961	3 516
TOTAL	478 317	7 945

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	Nantissements					Total
	Hypothèques	Nantissements de titres	d'immobilisations corporelles	Autres garanties	Non garantis	
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 728	76 254		65 087	431 968	585 037
Concours bancaires				7 904	58 764	66 668
Autres emprunts et dettes assimilées					8 533	8 533
TOTAL	11 728	76 254		72 991	499 265	660 238

Pour information, Rubis Caribbean Holdings Inc. s'est engagé à nantir au bénéfice de la Société Générale les actions composant 100 % du capital de Rubis Energy Jamaica Limited, en garantie du prêt de 50 millions d'euros accordé par la Société Générale à Vitogaz France. Le nantissement n'étant pas formellement signé au 31 décembre 2012, la garantie n'est pas mentionnée dans le tableau ci-dessus.



La variation des emprunts et autres passifs financiers courants et non courants entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2011	Variations de périmètre*	Émission	Remboursement	Écart de conversion	31/12/2012
Emprunts et dettes financières courantes et non courantes	483 726	14 317	272 738	(107 120)	(2 158)	661 502

* Principalement, entrée dans le périmètre de Delta Rubis Petrol et cession de Vitogaz Czech Republic, cf. notes 3.2.1 et 3.2.3 relatives aux variations de périmètre.

Les émissions réalisées au cours de la période s'expliquent essentiellement par le financement des variations de périmètre des deux pôles (dont acquisition des titres de Rubis Energy Jamaica Limited pour 58 millions d'euros, entité non consolidée sur l'exercice) et le financement des investissements industriels.

(en milliers d'euros)	31/12/2012	
	Taux fixe	Taux variable
Emprunts auprès des établissements de crédit	11 973	465 813
Emprunts auprès des établissements de crédit - part à moins d'un an	2 377	104 874
TOTAL	14 350	570 687

Covenants financiers

L'endettement net consolidé du Groupe atteint 389 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les contrats de crédit intègrent l'engagement par le Groupe et par chacun des secteurs d'activité de respecter, pendant la durée des emprunts, les ratios financiers suivants :

- endettement net sur fonds propres inférieur à 1 ;
- endettement net sur EBITDA inférieur à 3,5.

Au 31 décembre 2012, les ratios du Groupe faisaient ressortir une position confortable de Rubis par rapport à ces contraintes, de même, la situation générale du Groupe et ses perspectives écartaient toute probabilité d'occurrence des faits générateurs d'exigibilité anticipée. Le non-respect des ratios entraînerait un remboursement anticipé des emprunts.

4.10.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Couverture/Entités	Élément couvert	Nominal couvert	Échéances	Type d'instrument	Valeur de marché au 31/12/2012 (en milliers d'euros)
Taux					
	Financement investissement	50 M€	01/2017	swap	(1 890)
	Financement de l'exploitation	20 M€	10/2015	swap	(844)
Rubis Terminal	Financement investissement	10 M€	07/2013	tunnel	(185)
Delta Petrol	Financement investissement	15 M\$	09/2017	swap	(1 102)
	Emprunts	37,5 M€	12/2015	swap	(927)
	Emprunts	15 M€	11/2017	swap	(75)
	Emprunts	50 M€	11/2014	swap	(1 099)
	Dettes Vitogaz CALYON	20 M€	10/2014	swap	(175)
Vitogaz	Emprunts	40 M€	10/2014	swap	(975)
Vitogaz Switzerland	Emprunts	7,5 MCHF	12/2017	swap	(178)
Rubis Antilles Guyane	Financement de l'exploitation	0,95 M€	07/2017	cap	(35)
Autres instruments non éligibles à la comptabilité de couverture		10 M€	10/2015	swap	(852)
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS		271 M€			(8 336)

Risque de taux

Caractéristique des emprunts contractés	Taux	Montant global des lignes (en milliers d'euros)	Échéances			Existence ou non de couverture
			Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	
Euros	Fixe	5 401	522	1 234	3 645	
	Variable	543 723	98 676	444 382	665	OUI
Dirhams marocains	Fixe	374	45	210	119	
	Variable					
Livres turques	Fixe					
	Variable	11 354	2 271	9 083		OUI
Francs suisses	Fixe	8 574	1 809	6 765		
	Variable	6 213	1 243	4 970		OUI
Rands	Fixe					
	Variable	9 398	2 685	6 713		
TOTAL		585 037	107 251	473 356	4 429	

Le risque de taux est limité aux emprunts souscrits par le Groupe. Aucun emprunt à ce jour n'est susceptible d'être remboursé pour cause de mise en jeu de covenants.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap*, *swap*, *tunnel*) à hauteur de 271 millions d'euros (incluant 10 millions d'euros d'instruments non éligibles à la comptabilité de couverture) sur un total de 570,7 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2012, représentant 47 % de ce montant (cf. ligne « Hors bilan » du tableau ci-dessous).

(en milliers d'euros)	JJ à 1 an ⁽⁴⁾	De 1 à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers ⁽¹⁾	175 241	473 356	4 429
Actifs financiers ⁽²⁾	272 203		
Position nette avant gestion	(96 962)	473 356	4 429
Hors bilan ⁽³⁾	(10 000)	(261 000)	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	(106 962)	212 356	4 429

(1) Dépôts, titres de créances négociables, emprunts obligataires, autres emprunts et dettes, passifs divers...

(2) Obligations, bons du Trésor, autres titres de créances négociables, prêts et avances, actifs divers...

(3) Titres à rémérés, contrats à terme de taux (FRA, contrats d'échange de taux d'intérêt, autres engagements de hors bilan y compris les positions conditionnelles : options, cap, floor, engagements futurs, renégociations). Chaque opération de hors bilan est une position acheteuse ou vendeuse et contribue à modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

(4) Y compris les actifs et dettes à taux variable.

Sensibilité à la variation des taux d'intérêt

L'endettement net à taux variable s'élève à 365 millions d'euros : emprunts confirmés à taux variables (570,7 millions d'euros) plus concours bancaires courants (66,7 millions d'euros) moins la trésorerie disponible (272,2 millions d'euros).

Compte tenu des couvertures mises en place, une variation de 1 % des taux court terme n'aurait pas d'impact significatif sur le résultat financier du Groupe, ni sur le coût de l'endettement financier net ou encore sur le résultat net total 2012 (impact inférieur à un million d'euros avant impôt).



Risque de change

Les achats de GPL ou de produits pétroliers sont réalisés en dollars ; c'est donc vis-à-vis de cette seule monnaie que le Groupe reste potentiellement exposé.

Rubis Terminal (activité négoce) reste marginalement exposé (position quasiment nulle) à un risque de change, dans la mesure où les achats de produits en dollars sont financés par des achats quotidiens de dollars contre euros correspondant aux ventes réalisées. Une position positive peut ponctuellement être enregistrée en cas de faible niveau des stocks et correspond alors à la valeur du stock outil à reconstituer.

Rubis Énergie affiche, au 31 décembre 2012, une position débitrice nette en dollars de 19 millions, correspondant essentiellement au financement du fonds de roulement de la raffinerie SARA (et des entités situées en Afrique du Sud et au Botswana dans une moindre mesure), ainsi qu'à des achats de GPL.

Dans l'hypothèse d'une évolution défavorable de l'euro de un centime par rapport au dollar le risque de change serait défavorable de 186 milliers d'euros.

(en millions de dollars US)

Au 31/12/2012

Actifs	56
Passifs	37
Position nette avant gestion	19
Position hors bilan	
POSITION NETTE APRÈS GESTION	19

Risque de variation des prix des GPL

Le risque lié aux variations des prix des GPL doit être analysé à partir des deux éléments suivants :

- le risque de variation de prix des GPL est atténué par la courte durée de stockage du produit ;
- les tarifs commerciaux sont régulièrement révisés en fonction des conditions de marché.

4.10.3. AUTRES PASSIFS

Courants (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	4 466	3 982	3 697
Juste valeur des instruments financiers	8 336	4 287	4 209
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	12 802	8 269	7 906

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dette sur acquisition d'immobilisation - part à plus d'un an	3 322		
Autres dettes - part à plus d'un an	716	746	891
Produits constatés d'avance - part à plus d'un an	342	472	463
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	4 380	1 218	1 354

Les autres dettes - part à plus d'un an comprennent notamment la part hors Groupe des comptes-courants avec les coentreprises.

4.10.4. FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS (PASSIFS D'EXPLOITATION COURANTS)

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dettes fournisseurs	175 097	154 302	134 295
Dettes sur acquisitions d'actifs	5 973	1 290	4 005
Dettes sociales	22 278	20 619	17 278
Dettes fiscales	31 569	22 008	16 852
Charges à payer	86	115	213
Comptes-courants (envers minoritaires)	20 558	23 071	17 530
Dettes diverses d'exploitation	15 843	14 343	8 583
TOTAL	271 406	235 748	198 756

4.10.5. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Risque de dépendance vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants

Achats du Groupe réalisés avec le premier fournisseur, les 5 premiers et les 10 premiers fournisseurs sur les 3 derniers exercices :

	2012	2011	2010
Premier fournisseur	10 %	8 %	9 %
Cinq premiers fournisseurs	30 %	34 %	33 %
Dix premiers fournisseurs	39 %	43 %	39 %

Risque de liquidité

Au 31 décembre 2012, le Groupe utilise des lignes de crédit confirmées pour un montant global de 434 millions d'euros. Compte tenu du ratio de dette nette sur fonds propres (40 %) du Groupe au 31 décembre 2012, ainsi que du niveau de la capacité d'autofinancement, le tirage de ces lignes n'est pas susceptible d'être remis en cause du fait des covenants.

(en millions d'euros)	Inférieure à 1 an	De 1 à 5 ans	Supérieure à 5 ans
Échéance de remboursement	107	473	4

Parallèlement, il est précisé que le Groupe présente à l'actif de son bilan une trésorerie mobilisable immédiatement de 272 millions d'euros.

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

Passifs financiers (en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts et dettes financières	486 261	487 882	2 555		1 604	475 778	7 945	487 882
Consignations d'emballage	77 937	80 182	229	90	4 373	19 497	55 993	80 182
Autres passifs long terme	4 380	4 380				4 380		4 380
Emprunts et concours bancaires	175 241	175 916	69 373	6 785	98 956	802		175 916
Fournisseurs et autres créiteurs	271 405	271 405	198 385	39 395	7 613	26 012		271 405
Autres passifs courants	12 802	12 802	4 370		98	8 334		12 802
TOTAL	1 028 026	1 032 566	274 913	46 270	112 643	534 802	63 938	1 032 566

La différence entre les flux de trésorerie contractuels et les valeurs comptables des passifs financiers est principalement constituée par les intérêts futurs.

4.11. AUTRES PROVISIONS (HORS AVANTAGES AU PERSONNEL)

Non courants (en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour risques et charges	22 392	23 616	13 277
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	17 866	15 542	9 702
TOTAL	40 258	39 158	22 979

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment :

- une provision pour indemnités de fin de contrat, à verser aux gérants de stations-service du pôle Caraïbes, inscrite au 31 décembre 2012, pour un montant de 1 932 milliers d'euros ;
- lors de la cession de IPEM en février 2006, Rubis et Vitogaz ont conservé le suivi et la charge financière d'un certain nombre de litiges afférents à IPEM et ses filiales. Une provision relative aux risques encourus figure au bilan au 31 décembre 2012, pour un montant de 1 251 milliers d'euros. Le montant plafonné de la garantie de passif IPEM est de 14 millions d'euros ;
- une provision relative à l'obligation du groupe Rubis de personnaliser les actifs de ses nouvelles acquisitions est inscrite au 31 décembre 2012, pour un montant de 4 507 milliers d'euros (dont 751 milliers d'euros liés aux acquisitions de l'exercice) ;
- des provisions relatives à des risques ou litiges pouvant conduire à la mise en cause éventuelle du groupe Rubis. Ces éléments sont évalués à partir d'estimations des sorties de ressources nécessaires pour éteindre l'éventuelle obligation et en intégrant des probabilités de réalisation des différents scénarios envisagés.



Les provisions pour renouvellement des immobilisations sont conformes à la norme IAS 16. Le Groupe a procédé à une estimation des coûts de dépollution et de démantèlement reposant notamment sur les conclusions de conseils externes. Conformément à la norme IAS 16, la valeur actuelle de ces dépenses a été incorporée au coût des installations correspondantes. Rubis a appliqué les dispositions de l'interprétation IFRIC et a ainsi inclus dans le coût des immobilisations corporelles correspondantes le montant de la provision déterminée à la date de transition (1^{er} janvier 2004)

et ramené par actualisation financière à la date à laquelle l'obligation correspondante est née en l'espèce en 1995. Cet actif a été amorti rétrospectivement depuis cette date sur une durée de 15 à 40 ans, selon les sites industriels et l'échéance probable des dépenses concernées. Dans le bilan au 31 décembre 2012, la provision destinée à couvrir ces coûts s'élève à 17 866 milliers d'euros, dont 2 809 milliers d'euros liés aux entités acquises au cours de la période.

(en milliers d'euros)	Provisions au 31/12/2011	Entrées et sorties de périmètre	Dotations	Reprises		PROVISIONS AU 31/12/2012
				Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions pour risques et charges	23 616	873	6 613	(7 310)	(1 400)	22 392
Provisions pour renouvellement d'immobilisations	15 542	2 701	1 014	(728)	(663)	17 866
TOTAL	39 158	3 574	7 627	(8 038)	(2 063)	40 258

4.12. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel accordés par le Groupe sont détaillés par nature dans le tableau ci-dessous. Tous ces régimes sont comptabilisés conformément à la méthode décrite dans la note 2.20.

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Provision pour retraite	15 456	13 478	9 794
Provision pour couverture assurance maladie et mutuelle	5 470	4 666	2 913
Provision pour médailles du travail	1 070	882	778
TOTAL	21 996	19 026	13 485

La variation des provisions liées aux avantages du personnel se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Provisions au 1^{er} janvier	19 026	13 485	12 080
Entrées-sorties de périmètre	(303)	2 392	100
Charge d'intérêt de la période	1 456	1 560	1 503
Coût des services rendus de la période	1 178	1 564	1 075
Rendement attendu des actifs de la période	(839)	(802)	(731)
Prestations payées sur la période	(835)	(898)	(214)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	2 456	1 593	(612)
Écarts de conversion	(143)	131	286
PROVISIONS AU 31 DÉCEMBRE	21 996	19 026	13 485

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les engagements postérieurs à l'emploi sont constitués :

- des engagements d'indemnités de départ à la retraite (France, Allemagne, Afrique du Sud, Caraïbes et Bermudes) ;
- des engagements au titre d'un fonds de pension en Angleterre, ce régime ayant été fermé en novembre 2008 ;
- des primes des dispositifs de préretraite et congés de fin de carrière de la société SARA (située aux Antilles) ;
- des engagements de prise en charge, par les sociétés localisées aux Bermudes et en Afrique du Sud, de la couverture d'assurance maladie lors du départ à la retraite des salariés présents lors de l'acquisition de ces entités par le Groupe.

Aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012, les avantages postérieurs à l'emploi ont fait l'objet d'évaluations par un actuaire indépendant, selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses	2012	2011	2010
Taux d'actualisation	de 0,56 % à 7,28 % (selon structure)	de 0,74 % à 8,49 % (selon structure)	de 1,67 % à 5,63 % (selon structure)
Taux d'inflation	de 1 % à 6,05 % (selon structure)	de 1 % à 7,25 % (selon structure)	de 2 % à 3,20 % (selon structure)
Taux de revalorisation des salaires	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)	de 0,0 à 4,90 % (selon structure)	de 0,0 à 4,50 % (selon structure)
Taux de charges sociales	de 0 à 51 % (selon structure)	de 0 à 48 % (selon structure)	de 0 à 51,33 % (selon structure)
Proportion de départ volontaire	100 %	100 %	100 %
Âge de départ volontaire à la retraite	de 60 à 65 ans (selon structure)	de 58 à 65 ans (selon structure)	de 58 à 65 ans (selon structure)
Table de mortalité	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie TB20 pour les salariés allemands Table de survie TGH-TGF05 pour les salariés du Guyana Table de survie SA85-9.0 pour les salariés de l'Afrique du Sud Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité GAM 94 pour les salariés de la Barbade	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie TB20 pour les salariés allemands Table de survie TGH-TGF05 pour les salariés du Guyana Table de survie SA85-9.0 pour les salariés de l'Afrique du Sud Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité GAM 94 pour les salariés de la Barbade	TH/TF 2000-2002 pour les salariés français TD 88-90 pour les salariés sénégalais TV 88-90 pour les salariés bermudiens PNL00 MC YOB pour les salariés anglo-normands Table de survie 1998-2003 pour les salariés suisses Table de mortalité 2001-2003 pour les salariés bulgares

Les écarts actuariels sont constatés en contrepartie des capitaux propres.

Les taux d'actualisation ont été utilisés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie (notation minimale AA) sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Le calcul de sensibilité de l'engagement du plan de couverture maladie, en vigueur aux Bermudes, à la variation d'un point de pourcentage du taux d'évolution des coûts médicaux (hypothèse centrale : 7,14 %), montre que le montant de l'obligation et des éléments de résultats ne seraient pas affectés significativement au regard du total reconnu au titre des avantages du personnel dans les comptes du Groupe.

(en milliers d'euros)	Hypothèse 6,14 % (en 2012) diminution de 0,5 % par an de 2013 à 2020	Hypothèse 7,14 % (en 2012) diminution de 0,5 % par an de 2013 à 2020	Hypothèse 8,14 % (en 2012) diminution de 0,5 % par an de 2013 à 2020
Dettes actuarielles au 31 décembre 2011	4 575	5 462	6 577
Coût des services rendus	196	244	308
Charge d'intérêt	175	209	252
Prestations payées	(61)	(61)	(62)
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE 2012	4 885	5 854	7 075



DÉTAIL DES ENGAGEMENTS

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Dettes actuarielles des engagements non couverts par des actifs	22 000	16 667	11 596
Dettes actuarielles des engagements couverts par des actifs	21 042	20 712	18 448
Valeur de marché des actifs de couverture	(26 616)	(25 150)	(19 815)
Déficit	16 426	12 229	10 229
Limitation des actifs (régimes surfinancés)	4 500	5 915	2 479
PROVISION CONSTITUÉE AU 31 DÉCEMBRE	20 926	18 144	12 708

ÉVOLUTION DE LA DETTE ACTUARIELLE

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Dettes actuarielles au 1^{er} janvier	37 379	30 042	29 526
Coût des services rendus de la période	1 830	1 561	841
Charge d'intérêt de la période	679	1 528	1 476
Prestations payées sur la période	(1 306)	(1 379)	(669)
Pertes (gains) actuariels et limitation des actifs	(1 042)	2 664	(2 035)
Entrées de périmètre et variation de pourcentage d'intérêt*	5 301	2 319	79
Écarts de conversion	200	645	824
DETTE ACTUARIELLE AU 31 DÉCEMBRE	43 043	37 379	30 042

* Constitué principalement par la dette actuarielle de la Barbade intégralement couverte.

ÉVOLUTION DES ACTIFS DE COUVERTURE

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Actifs de couverture au 1^{er} janvier	19 235	17 336	18 019
Entrées de périmètre	5 595	7 329	
Écart de conversion	342	528	567
Rendement attendu des fonds	859	802	731
Prestations payées	(487)	(502)	(467)
Écarts actuariels	1 071	(343)	965
Actifs de couverture au 31 décembre	26 616	25 150	19 815
Limitation des actifs	(4 500)	(5 915)	(2 479)
ACTIFS RECONNUS AU 31 DÉCEMBRE	22 117	19 235	17 336

ANALYSE GÉOGRAPHIQUE DES AVANTAGES AU PERSONNEL

(en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique
Hypothèses actuarielles	de 0,56 % à 4 %	de 2,69 % à 4,83 %	7,28 %
Provision pour retraite et couverture assurance maladie	7 468	13 083	375
Provision pour médailles du travail	720	350	

5. NOTES ANNEXES AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est détaillé dans le tableau ci-dessous par secteur d'activité et par zone d'implantation des sociétés consolidées.

(en milliers d'euros)	31/12/2012		31/12/2011		31/12/2010	
	MONTANT	%	Montant	%	Montant	%
Ventes de marchandises	1 852 060	100 %	1 275 235	100 %	832 850	100 %
Rubis Terminal	255 021	13,8 %	170 114	13,3 %	179 190	21,5 %
Rubis Énergie Europe	431 125	23,3 %	401 944	31,5 %	329 992	39,6 %
Rubis Énergie Caraïbes	1 104 193	59,6 %	638 492	50,1 %	256 014	30,7 %
Rubis Énergie Afrique	61 721	3,3 %	64 685	5,1 %	67 654	8,1 %
Société mère						
Production vendue de biens et services	939 613	100 %	847 736	100 %	616 931	100 %
Rubis Terminal	129 136	13,7 %	115 860	13,7 %	107 563	17,4 %
Rubis Énergie Europe	360 824	38,4 %	365 937	43,3 %	327 613	53,1 %
Rubis Énergie Caraïbes	324 806	34,6 %	252 196	29,6 %	180 074	29,2 %
Rubis Énergie Afrique	124 844	13,3 %	113 744	13,4 %	1 680	0,3 %
Société mère	2	0,0 %			1	0,0 %
TOTAL	2 791 673	-	2 122 971	-	1 449 781	-

5.2. ACHATS CONSOMMÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Achat de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	336 172	318 715	239 071
Variation de stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements	15 063	(18 609)	(8 097)
Production stockée	(4 471)	(2 535)	(5 709)
Autres achats	8 940	9 385	2 064
Achats de marchandises	1 883 457	1 320 273	863 398
Variation de stocks de marchandises	(16 945)	3 454	(13 368)
Dotations nettes de reprises provisions sur stocks de matières premières et marchandises	(204)	(2)	(47)
ACHATS CONSOMMÉS	2 222 012	1 630 681	1 077 312



5.3. FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel du Groupe se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Salaires et traitements	75 417	68 719	53 508
Rémunération de la Gérance	2 145	2 109	2 078
Charges sociales	31 686	25 083	20 896
TOTAL	109 248	95 912	76 482

L'effectif moyen du Groupe se ventile comme suit :

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement par catégorie	31/12/2012
Cadres	256
Employés et ouvriers	825
Agents de maîtrise et techniciens	369
TOTAL	1 450

Effectif moyen des sociétés intégrées globalement	31/12/2011	Entrées*	Sorties**	31/12/2012
TOTAL	1 512	177	(239)	1 450

* Dont 63 au titre des entrées de périmètre en 2012 (Bahamas, îles Caïmans, îles Turques-et-Caïques).

** Dont 137 au titre de la sortie de périmètre de Vitogaz Sénégal et Vitogaz Czech Republic.

Quote-part de l'effectif moyen des sociétés intégrées proportionnellement	31/12/2012
TOTAL	155

5.4. CHARGES EXTERNES

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Locations et charges locatives	14 207	13 064	10 710
Rémunération intermédiaires et honoraires*	16 756	16 848	12 162
Autres services extérieurs	163 648	147 129	105 782
CHARGES EXTERNES	194 611	177 041	128 654

* Concerne essentiellement Rubis Antilles Guyane et Vitogaz France :

- rémunération des concessionnaires distributeurs de GPL ;
- primes versées aux indicateurs de nouveaux réservoirs ;
- commissions versées pour les stations-service GPL-c.

5.5. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	1 897	1 558	646
Immobilisations corporelles	59 734	50 145	41 528
Actifs circulants	5 931	3 002	963
Risques et charges d'exploitation	(3 316)	(2 903)	(1 091)
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS NETS	64 245	51 802	42 046

5.6. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Subventions d'exploitation	34	723	20
Produits divers de gestion courante	4 882	6 723	3 597
Autres produits d'exploitation	4 916	7 446	3 617
Charges diverses de gestion courante	3 650	2 613	2 342
Autres charges d'exploitation	3 650	2 613	2 342
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	1 266	4 833	1 275

5.7. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	761	1 189	(763)
Frais d'acquisitions stratégiques	(1 038)	(3 525)	(1 292)
Autres charges et provisions	(2 092)	(2 200)	(1 836)
Impact des regroupements d'entreprises et cessions d'entreprises	9 032	6 250	4 619
AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS	6 663	1 714	728

5.8. COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus des équivalents de trésorerie	1 068	537	1 393
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	197	530	276
Intérêts sur emprunts et autres dettes financières	(14 419)	(13 009)	(8 439)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(13 154)	(11 942)	(6 770)

5.9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Pertes de change	(3 311)	(6 199)	(2 614)
Gains de change	2 558	3 070	5 004
Autres résultats financiers	1 465	1 078	769
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	712	(2 051)	3 159

5.10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

5.10.1. CHARGE D'IMPÔT SUR LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INTÉGRÉES FISCALEMENT

Impôts courants

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôt sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de la période, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur en France.

Le taux de base de l'impôt en France est de 33,33 %.

La loi sur le financement de la Sécurité Sociale n° 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition égale à 3,3 % de l'impôt de base dû ; pour les sociétés françaises, le taux légal d'imposition se trouve ainsi majoré de 1,1 %.

La loi de finances rectificative 2011 a instauré une contribution exceptionnelle de 5 % assise sur le montant de l'impôt sur les

sociétés dû par les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros. Cette contribution est applicable aux exercices clos aux 31 décembre 2011 et 2012 et jusqu'au 31 décembre 2014.

En conséquence, le résultat de l'intégration fiscale française est taxé au taux de 36,10 %.

L'entité SARA Antilles est également soumise à la contribution exceptionnelle de 5 %.

Impôts différés

La charge d'impôts différés est déterminée selon la méthode décrite en note 2.25.

La contribution additionnelle de 5 %, applicable depuis l'exercice 2011, n'a pas eu d'impact significatif sur la position nette d'impôts différés.



5.10.2. RÉCONCILIATION ENTRE L'IMPÔT THÉORIQUE CALCULÉ AVEC LE TAUX D'IMPÔT EN VIGUEUR EN FRANCE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

(en milliers d'euros)	31/12/2012		
	Résultat	Impôt	Taux
Résultat au taux normal	141 094	(48 579)	34,43 %
Effet géographique		11 302	- 8 %
Impôt de distribution (quote-part F&C, RAS)		(1 796)	1,3 %
Contribution additionnelle France		(1 458)	1,0 %
Différences permanentes		(771)	0,5 %
Impôt sur augmentations de capital		(274)	0,2 %
Divers autres		(1 074)	0,8 %
Résultat avant impôts et SME	141 094	(42 648)	30,23 %
Résultat des sociétés mises en équivalence	5		
Résultat avant impôts	141 099	(42 648)	30,23 %

Le taux d'impôt en vigueur en France a été maintenu à 34,43 %, la contribution additionnelle étant présentée comme une mesure transitoire.

5.11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont calculés comme suit :

- le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ;

- le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ; le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions sont ajustés de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs.

Dans les deux cas, les actions prises en considération pour le calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice sont celles qui donnent un droit illimité aux bénéficiaires.

Sont présentés ci-dessous les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action.

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010*
Résultat net consolidé part du Groupe	93 774	71 756	56 388
Effet résultat des stock-options	784	600	622
Résultat net consolidé après prise en compte de l'effet résultat des stock-options	94 558	72 356	57 010
Nombre d'actions à l'ouverture	30 404 825	28 139 150	21 643 488
PEE	34 765	23 854	47 612
Ligne de capital et Pacey	221 111	650 388	1 072 480
Droit préférentiel de souscription	103 680	200 083	3 970 554
Dividende en actions	490 680	516 277	1 020 812
Actions gratuites	175 078	115 061	111 320
Nombre moyen de stock-options	1 118 593	1 016 743	1 415 724
Nombre moyen d'actions (y.c. stock-options)	32 548 732	30 661 556	24 346 280
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	2,91	2,36	2,34
RÉSULTAT NON DILUÉ PAR ACTION (en euros)	3,00	2,43	2,47

* Retraité de la division de la valeur nominale par deux (juillet 2011).

5.12. DIVIDENDES VOTÉS ET PROPOSÉS

Rubis a toujours mené une politique active de distribution de dividendes en faveur de ses actionnaires, telle que le démontre le taux de distribution par rapport au bénéfice qui a représenté, pour les cinq dernières années, en moyenne 64 % des résultats nets part du Groupe.

Date de distribution	Exercice concerné	Nombre d'actions concernées	Dividende net distribué (en euros)	Total des sommes nettes distribuées (en euros)
AGM 04/06/2003	2002	6 326 582	1,37	8 667 417
AGM 03/06/2004	2003	6 586 911	1,42	9 353 413
AGM 08/06/2005	2004	6 847 306	1,50	10 270 959
AGO 13/06/2006	2005	8 450 594	1,90	16 056 129
AGO 14/06/2007	2006	8 727 872	2,14	18 677 646
AGO 12/06/2008	2007	9 931 546	2,45	24 332 287
AGO 10/06/2009	2008	10 295 269	2,65	27 282 463
AGO 10/06/2010	2009	11 042 591	2,85	31 471 384
AGO 09/06/2011	2010	14 534 985	3,05	44 331 704
AGM 07/06/2012	2011	30 431 861	1,67	50 821 208

Pour rappel, la valeur nominale de chaque action a été divisée par deux en juillet 2011.

6. INFORMATION SECTORIELLE

Conformément à la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels sont ceux examinés par les principaux décideurs opérationnels du Groupe (les associés-gérants) (cf. note 2.6).

6.1. INFORMATION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

6.1.1 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau suivant présente, pour chaque secteur d'activité, des informations sur les produits des activités ordinaires et les résultats 2012, 2011 et 2010. Chacune des colonnes du tableau ci-dessous reprend les chiffres propres de chaque secteur, compris comme une entité indépendante ; la colonne « Éliminations » regroupe la suppression des opérations et comptes entre les différents secteurs.

Au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	384 157	2 407 514	2		2 791 673
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 375	(4 375)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	384 157	2 407 514	4 377	(4 375)	2 791 673

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	285 974	1 836 998			2 122 971
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 253	(4 253)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	285 974	1 836 998	4 253	(4 253)	2 122 971

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires	286 753	1 163 027	1		1 449 781
Chiffre d'affaires inter-secteurs			4 023	(4 023)	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	286 753	1 163 027	4 024	(4 023)	1 449 781



6.1.2. ÉLÉMENTS DU BILAN PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	471 622	809 359	4 948		1 285 929
Titres de participation	21	74 185	521 670	(535 562)	60 314
Titres mis en équivalence		18 317			18 317
Actifs d'impôt différé	1 758	2 483			4 241
Actifs sectoriels	102 709	486 627	293 289	(156 997)	725 628
Actif total	576 110	1 390 971	819 907	(692 559)	2 094 429
Capitaux propres consolidés	260 701	439 532	805 210	(535 562)	969 881
Dettes financières	190 488	469 502	1 512		661 502
Passifs d'impôt différé	11 748	8 423	9 301		29 472
Passifs sectoriels	113 173	473 514	3 884	(156 997)	433 574
Passif total	576 110	1 390 971	819 907	(692 559)	2 094 429
Emprunts et dettes financières	190 488	469 502	1 512		661 502
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 396	111 449	136 358		272 203
Dettes financières nettes	166 092	358 053	(134 846)		389 299
Investissements	55 073	56 421	243		111 737

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	340 739	741 145	823		1 082 707
Titres de participation		17 537	461 877	(475 730)	3 684
Titres mis en équivalence		18 323			18 323
Actifs d'impôt différé	1 532	10 127	(4 667)		6 992
Actifs sectoriels	75 902	436 787	273 239	(140 622)	645 306
Actif total	418 173	1 223 919	731 272	(616 352)	1 757 012
Capitaux propres consolidés	189 272	419 508	724 264	(475 730)	857 314
Dettes financières	93 189	389 040	1 497		483 726
Passifs d'impôt différé	6 924	19 134	1 329		27 387
Passifs sectoriels	128 788	396 237	4 183	(140 622)	388 586
Passif total	418 173	1 223 919	731 272	(616 352)	1 757 012
Emprunts et dettes financières	93 189	389 040	1 497		483 726
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 836	88 588	132 348		231 772
Dettes financières nettes	82 353	300 452	(130 851)		251 954
Investissements	46 878	46 318	119		93 315

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Actifs immobilisés	310 157	562 014	1 591		873 762
Titres de participation		49 633	332 724	(346 650)	35 707
Titres mis en équivalence		18 327			18 327
Actifs d'impôt différé	789	5 213			6 002
Actifs sectoriels	80 512	259 662	316 695	(182 727)	474 142
Actif total	391 458	894 849	651 010	(529 377)	1 407 940
Capitaux propres consolidés	135 511	304 597	638 938	(346 650)	732 396
Dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Passifs d'impôt différé	6 522	16 928	3 893		27 343
Passifs sectoriels	117 362	377 503	4 764	(182 727)	316 902
Passif total	391 458	894 849	651 010	(529 377)	1 407 940
Emprunts et dettes financières	132 063	195 821	3 415		331 299
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 202	30 003	134 391		181 596
Dettes financières nettes	114 861	165 818	(130 976)		149 703
Investissements	54 433	61 200	189		115 822

6.1.3. AUTRES INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(5 848)	(9 131)	418	1 408	(13 154)
Charge d'impôt	(18 021)	(24 571)	(58)		(42 648)
Quote-part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		5			5
Résultat brut d'exploitation	77 278	141 974	(10 448)		208 804
Résultat opérationnel courant	59 389	98 068	(10 583)		146 873
Résultat opérationnel	59 295	104 856	(10 614)		153 536
Résultat net généré par les activités poursuivies	36 465	69 541	(7 554)		98 451

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(5 216)	(10 345)	110	3 510	(11 942)
Charge d'impôt	(15 160)	(16 562)	(403)		(32 125)
Quote-part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(1)			(1)
Résultat brut d'exploitation	67 863	106 820	(8 983)		165 700
Résultat opérationnel courant	51 884	77 450	(9 030)		120 304
Résultat opérationnel	51 767	79 286	(9 035)		122 018
Résultat net généré par les activités poursuivies	31 608	50 059	(5 768)		75 899

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Rubis Terminal	Rubis Énergie	Société mère	Éliminations	Total
Coût de l'endettement financier	(3 863)	(4 858)	1 186	765	(6 770)
Charge d'impôt	(14 127)	(10 391)	534		(23 984)
Quote-part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence		(2)			(2)
Résultat brut d'exploitation	62 435	72 996	(8 303)		127 128
Résultat opérationnel courant	48 076	47 366	(8 320)		87 122
Résultat opérationnel	48 583	47 616	(8 349)		87 850
Résultat net généré par les activités poursuivies	30 514	35 586	(5 849)		60 251

6.2. INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (APRÈS ÉLIMINATION DES OPÉRATIONS ENTRE SECTEURS)

Au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Europe	Caraiïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	1 176 109	1 428 999	186 565	2 791 673
Résultat brut d'exploitation	102 781	81 293	24 730	208 804
Résultat opérationnel courant	65 628	62 334	18 911	146 873
Résultat opérationnel	65 312	63 736	24 488	153 536
Investissements	76 379	24 514	10 844	111 737



Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	1 054 790	889 752	178 429	2 122 971
Résultat brut d'exploitation	94 297	49 169	22 232	165 699
Résultat opérationnel courant	63 797	39 538	16 968	120 304
Résultat opérationnel	66 487	38 548	16 982	122 018
Investissements	72 202	12 078	9 035	93 315

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Chiffre d'affaires	944 359	436 088	69 334	1 449 781
Résultat brut d'exploitation	83 946	30 059	13 123	127 128
Résultat opérationnel courant	57 834	18 236	11 052	87 122
Résultat opérationnel	61 927	17 301	8 622	87 850
Investissements	100 747	12 113	2 960	115 820

Au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	392 138	288 680	44 810	725 628
Titres mis en équivalence	18 317			18 317
Titres de participation	714	59 600		60 314
Actifs immobilisés	852 350	362 749	70 830	1 285 929
Actifs d'impôt différé	1 805	1 891	545	4 241
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 265 324	712 920	116 185	2 094 429

Au 31/12/2011 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	340 461	242 957	61 888	645 306
Titres mis en équivalence	18 323			18 323
Titres de participation	754	2 930		3 684
Actifs immobilisés	720 536	284 094	78 077	1 082 707
Actifs d'impôt différé	1 484	4 630	878	6 992
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 081 558	534 611	140 843	1 757 012

Au 31/12/2010 (en milliers d'euros)	Europe	Caraïbes	Afrique	Total
Actifs sectoriels	353 022	85 812	35 308	474 142
Titres mis en équivalence	18 327			18 327
Titres de participation	32 799	2 908		35 707
Actifs immobilisés	693 741	151 481	28 541	873 763
Actifs d'impôt différé	5 164	63	774	6 001
ACTIF TOTAL DES ACTIVITÉS POURSUIVIES	1 103 053	240 264	64 623	1 407 940

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dettes garanties par des sûretés réelles	87 982	138 345	82 261
Engagements donnés	240 053	100 127	57 292
Avals et cautions	226 053	81 035	32 621
Plafond des garanties de passif liées à des litiges (cf. note 4.11)	14 000	14 000	14 000
Hypothèques et nantissements		1 397	1 392
Autres		3 695	9 279
Engagements reçus	266 024	481 756	402 563
Lignes de crédit confirmées	257 215	473 813	395 190
Avals et cautions	8 031	5 709	2 487
Effets escomptés non échus	330	163	1 115
Autres	448	2 071	3 771

Les avals et cautions donnés concernent essentiellement :

- des garanties bancaires accordées sur les emprunts souscrits par les filiales du Groupe ;
- des garanties demandées par des fournisseurs de produits pétroliers ;
- des garanties accordées aux autorités douanières.

Pour information, Rubis Caribbean Holdings Inc. s'est engagé à nantir au bénéfice de la Société Générale les actions composant 100 % du capital de Rubis Energy Jamaica Limited, en garantie du prêt de 50 millions d'euros accordé par la Société Générale à

Vitogaz France. Le nantissement n'étant pas formellement signé au 31 décembre 2012, la garantie n'est pas mentionnée dans le tableau ci-dessus.

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*swap*, *cap*, *tunnel*) à hauteur de 271 millions d'euros, sur un total de 571 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2012, représentant 47 % de ce montant.

Dans le cadre de ses opérations d'acquisitions et de cessions de filiales, le Groupe est amené à accorder ou à recevoir des garanties de passif qui ne présentent aucune spécificité quant à leur durée ou à leur montant.

7.2 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS COMMERCIAUX

Obligations contractuelles au 31/12/2012 (en milliers d'euros)	Paiements dus par période			
	Total	Moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Dettes à long terme	585 037	107 251	473 356	4 429
Obligations en matière de location-financement	1 320	444	317	559
Contrats de location simple	5 855	1 785	3 211	859
Obligations d'achats irrévocables	86	66	20	
Autres obligations à long terme	1 591	245	487	859
TOTAL	593 889	109 791	477 391	6 706

Les engagements commerciaux pris par le Groupe ne sont pas significatifs.



7.3. INFORMATIONS RELATIVES AUX CO-ENTREPRISES

(en milliers d'euros)	SARA	Signalnor	Stocabu	Delta Rubis Petrol	ITC Rubis Terminal Antwerp	Total (100 %)
Résultat opérationnel	57 626	(241)	192	4 646	314	62 537
Résultat net	34 307	(174)	118	4 424	(848)	37 827
Actifs immobilisés	132 186	3 989	5 115	184 384	133 393	459 067
Actifs courants	302 437	759	14	4 642	3 288	311 139
Emprunts et dettes financières	5 092	700	810	18 166		24 768
Passifs courants	35 669	602	(58)	10 007	95 065	11 541

7.4. PARTIES LIÉES

7.4.1. TRANSACTIONS AVEC LES CO-ENTREPRISES

(en milliers d'euros)	SARA	Signalnor	Stocabu	ITC Rubis Terminal Antwerp
Actifs	21 703	142	233	
Passifs	9 368	69	77	45 500
Chiffre d'affaires	269 381	1 428	1 760	
Charges externes	141 040	367	430	
Charges d'intérêts				804

7.4.2. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève, pour la période, à 2 388 milliers d'euros et comprend aussi bien la rémunération due au titre de la Gérance de la société mère (2 146 milliers d'euros pour laquelle les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants) que celle due au titre des fonctions de direction dans les filiales (soit 242 milliers d'euros bruts). Le montant des jetons de présence revenant aux membres du Conseil de Surveillance de la société mère est de 104 milliers d'euros pour l'exercice 2012.

7.4.3. DROITS DES ASSOCIÉS COMMANDITÉS SUR LES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

La rémunération des associés commandités relève de l'article 56 des statuts. Les associés commandités perçoivent, pour chaque exercice social un dividende calculé en fonction de la performance boursière globale des actions de Rubis. Ce dividende est plafonné à un pourcentage du résultat net part du Groupe de l'année. Elle s'élève à 9 550 milliers d'euros pour l'année 2012.

7.4.4. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTREPRISES ASSOCIÉES

(en milliers d'euros)	Actifs	Passifs	Chiffre d'affaires	Charges externes
Norgal (montant pris à 100 %)	68	6 054	955	414

8. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE

L'offre de reprise déposée par le Groupe, relative à la branche d'activité stockage de la société Petroplus Raffinage Reichstett (Bas-Rhin), a été validée par le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg le 29 janvier 2013, avec une prise d'effet au 1^{er} février 2013.

Cette transaction concerne la partie sud du site de Reichstett, le terminal du Port aux Pétroles de Strasbourg et les pipelines de liaison entre les deux sites, avec une capacité globale de stockage de 500 000 m³, dont 368 000 m³ seront remis en service dans les trois prochaines années.

Cette reprise permettra :

- de sécuriser l'approvisionnement régional ;
- d'assurer le maintien de stocks stratégiques sur la zone. Un accord long terme a été conclu en ce sens avec la Sagess, qui assure la gestion des stocks stratégiques français ;

- de relancer une activité de chargement de camions-citernes à destination du nord et de l'ouest de l'agglomération strasbourgeoise.

Dans ce cadre, le Groupe reprendra 8 salariés et investira 36,5 millions d'euros sur 5 ans, correspondant aux travaux de dépollution, de démantèlement, de mise en conformité et de modernisation des installations.

Rubis est déjà présent sur le complexe logistique du Port de Strasbourg, à travers un dépôt de stockage de produits chimiques et le contrôle de la société SES (stockage de produits pétroliers), dont Rubis Terminal est actionnaire majoritaire aux côtés d'opérateurs pétroliers.

Cette nouvelle entité sera consolidée selon la méthode de l'intégration globale au cours du premier semestre 2013.



9.2

COMPTES SOCIAUX 2012, ANNEXE ET AUTRES INFORMATIONS

9.2	Bilan au 31 décembre 2012	186
9.2	Compte de résultat au 31 décembre 2012	187
9.2	Tableau de flux de trésorerie	188
9.2	Annexe des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2012	189
9.2	Tableau des filiales et participations	194
9.2	Propriétés immobilières, usines et équipements	195
9.2	Inventaire des valeurs mobilières	197
9.2	Résultats financiers de Rubis au cours des cinq derniers exercices	198
9.2	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux	199
9.2	Nantissements d'actifs	201
9.2	Nantissements d'actions des filiales nanties	202



Il faut se fixer des buts
avant de pouvoir
les atteindre.

Michael Jordan
Basketteur

9.2 COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	Brut	Amortissements ou provisions	NET 2012	Net 2011	Net 2010
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles et corporelles		1 496	640	856	749	714
Participation et titres relevant du régime des plus-values à long terme	3.1	521 712		521 712	461 920	332 767
Autres immobilisations financières	3.2	543		543	599	745
Total (I)		523 751	640	523 111	463 268	334 226
Actif circulant						
Autres créances	3.4	156 829		156 829	140 685	182 724
Valeurs mobilières de placement	3.3	60 401	377	60 024	66 119	133 617
Disponibilités		80 011		80 011	65 912	448
Charges constatées d'avance		172		172	111	129
Total (II)		297 413	377	297 036	272 827	316 918
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		821 164	1 017	820 147	736 095	651 144

PASSIF

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2012	2011	2010
Capitaux propres				
Capital social		81 070	76 012	70 348
Primes d'émission		542 440	477 676	403 506
Réserve légale		8 107	7 601	7 035
Réserve indisponible		1 763	1 763	1 763
Autres réserves		94 626	94 626	94 626
Report à nouveau		23 697	17 412	5 405
Bénéfice de l'exercice		64 693	57 107	62 020
Total (I)	3.5	816 396	732 197	644 703
Provisions pour risques et charges (II)	3.6	1 038	1 038	1 053
Dettes				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3.7	176	162	2 080
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.7	456	89	1 589
Dettes fiscales et sociales	3.7	1 713	2 463	1 665
Autres dettes	3.7	368	146	54
Total (III)		2 713	2 860	5 388
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		820 147	736 095	651 144



COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

(en milliers d'euros)	Référence annexe	2012	2011	2010
Produits d'exploitation				
Prestations de services		4 156	4 085	4 028
Autres produits		3	46	0
Chiffre d'affaires net		4 159	4 131	4 028
Autres achats et charges externes				
Autres achats et charges externes		3 313	3 344	2 473
Impôts, taxes et versements assimilés		164	165	117
Frais de personnel		2 186	1 897	1 827
Dotations aux amortissements sur immobilisations		101	78	62
Dotations et reprises de provisions sur actif circulant				
Dotations et reprises de provisions pour litiges	4.1		(14)	(26)
Autres charges		2 275	2 214	2 165
Excédent brut d'exploitation		(1 504)	(1 275)	(389)
Résultat d'exploitation				
Résultat d'exploitation		(3 880)	(3 553)	(2 590)
Produits financiers de participation				
Produits financiers de participation		62 091	55 226	58 317
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		1 079	761	1 450
Autres intérêts		2 693	3 948	760
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		278	318	267
Dotations aux provisions financières			(434)	
Reprises de provisions financières		57		49
Intérêts et charges assimilées		(845)	(921)	(620)
Résultat financier		65 353	58 898	60 223
Résultat courant avant impôts				
Résultat courant avant impôts		61 473	55 345	57 633
Résultat exceptionnel				
Résultat exceptionnel	4.2	(34)	65	3 863
(Charge)/produit d'impôt sur les bénéfices				
(Charge)/produit d'impôt sur les bénéfices	4.3	3 254	1 697	524
RÉSULTAT NET TOTAL		64 693	57 107	62 020

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Activité opérationnelle			
Résultat de l'exercice	64 693	57 107	62 020
Amortissements et provisions	44	498	(85)
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	33	5	(3 863)
Capacité d'autofinancement (a)	64 770	57 610	58 072
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement d'exploitation (b) :	(16 364)	41 447	(146 147)
- Créances d'exploitation	(16 204)	42 057	(146 985)
- Dettes d'exploitation	(160)	(610)	838
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (a + b) (I)	48 406	99 057	(88 075)
Activité investissement			
Cession des titres Lasfargaz ⁽¹⁾			4 995
Acquisitions de participations de l'exercice en cours :			
- Branche stockage ⁽²⁾	(59 792)	(56 653)	
- Branche Rubis Énergie ⁽³⁾		(72 500)	
Autres	(189)	28	(173)
Trésorerie affectée aux investissements (II)	(59 981)	(129 125)	4 822
Cash-flow généré par l'activité (I + II)	(11 575)	(30 068)	(83 253)
Financement			
Augmentation (diminution) des dettes financières	15	(1 918)	52
Augmentation des capitaux propres	70 328	80 400	196 143
Dividende mis en paiement	(50 821)	(50 014)	(36 224)
Trésorerie résultant du financement (III)	19 522	28 468	159 971
VARIATION GLOBALE DE LA TRÉSORERIE (I + II + III)	7 947	(1 600)	76 718
Trésorerie disponible au début de la période	132 465	134 065	57 347
Variation globale de la trésorerie	7 947	(1 600)	76 718
Trésorerie disponible à la fin de la période	140 412	132 465	134 065
Dettes financières	(177)	(162)	(2 080)
Trésorerie nette de dettes financières à la fin de la période	140 235	132 303	131 985

(1) Reclassement interne au Groupe.

(2) Augmentation du capital de Rubis Terminal.

(3) Augmentation du capital de Vitogaz.



ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012

SOMMAIRE DES NOTES

1.	Présentation de la Société	189
2.	Règles et méthodes comptables	189
3.	Notes relatives à certains postes du bilan	190
4.	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	193
5.	Autres informations	194

1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le groupe Rubis exerce deux activités dans le domaine de l'énergie :

- l'activité Rubis Terminal, stockage de produits liquides, à travers sa filiale Rubis Terminal (anciennement Compagnie Parisienne des Asphaltes) et les sociétés que celle-ci détient dans le stockage de produits pétroliers, d'engrais, de produits chimiques et agroalimentaires ;
- l'activité Rubis Énergie, négoce et distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et de produits pétroliers.

2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2012 sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes annuels de la société Rubis sont présentés en euros.

Cette présentation des comptes appelle, en outre, les précisions suivantes :

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la méthode linéaire sur le plan suivant :

	Durée
Immobilisations incorporelles	1 à 5 ans
Agencements et installations	4 à 10 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Mobilier	4 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans

2.2. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Il est notamment tenu compte pour la détermination de la valeur d'usage des différents éléments incorporels reconnus au moment de l'acquisition des titres et dont la valeur est suivie chaque année.

2.3. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été enregistrées à leur coût d'acquisition. En cas de cessions concernant des titres de même nature conférant les mêmes droits, le prix de revient des titres cédés a été déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

À la clôture de chaque exercice, une provision pour dépréciation est enregistrée si la valeur comptable est supérieure :

- pour les titres cotés, ou titres d'OPCVM à la valeur du marché ;
- pour les titres de créances négociables, à leur valeur probable de réalisation.

2.4. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Le montant des indemnités de fin de carrière acquises par les salariés de Rubis est de 101 milliers d'euros, charges sociales comprises. L'évaluation a été réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées.

2.5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Il est constitué par les redevances de gestion perçues des filiales.

2.6. CALCUL DE L'IMPÔT

La ventilation de la charge d'impôt se fait entre impôt sur résultat courant et impôt sur résultat exceptionnel.

3. NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

3.1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en milliers d'euros)	VALEUR NETTE AU 31/12/2012	Valeur nette au 31/12/2011	Valeur nette au 31/12/2010
Titres de participations	521 712	461 920	332 767
Provisions sur titres			
TOTAL	521 712	461 920	332 767

L'augmentation du montant des titres de participation en 2012, soit 59 792 milliers d'euros, est liée à l'augmentation de capital intervenue dans la filiale Rubis Terminal.

3.2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement aux actions propres et aux dépôts versés.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 juin 2007 a autorisé le Collège de la Gérance, avec faculté de délégation, à

faire racheter par la Société ses propres actions, en vue d'assurer la liquidité ou l'animation du marché du titre Rubis dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement.

Au 31 décembre 2012, Rubis possède 9 025 actions Rubis pour un prix d'achat de 439 milliers d'euros. Ce montant figure en « Autres immobilisations financières » pour une valeur nette de 439 milliers d'euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

3.3. PORTEFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2012, le portefeuille des valeurs mobilières de placement s'élève à 60 401 milliers d'euros en valeur brute et 60 025 milliers d'euros en valeur nette :

(en milliers d'euros)	VALEUR BRUTE AU 31/12/2012	Valeur de marché * au 31/12/2012	Valeur brute au 31/12/2011	Valeur brute au 31/12/2010
SICAV	9 922	9 922	17 930	78 499
Actions	2	2	2	2
Titres de créances négociables				10 650
Fonds communs de placement	37 344	36 968	36 567	33 129
Intérêts à recevoir sur fonds communs de placement	13 133	13 133	12 054	11 161
Intérêts à recevoir sur titres de créances négociables				176
TOTAL	60 401	60 025	66 553	133 617

* Valeur de marché définitive au 31 décembre 2012.

Les placements en fonds communs de placement ont fait l'objet d'une dépréciation de 377 milliers d'euros correspondant à l'écart entre leur valeur d'acquisition et leur valeur de marché au 31 décembre 2012.

Les éléments présentés en titres de créances négociables au titre de l'année 2010 répondent à la définition de comptes à terme. Ils ont par conséquent été reclassés en disponibilités au 1^{er} janvier 2011.

3.4. CRÉANCES

3.4.1. ÉTAT DES ÉCHÉANCES

(en milliers d'euros)	À moins d'1 an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Autres créances	156 829	-	-



3.4.2. LES AUTRES CRÉANCES D'UN MONTANT DE 156 829 MILLIERS D'EUROS SONT ESSENTIELLEMENT CONSTITUÉES DE CRÉANCES SUR LE TRÉSOR PUBLIC FRANÇAIS ET DE CRÉANCES INTRAGROUPES :

- 156 076 milliers d'euros de créances intragroupes ;
- 400 milliers d'euros de créances sur le Trésor Public français ;
- 353 milliers d'euros de créances diverses.

3.5. CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	2012	2011	2010
Capitaux propres au début de l'exercice	732 197	644 703	422 764
Augmentation du capital social	5 058	5 664	16 239
Augmentation de la prime d'émission	64 764	74 170	178 280
Dotation à la réserve légale	506	566	1 624
Distribution de dividende	(50 822)	(44 331)	(31 472)
Rémunération des associés commandités		(5 682)	(4 752)
Résultat de l'exercice	64 693	57 107	62 020
CAPITAUX PROPRES À LA FIN DE L'EXERCICE	816 396	732 197	644 703

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 32 427 973 actions entièrement libérées (30 404 825 au 31 décembre 2011) de 2,5 euros chacune et s'élève à 81 070 milliers d'euros.

Pour mémoire, le Collège de la Gérance, réuni le 8 juillet 2011, a ramené la valeur nominale de chaque action de 5 euros à 2,5 euros.

Les différentes opérations sur capital intervenues au cours de la période sont reprises dans le tableau ci-après.

	Nombre d'actions	Capital social (en milliers d'euros)	Primes (en milliers d'euros)
Au 1^{er} janvier 2012	30 404 825	76 012	477 676
Paiement du dividende en actions	975 939	2 440	30 888
Levée de stock-options	142 200	355	3 145
Actions gratuites	98 634	247	(247)
Plan Épargne Entreprise	56 375	141	1 663
Paceo	750 000	1 875	30 305
Frais sur augmentations de capital			(484)
Imputation sur la réserve légale			(506)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	32 427 973	81 070	542 440

En juillet 2011, le Groupe a signé une convention de ligne de capital avec la Société Générale pour une période de 24 mois et dans la limite autorisée de 1 652 000 actions. Le prix de souscription est basé sur le cours de bourse (moyenne pondérée des 3 jours précédant l'émission) diminué d'une décote de 5 %.

Depuis sa signature, cette convention a donné lieu à l'émission de 800 000 actions nouvelles (dont 50 000 sur l'année 2011).

Les modalités des plans d'option de souscription d'actions et d'actions gratuites en cours au 31 décembre 2012 sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. Suite à la division par deux de la valeur nominale des actions décidée en juillet 2011, le nombre d'actions susceptibles d'être souscrites dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions ainsi que le nombre d'actions gratuites susceptibles d'être acquises ont été multipliés par deux et le prix d'exercice des options et les conditions de cours de ces plans ont été réajustés au centième d'euro inférieur.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options caduques ou annulées au 31/12/2012	Nombre d'options exercées au 31/12/2012	Nombre d'options attribuées en 2012	Nombre d'options non exercées au 31/12/2012
19 janvier 2004	37 815	13,42		13 635		24 180
29 juillet 2004	4 978	15,88		4 978		
12 juillet 2005	6 487	22,41		2 107		4 380
27 juillet 2006	344 980	24,97	21 383	323 597		
29 août 2007	8 314	28,07				8 314
12 février 2008	24 732	25,45		24 732		
4 juin 2008	10 392	27,45		10 392		
22 juillet 2009	748 176	24,06	14 548	62 293		671 335
28 avril 2011	77 800	39,52				77 800
9 juillet 2012		37,60			532 060	532 060
TOTAL	1 263 674		35 931	441 734	532 060	1 318 069

Le 22 juillet 2009, le Collège de la Gérance a décidé de décaler d'un an l'ouverture des périodes d'exercice des options du plan du 29 août 2007.

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'options	Options en circulation		Options exerçables	
		Date limite d'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Nombre d'options	Prix d'exercice (en euros)
19 janvier 2004	24 180	18/01/2014	13,42	24 180	13,42
12 juillet 2005	4 380	11/07/2015	22,41	4 380	22,41
29 août 2007	8 314	28/08/2013	28,07	8 314	28,07
22 juillet 2009	671 335	21/07/2014	24,06	671 335	24,06
28 avril 2011	77 800	27/04/2016	39,52		39,52
9 juillet 2012	532 060	08/07/2017	37,60		37,60
TOTAL	1 318 069			708 209	

ACTIONS GRATUITES

Date du Collège de la Gérance	Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	Nombre d'actions caduques ou annulées au 31/12/2012
22 juillet 2009	5 614	2 080
28 avril 2011	11 200	
9 juillet 2012	189 849	
18 juillet 2012	1 400	
18 septembre 2012	3 500	
TOTAL	211 563	2 080

3.6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision couvrant l'appréciation de risques dans le cadre de litiges liés à la cession, en 2006, des titres de la société IPEM, est inscrite au bilan au 31 décembre 2012 pour un montant de 1 038 milliers d'euros.



3.7. CHARGES À PAYER

Les charges à payer s'élèvent à 1 036 milliers d'euros dont 169 milliers d'euros concernent des fournisseurs, 176 milliers d'euros les intérêts courus et 690 milliers d'euros les dettes fiscales et sociales. Ces charges à payer ont le caractère de charges d'exploitation et de charges financières.

Toutes les dettes inscrites au bilan ont des échéances inférieures à un an.

Par ailleurs, comme en 2011, les dettes fournisseurs qui figurent au bilan pour un montant de 287 milliers d'euros ont toutes une échéance inférieure à 3 mois.

3.8. ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

Créances	156 076
Dettes	369
Produits de participations	62 091
Produits financiers et charges financières nets	1 409

4. NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel, soit 34 milliers d'euros, correspond essentiellement aux cessions d'immobilisations corporelles.

4.2. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

(en milliers d'euros)	Assiette	Taux	Impôt brut	Crédit	Impôt net
IS sur résultat courant au taux de droit commun	2 096	36,10 %	757	(204)	553
IS calculé sur frais relatifs aux augmentations de capital imputés sur la prime d'émission	757	36,10 %	274	-	274
Produit d'impôt lié à l'intégration fiscale			(4 081)	-	(4 081)

Rubis bénéficie du régime fiscal des sociétés mères et filiales, qui prévoit l'exonération des dividendes versés par les filiales, dans les conditions prévues par la loi de finances pour 2001.

À compter du 1^{er} janvier 2001, Rubis a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale Rubis Terminal. À compter du 1^{er} janvier 2006, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir la filiale de Rubis, Vitogaz, ainsi que ses filiales Rubis Antilles Guyane, SIGL, HP Trading, Sicogaz et Starogaz. À compter du 1^{er} janvier 2011, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir les filiales de Vitogaz, Frangaz et ViTO Corse.

À compter du 1^{er} janvier 2012, le périmètre d'intégration a été élargi pour accueillir les filiales Société Antillaise des Pétroles Rubis, Rubis Guyane Française et Rubis Caraïbes Françaises.

Dans le cadre de ces conventions, chaque société calcule son impôt comme en l'absence d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'IS.

Rubis est la société mère du groupe d'intégration fiscale.

La convention de répartition de l'impôt est la suivante :

- les charges d'impôts sont supportées par les sociétés comme en l'absence d'intégration fiscale ;

- les économies d'impôts réalisées par le Groupe sont constatées en résultat par la société mère ;
- les économies d'impôts ne sont pas réallouées aux filiales sauf éventuellement en cas de sortie du Groupe.

4.3 ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

Conformément à la loi de finances rectificative pour 2004, les réserves spéciales des plus-values à long terme existantes avant le 1^{er} janvier 2004 ont perdu leur statut particulier : elles cessent d'être incorporables au capital ou de pouvoir servir à apurer des pertes.

Les sociétés étaient tenues de les libérer durant l'année 2005 contre le paiement d'une taxe exceptionnelle de 2,5 % tenant lieu de complément d'impôt sur les sociétés jusqu'à présent. Cette taxe s'élevait pour Rubis à 2 403 milliers d'euros, à la place d'un impôt complémentaire qui aurait dû être supporté pour 15 513 milliers d'euros en cas de distribution de ses réserves spéciales avant la parution de la loi de finances rectificative pour 2004.

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1. EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2012 est de 12 personnes.

5.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNÉS

(en milliers d'euros)	Filiale	Sous-filiale
Lettre d'intention	Kelsey Rubis Terminal	1 364 463

ENGAGEMENTS REÇUS

Rubis dispose de lignes de crédit confirmées non utilisées pour un montant de 210,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

5.3. RÉMUNÉRATION ALLOUÉE AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération de la Gérance relève de l'article 54 des statuts. Elle s'élève pour l'exercice 2012 à 2 146 milliers d'euros. Les charges sociales correspondantes sont entièrement supportées par les gérants.

Le montant des jetons de présence versé aux membres du Conseil de Surveillance est de 104 milliers d'euros.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales : 50 % au moins de capital détenu par Rubis.

(en milliers d'euros)	Vitogaz SA	Rubis Terminal SA	Kelsey*	Coparef SA
Capital	260 000	6 863	1	40
Capitaux propres autres que le capital	95 773	171 683	3 960	173
Subventions d'investissement et provisions réglementées	34 010	5 424		
Quote-part du capital détenu	100,00 %	99,24 %	100,00 %	99,97 %
Valeur brute comptable des titres détenus	322 503	199 171	4	34
Valeur nette comptable des titres détenus	322 503	199 171	4	34
Prêts et avances consentis par Rubis et non remboursés	124 000	25 334		2
Montant des cautions et avals donnés par la Société		463	1 364	
Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	142 505	319 935	91 478	
Résultat net du dernier exercice clos	27 245	25 352	4 006	(4)
Dividendes encaissés par Rubis au cours de l'exercice 2012	34 320	24 915	2 856	

* Les comptes de la Société sont tenus en USD. Les taux de conversion suivants ont été retenus :

- Capitaux propres : taux de clôture (1 € = 1,3194 \$) ;
- Chiffre d'affaires et résultat net : taux moyen (1 € = 1,2856 \$).



PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

Le groupe Rubis détient en propriété ses établissements industriels (bâtiments, réservoirs, équipements) exception faite, dans la branche Rubis Terminal, de certains terrains portuaires pris en concession auprès des autorités portuaires de Rouen, Dunkerque, Strasbourg et Brest.

Les informations concernant ces propriétés immobilières sont fournies dans le tableau ci-après.

RUBIS TERMINAL

Les propriétés immobilières de cette branche d'activité sont des dépôts situés en France, en Belgique et aux Pays-Bas, ayant tous pour objet le stockage de produits liquides.

Sociétés	Sites	Terrains	Immobilier, bacs et bâtiments
Rubis Terminal	Rouen (76)	Propriété et concession	Propriété
	Dunkerque (59)	Concession	Propriété
	Salaise-sur-Sanne (38)	Concession	Propriété
	Villeneuve-la-Garenne (92)	Propriété	Propriété
	Village Neuf (68)	Propriété et concession	Propriété
	Strasbourg (67)	Concession	Propriété et concession
SES	Strasbourg (67)	Concession	Propriété
SDSP	Saint-Priest (69)	Propriété	Propriété
StockBrest	Brest (29)	Propriété	Propriété
		et convention d'affermage	et convention d'affermage
ITC Rubis Terminal Antwerp	Anvers (Belgique)	Concession	Propriété
Rubis Terminal BV	Rotterdam (Pays-Bas)	Concession	Propriété
DPLC	Ajaccio (Corse)	Propriété	Propriété
	Bastia (Corse)	Baux	Propriété
Delta Rubis Petrol	Ceyhan (Turquie)	Propriété	Propriété

RUBIS ÉNERGIE

Pays	Sites	Activité
FRANCE	Vitogaz, HP Trading et Starogaz <i>La Défense (92)</i>	Trading, et distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) - 7 dépôts relais de GPL (terrains en location)
	Frangaz <i>La Défense (92)</i> <i>Port-la-Nouvelle (11)</i> <i>Sillery (51)</i>	Distribution de GPL (bouteilles) - 2 dépôts et 1 centre emplisseur de bouteilles
	Sicogaz <i>Quéven (56)</i> <i>Brûlon (72)</i>	Dépôts de stockage de GPL - 2 dépôts dont 1 en pleine propriété
	Sigalnor (JV) <i>Le Havre (76)</i> <i>Hauconcourt (57)</i> <i>Saint-Marcel (27)</i>	Dépôts de stockage et centre emplisseur de GPL - 1 centre emplisseur de bouteilles sur terrain du Port Autonome - 1 dépôt sur terrain en pleine propriété - 1 dépôt sur terrain en location
	ViTO Corse <i>Bastia (20)</i>	Distribution de produits pétroliers - 41 stations-service dont 4 sur terrains en pleine propriété
	Rubis Antilles Guyane <i>Abymes (Guadeloupe)</i> <i>Kourou (Guyane française)</i>	Distribution produits pétroliers et de GPL : - 52 stations-service dont 46 sur terrains en pleine propriété - 2 dépôts de bitumes dont 1 sur terrain en pleine propriété - 2 dépôts de produits blancs dont 1 sur terrain en pleine propriété - 3 dépôts aviation en JV
	Société Antillaise des Pétroles Rubis <i>Fort-de-France (Martinique)</i>	Distribution de produits pétroliers - 20 stations-service dont 19 sur terrains en pleine propriété
	Rubis Guyane Française <i>Cayenne (Guyane française)</i>	Distribution de produits pétroliers - 6 stations-service sur terrains en pleine propriété - 1 dépôt aviation en JV
	Stocabu <i>(Guadeloupe)</i>	Dépôt de stockage de GPL (terrain du Port Autonome)
	SIGL <i>(Guadeloupe)</i>	Centre emplisseur de GPL (terrain du Port Autonome)
EUROPE	Vitogaz Deutschland <i>Oldenburg</i>	Distribution de GPL (vrac et GPL-carburant) - 2 dépôts de GPL dont 1 en JV
	Vitogas España <i>Barcelone - Tarragone - Totana - Sober - Puig Reig</i>	Distribution de GPL (vrac et GPL-carburant) - 4 dépôts de GPL dont 3 sur terrains loués
	Vitogaz Switzerland <i>Cornaux - Niederhasli - Wintherthur - Rancate</i>	Distribution de GPL (bouteilles, vrac et GPL-carburant) - 4 dépôts de GPL et 3 centres emplisseurs de bouteilles
	Fuel Supplies C. I. <i>Guernesey - Jersey</i>	Distribution de produits pétroliers - 29 stations-service - 2 dépôts de produits blancs - 2 dépôts aviation
AFRIQUE	Easigas South Africa (Pty) <i>Johannesburg, Durban, Port Elisabeth, Cape Town, Nigel, East-London, Bloemfontein, Kimberley, Nelspruit</i>	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - 7 dépôts de GPL et 8 centres emplisseurs de bouteilles
	Easigas Botswana (Pty) <i>Phakalane, Serule</i>	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - 2 dépôts de GPL et 2 centres emplisseurs de bouteilles
	Vitogaz Maroc <i>Casablanca</i>	Distribution de GPL en vrac
	Lasfargaz <i>Jorf Lasfar</i>	Terminal d'importation de GPL sur terrains en pleine propriété
	Vitogaz Madagascar <i>Antananarivo</i> <i>Mahajanga</i>	Distribution de GPL (bouteilles et vrac) - 1 terminal d'importation de GPL avec centre emplisseur de bouteilles - 1 second dépôt avec centre emplisseur de bouteilles
	Vitogaz Comores <i>Moroni (Grande Comore)</i>	Distribution de GPL (bouteilles)



Pays	Sites	Activité
BERMUDES	Rubis Energy Bermuda <i>Saint-Georges</i>	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> - 12 stations-service dont 2 sur terrains en pleine propriété - 2 dépôts de produits blancs dont 1 avec dépôt GPL et centre emplisseur de bouteilles
	Rubis Latin America Shipping <i>Saint-Georges</i>	Transport maritime de produits pétroliers y compris GPL
CARAÏBES	Rubis Eastern Caribbean <i>La Barbade</i>	Trading de produits pétroliers y compris GPL
	Rubis West Indies <i>Antigua, la Barbade, la Dominique, Grenade, Guyana, St Kitts & Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinidad</i>	Distribution de produits pétroliers y compris GPL <ul style="list-style-type: none"> - 66 stations-service dont 33 sur terrains en pleine propriété - 5 dépôts de stockage de produits blancs dont 1 avec dépôt de GPL et 3 avec dépôts de GPL et centre emplisseur de bouteilles - 2 dépôts de GPL dont 1 avec centre emplisseur de bouteilles - 6 dépôts aviation dont 3 en pleine propriété et 3 en JV
	Rubis Western Caribbean <i>Bahamas, îles Caïmans, îles Turques-et-Caïques</i>	Distribution de produits pétroliers <ul style="list-style-type: none"> - 39 stations-service dont 9 sur terrains en pleine propriété - 6 dépôts de stockage de produits blancs - 4 dépôts aviation dont 3 en pleine propriété et 1 en JV

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES

	Nombre de parts ou d'actions	Valeur nette au 31/12/2012 (en milliers euros)
I - Actions et parts sociales		
Titres de participations français :		
Coparef	2 494	34
Cofidevic	1	
Rubis Terminal	446 603	199 171
Vitogaz	10 399 995	322 503
Titres de participations étrangers :		
Kelsey	1 000	4
TOTAL TITRES DE PARTICIPATIONS		521 712
II - OPCVM :		
SICAV SG Monétaire Plus	379	8 978
SICAV CPR Cash	42	944
Autres :		
Fonds AGIPI		16 457
Fonds Open Capital		24 221
Fonds Republic Evolution		3 988
FCP Union Monecourt 3D		3 564
FCP BNP Paribas Cash Invest		1 871
Actions diverses		2
TOTAL OPCVM ET ASSIMILÉS		60 025

RÉSULTATS FINANCIERS DE RUBIS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	51 481	54 109	70 348	76 012	81 070
Nombre d'actions émises*	10 296 269	10 821 744	14 069 575	30 404 825	32 427 973
Résultat global des opérations effectuées					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 218	3 964	4 028	4 085	4 156
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	26 038	25 664	61 483	55 907	61 483
(Charge)/Produit d'impôt sur les bénéfices	43	571	524	1 697	3 254
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	27 934	28 462	62 020	57 107	64 693
Montant des bénéfices distribués aux associés	27 282	36 224	50 013	50 821	71 349**
Résultat des opérations réduit à une seule action* (en euros)					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	2,53	2,42	4,41	1,89	2,00
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	2,71	2,63	4,41	1,88	1,99
Dividende attribué à chaque action	2,65	2,85	3,05	1,67	1,84**
Personnel					
Nombre de salariés	8	8	8	11	12
Montant de la masse salariale	954	947	953	1 373	1 245
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	507	493	548	658	769

* En date du 8 juillet 2011, le Collège de la Gérance a divisé par deux la valeur nominale de chaque action, la ramenant de 5 euros à 2,5 euros.

** Montant proposé à l'AGM du 7 juin 2013.



HONORAIRES DES CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

MAZARS						
(en milliers d'euros)	Montant HT			%		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	276	235	235	32,4 %	19,2 %	20,0 %
Filiales intégrées globalement	576	618	494	67,6 %	50,5 %	42,0 %
Rubis Énergie	495	544	420			
Rubis Terminal	81	74	74			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	0	371	448	0,0 %	30,3 %	38,0 %
Rubis Énergie	0	301	374			
Rubis Terminal	0	70	73			
Sous-total	852	1 224	1 177	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social	20					
Autres						
Sous-total	20					
TOTAL	872	1 224	1 177	100 %	100 %	100 %

SCP MONNOT & GUIBOURT						
(en milliers d'euros)	Montant HT			%		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur	138	120	110	57,7 %	58,3 %	61,1 %
Filiales intégrées globalement	101	86	70	42,3 %	41,7 %	38,9 %
Rubis Énergie	56	47	40			
Rubis Terminal	45	39	30			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement						
Rubis Énergie						
Rubis Terminal						
Sous-total	239	206	180	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	239	206	180	100 %	100 %	100 %

(en milliers d'euros)	AUTRES					
	Montant HT			%		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Audit						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	375	310	68	100 %	93 %	39 %
Rubis Énergie	369	287	58			
Rubis Terminal	6	23	10			
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes						
Émetteur						
Filiales intégrées globalement	0	25	107	0 %	7 %	61 %
Rubis Énergie		25	107			
Rubis Terminal						
Sous-total	375	335	175	100 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
Juridique, fiscal, social						
Autres						
Sous-total						
TOTAL	375	335	175	100 %	100 %	100 %



NANTISSEMENTS D'ACTIFS

(en milliers d'euros)	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Dettes garanties	Montant d'actif nanti (a)	Total du poste d'actif en valeur brute (b)	% a/b
Sur immobilisations corporelles						
Vitogaz Maroc	05/11/2009	05/11/2029	374	720		
Total Vitogaz Maroc			374	720	11 655	6 %
Delta Rubis Petrol	15/09/2008	15/09/2017	11 354	21 317		
Total Delta Rubis Petrol (données communiquées en quote-part du Groupe)			11 354	21 317	112 238	19 %
Sur immobilisations financières						
Vitogaz ⁽¹⁾	31/01/2008	30/06/2013	5 418	9 449		
Vitogaz ⁽²⁾	15/12/2008	30/06/2013	7 556	23 000		
Vitogaz ⁽³⁾	21/09/2011	31/10/2014	40 000	79 635		
Total Vitogaz			52 974	112 084	654 618	17 %
Rubis Antilles Guyane ⁽⁴⁾	12/12/2011	25/07/2018	8 280	6 742		
Total Rubis Antilles Guyane			8 280	6 742	11 712	58 %
Rubis Terminal ⁽⁵⁾	01/01/2008	16/03/2014	15 000	45 072		
Total Rubis Terminal			15 000	45 072	170 228	26 %
TOTAL DES DETTES GARANTIES			87 982			

Les actifs nantis représentent 9 % du bilan consolidé de Rubis au 31 décembre 2012.

	Nombre d'actions nanties	% du capital nanti
<i>Filiales nanties</i>		
(1) Vitogas España	672 269	100 %
(2) Fuel Supplies Channel Islands Ltd	6 506 000	100 %
(3) Rubis Eastern Caribbean	1 000	100 %
(4) Société Antillaise des Pétroles Rubis	35 000	100 %
(5) Rubis Terminal BV	37 720	100 %

NANTISSEMENTS D' ACTIONS DES FILIALES NANTIES

VITOGAS ESPAÑA

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% du capital nanti
Vitogaz	Société Générale	31/01/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	672 269	100 %
TOTAL					672 269	100 %

FUEL SUPPLIES CHANNEL ISLANDS LTD

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% du capital nanti
Vitogaz	Société Générale	15/12/2008	30/06/2013	Remboursement total de l'emprunt	6 506 000	100 %
TOTAL					6 506 000	100 %

RUBIS EASTERN CARIBBEAN

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% du capital nanti
Vitogaz	Société Générale	21/09/2011	31/10/2014	Remboursement total de l'emprunt	1 000	100 %
TOTAL					1 000	100 %

SOCIÉTÉ ANTILLAISE DES PÉTROLES RUBIS

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% du capital nanti
Rubis Antilles Guyane	Natixis LCL	12/12/2011	25/07/2018	Remboursement total de l'emprunt	35 000	100 %
TOTAL					35 000	100 %

RUBIS TERMINAL BV

Nom de l'actionnaire inscrit au nominatif pur	Bénéficiaire	Date de départ du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties de l'émetteur	% du capital nanti
Rubis Terminal	BNP Paribas	01/01/2008	16/03/2014	Remboursement total de l'emprunt	37 720	100 %
TOTAL					37 720	100 %



ENGAGEMENTS DONNÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2012
Dettes garanties par des sûretés réelles	87 982
Dettes garanties par des avals, cautions et autres garanties	72 991
Avals, cautions et autres garanties donnés	167 062
TOTAL	328 035

ENGAGEMENTS REÇUS

(en milliers d'euros)	31/12/2012
Avals, cautions et autres garanties reçus	8 809
Lignes de crédit confirmées	257 215
TOTAL	266 024

Le Groupe a mis en place des contrats de protection de taux (*cap*, *swap*, *tunnel*) à hauteur de 271 millions d'euros (incluant 10 millions d'euros d'instruments non éligibles à la comptabilité de couverture) sur un total de 571 millions d'euros d'endettement à taux variable au 31 décembre 2012, représentant 47 % de ce montant.

9.3

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



9.3.1	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	206
9.3.2	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	208
9.3.3	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	210

A referee in a yellow shirt and black shorts is shown in profile, holding a yellow card high in his right hand. He is wearing a FIFA referee patch and a red armband. The background is a green football pitch.

Je ne joue pas contre
une équipe en particulier,
je joue pour me battre
contre l'idée de perdre.

Éric Cantona
Footballeur
et acteur

9.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

9.3.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- comme indiqué aux notes 2.10 et 4.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les écarts d'acquisitions font l'objet d'un test de perte de valeur au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » ;
- dans le cadre de nos travaux, nous avons procédé à l'analyse de la méthodologie adoptée et de sa mise en œuvre et apprécié le caractère raisonnable des appréciations retenues ;
- nous avons examiné les modalités de constitutions des « Autres provisions » et des « Engagements envers le personnel » ainsi que les hypothèses retenues pour les évaluer ;
- nous nous sommes assurés que ces provisions sont constituées conformément aux principes décrits dans les notes 2.19 et 2.20 de l'Annexe aux comptes consolidés et nous avons revu le caractère approprié des informations figurant dans les notes 4.11 et 4.12.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 22 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Monnot'.

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Daniel Escudeiro'.

Daniel Escudeiro

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sardet'.

Pierre Sardet

MAZARS

9.3.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RUBIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Collège de la Gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Collège de la Gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.



Nous avons par ailleurs vérifié l'application des dispositions de l'article 56 des statuts relatives à la détermination des droits des associés commandités aux résultats de l'exercice.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 22 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS

9.3.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance :

1. Contrat de rétrocession de marques conclu avec Vitogaz

Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2012 a autorisé la signature d'un contrat de rétrocession de marques entre votre Société et Vitogaz. Ce contrat, signé le 20 juin 2012, a pour objectif la rétrocession par Vitogaz à votre Société de la propriété pleine et entière des marques contenant la dénomination « Rubis ». La rétrocession est consentie moyennant le dédommagement à Vitogaz des frais engagés lors des dépôts des marques.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le montant comptabilisé par votre Société en application de ce contrat est une charge de 26 milliers d'euros.

Personnes concernées

Jacques RIOU (Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis, Président du Conseil d'Administration de Vitogaz).

2. Contrat de mise à disposition gratuite de marques conclu avec Vitogaz

Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2012 a autorisé la signature d'un contrat de mise à disposition gratuite de marques par la Société à Vitogaz. Ce contrat a pour objet la mise à disposition gratuite à Vitogaz, de marques comportant la dénomination « Rubis » sur l'ensemble des territoires où celles-ci ont été enregistrées/déposées.

Ce contrat a été signé le 20 juin 2012 pour une durée de 5 ans renouvelables pour la même durée et aux mêmes conditions, à la demande de Vitogaz SA.

Cette convention n'a pas d'effet sur les comptes de votre Société au titre de l'exercice 2012.

Personnes concernées

Jacques RIOU (Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis, Président du Conseil d'Administration de Vitogaz).

3. Avenant n° 2 à la convention d'intégration fiscale du 09 juin 2006

Le Conseil de Surveillance du 31 août 2012 a autorisé la signature d'un avenant à la convention d'intégration fiscale du 9 juin 2006. La convention d'intégration fiscale du 9 juin 2006, modifiée par l'avenant n° 1 du 9 septembre 2011, a été modifiée par l'avenant n° 2 signé le 3 septembre 2012 pour prendre en compte l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale, dont votre Société est société mère, de sociétés Rubis Caraïbes Françaises, Rubis Guyane Française et la Société Antillaise des Pétroles Rubis.

Les modalités de la convention d'intégration fiscale n'ont pas évolué suite à la signature de cet avenant. Les sociétés intégrées versent à Rubis, au titre de leur participation au paiement de l'impôt du Groupe, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés concernées auraient bénéficié en l'absence d'intégration.



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS DEPUIS LA CLÔTURE

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance :

1. Avenant n° 4 à la convention de compte courant avec Vitogaz du 5 juin 1997

Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2013 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de compte courant entre votre Société et Vitogaz. Suite à la signature de l'avenant n° 4 le 15 mars 2013, le montant des avances consenties par votre Société s'élève au maximum à 150 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, en application de la convention en vigueur au cours de l'exercice, les avances consenties par votre Société s'élèvent à 124 000 milliers d'euros et les intérêts perçus au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 807 milliers d'euros.

Personnes concernées

Jacques RIOU (Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis, Président du Conseil d'Administration de Vitogaz).

2. Avenant n° 2 à la convention de compte courant avec Rubis Terminal du 30 juillet 1999

Le Conseil de Surveillance du 14 mars 2013 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de compte courant entre votre Société et Rubis Terminal. Suite à la signature de l'avenant n° 2 le 15 mars 2013, le montant des avances consenties par votre Société s'élève au maximum à 50 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, en application de la convention en vigueur au cours de l'exercice, les avances consenties par votre Société s'élèvent à 25 334 milliers d'euros et les intérêts perçus au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 602 milliers d'euros.

Personnes concernées

Jacques RIOU (Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis, Président du Conseil d'Administration de Rubis Terminal).

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention d'assistance avec Rubis Terminal du 30 juillet 1993

Une convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique a été signée le 30 juillet 1993 et modifiée par l'avenant n° 1 du 18 décembre 1996, l'avenant n° 2 du 8 novembre 1999, l'avenant n° 3 du 9 mars 2004 et l'avenant n° 4 du 10 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance votre Société a perçu de la société Rubis Terminal une redevance forfaitaire. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le montant comptabilisé par votre Société en application de ce contrat est un produit de 1 995 milliers d'euros.

2. Convention d'assistance avec Vitogaz du 23 décembre 1994

Une convention d'assistance administrative, financière, commerciale et juridique a été signée le 23 décembre 1994 et modifiée par l'avenant n° 1 du 9 décembre 1996, l'avenant n° 2 du 8 octobre 1999, l'avenant n° 3 du 19 novembre 2001, l'avenant n° 4 du 30 juin 2006, l'avenant n° 5 du 13 novembre 2007 et l'avenant n° 6 du 25 septembre 2009.

En contrepartie de ces prestations d'assistance, votre Société a perçu de la société Vitogaz, une redevance forfaitaire. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, le montant comptabilisé par votre Société en application de ce contrat est un produit de 2 154 milliers d'euros.

Fait à Meudon et Courbevoie, le 22 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes

Jean-Louis Monnot
SCP MONNOT & GUIBOURT

Daniel Escudeiro

Pierre Sardet
MAZARS



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



La force ne vient pas
des qualités physiques,
elle vient d'une volonté
invincible.



Gandhi
Homme politique et philosophe
(1869 - 1949)

10.1	Attestation des personnes responsables	214
10.2	Incorporation par référence	216
10.3	Documents accessibles au public	217
10.4	Table de concordance du Document de Référence	218
10.5	Table de concordance du Rapport Financier Annuel et du rapport de gestion	221
10.6	Table de concordance des informations sociales, environnementales et sociétales (RSE)	222



10.1 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gilles Gobin : Associé-gérant

Jacques Riou : Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE CONTENANT UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion du Rapport Financier Annuel défini à la section 10.5. présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les états financiers consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, figurant en section 9.3 du Document de Référence, ne contient aucune observation particulière.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 incorporés par référence dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 196 et 197 du Document de Référence de l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D. 12-0419, qui contient une observation.

Les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 incorporés par référence dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant en pages 132 et 133 du Document de Référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF sous le numéro D. 11-0384, qui contient une observation.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations, portant sur la situation financière et les comptes, données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Fait à Meudon et à Paris, le jeudi 25 avril 2013



Jacques Riou
Gérant d'Agena, société co-gérante de Rubis



Gilles Gobin
Associé-gérant



INFORMATION CONCERNANT LES COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

	Date de nomination	Date expiration
SCP JL MONNOT & L GUIBOURT		
2 bis A, avenue Le Corbeiller 92190 Meudon		
représentée par Jean-Louis Monnot	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
MAZARS		
Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault 92400 Courbevoie		
représentée par Daniel Escudeiro et Pierre Sardet	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

	Date de nomination	Date expiration
Pascal Faramarzi		
7, rue Beccaria 75012 Paris		
	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016
Manuela Baudoin-Revert		
MAZARS Tour Exaltis - 61, rue Henri-Regnault 92400 Courbevoie		
	AGO 10 juin 2010	Exercice 2015-AG 2016

10.2 INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

Conformément à l'article 28 (se rapportant au point 24 de l'annexe 1) du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2011

- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012, répertorié sous le n° D. 12-0419, aux pages 125 à 171 et aux pages 196 à 197.
- Les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2012, répertorié sous le n° D. 12-0419, aux pages 173 à 193 et aux pages 198 à 201.

INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE 2010

- Les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, répertorié sous le n° D. 11-0384, aux pages 68 à 115 et aux pages 132 à 133.
- Les comptes annuels, le rapport des Commissaires aux Comptes correspondant et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sont inclus dans le Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011, répertorié sous le n° D. 11-0384, aux pages 118 à 129 et aux pages 134 à 137.



10.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les responsables du présent Document de Référence 2012 attestent que pendant la durée de celui-ci, les documents suivants pourront être consultés par toute personne sur le site internet de

la Société (www.rubis.fr) sous les rubriques suivantes, ainsi qu'au siège social de la Société :

DERNIÈRES PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

- Présentations des résultats semestriels et annuels 2012.

RELATIONS INVESTISSEURS

- Information réglementée - information périodique :
 - Rapports Financiers Semestriels des trois derniers exercices ;
 - Documents de Référence contenant un Rapport Financier Annuel des trois derniers exercices.
- Information réglementée :
 - Opérations sur titres des dirigeants.

RELATIONS ACTIONNAIRES

- Titre et actionariat :
 - Informations mensuelles sur le capital et les droits de vote ;
 - Contrat de liquidité.
- Assemblée :
 - Documents d'Assemblées Générales relatifs aux trois derniers exercices.
 - Dividende :
 - Dividende.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

- Statuts à jour.

10.4 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE REFERENCE

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par l'Annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004 pris en application de la Directive Européenne dite « Prospectus » 2003/71/CE.

Rubriques de l'Annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004	Chapitres	Pages
1 Personnes responsables	10	214
1.1 Nom et fonction des personnes responsables	10	214
1.2 Attestation des personnes responsables	10	214
2 Contrôleurs légaux des Comptes	10	215
3 Informations financières sélectionnées	1	10 - 11
4 Facteurs de risques	4	52 à 60
5 Informations concernant l'émetteur	8	
5.1 Histoire et évolution de la Société	8.1	126
5.1.1 Raison sociale et nom commercial	8.1	126
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement	8.1	126
5.1.3 Date de constitution et durée de vie	8.1	126
5.1.4 Siège social, forme juridique, législation applicable, pays d'origine, adresse du siège social	8.1	126
5.1.5 Evénements importants dans l'exercice des activités	9.1	153 - 154
5.2 Investissements	3	42 à 51
5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des 3 derniers exercices	9.1	140 - 153 - 154
5.2.2 Principaux investissements en cours	9.1	154 - 182
6 Aperçu des activités	2	20 à 41
6.1 Principales activités	2	20 à 41
6.2 Evénements exceptionnels	3	46
7 Organigramme	1 - 9.1	15 - 149 à 152
7.1 Place de l'émetteur dans le Groupe	1 - 9.1	15 - 149 à 152
7.2 Liste des principales filiales	1 - 9.1	15 - 149 - 152
8 Propriétés immobilières, usines et équipements	9.2	195
8.1 Immobilisations corporelles les plus significatives	9.2	197 à 199
9 Examen de la situation financière et du résultat	3 - 9.1	42 à 51 - 136 à 141
9.1 Situation financière	3 - 9.1	44 à 45 - 136 à 141
9.2 Résultat brut d'exploitation	1 - 3 - 9.1	10 - 44 - 138
9.2.1 Explication de l'évolution du chiffre d'affaires net ou des produits nets	3	44 à 50
9.2.2 Facteurs externes ayant influencé (ou pouvant influencer) sensiblement les activités	3 - 4.1	46 - 54 à 56
10 Trésorerie et capitaux	9.1	137 - 139
10.1 Informations sur les capitaux propres	9.1	137 - 139
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie	9.1	140 - 161
10.3 Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement	9.1	163 à 168
10.4 Restrictions à l'utilisation de capitaux ayant une influence ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	n/a	n/a
10.5 Sources de financement prévues pour les principaux investissements envisagés et charges majeures pesant sur les immobilisations corporelles les plus significatives	9.1	154
11 Recherche et développement, brevets et licences	9.1	156
12 Information sur les tendances et perspectives	3	51
13 Prévisions ou estimation du bénéfice	n/a	n/a



Rubriques de l'Annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004		Chapitres	Pages
14	Organes de Direction et de Surveillance	6	83 à 91
14.1	Informations concernant les membres des organes de Direction et de Surveillance	6.3	83 à 91
14.2	Conflits d'intérêts, engagements relatifs aux nominations, restrictions aux cessions de participations dans le capital social de l'émetteur	6.3.4	91
15	Rémunération et avantages des organes de Direction et de Surveillance	6	96 à 99
15.1	Rémunérations versées et avantages en nature	6.5 - 9.1	96 à 99 - 181
15.2	Sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages	6.5.1 - 9.1	96 - 169 à 171
16	Fonctionnement des organes de Direction et de Surveillance	6	
16.1	Date d'expiration des mandats actuels et dates d'entrée en fonction	6.3	83 à 91
16.2	Contrats de service liant les membres du Conseil de Surveillance	6.3.4.2	91
16.3	Informations sur les Comités	6.4.2.3	95 - 96
16.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	6.1	82
17	Salariés	1 - 5 - 6 - 9	10 - 65 à 71 - 96 à 99 - 173
17.1	Effectif	5.1.1 - 9.1	10 - 65 - 66 - 173
17.2	Participations au capital et <i>stock-options</i>	6.6 - 7.4 - 9.1	99 à 105 - 120 - 162 - 163
17.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	9.1	162 - 163
18	Principaux actionnaires	1 - 7	13 - 120
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	7.4	120 - 121
18.2	Droits de vote des principaux actionnaires excédant leur quote-part du capital	n/a	n/a
19	Opérations avec des apparentés	6.7 - 9.1	105 - 181
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
20.1	Informations financières historiques	9.2	184 à 203
20.2	Informations financières pro-forma	n/a	n/a
20.3	États financiers annuels consolidés	9.1	134 à 182
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	9.3	204 à 211
20.4.1	Vérification des informations financières historiques	9.3	204 à 211
20.4.2	Autres informations figurant dans le Document de Référence et vérifiées par les contrôleurs légaux	9.2	199 à 203
20.4.3	Informations financières figurant dans le Document de Référence et non tirées des états financiers certifiés par l'émetteur	n/a	n/a
20.5	Date des dernières informations financières vérifiées		31 décembre 2012
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n/a	n/a
20.6.1	Informations financières trimestrielles ou semestrielles établies depuis la date des derniers états financiers vérifiés	n/a	n/a
20.6.2	Informations financières intermédiaires des six premiers mois de l'exercice qui suit la fin du dernier exercice vérifié	n/a	n/a
20.7	Politique de distribution des dividendes	7.2	119
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4.1.2.1 - 4.2.2.1	55 - 58
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	n/a	n/a

Rubriques de l'Annexe 1 du Règlement européen CE n° 809/2004		Chapitres	Pages
21	Informations complémentaires	7	
21.1	Capital social	7.1	118
21.1.1	Capital souscrit et capital autorisé	7.1 - 9.2	118 - 191 - 192
21.1.2	Actions non représentatives du capital	n/a	n/a
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur ou par ses filiales	7.3 - 9.1	120 - 161
21.1.4	Valeurs mobilières donnant accès à terme au capital social de l'émetteur	n/a	n/a
21.1.5	Historique du capital social de l'émetteur au cours des 3 derniers exercices	7.4 - 7.6 - 9.2	120 à 123 - 198
21.2	Acte constitutif et statuts	8.1	126 à 129
21.2.1	Objet social de l'émetteur	8.1.3	126
21.2.2	Dispositions statutaires et charges concernant les membres des organes de Direction et de Surveillance	8.1.4 à 8.1.6	126 à 127
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	n/a	n/a
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	n/a	n/a
21.2.5	Convocation des assemblées générales d'actionnaires et conditions d'admission	8.1.7	128
21.2.6	Dispositions statutaires, charte ou règlement de l'émetteur pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de son contrôle	n/a	n/a
21.2.7	Déclarations de franchissements de seuils statutaires	8.1.9	129
22	Contrats importants (autres que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires)	n/a	n/a
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	n/a	n/a
24	Documents accessibles au public	10.3	217
25	Informations sur les participations	1.5 - 9.1	15 - 185



10.5 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL ET DU RAPPORT DE GESTION

10.5.1 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le Rapport Financier Annuel, établi en application de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier de l'article 223-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, comprend les documents, rapports et informations figurant dans le présent Document de Référence aux parties susvisées.

Le Collège de la Gérance expose dans un document séparé (l'Avis de Convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 7 juin 2013) les projets des résolutions (cf. chapitre 8.3) soumis au vote des actionnaires, ainsi que leur présentation.

	Chapitres	Pages
- Comptes annuels 2012	9.2	184 à 203
- Comptes consolidés 2012	9.1	134 à 182
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	9.3.2	208 à 209
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	9.3.1	206 à 207
- Attestation des personnes responsables	10.1	214
- Honoraires des Commissaires aux Comptes	9.2	199 à 200
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce	6.9	111 à 113
- Rapports des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	6.10	114 à 115

10.5.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion du Groupe est constitué des informations présentées dans le présent Document de Référence contenant le Rapport Financier Annuel sous les chapitres 1 à 8.

	Chapitres	Pages
- Activité et situation financière	1 - 2 - 3 - 9.2	10 - 11 - 20 à 41 - 42 à 51 - 184 à 203
- Événements récents, tendances et perspectives	3.2 - 9.1	151 - 153 - 154
- Recherche et développement	n/a	n/a
- Principaux risques, gestion et couverture (dont utilisation des instruments financiers)	4 - 9.1	52 à 60 - 157 à 160
- Informations sociales et environnementales	5	62 à 79
- Mandataires sociaux et dirigeants (mandats, rémunération, transactions sur titres)	6	80 à 110
- Capital social et actionnariat salarié	7	116 à 123
- Autocontrôle	7.3	120
- Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	6.3.4 - n/a	91 - n/a
- Filiales et participations	1.5 - 9.1	15 - 149 à 152
- Délégations accordées par l'Assemblée Générale	8.2	130 - 131
- Tableau des résultats financiers sur les 5 derniers exercices	9.2	198
- Informations complémentaires	9.1 - 9.2	
- principes comptables		143 à 149 - 189
- dividendes		139 - 161 - 191
- délais de paiement		160 - 190

10.6 TABLE DE CONCORDANCE DES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES (RSE)

Articles du Code de commerce R225-104 et R225-105 et du décret n° 12-022 du 24 avril 2012 en application de la loi n° 2010-788 du 10 juillet 2010 dite « Grenelle 2 »	Chapitres	Pages
Informations sociales	5.1	64 à 71
Emploi	5.1.1	65 - 66
Effectif total et répartition des salariés par sexe, âge et zone géographique	5.1.1	65
Embauches	5.1.1	66 - 69
Licenciements	5.1.1	66
Rémunérations et leur évolution	5.1.7	70 - 71
Organisation du travail	5.1.2 et 5.1.8	67 - 71
Organisation du temps de travail	5.1.2	67
Absentéisme	5.1.2	67
Relations sociales	5.1.3	67
Organisation du dialogue social (procédures d'information, de consultation et de négociation avec le personnel)	5.1.3	67
Bilan des accords collectifs	5.1.4	68
Santé et sécurité	5.1.4	68
Conditions de santé et de sécurité au travail	5.1.4	68
Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	n/a	n/a
Accidents du travail (fréquence et gravité) et maladies professionnelles	5.1.4	68
Formation	5.1.5	68
Politiques mises en œuvre en matière de formation	5.1.5	68
Nombre total d'heures de formation	5.1.5	68
Égalité de traitement	5.1.6	68 à 70
Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	5.1.6	68 à 70
Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	5.1.6	69
Politique de lutte contre les discriminations	5.1.6	68 à 70
Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)	5.1.8	71
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	5.1.8	71
Élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	5.1.8	71
Élimination du travail forcé ou obligatoire	5.1.8	71
Abolition effective du travail des enfants	5.1.8	71



Articles du Code de commerce R225-104 et R225-105 et du décret n° 12-022 du 24 avril 2012 en application de la loi n° 2010-788 du 10 juillet 2010 dite « Grenelle 2 »	Chapitres	Pages
Informations environnementales	5.2	72 à 77
Politique générale en matière environnementale	5.2.2	72 - 73
Organisation relative à la prise en compte des questions environnementales et démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	5.2.2	72 - 73
Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement	5.2.2	72 - 73
Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	5.2.2	73
Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	4.1 et 5.2.7	54 à 56 - 77
Pollution et gestion des déchets	5.2.3	73 à 75
Mesures de prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	5.2.3	73 - 74
Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	5.2.3	74 - 75
Prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	5.2.3	74
Utilisation durable des ressources	5.2.4	75
Consommation d'eau et approvisionnement en fonction des contraintes locales	5.2.4	75
Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	n/a	n/a
Consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	5.2.4	75
Utilisation des sols	5.2.4	75
Changement climatique	5.2.5	76
Rejets de gaz à effet de serre	5.2.5	76
Adaptation aux conséquences du changement climatique	5.2.5	76
Protection de la biodiversité	5.2.6	76
Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	5.2.6	76
Informations relatives aux engagements sociétaux en faveur du développement durable	5.3	77 - 79
Impact territorial, économique et social de l'activité	5.3.1	77 - 78
Impact des activités en matière d'emploi et de développement régional	5.3.1	77 - 78
Impact de l'activité sur les populations riveraines ou locales	5.3.1	78
Relations avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité	5.3.2	78
Conditions du dialogue avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité	5.3.2	78
Actions de soutien, de partenariat ou de mécénat	5.3.2	78
Sous-traitance et fournisseurs	5.3.3	79
Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	5.3.3	79
Importance de la sous-traitance et prise en compte, dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, de leur responsabilité sociale et environnementale	5.3.3	79
Loyauté des pratiques	5.3.4	79
Actions engagées pour prévenir la corruption	5.3.4	79
Mesures prises en faveur de la santé et la sécurité des consommateurs	5.3.4	79
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	5.3.5	79

" "

Je crois qu'après avoir vu ça...
on peut mourir tranquille !
Enfin, le plus tard possible,
mais... on peut....

" "

Thierry Rolland
Journaliste sportif
(1937 - 2012)



Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 avril 2013, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Cette version annule et remplace la version mise en ligne le 25 avril 2013 sur le site de l'AMF. Les modifications faites par rapport à la version déposée le 25 avril 2013 sont :

Page 46 : dans le tableau présentant les « volumes commercialisés par zone géographique » :

- ligne « Caraïbes 2012 » : lire 994 921 m³ au lieu de 917 787 m³ et variation de 51 % au lieu de 40 % ;
- ligne « Total 2012 » : lire 2 069 541 m³ au lieu de 1 992 407 m³ et variation de 18 % au lieu de 14 %.



Siège social

105, avenue Raymond Poincaré - 75116 Paris
784 393 530 RCS Paris
Tél. : +33 (0) 1 44 17 95 95 - Fax : +33 (0) 1 45 01 72 49

Relations actionnaires

+33 (0) 1 45 01 99 51

Crédits photos

Photothèque groupe Rubis • Photo © Gilles Dacquin / Pro-Images
Photo © Cyprien Clément-Delmas • Agence Maxppp - Stéphane Mortagne, iStockphoto
Photo © Christian Petit / Regards du Sport-Vandystadt • Photo © Bruno Bade / Regards du Sport-Vandystadt
Photo © Gérard Vandystadt / Regards du Sport-Vandystadt • Photo © iStockphoto • Photo © Digital vision
Photo © Stockbyte • Photo © 36cliks / iStockphoto • Photo © Vernon Wiley / iStockphoto
Photo © Jupiterimages • Photo © lilufoto • Photo © Wolff Olins 2012 • Photo © Christophe Bogula
Illustration © fotolia • Illustration © Thinkstock

